



Colloque au Sénat

Rencontre avec  
Stéphane Martin,  
Directeur de la  
Musique et de  
la Danse

Journal  
de la  
Confédération  
Musicale  
de  
France



Le Grand Orgue de la  
Cathédrale de Saint-Denis



La facture  
instrumentale  
selon  
Selmer

n 449 - Décembre 1993



A high-angle, close-up photograph of a Yamaha Custom Clarinette resting in its open, red velvet-lined carrying case. The clarinet is positioned diagonally from the top left towards the bottom right. The instrument's body is dark, likely black or dark wood, with silver-plated keys and mechanisms. The red velvet interior of the case is visible, with some other parts of the clarinet, like the mouthpiece and reed, lying nearby. The lighting is dramatic, highlighting the metallic sheen of the keys and the texture of the velvet. In the top right corner, there is a red oval logo with the word 'Custom' in a cursive font above the word 'Clarinettes' in a bold, serif font. Below this, the letters 'Y A M A H A' are spaced out.

# Custom Clarinettes

Y A M A H A

*CS, SE, AE ou CX quatre nouveaux concepts  
de clarinettes professionnelles  
à découvrir de toute urgence.*

**YAMAHA**

YAMAHA MUSIQUE FRANCE  
B.P. 70 · 77312 Marne-la-Vallée Cedex

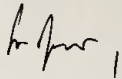
# Sommaire

<b>Éditorial</b> .....	<b>1</b>
<b>Infos CMF</b> .....	<b>2</b>
Rencontre avec le Conservatoire militaire de musique	
En passant par Interlaken...	
Nouvelles d'outre-mer	
Action culturelle : réflexions de la commission chant choral, note sur la formation musicale, règlement du concours d'excellence	
Congrès CMF 1994 à Déols	
<b>Histoire</b> .....	<b>8</b>
L'œuvre pour harmonie de Rowley Bishop, Hummel et Neukomm, par Frédéric Robert	
<b>Interview</b> .....	<b>10</b>
A propos de l'orgue Saint-Denis, avec Pierre Pincemaille	
<b>Interview</b> .....	<b>15</b>
La facture instrumentale selon Selmer, avec Patrick Selmer	
<b>Droit d'auteur</b> .....	<b>19</b>
La Sacem, une institution au service de toutes les musiques	
<b>Répertoire</b> .....	<b>22</b>
Deuxième suite pour orchestre de Germaine Tailleferre, de Désiré Dondeyne	
<b>Harmonie</b> .....	<b>23</b>
L'orchestre d'harmonie du CNSM de Paris, par Claude Pichaureau	
<b>Livres</b> .....	<b>24</b>
<b>Échos / Musique</b> .....	<b>25</b>
<b>Disques</b> .....	<b>29</b>
La discothèque d'or de Claude Decugis	
Les CD de Jean Malraye	
<b>Examens fédéraux</b> .....	<b>38</b>
Morceaux d'examens pour le chant	
<b>Manifestations CMF</b> .....	<b>40</b>
<b>Petites annonces</b> .....	<b>44</b>
<b>Régions infos</b> .....	<b>I-XVI</b>

## En couverture :

L'orgue de la Cathédrale de Saint-Denis; corps de saxophones dans les ateliers Selmer; Maurice Adam, Stéphane Martin et Alain Voirpy au colloque du 17 décembre 1993.

## ■ Message de Jacques Toubon

Monsieur le Président, 



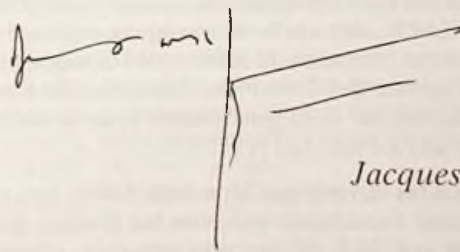
*Vous avez bien voulu me convier à participer aux travaux du colloque organisé par la Confédération Musicale de France, le 17 décembre dernier, au Sénat, sur le thème de la décentralisation.*

*L'action structurante de votre fédération en matière de formation et de pratique musicale joue en effet un rôle important dans l'aménagement culturel du territoire et vous savez combien ces objectifs sont actuellement au centre des préoccupations de mon ministère.*

*La Confédération musicale de France incarne la musique populaire française, aussi bien par son histoire que par sa présence dynamique auprès du plus grand nombre de musiciens amateurs.*

*Je me réjouirai, Monsieur le Président, de rencontrer tous ceux qui avec vous animent cette organisation culturelle. Je suivrai avec un grand intérêt les avancées positives qui ne manqueront pas de résulter de ce colloque.*

*J'adresse également à tous les musiciens de votre confédération l'assurance de ma sympathie et de mon soutien dans leurs activités.*



Jacques Toubon

Nous sommes au lendemain d'un colloque particulièrement stimulant pour la Confédération Musicale de France. Les interventions de M. Étienne Madranges, conseiller technique du ministre de la Jeunesse et des Sports, de M. René Regnault, vice-président de l'Association des Maires de France, et de M. Stéphane Martin, directeur de la Musique et de la Danse ont marqué une avancée très sensible, et présenté des propositions d'actions concrètes.

Les actes de ce colloque seront publiés dans notre prochain numéro. Je compte sur tous ceux qui se sentent partie prenante de notre mouvement pour s'impliquer dans la réalisation de ces actions. Dans le cadre de ce nouvel élan, les vœux que je vous adresse, pour 1994, sont des vœux plein d'espoir en l'avenir.

Bonne année à tous !

Maurice Adam





rine en stipulant que dix postes d'appelés étaient ouverts au sein des batteries-fanfaires.

Le Lieutenant-colonel Bailleul présenta les formations musicales de l'armée de l'air, en précisant que depuis le 1er janvier 1993 les postes d'appelés ont été supprimés.

Après ce tour d'horizon sur les formations musicales des armées, le Commandant Dellenbach fit un exposé très instructif sur l'organisation de la D.C.S.N., ainsi que les différentes modalités à accomplir en vue de l'appel au service national,

les reports d'incorporation, les résiliations de report et le devancement d'appel.

Pour terminer son exposé, le Commandant Dellenbach précisa que la D.C.S.N. s'efforçait de gérer au mieux les musiciens appelés (1,5% des personnels traités), et qu'elle est tributaire des renseignements qui lui sont adressés.

Pour conclure cette réunion, Le Lieutenant-colonel Raucoules insista de nouveau sur les modalités d'incorporation ainsi que la possibilité de faire son service national outre-mer. Il rappela également l'action que doivent mener les responsables de la C.M.F. sur l'information auprès des jeunes musiciens. Enfin le Lieutenant-colonel Raucoules suggéra la rédaction et la mise en place d'une fiche d'information et d'une feuille individuelle de renseignements (à rédiger en commun, C.M.F. et C.M.M.A.T.).

Quant à Monsieur Adam, il envisage d'instaurer à la C.M.F. un questionnaire d'évaluation des jeunes musiciens, et s'engage à insister auprès de ceux-ci afin qu'ils se déclarent musiciens lors de leur passage au centre de sélection ou qu'ils prennent contact avec leur bureau du service national pour exprimer leur souhait d'être incorporé dans une formation musicale.

Une plaquette d'information réalisée par le C.M.M.A.T. a été remise à chaque participant.

Les musiques militaires ont besoin des sociétés musicales civiles pour leur recrutement. La Confédération Musicale de France a besoin des musiques militaires afin que leurs jeunes musiciens ne perdent pas contact avec leur art durant la période du service national. Il était donc important et indispensable de réunir les responsables régionaux de la C.M.F. et les chefs des musiques de C.M.D. afin de créer de nouveaux contacts ou de les approfondir.

*Le lieutenant-colonel Raucoules  
chef de musique des armées hors classe  
directeur du conservatoire militaire de musique  
de l'armée de terre*

## Réunion de la Confédération Musicale de France et du Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre

Le 7 octobre 1993, s'est tenue, sous l'impulsion du Monsieur Adam, président de la Confédération musicale de France (C.M.F.), et du Lieutenant-colonel Raucoules, directeur du Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre (C.M.M.A.T.) et conseiller technique «musique» auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, une réunion visant à améliorer les liens entre les sociétés musicales civiles et les formations musicales militaires.

L'assemblée était composée du conseil d'administration de la C.M.F., des chefs de musiques militaires des circonscriptions militaires de défense de l'armée de terre, d'un représentant des formations musicales de l'armée de l'air, de la marine, de la gendarmerie et de la direction centrale du service national (D.C.S.N.).

La séance fut ouverte par Monsieur Adam, qui, après avoir remercié l'assistance présenta les grandes phases d'actions de la C.M.F. (instruction musicale, répertoire, etc.). Le Lieutenant-colonel Raucoules prit la parole et mit l'accent sur le but de cette réunion : création ou renforcement des liens entre les représentants régionaux de la C.M.F. et les chefs de musique militaire en vue d'améliorer le recrutement des appelés du contingent et de leur permettre d'effectuer le service national dans une formation musicale militaire.

Après avoir présenté les chefs de musique présents, le Lieutenant-colonel Raucoules énuméra les différentes formations musicales de l'armée de terre en précisant leur spécificité et leur implantation géographique.

Le Lieutenant-colonel Guilbert présenta les formations musicales de la gendarmerie et de la Garde républicaine, en précisant que quelques postes d'appelés existaient, uniquement dans les pupitres des cordes (niveau Conservatoire national supérieur de musique. Le Capitaine de frégate Balada présenta les formations musicales de la ma-

Conservatoire de musique militaire de musique de l'armée de terre - Quartier Fesch - Camp de Satory - RP 1331 - 78013 Versailles cedex. Tél. 39.67.20.51 Télécopie. 39.67.20.58



## 45ème Congrès de la Confédération internationale des Sociétés Musicales à Interlaken

Le 45ème congrès de la CISM qui a eu lieu à Interlaken, en Suisse, du 13 au 16 octobre dernier, a réuni une vingtaine de pays. La CMF était représentée par son président M. Adam également vice-président de la CISM, Charles Goetzmann et Joseph Muller.

Les organisateurs, Albert Lüthi, Président du comité d'organisation, et Joseph Meier, Président central de l'Association Fédérale Suisse de Musique, ont ménagé un congrès de qualité, réservant un accueil chaleureux aux participants. C'est le Président Walter Wachter qui ouvrit la séance en remerciant les délégués de leur présence. Il salua également M. Friedrich Weyermüller, Président d'honneur.

Au cours des débats, alimentés par un ordre du jour copieux - le rapport détaillé d'activité du secrétaire général Hans Schaad, le compte-rendu financier présenté par le trésorier Joseph Meier-, les participants engagèrent une longue discussion au sujet de nouveaux statuts qui devront être entérinés au prochain congrès. Les débats se prolongèrent sur les concours internationaux et sur l'acceptation d'un patronage CISM pour des manifestations régionales.

Ainsi, lors de ce congrès, d'importantes décisions ont été adoptées à l'unanimité comme la formation de deux commissions spécialisées, l'attribution de la croix d'honneur pour une longue et fructueuse activité sur le plan international à la CISM ou à une association affiliée à la CISM. Les membres du comité ont été reconduits dans leur fonction pour un an. Le 46ème congrès se tiendra à Paris du 12 au 15 octobre 1994, le suivant en Slovaquie.

Saluons la prestation de l'orchestre d'harmonie de l'Electricité de Strasbourg qui, en arrivant en deuxième position, a représenté dignement la CMF.



Maurice Adam  
félicite Alin Delmotte



### En passant par Interlaken...

L'organisation d'un concours international par nos amis suisses reflète bien l'image de la Confédération : l'hébergement est impeccable, sans bousculades, pas de retards, bref, tout se passe parfaitement. Il est vrai que le règlement du concours ne prévoit pas de sérénade à mandoline sous les balcons des concurrents... bien que ce n'eût pas été la seule liberté prise à l'égard de ces textes... on y reviendra.

Dix-huit harmonies de Bulgarie, Allemagne, Italie, Hollande, Pologne, Autriche, Tchécoslovaquie, Slovaquie, Suisse et France se présentaient dans deux niveaux comparables, l'un à notre «Supérieur-Excellence», l'autre à notre «Honneur». Entendus par un jury composé d'éminentes personnalités telles que le suisse H. Frei (président), l'allemand H. W. Berg, l'autrichien E. Brixel, les hollandais H. V. Lijnschooten et le tchèque E. Zamecnick; le secrétariat étant assuré par H. Schaad (suisse); les orchestres se succédèrent dans la très bonne salle de concert du Casino du vendredi 15 octobre à 15h au samedi 16 à 18h.

A peine le chef avait-il le temps de descendre de son estrade après l'exécution de ses deux morceaux que le secrétaire du concours lui remettait immédiatement sa note, toute sèche, sans commentaire. Le mode de notation, de toute évidence, ne laisse place à aucune discussion, pas au moindre échange de vue ou d'appréciation entre les jurés. La méthode ne nous est pas très familière, habitués que nous sommes à recevoir du jury, si nous le souhaitons, quelques explications à but pédagogique sur nos exécutions en concours. Dix critères sont notés chacun sur 10. Les cinq jurés remettent donc une note sur 100 et le secrétaire établit la moyenne sur 100 (500 ÷ 5). Mathématiquement irréprochable et inattaquable !

Obtenant 96 points sur 100 nous avons droit à la qualification «Excellence». Un autre orchestre, suisse, au demeurant très bon, grignote un point de plus... peut-être ! Car avec la règle des décimales il est possible que nous totalisions 96,4 et la Feldmusik de Sarnen, puisqu'il s'agit d'elle, 96,5 ? On ne le saura pas...

Nous n'avons pas à rougir, je pense, de notre classement. A ce niveau de la compétition, j'ose espérer que les instigateurs de notre participation à cette épreuve, MM. Adam et Goetzmann, ainsi que ceux qui l'ont assumée financièrement, Electricité de Strasbourg, ne nous tiendront pas rigueur de ce petit point suisse... (et non bulgare !) marqué, aussi, *in extremis*. En toute sincérité, je crois bon, et il faut encourager nos orchestres en ce sens, de se mesurer, d'aller se comparer à d'autres cultures, à des sonorités et des styles différents des nôtres.

Il faudrait toutefois apporter quelques modifications au règlement des concours CISM quand ce ne serait que pour éviter dans le futur de le contourner comme ce fut le cas à Interlaken en acceptant plusieurs candidats d'une même association affiliée (traduire : par pays représenté à la CISM) ou en tolérant que certains orchestres ne présentent aucune oeuvre de leur pays d'origine contrairement à ce qui est prescrit dans le règlement actuel.

L'ordre de passage devrait aussi faire l'objet d'une étude : soit tirage au sort, soit tenir compte de l'éloignement des candidats; par exemple, dans notre cas précis nous aurions pu économiser une somme importante en inversant les passages de Sarnen (distant de quelques dizaines de kilomètres) et le nôtre.

Sans mettre en doute la qualification des jurés, toutes personnalités incontestables et d'une intégrité certaine, il serait opportun de doser et d'équilibrer leur origine quel que soit le lieu du concours. Et, ce qu'il est impossible de régler hélas, un peu de chaleur humaine, un minimum de convivialité devrait être recommandé aux organisateurs.

Enfin, et en conclusion, est-il permis d'espérer qu'un jour viendra où les techniciens participeront à la mise au point des règlements et du suivi, et quand je dis techniciens je pense principalement aux gens de terrain, à ceux-là qui vivent... et subissent ces moments-là; ultime vœu : qu'il soit tenu compte des spécificités nationales.

Alin Delmotte, directeur de l'O.H.E.S.





## NOUVELLES D'OUTRE MER

A la faveur d'un voyage privé aux Antilles, le Président de la C.M.F. a rendu visite à la Fédération Régionale de la Guadeloupe, pour faire un tour d'horizon des activités et des préoccupations de cette fédération. On le voit ici (à droite) en compagnie du président Robert Dauberton, de Justin Dursus, et

de deux responsables des Orchidées, majorettes de Pointe-à-Pitre.

En Martinique, Maurice Adam a rencontré, le 30 octobre, des responsables de sociétés musicales, réunis grâce à Madame Annie Legay, sous-chef de musique au 33ème R.I.M.A., pour une réunion de préfiguration d'une Fédération Régionale martiniquaise. Sur la photo-souvenir, (à gauche) avec le président Adam, Madame Annie Legay, et Messieurs Jude Duranty, Hubert Désir, Joseph Saller, Georges Charlery, René Bernard, Maurice Grangennois.

## Agenda

### 10 novembre

M. Madranges, conseiller technique du Ministre de la Jeunesse et des Sports, est reçu par Maurice Adam.

### 19 novembre

Maurice Adam, Jean-Jacques Weber, Paul Courtial, Jacques Hurier sont reçus par Jacques Toubon, Ministre de la Culture.

### 4 et 5 décembre

Réunion de bureau de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, Luzerne (Suisse).

### 9 décembre

Maurice Adam reçoit M. Boira, directeur technique régional de la compagnie d'assurances Axa.

### 10 décembre

Maurice Adam rencontre M. Balavoine, responsable de la vie associative au ministère de la Jeunesse et des Sports.

### 16 décembre

Conseil d'administration CMF et CMF diffusion.

## COMMUNIQUE

### COMITE D'ORGANISATION DES ASSISES NATIONALES ET EUROPÉENNES DE LA MUSIQUE

le 10 décembre 1993

Le bureau du Comité d'Organisation des Assises Nationales et Européennes de la Musique, représentant en France la Conférence Européenne de la Musique, communique: Le bureau du COANEM appuie les négociations en cours sur le GATT visant à obtenir l'exception culturelle pour l'Europe. L'avenir de notre audiovisuel, mais encore des arts plastiques, de la musique, de la littérature, du théâtre, ne peut être soumis au seul consumérisme et n'obéir qu'à un modèle culturel unique. Nous ne pouvons accepter qu'un accord aussi essentiel pour notre devenir culturel soit soumis au seul impératif du délai fixé par le Parlement américain.

Le cinéma européen a considérablement reculé ces dernières années au profit du cinéma américain et nous ne pouvons accepter que les industries cinématographiques qui subsistent soient sacrifiées. Aujourd'hui le cinéma, et demain la

musique? Devrons-nous alors réviser notre législation sur le droit d'auteur, supprimer les subventions à nos grands orchestres ou les commandes aux compositeurs, au motif que de telles aides n'existent pas aux Etats-Unis? L'accord de libre-échange nord-américain a accordé l'exemption culturelle au Canada. L'Europe, terre de Michel-Ange, Goethe, Berlioz, Shakespeare, terre également où le cinéma est né, où les cultures se sont toujours rencontrées pour mieux s'enrichir, doit elle aussi obtenir une clause d'exception. Nous avons tous un héritage, vivant, à transmettre aux futures générations; dans le cas contraire, que dirons-nous, demain, à ceux qui se retrouveront ainsi sans racines, avec pour seul paysage culturel les «produits» exportés par une seule puissance, sans échanges, ni respect de l'Histoire.

Le bureau



## Réflexions de la Commission chant choral

Au cours de deux longues séances, les 20 septembre et 26 octobre derniers, la commission chant choral s'est penchée sur le répertoire proposé aux fins des concours de classement. Sous la présidence de Robert Combaz, Directeur de la Fédération Musicale de Savoie et également chef de chœur, ont travaillé Joseph Muller, Président de l'Association des Sociétés Chorales Alsace, Michel Jakobiec, chanteur, professeur de chant et chef de chœur à Halluin et Cécile Fournier, Directrice du Centre Polyphonique Rhône-Alpes et professeur de technique vocale.

### Les principes d'une réflexion

Le premier souci de la Commission fut, tout d'abord, de définir sur quels critères les pièces prévues pour chaque niveau devaient être sélectionnées.

Les difficultés musicales d'une pièce vocale, comme pour n'importe quel instrument, sont, en premier lieu, spécifiques du rythme et de l'intonation. Mais à celles-ci s'ajoutent celles propres à la polyphonie. Autant que les aptitudes d'écoute et d'indépendance d'exécution des différents pupitres, c'est aussi la capacité du chef de chœur à conduire quatre voix homomorphes d'un choral très simple ou une multiplicité de thèmes aux rythmes, aux contours mélodiques et aux imbrications différenciées et complexes de certaines œuvres du XX<sup>ème</sup> siècle, qu'il convient de prendre en compte en construisant ce répertoire progressif.

Les caractéristiques vocales d'ordre purement technique concernent tout d'abord la tessiture propre à chaque pupitre autant que l'ambitus, c'est-à-dire les notes extrêmes utilisées de manière passagère au regard de la hauteur globale de la phrase musicale. Or, chaque pupitre, en fonction de son entraînement, a ses difficultés propres à maîtriser un phrasé dans le haut médium, à négocier le passage vers les aigus, à timbrer le grave ou à soutenir le souffle pour une parfaite justesse et une parfaite homogénéité de timbre. La virtuosité, aptitude à la vocalisation ou à l'or-

nementation s'acquiert également par un travail de longue haleine qui ne résulte ni du hasard, ni du talent du seul chef. Dans ce domaine, également, une échelle de valeurs doit être méticuleusement définie. En ce qui concerne l'articulation, les difficultés proviennent généralement du tempo et des exigences du phrasé (lié, détaché, accentuation musicale...). Elles sont aussi très liées à la langue dans laquelle est écrite le texte. De nos jours, il est reconnu que la couleur et le rythme propres d'une langue sont partie même de la musique : on interprète de plus en plus fréquemment les œuvres en «langue originale». Ceci représente une réelle difficulté pour les choristes et pourrait même constituer un motif d'incontournable refus pour l'accès à certain répertoire. La Commission suggère d'autoriser les traductions en français pour les trois premières divisions: la langue originale devra être exigée ensuite et constituer même un critère d'appréciation de la précision articulatoire, du respect de l'accent tonique propre à la langue, de la spécificité de couleur du son...

Enfin, difficulté vocale s'il en est, trop souvent amalgamée avec la capacité ou l'intention musicale, l'exécution des nuances - son piano mais timbré ou forte, mais non hurlé - marque le degré suprême de compétence vocale d'un ensemble et sa connivence musicale avec le chef de chœur.

Les membres de la commission ont souhaité que le concours ne soit pas un événement ponctuel, objet d'un bachotage sans lendemain, mais s'inscrive dans la

vie de la chorale pour en marquer une étape et surtout une ouverture. C'est la raison pour laquelle on a diversifié les styles abordés en faisant, autant que faire se peut, une part égale au chant traditionnel ou ancien, aux arrangements ou aux compositions de variétés, aux œuvres de la Renaissance, baroques, classiques ou romantiques, aux pièces du XX<sup>ème</sup> siècle et, ce, dans tous les niveaux.

Les formes abordées restent évidemment liées à l'impératif du chœur à capella ce qui exclut, au moins dans les morceaux imposés ou au choix restreint, les œuvres lyriques et les œuvres sacrées avec orchestre. En plus du fait de proposer un répertoire à la graduation claire, la définition des critères techniques a pour objet d'offrir au chef de chœur une méthodologie de choix pour élaborer les programmes en fonction de l'aptitude technique et musicale de son ensemble en même temps que de ses propres compétences.

Il convient de rappeler, à cet égard, qu'une chorale - aussi bien qu'un chef doit être à l'aise techniquement pour chanter avec plaisir et offrir une interprétation musicale qui satisfasse la sensibilité de l'auditoire. L'envie, il est vrai, suscitée à l'écoute de tel ou tel disque ou de telle ou telle œuvre en concert, ne correspond pas toujours à l'aptitude constatée de l'ensemble. Ceci dit, et c'est aussi l'intérêt de concourir, on peut se donner les moyens de progresser. Dans cet ordre d'idées, les recueils d'œuvres sont tirés certaines pièces imposées (Bach, Absil) doivent inciter le chœur

### ⇒ La commission s'adresse aux chefs de chœur

Tout le travail de réflexion entrepris cette année par la commission n'a d'intérêt que s'il permet d'associer l'ensemble des acteurs de terrain que nous sommes.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos expériences, proposez-nous les pièces rares de votre répertoire que nous pourrions ne pas connaître, les créations remarquables que vous avez réalisées, les petits chefs-d'œuvre inconnus de voyage lointains, ou glanés lors d'échanges internationaux.

Merci



à travailler plusieurs autres pages voire, dans certains cas, le recueil entier, aux fins d'un programme de concert. Si tel est le cas le concours a réellement son intérêt pédagogique et le progrès musical autant que technique est à la clé.

On remarquera également que la commission a souhaité distinguer voix de femmes et voix d'enfants, jusque là réunies sous la rubrique «voix égales». Les possibilités techniques, les aspirations musicales, la maturité littéraire des unes et des autres sont, en effet, fondamentalement diverses.

Ce répertoire étant proposé, il conviendra de préciser, en définitive, les critères d'appréciation de la prestation d'un chœur, ce qu'on attend de lui et de son chef dans chaque niveau :

- qualité de la réalisation musicale (réponse aux critères de difficulté rythmique, d'intonation, polyphonique : la justesse, l'équilibre des voix, le respect des nuances écrites...)

- qualité de l'exécution vocale (réponse aux critères de tessiture par pupitre, aptitude à la vocalisation, qualité du timbre, intelligibilité de l'articulation, spécificité phonétique d'une langue étrangère, réalisation technique des nuances du phrasé...)

- qualité de l'interprétation (conception d'ensemble de l'exécution musicale tempi, nuances, critères liés au style, efficacité et lisibilité de la gestique du chef...)

- adaptation du répertoire choisi au groupe (niveau musical, vocal, motivation du chœur et aisance par rapport au style choisi, possibilité de l'effectif de réaliser les subdivisions par parties...)

### La poursuite du travail commencé

La Commission a encore beaucoup de pain sur la planche : en deux journées, elle a pu réfléchir sur un ensemble de critères et proposer de nouvelles œuvres y répondant, en ce qui concerne, notamment, le répertoire imposé. Elle a pu, également, commencer à revoir le répertoire d'œuvres au choix pour les chœurs mixtes. N'ont cependant pas été modifiés, cette année, les répertoires au choix des ensembles d'hommes, de femmes et d'enfants. D'autres séances de travail sont prévues à cette fin, au Kleebach, en particulier, sur proposition de M. Muller. On devrait, ainsi, pouvoir affiner encore l'analyse de ce répertoire gradué, en profitant de la bibliothèque chorale informatisée de ce très beau Centre.

Cécile Fournier

## Note sur la Formation musicale

Vu l'importance du nombre de nos écoles de musique et surtout, de leur diversité, l'évolution des programmes d'étude et d'examens en formation musicale ne peut se faire que d'une façon très progressive, et concertée. Plusieurs orientations ont été définies par la commission de formation musicale de la C.M.F. pour les années à venir.

D'ores et déjà, il est rétabli, aux degrés de formation musicale, un niveau Élémentaire II, afin d'assurer la concordance entre la formation musicale et la formation instrumentale. Des tests de contrôle sont proposés pour les niveaux intermédiaires, et des épreuves d'examens pour les fins de cycle.

Pour les épreuves de fin de cycle, à partir de 1994, et pour ménager une période de transition, il sera proposé simultanément :

- une épreuve traditionnelle ou,  
- une épreuve d'écoute globale sur cassette avec un texte musical servant de base pour la reconnaissance mélodique, la reconnaissance rythmique, le dépistage de fautes, l'analyse. Cette épreuve permet, à partir de l'audition d'une œuvre, de développer et de privilégier le sens musical de l'élève.

A partir de 1995, l'épreuve de chant

pourrait être tirée au sort parmi des lectures choisies dans les annales de la C.M.F. Ces lectures seraient envoyées aux écoles et travaillées dans le courant de l'année scolaire. Grâce à cette préparation il serait possible de contrôler de façon plus équitable les qualités musicales de l'enfant. Il pourrait également y avoir une courte épreuve d'intonation. Les années qui viennent vont, sans aucun doute, être des années de transition qui verront coexister, selon les écoles, épreuves traditionnelles et épreuves d'écoute globale. Mais il serait très souhaitable, à moyen terme, d'harmoniser les programmes d'examens en formation musicale, dans l'ensemble des fédérations. C'est la qualité de notre enseignement, et sa crédibilité qui en dépendent. La commission de formation musicale de la C.M.F. veut être à l'écoute de ceux qui travaillent sur le terrain : chaque suggestion, chaque critique sera donc reçue avec intérêt et examinée avec attention. Cette concertation est indispensable à l'évolution harmonieuse et efficace de notre travail.

Jack Hurier, Premier vice-président délégué de la C.M.F., responsable de la Commission de Formation Musicale

### ■ CONCOURS D'EXCELLENCE

Le Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France aura lieu le dimanche 6 février au Conservatoire Municipal du 10<sup>ème</sup> arrondissement «Hector Berlioz» à partir de 8 heures. Les inscriptions sont à adresser dans les meilleurs délais à la Confédération Musicale de France, par l'intermédiaire des fédérations régionales.

#### Composition des épreuves

Formation musicale : dictée mélodique - dictée rythmique - théorie - lecture chantée - lecture rythmique - lecture de notes.

Instruments : interprétation de l'œuvre imposée - déchiffrage - trait d'orchestre.

Les candidats pourront passer les épreuves de formation musicale ou les épreuves instrumentales ou les deux. Le Prix d'Excellence ne pourra être décerné qu'aux candidats qui auront obtenu un certificat dans chacune des épreuves (voir plus loin).

#### Les prix

Les prix décernés seront les suivants en formation musicale et instrumentale :

- Certificat à l'unanimité
- Certificat
- Deuxième prix
- Troisième prix

Pour être titulaire du Prix d'Excellence, le candidat devra obtenir le certificat de formation musicale et le certificat d'instrument.

Les traits d'orchestre seront adressés par la C.M.F. à chaque candidat dès réception du bulletin d'inscription. Les candidats auront donc intérêt à s'inscrire le plus tôt possible.



## Au centre de la France DEOLS... Une ville en marche tournée vers l'avenir.



Troisième ville de  
du département  
de l'Indre, Déols  
compte aujourd'hui 10 300  
habitants. Après avoir vécu une léthargie de plusieurs décennies, la cité déoloise développe son patrimoine historique, valorise son environnement, et s'ouvre à l'essor économique.

### Une ville où il fait bon vivre

Cité-Mère de Châteauroux, Déols est une ville d'accueil qui retient le visiteur par la mise en valeur des ses 2 000 ans d'histoire. Fièremment dressé au-dessus de la ville, le clocher roman (XIIème siècle) témoigne encore de la splendeur passée d'une des plus prestigieuses abbayes clunisiennes des Xème, XIème, XIIème et XIIIème siècles. L'Abbaye Notre-Dame de Déols du Bourg-Dieu. Son sarcophage du début IVème siècle en l'église Saint-Etienne, ses portes de ville du XVème siècle, transportent le visiteur dans une promenade à travers les âges.

La ville a fixé comme l'un de ses axes prioritaires la protection et la mise en valeur du cadre de vie. La réalisation la plus audacieuse en est l'Eco-parc des Chênevières, soit 22 hectares de prairies et des marais le long de l'Indre. Cet espace de loisirs et d'éducation à la connaissance et à la protection de la nature est un projet unique en France. Au sein du parc, un "jardin botanique" reflète la flore du Berry et plus précisément les plantes médicinales, et s'adresse selon un procédé en braille aux malvoyants. Cette ville où il fait bon vivre s'est équipée de sentiers de petite randonnée qui permettent aux marcheurs de partir à la découverte d'une région ouverte et libre, toute empreinte du charme et du mystère du Berry.

La volonté de redynamiser le désir associatif se traduit par le fait que Déols figure parmi les rares

villes de France à s'être dotée d'un office municipal des associations. Déols possède la structure artificielle d'escalade la plus importante de France de par sa hauteur et sa superficie. Le château d'eau du Montet, site désaffecté, contribue à sa manière au renouveau de l'image de marque de la cité déoloise.

### Un pôle économique incontesté

Directement relié par l'échangeur à Paris et à l'Île de France, grâce à l'Occitane (A20) sans péage sur 280 kms, entre Vierzon et Brive, accolé à l'aérodrome, au carrefour routier des axes Paris-Toulouse et Nevers-Poitiers, à proximité de la desserte SNCF Paris-Toulouse par le «Capitole» et demain par le T.G.V. Limousin, l'Eco-Parc d'activités de Deols-Châteauroux Nord se trouve très exactement au centre d'une zone qui regroupe toutes les infrastructures susceptibles d'assurer une dynamique de développement économique.

L'Eco-Parc se compose de 150 hectares situés à l'ouest de l'actuelle R.N. 20 et de la zone industrielle aéroportuaire qui couvre 300 ha ainsi que la zone industrielle de la Maltrie qui s'étend sur 90 hectares ; soit au total, à terme, près de 600 hectares à vocation industrielle. Les 150 hectares de l'Eco-Parc sont destinés à recevoir des activités tertiaires et de service, une zone proprement artisanale, un espace destiné à la logistique à dimension multimodale.

Situé aux portes de l'I.U.T. et de la faculté de Châteauroux, du Parc Régional de la Brenne, des golfs des Dryades et de Villedieu, du circuit des Châteaux de la Loire et autres, la ville de Déols fait partie de ce Berry insolite, encore trop peu connu. Une ville qui saura vous charmer et vous retenir.



## Bienvenue à Deols

La musique occupe à Déols une place privilégiée dans la politique culturelle de la cité. Depuis 1936, la fanfare des Pompiers de Déols a rythmé de façon brillante et martiale les fêtes et les cérémonies publiques. Cette formation, par son sérieux et son prestige musical, est aujourd'hui forte de 35 exécutants. Cette approche musicale, dans l'esprit des batteries-fanfare a fait naître dans le cœur des déolois un goût particulièrement fort pour l'expression musicale sous toutes ses formes.

C'est ainsi que se sont créées à Déols une école d'accordéon, une école de musique de la batterie-fanfare, une chorale d'adultes, un groupe «rock» et que, de très nombreux déolois fréquentent l'École Nationale de Musique de Châteauroux ou bien sont lauréats de conservatoires régionaux.

Cette volonté d'œuvrer pour la musique se retrouve dans l'action même de la municipalité, qui, chaque année, offre à sa population, un concert produit par un grand orchestre symphonique. Cette année, «Tempo Primo», dirigé par Christophe Millet, lauréat du concours de direction de l'académie internationale de Pontarlier, a présenté l'opérette viennoise de Mozart *Bastien Bastienne*.

Cette vie musicale intense est également complétée par une ouverture à toutes les formes d'art, académique ou non. Les murs de la cité ont été égayés par des peintures murales conçues et réalisées par des groupes de jeunes, encadrés par des artistes locaux. Le mime, la danse et le cirque y ont également droit de cité.

C'est dire, en quelques mots, que le 93ème Congrès annuel de la Confédération Musicale de France trouvera à Déols un cadre idéal et un environnement propice à la réflexion et la préparation des actions futures de cette grande et noble institution qu'est la Confédération Musicale de France.

Que le vent de l'harmonie souffle à Déols et qu'il porte loin et fort les accents de l'accord Parfait! Bienvenue à Déols, bon travail et bon séjour en Berry.

Michel Blondeau, Député-Maire



## ROWLEY BISHOP, HUMMEL ET NEUKOMM

### L'œuvre pour harmonie

En 1827, un an après Weber – dont nous examinerons les œuvres pour harmonie dans une étude ultérieure – son exact contemporain Sir Henry Rowley Bishop (1786-1855) composait à son tour une *Marche pour harmonie* destinée à la Société Royale des Musiciens de Londres. Mais, contrairement à celle de Weber, elle est restée manuscrite. En revanche, elle aura bénéficié d'un enregistrement qui permet d'en goûter l'instrumentation avec ses quatre parties de clarinettes (1). Ce même Henry Rowley Bishop, né et mort à Londres, aura joint l'orchestre d'harmonie à l'orchestre symphonique dans une *Ouverture pour le Sacre de Charles X de France* (2). Fondateur de la Philharmonic Society, professeur à l'Université d'Oxford, Sir Henry Rowley Bishop a laissé d'intéressants mémoires qui n'ont pas été davantage publiés que la plupart de ses compositions – dont cette *Ouverture* déjà citée. Somme toute, un musicien qu'il reste encore à découvrir!

De « classique favori du piano » Johann-Nepomuk Hummel (1778-1837) est passé au rang de « classique favori de la trompette » depuis l'exhumation, il y a quelque trente ans de cela, de son *Concerto pour trompette* (3) dont le moins qu'on puisse dire est qu'il a fait son chemin. On serait tenté d'en dire de même de son *Concerto pour basson* (4) – ces deux concerti comme l'*Introduction et variation* (op. 102) pour hautbois (5) « complétant » en quelque sorte par leur valeur intrinsèque, égale au moins aux deux grands concerti pour piano, l'apport, dans le concerto pour ins-

trument à vent, de Weber durant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de Beethoven complètement étranger à cette tranche du domaine concertant. Du même coup, l'œuvre de Hummel de manière plus générale a été reconsidérée au point de faire l'objet d'un minutieux catalogue thématique (6) et d'enregistrements comme de rééditions, pas toujours aussi opportunes, pensons-nous (7). Natif de Pozsony (dénomination hongroise de Presbourg – en tchèque Bratislava), il était le fils de Joseph Hummel, directeur en cette ville de l'orchestre du théâtre et de l'École Impériale de Musique. Mozart devait accepter de le prendre comme élève à la condition qu'il vive sous son toit. Il y demeurera deux ans et se produira dans un concerto de piano de sa composition lors d'un concert dirigé par Mozart même. Hummel n'avait que onze ans ! Il allait ensuite devenir – comme Beethoven – l'élève en composition d'Albrechtsberger avant de succéder à Haydn en 1804 comme Maître de Chapelle des Esterhazy à Eisenstadt. Il terminera ses jours à Weimar – où il s'était lié avec Goethe – en 1837, dix ans après Beethoven pour qui il avait fait le voyage afin de l'assister dans ses derniers moments – lui qu'on avait opposé à Beethoven parce que – soi-disant – plus « classique » alors que son évolution considérable l'avait conduit des « normes » mozartiennes aux confins d'une expressivité pré-romantique débordante. D'où l'attrait qu'il représentait pour Chopin que préfigure aussi bien son *Rondo de société* pour piano et orchestre (8) que la plus tardive, proche de la fantaisie,

de ses *Sonates pour flûte et piano* (9). Applaudi comme pianiste dans toutes les capitales d'Europe – Paris compris –, Hummel aura séjourné à plusieurs reprises à Saint-Petersbourg et c'est probablement lors d'un de ces passages qu'il signa ses *Trois Marches Militaires composées pour le Grand Duc Nicolas de Russie* – tel est leur titre français original. Destinées au futur Tsar Nicolas I<sup>er</sup> qui succédera en 1824 à Alexandre I<sup>er</sup>, elles étaient demeurées manuscrites jusqu'à leur enregistrement (10) dirigé par Désiré Dondeyne et leur édition due à Douglas Townsend (11). Ces *Trois Marches* – dont le trio de la deuxième comporte un solo de trompette (12). – constituent l'unique partition de Hummel pour grand orchestre d'harmonie – sa *Partita* et son *Nocturne* étant, par ailleurs, ses seules œuvres pour petits ensembles homogènes d'instruments à vent.

Plus itinérante encore que la carrière de Hummel aura été celle du Chevalier Sigismund Neukomm né comme lui en 1778, mais à Salzbourg et formé comme Weber par Michael Haydn. C'est d'ailleurs à la mémoire des frères Haydn qu'avait été conçu à l'origine son *Requiem à la mémoire de Louis XVI* – sa partition sans doute la plus forte et qui devait être exécutée à Vienne en 1814 lors du Congrès de la Sainte-Alliance sous la direction conjuguée de Salieri et de l'auteur. Mort octogénaire à Paris en 1858, le Chevalier Neukomm aura donc connu dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la carrière la plus internationale pour ne pas dire intercontinentale puisqu'il servit pendant trois



ans (1816-1819) l'Empereur du Brésil à Rio-de-Janeiro avant l'indépendance des anciennes colonies espagnoles et portugaises d'Amérique Latine. Ce qui incite les Brésiliens à le tenir pour leur premier compositeur - Neukomm ayant d'ailleurs composé des œuvres vocales sur textes aussi bien portugais qu'allemands, anglais, français ou italiens. Il eut cet autre privilège, cette fois moins partagé sans doute, d'avoir pu mener à son terme, autant dire jusqu'à l'année de sa mort, la rédaction de son *Autobiographie* publiée par *La Maîtrise* de Joseph d'Ortigue et de son *Catalogue copié*, aussi précieux, certes, mais dont on regrettera pareillement le laconisme quant aux informations relatives aux lieux et exécutions des œuvres (13). Certes, leurs manuscrits sont - presque tous - signés et datés. Comme le *Catalogue copié*, ils furent légués par sa veuve, en 1888, à la Bibliothèque du Conservatoire dont le bibliothécaire était alors Jean-Baptiste Weckerlin (14). Rappelons en passant que le neveu du Chevalier Neukomm, Edmond Neukomm fut chroniqueur au *Ménestrel* et publia une *Histoire de la Musique Militaire* qui n'est à vrai dire qu'un pâle condensé du *Manuel général de Musique Militaire* de Georges Kastner - premier ouvrage du genre (15).

Parmi les enregistrements micro-sillons (en existe-t-il à ce jour sur disques compacts ?) d'œuvres du Chevalier Neukomm figura *La Blossville* inscrite au terme d'un programme panoramique de pièces plus ou moins originales pour cuivres (16). Précisément *La Blossville* - et non *La Blouffville* comme l'indiquait la pochette ! - était une valse pour orchestre d'harmonie et non pour ensemble de cuivres. Cette transcription alourdissait fâcheusement son propos. C'était d'autant plus fâcheux que dans le catalogue très abondant de Neukomm, les œuvres pour vents abondent depuis la monodie - voir la *Fantaisie pour flûte seule* (17) - jusqu'au grand orchestre d'harmonie, y compris le « brass-band » destiné à des formations britanniques où certains instruments de Sax se joignaient aux cuivres « traditionnels »; lesquels ont vu leur répertoire pour des ensembles ou pupitres homogènes enrichi précisément par Neukomm - d'autres pages toujours inédites

méritant d'être exhumées autant que celles effectivement publiées à ce jour (18). Ajoutons que les cuivres se joignent à l'orgue pour accompagner les voix dans un motet sur texte anglais : *Christus Second Advent* (19)... mais les pièces originales pour harmonie sont plus nombreuses au catalogue de ce compositeur germanique qu'à celui d'aucun ses congénères d'Outre-Rhin certaines d'entre elles ayant été enregistrées mais non encore éditées.

F. ROBERT

(1) Musique des Gardiens de la Paix de Paris; dir. Désiré Dondeyne; Disque 30 cm/33 t SERP MC 7036 in Collection « Anthologie de la Musique pour Harmonie ». Vol. : « Marches de circonstances n° 3 ».

(2) Extrait reproduit dans Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires*; 2<sup>e</sup> édit. Robert Martin, 1992, p. 75.

(3) C'est à l'ingénieur du son Peter Willemoes qu'on doit la mise à jour de ce *Concerto de trompette* dont le manuscrit est conservé, comme beaucoup d'autres de Hummel, à la Bibliothèque Musicale du British Museum de Londres. Le premier enregistrement avec Maurice André en soliste était jumelé avec celui du *Premier Concerto* (op. 15) pour harpe de Charles Bochsas Fils interprété par Lily Laskine - l'Orchestre des Concerts Lamoureux étant dirigé par Jean-Baptiste Mari. Disque 30 cm/33 t Erato Mono et stéréo LDE 3368.

(4) Disques Turnabout 30 cm/33 t Gravure Universelle TV-S 34348. Soliste George Zuckermann, Orchestre de Chambre du Wurtemberg d'Heilbronn; dir. Jörg Faerber (avec *Concerto en sol* op. 73 et *Rondeau « La Galante »* op. 120 pour piano).

(5) Disque 30 cm/33 t Erato Gravure Universelle STU 70700. Soliste : Jacques Chambon; Orchestre Jean-François Paillard (Voir aussi *infra* n° 8).

(6) D. Zimmerschied : *Thematisches Verzeichnis der Werke J.-N. Hummel*; Hofheim, 1971.

(7) En particulier l'insipide *Concerto pour violon et piano* dont on jugera d'autant mieux l'insipidité que son enregistrement fut couplé avec celui de l'admirable *Concerto en la mineur* (op. 85) pour piano. Disque 30 cm/33 t Turnabout. Mono TV 4028 et Stéréo TV 340285.

(8) Disque cité n/5. Soliste : Anne Quéfélec (avec pour troisième œuvre au programme de ce même disque le *Concerto pour mandoline*), soliste : André Saint-Cliwier.

(9) Solistes : András Andorjan, flûte, et Noël Lee, pianiste. Disque 30 cm/33 t ERATO Gravure Universelle STU 70868. L'œuvre la plus tardive, partant la plus préromantique, porte le numéro d'opus 126. Les autres *Sonates* appartiennent aux op. 2 (n° 2), 50 et 64.

(10) Musique des Gardiens de la Paix de Paris dir. Désiré Dondeyne; Disques SERP dans « Anthologie de la musique pour harmonie », Vol. « Marches militaires n° 3 » en fait « Marches russes ». MC 7039.

(11) Le manuscrit (autographe?) figure à la Bibliothèque Musicale du British Museum.

(12) C'est justement un extrait de ce passage qu'on trouvera en partition dans D. Dondeyne et F. Robert : op. cit. p. 175.

(13) L'ouvrage le plus exhaustif paru à ce jour comporte, précisément, l'*Autobiographie* traduite en allemand et la reproduction fac-similé du *Catalogue copié*; R. Angermüller : *Sigismund Neukomm, Werverzeichnis, Autobiographie. Beziehung und seinen Zeitgenossen*, Munich, 1977.

(14) Aujourd'hui tous ces manuscrits et ce *Catalogue copié* sont au Département de la Musique de la BN.

(15) L'ouvrage d'Edmond Neukomm avait paru chez Baudoin en 1889, soit plus de quarante ans après celui de Kastner édité par l'Imprimerie Firmin-Didot en 1848.

(16) *Danses, Airs et Marches du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> (sic) siècle*, Ensemble de cuivres Gabriel Masson. Musdisc 30 cm/33 t RC 793.

(17) A paraître prochainement aux Éditions Billaudot dans la collection dirigée par Jacques Castagner (Trans. F. Robert).

(18) Voir chez ce même éditeur les pièces toutes parues dans la collection dirigée par Jean Douay (Transcriptions F. Robert).

(19) Extrait dans D. Dondeyne et F. Robert : op. cit. p. 294.

*Nouveau en France !*

**EMBOUCHURES G. DEGIRONDE**  
jouées par les plus grands trompettistes français de variété.

RÉPARATIONS - VENTES - LOCATIONS

**l'atelier musical**

Contact : ☎ **77 33 90 31**  
6, place St-Roch - 42100 ST-ÉTIENNE - Fax 77 37 17 56



## A propos de l'orgue de... SAINT-DENIS

*- Pierre Pincemaille, vous êtes l'organiste titulaire des grandes orgues de la Basilique de Saint-Denis...*

**Pierre Pincemaille** - Après un grand nombre d'années de mutisme total de cet orgue (faute d'entretien), l'Etat, qui est le propriétaire de l'instrument (et de l'édifice qui l'abrite) s'est enfin décidé à le restaurer entièrement. Cette vaste opération a débutée en 1983 et s'est achevée en octobre 1987. Le mois suivant un concours de recrutement a été organisé par le Clergé affectataire de la Cathédrale pour désigner l'organiste titulaire. Nous étions quinze candidats. Nommé officiellement par le Père Jacques Midy, archiprêtre de la Cathédrale, je suis entré en fonction le 29 novembre 1987, premier dimanche de l'Avent. Je viens donc de fêter le sixième anniversaire de ma nomination à ce poste prestigieux.

*- En quoi votre poste est-il prestigieux?*

**Pierre Pincemaille** - Il l'est, historiquement. D'abord, Saint-Denis est un haut-lieu de l'Histoire de France. C'est ici que les rois se faisaient enterrer. D'autre part, la Cathédrale elle-même est architecturalement un chef d'oeuvre, au même titre que Chartres, Bourges, Amiens, etc. Et - ce que l'on a tendance à oublier - c'est à Saint-Denis qu'est né l'art gothique : les croisées d'ogive du chœur datent de 1144. Enfin, la Cathédrale abrite son grand orgue, lui aussi très célèbre, pour la simple raison que cet instrument est la toute première oeuvre du plus grand facteur d'orgues du XIX<sup>ème</sup> siècle : Aristide Cavaillé-Coll.

*- Dans quelles circonstances fut-il érigé?*

**Pierre Pincemaille** - Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'édifice abritait un superbe instrument d'une cinquantaine de jeux, de facture «classique français», construit par Jean Brocard vers 1699. Son dernier organiste titulaire fut Ferdinand-Albert Gautier, lequel fut le témoin impuissant du vandalisme révolutionnaire dont Saint Denis fut vic-



La Cathédrale de Saint Denis, connue sous le nom de basilique Saint-Denis, abrite le tombeau des rois de France. Autre particularité: son orgue à la signature prestigieuse, puisqu'il s'agit du premier instrument de Cavaillé-Coll. Pierre Pincemaille, titulaire des orgues de Saint Denis, et que nous avons déjà rencontré lors de notre dossier sur l'improvisation, nous parle de cet instrument au carrefour du classicisme et du romantisme de son histoire, de ses qualités, en regard de la pratique organistique d'aujourd'hui.

time, et qui signa l'arrêt de mort de l'orgue. Toutefois, en Mai 1800, on tenta de sauver l'instrument en confiant à Antoine Somer le soin de le démonter entièrement, afin de mettre à l'abri ses éléments. Cette déposition

et ce transport aboutirent malheureusement à la ruine totale du buffet, des tuyaux, et du mécanisme, qui furent éparpillés, puis complètement perdus. Lorsqu'en 1806, Napoléon rétablit le culte à Saint-Denis, et que fut envisagée la restauration de l'église, il n'y avait donc plus rien à l'emplacement qu'occupait l'ancien instrument. Cette restauration fut confiée de 1813 à 1846 à l'architecte François Debret (1777-1850). En 1833, la décision fut prise d'ouvrir un concours pour la construction d'un orgue neuf.

Dans un premier temps, quatre facteurs d'orgues furent candidats : Dallery, Erard, Callinet et Abbey. Or, un an plus tôt, en 1832, les Cavaillé-Coll, facteurs d'orgues de père en fils, et dont la famille était installée à Toulouse, firent la connaissance de Rossini qui les aurait encouragés à monter à Paris. En Septembre 1833, le jeune Aristide arrivait dans la capitale ignorant apparemment l'existence du concours pour Saint-Denis. On raconte qu'une fois au courant, il se précipita sur les lieux afin de faire connaissance avec l'édifice et de son volume, puis rédigea en quelques jours un projet tellement remarquable aux yeux des membres de la commission qu'il remporta l'affaire!

*- Quand l'instrument fut-il achevé ?*

**Pierre Pincemaille** - Opérationnel en octobre 1840, il fut officiellement réceptionné et inauguré le 21 Septembre 1841. Le délai 1833-1841 peut paraître un peu long mais s'explique aisément parce qu'il n'y avait plus rien. Par conséquent, le nouvel instrument ne pouvait être installé tant qu'il n'y avait pas de «buffet» (ainsi appelle-t-on cette gigantesque pièce de menuiserie extérieure dans laquelle est logée l'intégralité des tuyaux et des mécanismes d'un orgue). Or, la construction du buffet avait été confiée à l'architecte Debret. Cavaillé-Coll s'était donc installé (avec son père qui l'a puissamment aidé) dans le grand vestibule de la tour nord pour commencer la confection des premiers tuyaux et mécanismes de l'instrument futur. Mais, en avril 1837, il se plaint de ne pouvoir commencer la pose de



l'orgue, faute de buffet qui ne fut achevé qu'en août 1839! Mais, cela dit, ce retard fut paradoxalement bénéfique. Effectivement, à la lecture du projet initial d'Aristide, il y a lieu de se demander si son exécution fidèle aurait abouti à un véritable succès. En effet, dans l'intervalle de ces six années, Cavaillé-Coll, d'une part, fit la connaissance - hautement providentielle - de son collègue anglais facteur d'orgue Charles Barker et, d'autre part, avait énormément progressé personnellement dans la maîtrise de son art. Tant et si bien que l'instrument définitif diffère considérablement du devis initial, car il est muni d'une quantité de perfectionnements qui n'étaient pas prévus au départ!...

### - Par exemple ?

**Pierre Pincemaille** - Eh bien, pour commencer, la première application au monde du système pneumatique de transmission dont, précisément, Charles Barker était le génial inventeur, et que l'on nomme plus couramment aujourd'hui «Machine Barker». Pour expliquer ce système, rappelons d'abord très rapidement et très schématiquement ce qu'est un orgue.

Lorsque vous vous approchez du meuble des claviers devant lequel s'assied l'organiste, la «console», vous apercevez de part et d'autre du bloc des claviers une multitude de petites manettes. Chacune d'entre elles commande un jeu. Qu'est-ce qu'un jeu? C'est une succession chromatique de tuyaux qui, du plus grave au plus aigu, sonne avec une sonorité unique et personnalisée. Tirez une manette au hasard, et montez la gamme chromatique au clavier, de la première à la dernière note. Si votre clavier possède 56 touches - ce qui est le cas le plus courant - vous allez faire résonner à la suite les uns des autres 56 tuyaux, lesquels constituent le jeu correspondant à la manette que vous avez tirée. Repoussez cette manette, tirez-en une autre, et recommencez votre gamme : vous allez faire résonner 56 autres tuyaux, correspondants à l'autre jeu que vous venez de solliciter en tirant l'autre manette. Et ainsi de suite. En outre, chaque jeu sonne avec un timbre, une intensité, et une hauteur qui lui sont propres.

L'art de ce que l'on appelle la «registration» est à l'orgue ce que l'orchestration est à l'orchestre: l'art de combiner les différents timbres existants sur votre orgue les uns avec les autres. Mais alors, me direz-vous, pourquoi plusieurs claviers ? Simple: à chaque clavier est affecté un certain nombre de jeux, lesquels ne se feront entendre que sur ce clavier, et sur lui

seul. Cela vous permet de faire entendre des oppositions de timbre. C'est-à-dire qu'il vous sera loisible de jouer avec votre main droite sur un clavier dont vous aurez tiré la manette de tel jeu (propre à ce clavier), pendant qu'au même moment, votre main gauche jouera sur un autre clavier dont vous aurez tiré une autre manette correspondant à un autre jeu (propre à ce clavier).

Mais comment faire quand on veut faire sonner l'instrument dans toute sa puissance, après avoir «tiré» tous les jeux? Trois claviers, parfois plus, pour seulement deux mains : problème! C'est là qu'intervient le dispositif que l'on appelle «accouplement», lequel consiste par un ingénieux mécanisme à mettre les claviers en relation les uns avec les autres: si j'accouple un clavier à un autre, dès que je jouerai - par exemple - un «fa» sur le premier clavier, ce dernier va «tirer» au second clavier son «fa» correspondant. Une sorte de système de «totalisation», si vous voulez... D'ailleurs, sur les instruments à transmission mécanique, cela se voit très bien, car le Fa du second clavier s'enfonce tout seul - comme manié par une main invisible. Or, la dureté d'enfoncement des touches sur les instruments anciens - due à une mécanique complexe, surpassée depuis par la légèreté de nos mécaniques modernes - était telle qu'on ne pouvait accoupler qu'au maximum deux claviers à la fois. Au-delà, cela aurait été injouable. En outre, la mise en action de l'accouplement était peu pratique : pendant l'exécution d'une pièce, il fallait s'arrêter de jouer, prendre à deux mains deux petits taquets disposés de part et d'autre du clavier supérieur, tirer complètement vers soi ce dernier qui, d'un bloc, patinait sur un centimètre de course... et l'enclenchement avait enfin lieu avec le clavier inférieur! C'est ce que l'on appelle dans le jargon de notre métier «l'accouplement à tiroir».

Or, à Saint-Denis, Cavaillé-Coll, fort de ses progrès personnels, et de la découverte de l'invention de Barker, va mettre en place un nouveau système. D'abord, l'enclenchement de l'accouplement se fera par une petite pédale spéciale que le pied de l'organiste peut enclencher pendant une exécution : premier progrès, devenu possible grâce à un mécanisme de tringlerie. Deuxième progrès : lorsque les claviers sont accouplés, la dureté d'enfoncement des touches demeure d'une égale douceur. Comment cela se fait-il ? Eh bien, lorsque le doigt de l'organiste enfonce la touche du clavier, le mécanisme de cette touche ne transmet plus directement cet ordre à la soupape qui, en s'ouvrant, fait s'engouffrer l'air sous

pression dans le tuyau pour le faire chanter : c'était là l'une des causes de la dureté d'enfoncement, car il faut vaincre la résistance de l'ouverture de la soupape occasionnée par la pression de l'air. Désormais, la touche du clavier transmet son ordre à un petit soufflet pneumatique intermédiaire (il y en a un par touche), disposé dans une armoire située au-dessus de la console. Une fois l'ordre reçu, ce petit soufflet se gonfle (très rapidement, et très vigoureusement, grâce à une pression d'air spéciale, très forte, réservée à cet usage). Relié à la soupape qui va, en s'ouvrant, faire chanter le tuyau (celle-là même que l'organiste maniait directement dans la transmission classique), le petit soufflet en se gonflant tire la soupape, et prend donc à sa charge la dureté du tirage à la place de l'instrumentiste. Si je puis me permettre cette comparaison, la machine Barker est un peu à la transmission d'un orgue, ce qu'est la «direction assistée» au maniement du volant d'une automobile (toute proportion gardée)...

### - Et quels sont les autres perfectionnements auxquels vous faisiez allusion ?

**Pierre Pincemaille** - J'en citerai quatre. Premier perfectionnement : la diversité des pressions d'air dans l'alimentation des sommiers. Qu'est-ce qu'un sommier? C'est un très grand caisson de bois, en forme de parallélépipède rectangle sur lequel sont posés les tuyaux. Sa face horizontale supérieure est percée d'autant de trous qu'il y faut mettre de tuyaux. Et puisque, tout à l'heure, je vous expliquais que chaque clavier possédait ses propres jeux, on peut penser - précisément, au nom de cette indépendance - qu'à chaque clavier, correspond un sommier... Eh bien, c'est exact!... sauf que, pour légèrement compliquer l'affaire, les claviers (étant indépendants), non seulement ne se partagent pas un même sommier mais, de surcroît, répartissent (dans neuf cas sur dix) les tuyaux de leurs propres jeux sur plusieurs sommiers (au moins deux) : l'explication en est simple, au double point de vue pratique et esthétique. D'une part, les sons graves sont donnés par les tuyaux les plus grands, et les sons aigus, par les plus petits. D'autre part, les tuyaux d'orgue étant toujours confectionnés, soit dans un alliage d'étain soit en bois massif, ils représentent un poids énorme, qu'il convient de répartir. Les tuyaux, lors de la construction de l'instrument, sont donc disposés alternativement à gauche et à droite : tous les tuyaux impairs (do - ré - mi - fa dièse - sol dièse - la dièse) d'un côté; tous les



pairs (do dièse - ré dièse - fa - sol - la - si) de l'autre. Par ailleurs du point de vue esthétique, cet assemblage offre une vision de symétrie à l'inverse de ce qui aurait ressemblé à une gigantesque flûte de Pan... En outre, le sommier n'est pas qu'un simple «reposoir à tuyaux».



**Deuxième "étage" du Grand orgue de Saint-Denis : La forêt des tuyaux (à bouche et à anches), du plus grave au plus aigu.**

Il représente - c'est sa deuxième fonction - une immense «chambre à air», alimentée en permanence par la «soufflerie». Cet air - sous pression convenablement calculée - est destiné à s'engouffrer dans les tuyaux... dès que s'abaisseront les soupapes - actionnés par l'organiste au moyen de son clavier (ou par la «machine Barker» quand l'orgue en est doté). C'est là la troisième fonction du sommier : il cache dans ses intérieurs toutes les séries de soupapes, sagement alignées, grâce auxquelles l'organiste fait «parler» le ou les tuyaux qu'il veut, quand il le veut. Pour en revenir à l'orgue de Saint-Denis, Cavallé-Coll, sachant fort bien que les grands tuyaux n'ont pas le même besoin d'air que les plus petits (tant en quantité qu'en pression), s'est ingénié à diversifier les pressions : d'où cette division adoptée à Saint-Denis, de quatre sommiers par claviers, les deux premiers sommiers (situés aux extrémités et supportant les plus grands tuyaux) délivrant l'air à une pression appropriée; les deux derniers (situés au centre et recevant les tuyaux les plus petits) distribuant une pression différente. L'ampleur et la stabilité des timbres est le résultat de cette nouveauté... datée de 1841! On ne saurait dénombrer les orgues et les facteurs d'orgues qui, depuis, ont adopté ce système!

**- Le second perfectionnement ?**

**Pierre Pincemaille** - Les tuyaux d'orgue, hormis le fait qu'ils puissent être de métal ou de bois, sont, avant tout, classifiables en deux grandes catégories : les tuyaux «à bouche» et les tuyaux «à anches». Pour les premiers, c'est la colonne d'air mise en vibration dans le corps du tuyau qui sera responsable de la production du son (un exemple d'équivalence à l'orchestre : la flûte). Pour les seconds, c'est une lan-

guette, disposée dans le «pied» du tuyau qui, par ses vibrations provoquées par la réception de l'air, produira le son, le tuyau ne servant alors que de résonateur (exemple d'équivalence à l'orchestre : le hautbois). Or, la différence d'esthétique et surtout de puissance, entre ces deux catégories est telle que, en schématisant assez grossièrement, l'on peut considérer les premiers comme l'équivalent des cordes de l'orchestre, et les seconds

comme les bois et les cuivres. Partant de cela, Cavallé-Coll, afin de faciliter la tâche de l'organiste, lorsque ce dernier souhaite réaliser ses «crescendo» ou ses «diminuendo» sans l'aide «d'assistants» qui lui «tirent les jeux», a eu la géniale idée de partager ses sommiers en deux, c'est-à-dire de cloisonner en deux parties leur alimentation en air.

Sur l'une des deux parties des sommiers repose la «forêt» des tuyaux à bouche; sur l'autre, celle des tuyaux à anches. Résultat : que se passe-t-il à la console ? Eh bien, si l'organiste, avant de commencer à jouer, a «tiré» tous les jeux, seuls parleront les jeux correspondants aux tuyaux à bouche - donc, dans une nuance mezzo-forte. Pourquoi? Parce qu'Aristide, ayant cloisonné ses sommiers en deux parties distinctes, a pris soin de priver d'alimentation en air les deuxièmes cloisons de ses sommiers, lesquelles ne pourront être alimentées que par une vanne, commandée par une pédale spéciale, disposée à la console, et que le pied de l'organiste peut commander à n'importe quel moment. Dès lors, par cette seule action, et sans quitter des mains ses claviers, l'organiste peut «introduire» (ou retirer) à sa guise (et d'un seul coup) cinq, dix, douze jeux (à anches) qu'il avait «préparés» à l'avance.

Mettez-vous bien dans la tête que ce dispositif correspondait à l'époque à une révolution sans précédent dans la maniabilité des orgues, et attira vers son concepteur un véritable concert de louanges! Pour les amateurs : cette «pé-

dale magique» a reçu pour nom : «appel d'anches» et les sommiers : «sommiers à double laye».

**- Quant au troisième perfectionnement?**

**Pierre Pincemaille** - Toujours dans l'optique de rendre l'expressivité plus souple, Cavallé-Coll a adapté sur son orgue la «Boîte Expressive». Cette fois il ne s'agit pas d'une «première», car je crois que le procédé existait déjà avant. Il s'agit simplement d'enfermer la totalité des tuyaux des jeux d'un clavier dans une immense «caisse» de bois. L'une des parois de cette caisse est munie de longs et étroits panneaux qui peuvent pivoter autour d'un axe. S'ils sont «fermés», la boîte est entièrement isolée acoustiquement, et les sons qu'émettent les tuyaux ainsi enfermés ne parviennent aux oreilles de l'instrumentiste et de ses auditeurs qu'avec une impression de lointain, de pianissimo. Au contraire, s'ils sont ouverts, le son vous apparaît plus fort. Ces panneaux pivotants sont actionnés, une fois de plus, par une pédale spéciale, à la disposition permanente du pied de l'organiste. Là encore, l'on comprend l'extrême satisfaction des auditeurs et admirateurs de l'époque devant ce raffinement supplémentaire.

**- Venons-en au quatrième perfectionnement que vous souhaitez évoquer...**

**Pierre Pincemaille** - Il s'agit de la soufflerie. Cavallé-Coll appliqua à l'orgue de Saint-Denis un nouveau système à parallélogrammes et à leviers, qui assurait à cette soufflerie - dite, dans le jargon du métier, à «plis rentrants» - une alimentation et une pression en air régulière et constante. Quel progrès par rapport aux antiques souffleries - dites à «soufflets cunéiformes»! Par ailleurs, cette soufflerie possédait (possède encore) ce que j'appelle une «marge de sécurité» quant à sa réserve d'air. Située derrière l'orgue, dans la salle qui est au-dessus du narthex de la Cathédrale, elle était alimentée par quatre paires de larges pédales de bois, manées par quatre robustes individus (que l'on appelait...des «souffleurs»!). Or, si l'on s'arrête de «pédaler», les réserves d'air, constituées dans les soufflets, sont telles qu'elles permettent à l'organiste de continuer de jouer pendant plusieurs minutes encore!...(à condition, quand même, qu'il ne se serve pas de la totalité des jeux).

Bien que l'orgue soit depuis bien longtemps - et heureusement! - doté d'un ventilateur électrique, ces pédales mécaniques ont été conservées, et permettent, le cas échéant, le fonctionnement de l'instrument.



- *Que représentait l'orgue de Saint-Denis en 1841 ?*

**Pierre Pincemaille** - D'abord, un succès foudroyant pour Cavallé-Coll qui, du jour au lendemain, devint célèbre...et qui obtint par la suite une multitude de contrats pour ériger de nouveaux instruments. A Paris : La Madeleine, Sainte Clotilde, Saint Sulpice, Notre-Dame; en province : Saint Sernin de Toulouse, Saint Etienne de Caen, Saint Ouen de Rouen pour n'en citer que quelques uns!... Et quand on sait que l'instrument reçut la visite -et les éloges- du célèbre organiste de Breslau, Adolphe Hesse, accompagné d'un certain Frédéric Chopin (!), et qu'il fut l'objet d'une critique de presse fabuleusement élogieuse, signée...Hector Berlioz, l'on mesure aisément l'étendue du triomphe...Ensuite - et surtout - il représente une révolution complète dans l'art de la facture d'orgue : aucun instrument ne pouvait être conçu de la même manière avant et après 1841...

- *Que représente, en chiffres, le grand orgue de Saint Denis ?*

**Pierre Pincemaille** - L'instrument possède 69 jeux, répartis sur trois claviers manuels et un pédalier. Le nombre de ses tuyaux est d'un peu plus de 4200... Le plus grand - un «32 pieds» - mesure 10 mètres de haut. C'est «l'Ut grave», et il sonne une sixte au-dessous du premier La d'un clavier de piano.

- *Y-a-t-il une chose particulière qui vous fascine, dans votre orgue ?*

**Pierre Pincemaille** - Cavallé-Coll doit être considéré comme le créateur de «l'orgue symphonique». Durant plus de cinquante années de labeur, son esthétique va y tendre de plus en plus, et trouvera son apogée avec sa dernière «grande» oeuvre qui est l'orgue monumental de Saint Ouen de Rouen, achevé en 1890, quarante-neuf ans après le mien.. Donc, lorsqu'il termine Saint-Denis, en 1841, il «début», si je puis m'exprimer ainsi, et, par conséquent, n'a pas encore «figé» son esthétique d'une manière définitive : il n'en ressent que les prémices...

Eh bien, ce qui m'émeut le plus, à ma tribune, c'est que, justement, en tant que débutant (mais aussi sous l'influence de son père), Aristide n'a pas encore «jeté aux oubliettes» les acquis de l'orgue classique - ce que, pourtant, il sera contraint de faire par la suite, pour satisfaire la demande et l'évolution du goût de ses commanditaires. Ainsi trouvons-nous tout à la fois, dans le «matériel sonore» du grand orgue de Saint-Denis, des jeux dont le timbre est déjà d'inspiration «romantique» ou «symphonique», mais qui «cohabitent»

dans le meilleur des voisinages avec des jeux d'esthétique franchement classique, comme par exemple les fantastiques «batteries» de jeux d'anches, ou encore ce que nous appelons dans notre jargon le «Grand Plein Jeu».

- *La manière avec laquelle la restauration du grand orgue de Saint-Denis a été conduite vous satisfait-elle ?*

**Pierre Pincemaille** - Cette restauration a été faite - selon l'expression consacrée - «à l'identique». C'est-à-dire que l'instrument a été «pieusement» conservé en l'état, sans que, d'aucune manière, on le fasse bénéficier des perfectionnements de la facture d'orgue contemporaine. Donc, ma réponse est évidemment négative, puisque cette politique va à l'encontre de la philosophie personnelle d'Aristide Cavallé-Coll...Qu'a fait ce dernier si ce n'est rechercher constamment et sans relâche le progrès et l'évolution dans ses créations successives? Gaston Litaize que j'ai eu l'honneur de recevoir à ma tribune résumait ainsi sa pensée : «Mon cher Pierre, m'a-t-il dit, votre orgue on en a restauré les qualités, mais on en a restauré aussi les défauts!». Cette phrase résonne encore à mes oreilles comme si je venais de l'entendre...

Permettez-moi de vous soumettre deux exemples d'attitude d'Aristide Cavallé-Coll vis-à-vis de «son» orgue de Saint-Denis. Premier exemple : dès 1857, c'est-à-dire à peine seize ans après son inauguration, il effectue déjà quelques modifications : ce qui signifie que son orgue, tel qu'il se présente, ne le satisfait déjà plus. Et il va même jusqu'à proposer un programme supplémentaire d'améliorations pour faire bénéficier l'instrument des perfectionnements expérimentés depuis lors sur les nouveaux instruments parisiens de La Madeleine et de Saint Vincent de Paul, qu'il a érigés dans l'intervalle. Ce dernier devis sera refusé...uniquement faute d'argent !

Second exemple : Aristide, s'il était artisan génial, n'en était pas moins homme d'affaires avisé. Ainsi, à la suite de son fantastique succès à Saint-Denis, il s'est servi de l'orgue de Saint-Denis comme «vitrine publicitaire» dans l'optique de s'attirer la commande de chantiers ultérieurs. Or, à partir des années 60, nous savons qu'il délaissa complètement son premier orgue, en tant que «carte de visite»! Pourquoi? Tout simplement parce qu'entre-temps, il avait construit les instruments monumentaux de Saint Sulpice et de Notre-Dame, lesquels bénéficiaient dans leur conception intrinsèque de progrès considérables, au strict point de vue de la facture d'orgue. Ils pouvaient donc

«prendre le relais» pour un rôle «publicitaire». A coup sûr l'instrument de Saint-Denis était déjà «démodé» aux yeux de son concepteur. Et pourtant, à peine un quart de siècle s'était écoulé !

- *Pouvez-vous nous citer les défauts les plus gênants ?*

**Pierre Pincemaille** - En tout premier lieu, l'étendue des claviers. Les claviers manuels sont limités à 54 notes, et surtout, le pédalier n'a que 25 notes (tout juste deux octaves). Cela handicape considérablement et rend très périlleuse, voire impossible, l'exécution de certaines oeuvres du répertoire : même l'oeuvre de Bach et celle des «classiques français» demande un minimum de 27 notes à la pédale ! Et puis, il y a cette complexité de la transmission qui la rend fragile et nécessite une maintenance de tous les instants.

- *Peut-on trouver une explication à ces défauts ?*

**Pierre Pincemaille** - Pour l'étendue des claviers, on ne peut en vouloir à Aristide, puisque l'orgue de Saint-Denis a été conçu à une époque où la littérature pour orgue était particulièrement pauvre : l'oeuvre de Bach était tombée dans l'oubli, et il faudra attendre encore des années avant qu'elle ne soit révélée. Quant à l'école d'orgue française, elle subissait le déplorable mauvais goût des compositeurs du moment. Il faudra attendre 1863 et la composition des *Six Pièces* de César Franck pour assister à sa résurrection. Cavallé-Coll ne disposait donc d'aucun repères pour concevoir ses instruments en fonction des desiderata des compositeurs, puisque ceux-ci étaient inexistantes.

En revanche, pour ce qui concerne la mécanique, l'orgue de Saint-Denis souffre bel et bien d'être une oeuvre de jeunesse, avec tout ce que cela comporte d'inutile complexité mécanique et de fautes de conception liées à l'inexpérience.

- *Quelle est l'activité du grand orgue aujourd'hui ?*

**Pierre Pincemaille** - Le grand orgue anime, toute l'année durant, la Grand-Messe de 10 heures. En outre, du dimanche de Pâques au jour de la Toussaint, de 11h15 à 12h, un récital est offert, soit par moi-même, soit par un organiste extérieur que j'invite - différent chaque dimanche. Ces saisons de concerts ont débuté en juin 1988, et, à ce jour, 178 récitals ont eu lieu, dont 123 assurés par mes invités.

Propos recueillis par  
Laurence Solnais et Hervé Noury



## La facture instrumentale selon Selmer

**Quelle sont les difficultés sur le marché de la facture instrumentale aujourd'hui?**

**P. Selmer** - Il est vrai que cette industrie n'est pas vraiment au mieux de sa forme, le marché reste difficile et les fabricants français se retrouvent en général dans des situations de concurrence qu'ils ne connaissaient pas il y a 15 ou 20 ans.

Dans cette situation, notre position est avantagée par une activité répartie sur plusieurs marchés, et ce depuis les débuts de Selmer qui a créé sa première agence aux Etats-Unis. Mais les marchés à l'export sont une tradition pour l'ensemble des fabricants d'instruments à vents en France. Le marché français représente 1/4 de notre activité, les 3/4 restant étant voués à l'exportation, en particulier vers des pays fortement structurés comme le Japon, les Etats-Unis, les pays d'Europe occidentale. La demande d'instruments à vent étant de plus en plus saisonnière avec un point fort en période de rentrées scolaires, - à l'automne en France, en avril au Japon-, le fait d'être présent sur plusieurs marchés nous permet d'équilibrer notre activité de production et nos coûts. A l'heure actuelle, curieusement c'est au Japon, un pays qui produit énormément d'instruments aussi bien d'études que professionnels, où la concurrence est forte donc, que nous exportons le plus : 35 années de collaboration avec notre agent japonais nous ont permis de maîtriser ce marché. Le travail que nous faisons avec nos agents est un travail à long terme. Il y a relativement peu de pays avec lesquels nous avons récemment renouvelé nos distributions.

**L'histoire des usines Selmer se confond avec celle des saxophones : une généalogie qui compte, depuis l'apparition du premier saxophone Selmer en 1920, pléthore de modèles devenus depuis légendaires. Le secret de cette lignée de renommée internationale? : pas de secret a-t-on coutume de dire chez ce fabricant, mais une politique d'innovation sans cesse réaffirmée alliée à l'art d'un savoir faire, comme nous l'explique le directeur marketing Patrick Selmer.**

**- Comment vous situez-vous par rapport au problème de l'emploi et de la formation?**

**P. Selmer** - Notre société emploie 550 personnes, principalement à des postes de production. Car un instrument de musique c'est avant tout un travail de main d'oeuvre très qualifiée, même si certaines opérations, notamment en début de fabrication, font appel à des techniques de pointe. La formation est d'ailleurs un problème au regard de ces techniques de fabrication très spécifiques. Il existe un certain nombre d'instituts de formation, mais ils ont tous plutôt vocation à former aux techniques de vente et de maintenance. Par ailleurs, si certaines techniques comme



*Patrick Selmer devant une trompette à 13 pavillons, héritage des ateliers Sax.*

la chaudronnerie ou la soudure relèvent d'un enseignement plus général, il est nécessaire de les adapter aux méthodes de fabrication propres à nos instruments. Nous assurons donc une formation interne qui se fait en usine sur une durée variable de 3 mois à 1 an selon la spécialité. Et puis, un bon ouvrier c'est avant tout du savoir faire et du temps, des années d'expérience.

Si la formation est relativement difficile à mettre en place c'est aussi parce que l'ensemble de la profession, quelques 2000 fabricants, représente une industrie hétérogène, qui va de l'artisan qui travaille seul dans son atelier à quelques maisons plus importantes et plus organisées. 4 à 5 facteurs d'ins-



truments à vents seulement sont à peu près structurées et susceptibles de proposer des emplois. En ce qui nous concerne, nous recrutons une quinzaine de personnes dans l'année, en période de stabilité. Mais nous avons quelques difficultés à trouver du personnel car la facture instrumentale demeure peu connue et relativement marginale. C'est une industrie qui tourne en circuit fermé avec quelques transferts d'un facteur à l'autre mais qui, dans l'ensemble, tend à une certaine stabilité. Nos employés sont à l'image de l'entreprise familiale que nous sommes : le phénomène de génération est important.

### - La renommée de Selmer c'est surtout la gamme des saxophones?

**P. Selmer** - La société est née en 1885 et ce n'est qu'en 1930 que la gamme telle qu'elle existe encore aujourd'hui a été créée. Cela s'est fait peu à peu. Curieusement le premier instrument que l'on ait fabriqué a été la clarinette, présenté pour la première fois aux Etats-Unis en 1902. La fabrication du saxophone date de 1920 et celle des cuivres de 1930, après le rachat des ateliers Sax, en 1928. Aujourd'hui, notre activité est centrée autour de 4 secteurs de produits: les saxophones, les clarinettes, les cuivres avec les trompettes, les trombones et prochainement un nouveau cor à palette de Si, enfin les accessoires avec notamment les becs. La fabrication des becs a été l'une des premières activités de la société avec celle des anches, c'est pourquoi nous gardons cette approche d'origine qui représente sentimentalement un peu le départ de la société. Pour chaque instrument nous raisonnons en terme de famille. Les saxophones vont du soprano au saxo basse, les clarinettes, de la petite clarinette à la clarinette contrebasse, de même pour les cuivres, trompette d'orchestre et trombone. Le saxophone représente 60% de notre production, les clarinettes et les cuivres, eux, représentent une activité un peu plus marginale mais à laquelle nous tenons beaucoup. En terme de rentabilité, nous serions raisonnables en ne fabriquant pas certains modèles. Mais, les saxophones ténor et alto, par exemple, qui sont les instruments les plus importants de la gamme ne suffisent pas à l'ensemble du répertoire. Notre rôle est aussi de participer à l'univers musical et de donner la possibilité au compositeur d'intervenir sur des étendues plus importantes. C'est pourquoi, bien que notre renommée s'appuie principalement sur le saxophone, notre vocation initiale reste celle d'un généraliste, en proposant l'ensemble des instru-

ments qui sont pratiqués dans l'orchestre, enseignés dans les conservatoires ou écoles de musique.

### Certains instruments ont-ils été plus marquants que d'autres?

**P. Selmer** - Nous en sommes à notre neuvième génération de saxophone mais un modèle reste sur toutes les lèvres, le Mark VI. Cet instrument qui a été fabriqué en 1954 à 1973 était une petite révolution en soi pour des raisons techniques et acoustiques. Il faut avouer aussi que l'instrument a bénéficié d'une certaine aura chez les musiciens, car de grands jazzmen l'ont utilisé pendant des années. Et puis, phénomène assez curieux que l'on vérifie souvent en tant que fabricant, un instrument devient très bon quand on cesse sa fabrication, par nostalgie peut-être, mais aussi parce que l'apprentissage de la musique correspond à de longues années, qui sont autant de références au passé. Environ 100 000 Mark VI tournent encore dans le monde en-

**Notre rôle est aussi de participer à l'univers musical et de donner la possibilité aux compositeurs d'intervenir sur des étendues plus importantes**

tier, beaucoup passent par nos ateliers de réparations pour une remise en état. La façon dont nous faisons évoluer nos instruments s'appuie sur ces valeurs. Car si, bien évidemment, acoustique, émission, justesse, qualité de son, ergonomie, ont considérablement évolué depuis le début du siècle, on note peu de changement sur le plan visuel et en terme d'utilisation de l'instrument.

### - Comment la recherche a-t-elle évolué dans l'histoire de la facture des instruments à vent?

**P. Selmer** - Le catalogue des instruments à vents du siècle dernier était plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. L'innovation était guidée par une certaine exploration de tout ce qui pouvait exister. Le répertoire était plus large et l'esprit pionnier plus important, comme en témoigne par exemple l'expérience un peu folle de cette trompette à 13 pavillons, qui avec un circuit particulier pour chaque 1/2 ton était censée être d'une justesse parfaite. La facture instrumentale s'est stabilisée au début du XXème siècle avec l'orientation de l'instrumentarium vers un répertoire d'orchestre et d'harmonie. A l'heure actuelle, les contingences industrielles et économiques font que, malgré tout, la recherche doit déboucher sur un produit viable. En ce sens nous sommes aujourd'hui un peu

plus raisonnables, ou trop raisonnables! Nos innovations sont le fruit d'une intense communication avec l'extérieur. Nous avons besoin en effet de connaître l'évolution du musicien par rapport au répertoire ainsi que le contexte économique, l'instrument de musique étant aujourd'hui un produit régi par des lois de consommation un peu différentes de celles d'il y a 30 ou 40 ans. Les travaux de recherche s'effectuent en interne dans le service prototype. Le service des méthodes, par ailleurs, est chargé de l'étude du prototype au fur et à mesure de son développement : dès le départ on essaye d'envisager comment faire coïncider une idée avec sa réalisation industrielle.

Par ailleurs, pour chaque famille d'instruments, nous avons recours à l'avis d'un ou plusieurs essayeurs. Claude Delangle, professeur au Conservatoire, nous guide pour l'aspect classique et académique du saxophone et Patrick Bourgoïn, musicien de jazz, travaille sur l'aspect variété et studio. Une dizaine d'essayeurs satellites, avec lesquels nous sommes en relation pour diverses opérations musicales, testent également nos produits. Si l'instrument est mis au point sous l'égide de notre essayeur principal, il reste la synthèse d'un certain nombre d'opinions musicales provenant des secteurs les plus différents. Nous nous efforçons de faire évoluer nos instruments aussi régulièrement que le permet cette activité de fond, un investissement long qui concerne 35 à 40 instruments de base, mais qui finalement coïncide bien avec le rythme auquel le marché absorbe les nouveautés.

### - A quelle fréquence mettez-vous de nouveaux instruments sur le marché?

**P. Selmer** - C'est excessivement variable selon les instruments. Il se passe entre 3 et 4 ans entre le moment où l'on décide de mettre en place un nouveau modèle et sa sortie des ateliers. Un délai qui peut paraître long mais qui s'explique par les différentes consultations auxquelles nous procédons, notamment auprès des musiciens étrangers. Par exemple, nous sommes actuellement en train de mettre au point une nouvelle clarinette basse avec le concours de musiciens français, hollandais, japonais, américains. Par ailleurs, la mise en place de la fabrication nécessite toujours la création d'outillages. La durée moyenne de fabrication est de 7 à 10 mois pour un nouvel instrument, et de quelques mois dans le cas d'une amélioration.



**- L'élaboration de vos recherches se fait-elle selon des orientations précises?**

**P. Selmer** - Ce secteur est une activité importante de la société qui représente près de 2% du chiffre d'affaire. On imagine souvent que les recherches se font dans des laboratoires sur fond d'alchimie et d'ordinateurs, ce n'est malheureusement pas le cas. Nos méthodes sont très progressives, basées sur l'observation et l'expérience. Si de nouveaux d'outils ont été mis en place, le pourcentage d'empirisme reste important. Car les couleurs de son, le timbre, la justesse, l'émission, la dynamique sont des notions fluctuantes qu'il faut apprécier à chaque fois en dehors du critère purement mathématique. L'ensemble de ces paramètres jouent entre eux et jamais un instrument n'atteindra le degré de perfection pour chacun de ces paramètres. On est tenu à un compromis selon des choix qui font d'ailleurs la personnalité de l'instrument. Nous avons choisi de doter en priorité nos instruments d'une personnalité sonore. Si le son reste important pour nous, c'est peut-être parce que d'une certaine façon nous raisonnons sur des instruments pour les professionnels, plus sensibles à la qualité sonore du fait d'une meilleure maîtrise de l'instrument qui leur permet de maîtriser d'éventuels problèmes d'émission et de justesse. Cela ne signifie pas pour autant que nos instruments ne sont pas justes, nous définissons des priorités différentes suivant les instruments et en fonction de leurs destinataires.

**- Quelles sont les contraintes que vous impose le marché international?**

**P. Selmer** - C'est un autre problème. Là encore on est obligé de faire un compromis. D'une part, on ne peut pas proposer 25 options sur un même instrument. D'autre part, on note aussi une tendance à l'homogénéisation du son des orchestres. On est passé des écoles très distinctes qui existaient il y a 30 ou 40 ans à une sorte d'harmonisation de ce que veulent entendre les musiciens, les publics et les chefs d'orchestre, due probablement à la circulation des chefs d'orchestre sur les grandes scènes internationales. D'une certaine façon, c'est un peu dommage dans le sens où l'on estompé un peu les spécificités de telle ou telle option musicale.

**- De quelle manière le public réagit-il aux nouveautés?**

**P. Selmer** - Il y a certes une attente de la nouveauté, mais le temps de réponse

est toujours important. Le marché de la musique ne travaille pas sur des à-coups. Des habitudes d'utilisation font que le temps d'adoption et d'absorption d'une nouvelle génération est lent. Il est vrai aussi que la musique ne bénéficie pas de grandes campagnes publicitaires et que la diffusion d'un nouvel instrument se fait surtout par le bouche à oreille.

**- Vos méthodes de fabrication sont encore traditionnelles...**

**P. Selmer** - A la base de chaque nouvel instrument il y a un travail de recherche pour l'amélioration de l'instrument et du processus de fabrication. Il existe bien sûr d'autres moyens pour la fabrication. Mais comme nous fabriquons les instruments sur toute leur gamme, et certains en quantité réduite, une technologie nous reste forcément fermée : la robotisation est impensable pour la fabrication de 40 à 60 instruments dans l'année. La méthode de fabrication est importante pour le résultat acoustique. Par exemple, la façon dont le métal est martelé, ou chauffé, peut donner des réponses acoustiques différentes. Il faut être vigilant et il nous arrive parfois de conserver une méthode de fabrication moins performante mais qui donne un meilleur résultat acoustique.

Nous avons, ces quinze dernières années, énormément mécanisé tout le secteur en amont, c'est-à-dire la préparation des pièces primaires avec des machines gérées par ordinateur qui nous apportent beaucoup de précision au niveau du travail et beaucoup de souplesse dans le travail du dessin des pièces. Par contre, plus on se rapproche, dans le cycle de fabrication, des réglages et de la finition, plus l'intervention manuelle est importante. Nous sommes arrivés, compte tenu de nos quantités de fabrication, à une certaine limite dans le développement de nos procédés, sauf peut-être pour le polissage et le traitement de surface.

Nous représentons en quelque sorte cette facture française installée dans un certain type de fabrication, qui a pour objectif de produire des instruments de qualité, bien conçus sur le plan acoustique, avec une gestion des coûts de fabrication qui les rend accessibles à beaucoup.

**- C'est cette facture de qualité qui fait la renommée de Selmer?**

**P. Selmer** - Je pense qu'il y a la qualité du produit, et puis une implantation ancienne notamment en France et aussi notre souci de nous intéresser à plu-

sieurs mondes musicaux, c'est-à-dire aux orchestres mais aussi aux écoles de musique, aux conservatoires, aux orchestres à vent. En ce qui concerne les sociétés musicales, je crois qu'il serait bon qu'elles aient conscience, au moment de l'achat d'un instrument, qu'il est fait pour durer. De nombreux revendeurs peuvent faire des prix intéressants sur les instruments, mais beaucoup moins peuvent assurer un bon service après vente, et c'est important.

**- Avez-vous de nouveaux marchés en perspective?**

**P. Selmer** - Un marché n'existe que là où il y a une infrastructure d'enseignement musicale. A l'heure actuelle, un certain nombre de pays, je pense notamment aux pays de l'Est, ont cette infrastructure et cette culture musicale relativement proches de la nôtre, mais connaissent malheureusement un blocage économique. C'est un marché envisageable à plus long terme. Il y a une dizaine d'années, les pays d'Amérique du Sud représentaient un marché important, puis les aléas économiques et politiques ont fait que ces pays se sont fermés sur eux-mêmes et ont mis en place des procédures d'importation très compliquées, contraignantes financièrement. Je pense que ces pays qui sont en voie de reconstruction vont refaire surface dans quelques années. Et puis il y a la Chine où nous avons de nombreux contacts dans un cadre cependant très limité pour des raisons économiques mais aussi de répertoire, puisque 70% du répertoire enseigné correspond au répertoire traditionnel chinois. C'est tout un travail de relation culturelle à long terme, d'échanges à développer avec certains musiciens pour les aider à mettre en place une structure d'enseignement plus occidentale.

Les marchés de la musique ne sont pas des marchés extensibles à l'infini, mais un développement intéressant devrait se produire en Europe, où beaucoup de structures d'enseignement peuvent encore se développer. En France, il reste toujours le problème de la musique à l'école. Mais des structures comme les harmonies et les orchestres à vent en général, en permettant à des jeunes de découvrir et pratiquer de la musique en groupe, sont importantes pour le développement de la musique en général. Après la vogue musicale de la musique électronique, les jeunes retrouvent le besoin de rejouer ensemble et c'est cela qui est important.

*Propos recueillis  
par Laurence Solnais  
et Christine Bergna*



## la fabrication du saxophone dans les ateliers Selmer de Mantes-La-Ville

C'est dans l'**atelier de chaudronnerie** que s'effectuent toutes les manipulations de formage des corps, bocaux, pavillons et culasses à partir de planches de laiton de 7 à 8 dixièmes de mm d'épaisseur, appelées flancs. Découpe, déformations et martelage peuvent se faire manuellement pour les instruments fabriqués en petite série (ph. 1) ou par méthode semi-automatique pour les autres. Puis les flancs obtenus sont soudés par rapprochement des bords, étirés au plomb pour supprimer les imperfections et bordés dans le cas du pavillon. Pour le corps, on part d'une tôle coupée et roulée puis soudée par arc électrique, sans apport de matériau, on utilise le même procédé pour la culasse. Pour toutes les pièces qui demandent un cintrage (coulisse et bocal) on se sert de la technique de cintrage à froid qui évite les traitements thermiques qui modifient toujours la structure moléculaire d'un matériau.

Un **polissage** par courroie abrasive va donner aux pièces brutes chaudronnées une ébauche de polissage avant le poinçonnage et l'étirage des cheminées des corps. Les cheminées se font par étirage sur machine avec ogives et guide d'extraction et non pas par pièce rajoutée et soudée.

L'**atelier de mécanique** reçoit les pièces embouties qui vont subir différentes opérations de finition en vue de leur montage.



*L'atelier de chaudronnerie*

L'**atelier de décolletage** est doté de tours automatiques de précisions pour le tournage des petites pièces de révolution

L'**atelier de factage** consiste dans les premières opérations de montage avec positionnement des différents supports de mécanique destinés à recevoir les tiges supportant le clétage. Les pièces sont positionnées à l'électricité, avant d'être brasées à l'argent. Ces différentes étapes demandent la plus grande précision, puisque viendra s'y positionner toute la mécanique.

L'**atelier de soudure** consiste à souder les supports mécaniques préalablement pointés électriquement à l'atelier de factage et des renforts de culasses. Elles sont faites à l'étain (pour respecter les points de fusion) plus fusible que l'argent et moins dommageable pour les corps par sa basse température (190°). Après la soudure l'instrument retourne à l'atelier de factage où il sera redressé ayant subi des déformations causées par les différences de température et où sera à nouveau vérifié l'alignement.

L'**atelier de polissage** consiste en une première opération de polissage suivie d'un ravivage donnant la brillance au métal puis les pièces sont plongées dans un bain de dégraissage de trichloréthylène bouillant traversés d'ultrasons. La pièce est prête à passer à l'atelier de gravure qui donnera à l'instrument sa note artistique



La **gravure** demande un travail minutieux et une grande dextérité. Le métal est ensuite protégé dans la cabine de vernissage afin d'éviter l'oxydation. L'opération se déroule en deux temps, un premier vernissage au pistolet suivi d'un passage au diluant pour tendre le vernis uniformément. Les pièces sont ensuite séchées au four.

L'**argenture et le nickelage** se passent en plusieurs étapes successives en plongeant les pièces dans divers bains chimiques avant de passer à l'argenture à l'aide de l'électrolyse.

L'**atelier de montage** assure tous les montages intermédiaires comme les sourdines, tampons mais aussi les soudures à l'argent des pièces destinées au mécanisme, l'écrasement des ressorts qui permettent le retour de mécanique, et la fabrication des boutons. L'instrument monté subit un contrôle final d'étanchéité à la lumière avant les tests par les essayeurs et les ultimes vérifications.

*C. Bergna*





# DIFFUSION BIM

PLUS DE 20 000 TITRES  
DE MUSIQUE POUR

# CUIVRES

(méthodes, études, solos,  
musique de chambre,  
concertos,  
enseignement...)

en vente directe à nos magasins  
en vente par correspondance

*Adressez toutes commandes à*

**DIFFUSION BIM**

175, RUE SAINT-HONORÉ 75040 PARIS CEDEX 01

TÉL. (1) 42 96 89 11 - FAX (1) 42 86 02 83





La Sacem, une institution

## au service de toutes les musiques

**Héritière d'un droit révolutionnaire, l'action de la Sacem repose sur un principe : la musique appartient à ceux qui la créent ; ceux qui l'utilisent doivent la payer. Le droit d'auteur constitue le salaire de l'auteur. La plus ancienne des sociétés d'auteurs et compositeurs de musique au monde est aujourd'hui un organisme à vocation multiple dans un univers musical en constante évolution.**

**S**ous l'ancien Régime, Beaumarchais met en place le droit d'auteur avec la création d'un organisme qui permettait aux auteurs de négocier le droit d'usage de leurs pièces dans les théâtres. Mais c'est en 1791 que se matérialise pour la première fois l'idée d'un lien de propriété entre les auteurs et leurs oeuvres dotant les auteurs - jusqu'alors à la merci du mécénat - d'un droit à la propriété intellectuelle.

Paris, Juillet 1847. Ernest Bourget, Paul Henrion et Victor Parizot, atablés aux «Ambassadeurs», refusent de payer leurs consommations: ce café concert, protestent-ils, diffusent leurs oeuvres sans qu'aucune indemnité ne leur soient versée. S'ensuit un procès, gagné par les auteurs. En 1850, naît un groupement des auteurs qui devient, un an plus tard, la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique. La Sacem est la première société d'auteurs et de compositeurs de musique au monde à se constituer pour les défendre.

Si pour la jeune Sacem du Second Empire, défendre les créateurs de musique, c'était percevoir les droits de quelques centaines de sociétaires, en plus d'un siècle l'évolution du répertoire, des moyens et des lieux de diffusion de la musique et du cadre juridique ont appelé la Sacem d'aujourd'hui à des fonctions élargies sur le plan social, culturel et professionnel au service de la création musicale.

La Sacem a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine musical

français. Son répertoire est très étendu : chansons, rock, jazz, musique symphonique et électroacoustique, musique de films, de publicité, réalisations musicales audiovisuelles, vidéoclips, sketches et poèmes, soit plus de quatre millions d'oeuvres françaises et étrangères.

Elle représente également en France les musiques du monde entier, grâce à 80 accords de réciprocité avec des sociétés d'auteurs étrangères. La musique française diffusée à l'étranger représente en terme monétaire, en 1992, 545 millions sur un total de 2 milliards 670 millions de francs. Au palmarès des oeuvres les plus exportées : *Comme d'habitude* (C. François/J. Revaux/G. Thibaut), *le Boléro* (M. Ravel), *les Feuilles mortes* (J. Kosma/J. Prévert), *la Vie en rose* (Louiguy/E. Piaf), *les Tableaux d'une exposition* (M. Ravel). La Sacem a également une action d'aide pour la constitution et l'organisation de la propriété littéraire et artistique sur le plan international.

### Le Groupe SACEM

Un conseil d'administration, présidé par Pierre Delanoë, qui compte six auteurs, six compositeurs, un auteur réalisateur et six éditeurs de musique assurent le fonctionnement régulier de la société. Elle est gérée par Jean-Loup Tournier, président du Directoire.

Le groupe Sacem comprend : la SDRM (Société pour l'Administration

du Droit de Reproduction Mécanique des auteurs, compositeurs, éditeurs) qui est chargée de percevoir les droits de reproduction mécanique, la SORECO, chargée de percevoir les droits de la copie privée auprès des producteurs de cassettes vierges audio, et Copie France, société qui est chargée de percevoir pour l'ensemble des ayants droit les droits de copie privée pour les cassettes vierges video. Egalement dans le groupe SACEM, le GIE Musique et promotion qui a pour mission de promouvoir la musique. Enfin, le Fonds d'Action Sacem

### La maison des auteurs

La Sacem est une société civile dont la vocation première est de répartir aux auteurs, compositeurs, auteurs-réalisateurs et éditeurs d'oeuvres musicales les droits d'auteurs collectés auprès des diffuseurs (télévisions, radios, discothèques, organisateurs de spectacles, de concerts...) et des producteurs de disques, cassettes, vidéos. Chaque année plus de 2000 auteurs, compositeurs et éditeurs adhèrent à la Sacem, rejoignant ainsi ses 69 000 membres français et étrangers. Pour l'année 1992, 250 000 oeuvres ont été déposées, parmi lesquelles 90 000 oeuvres françaises dont 25 000 éditées, et 160 000 d'origine étrangère. Autant de dépôts, d'adhésions et de comptes qu'il faut gérer quotidiennement, aussi bien pour la France que pour l'étranger. Cette gestion collective implique différentes procédures et formalités.

L'adhésion à la Sacem se fait sur dossier, par décision du Conseil d'administration, à la condition générale d'avoir écrit au moins 5 oeuvres originales, et de pouvoir justifier d'un début d'exploitation des oeuvres sur une période supérieure à 6 mois - l'une de ces cinq oeuvres doit avoir été diffusée au moins 5 fois, soit dans un concert organisé par une association, soit sur une radio locale, soit à la télévision. Certaines catégories font l'objet de conditions particulières, comme la musique d'expression classique où il suffit d'avoir écrit une oeuvre interprétée une fois en public. Le statut de membre est officiel à la signature des actes d'adhésion et du paiement d'un droit d'entrée, qui est pour 1994 de 620F. L'adhésion à la Sacem implique le dépôt de toute nouvelle oeuvre, et de faire apport à la société du droit d'autoriser ou d'interdire l'exécution publique (télévisions, radios, concerts, spectacles...) et la reproduction mécanique (disques, cassettes, vidéos...) de ces oeuvres. L'auteur conserve par ailleurs l'entier exercice du



droit moral, c'est-à-dire l'accord pour tout arrangement ou adaptation de ces oeuvres. Les oeuvres déposées constituent le répertoire de la Sacem, matière première des diffuseurs. Les oeuvres sont protégées du vivant de leur créateur, et après leur mort pendant 70 ans pour les oeuvres musicales, avec ou sans texte.

La Sacem exerce également auprès de ses membres une fonction sociale et de solidarité. Créés il y a trente ans, un fonds de prévoyance et un fonds de solidarité viennent en aide chaque année aux auteurs et compositeurs âgés ou en difficulté.

### Des percepteurs pour faire vivre les auteurs

La Sacem intervient pour faire valoir le droit de ses auteurs auprès d'un demi-million d'utilisateurs de musique, délivre sous forme de contrats l'autorisation nécessaire à la représentation publique ou à la reproduction sur disques ou cassettes. Elle perçoit en contrepartie des droits d'auteurs, qu'elle redistribue quatre fois par an après déduction des frais de gestion (16, 87% en 1992). La répartition se fait entre toutes les oeuvres réellement diffusées et reproduites, puis entre les différents ayants droit de ces oeuvres.

En 1992, 500 000 oeuvres différentes ont été exploitées par les diffuseurs et producteurs. 2,067 milliards de francs ont été redistribués à plus de 50 000 créateurs et éditeurs, français et étrangers. 29 193 comptes d'auteurs, de compositeurs et 3274 comptes de sociétés d'édition, membres de la Sacem, ont été crédités.

En matière de droits versés en 1992, parmi les cent premiers créateurs, figurent 53 sociétaires qui exercent leur métier dans la chanson et les variétés. Vient ensuite les auteurs et compositeurs de musique pour l'audiovisuel (31), les symphonistes (12), les compositeurs de musique pour enfants (3) et un compositeur de jazz. En matière de droits perçus, les médias audiovisuels constituent la première source de revenus avec 28% suivis par la diffusion de musique enregistrée dans les lieux publics (22%), des droits de reproduction mécanique (disque, vidéo) et des redevances issues de la copie privée (21%). Enfin, les droits en provenance de l'étranger représentent 18%, le spectacle vivant 8%, et la musique au cinéma 2%.

La perception des droits et la récupération des documents nécessaires à la répartition entre les ayants droit sont assurés par 97 délégations départementales, représentées par 700 personnes,

dont les actions sont coordonnées par 10 directeurs régionaux. La mission de ces délégués régionaux est d'être en relation avec tous les diffuseurs de musique, de l'association CMF à la radio locale, en passant par la discothèque, le cinéma, la magasin qui diffuse de la musique d'ambiance avec un récepteur de radio ou encore l'association qui sonorise la mi-temps d'un match de foot. Son rôle est d'être présent partout où il y a de la musique: il faut expliquer continuellement ce qu'est le droit d'auteur. Ces collaborateurs sont chargés également de visiter les lieux publics (cafés, coiffeurs, magasins, halls d'exposition...) de façon à informer ces diffuseurs potentiels ou réels sur leurs obligations à l'égard du Code de la propriété intellectuelle concernant la diffusion en public de musique. Un travail de terrain donc pour faire comprendre que la musique appartient à ses auteurs, et faire connaître la Sacem. Les délégués ont également un rôle en matière d'action culturelle, pour l'attribution d'aide à certains festivals ou salles de spectacles...

Au titre de l'action professionnelle, la Sacem tient un rôle de porte-parole des créateurs auprès du monde de la musique, des médias et des pouvoirs publics, valorise le répertoire musical français par la promotion de jeunes talents, l'aide et le conseil auprès des organismes de formation, l'attribution de prix et récompenses. Aussi s'efforce-t-elle d'entretenir un dialogue permanent avec ses sociétaires en organisant des réunions d'information, des commissions de travail avec les acteurs des différents secteurs de la vie musicale, permettant de constituer une importante force de proposition.

En 1993, la Sacem a consacré un budget de 54 MF à son programme culturel, qui provient pour 16% d'une retenue sur les recettes de la société, et pour 84% des revenus de copie privée, comme le commande la loi de 1985 (25% des droits perçus doivent être consacrés à des actions d'intérêt général). Ce programme culturel prend en compte les musiques d'aujourd'hui dans toute leur diversité. Un effort plus particulier est fait pour certaines catégories comme la musique contemporaine, la poésie, certaines formes de jazz qui trouvent difficilement leur place dans l'économie des grands médias. Il en va de même dans le domaine des variétés où l'accent est mis sur la formation et l'aide aux prestations des jeunes artistes.

Le fonds d'action Sacem, quant à lui, s'attache à encourager la création, la production et la diffusion en France et à l'étranger. Aussi se veut-il le partenaire régulier de certaines manifesta-

tions et de tournées de musiciens français à l'étranger; enfin, il a choisi de mettre la musique au contact d'autres expressions artistiques, et développe notamment depuis quelques années une politique en faveur de la musique de film, ou bien de documentaires consacrés à la musique.

### Le protocole d'accord CMF/Sacem

Les liens entre la CMF et la Sacem remontent à 1921, sans doute un des plus anciens partenariats. Renouvelé en 1978, le protocole d'accord a été établi pour faciliter entre les sociétés adhérentes à la CMF et la Sacem les relations entre les diffuseurs de musique et les auteurs et compositeurs. Il met en place tout un système de réductions pour les manifestations organisées par les associations: festivals, concours, bals, repas dansants, fête de Ste Cécile, sous réserve qu'il y ait une déclaration de faite auprès de la Sacem et le paiement des droits dans les conditions prévues au contrat. Pour aller plus loin et encourager la pratique musicale dans le cadre de ce protocole, mais aussi parce que les sociétés ont un rôle de promotion du répertoire français, la Sacem a mis en place un système de dons qui est valable pour deux concerts, ou deux bals dans l'année, ou un festival, et dans le cas où le bénéfice de la manifestation est destiné à l'achat d'instruments de musique ou de partitions, de matériels pédagogiques. Sur présentation de facture, la Sacem effectue un don de 50% des droits qu'elle a perçus normalement.

Un nouveau protocole devrait être signée prochainement. Deux modifications importantes à noter. Premièrement, une modification du calcul des droits qui évoluera dans le sens d'une simplification à l'avenir, le minimum sera calculé uniquement par rapport au budget des dépenses engagées. La deuxième modification concerne le don pour l'achat d'instruments... qui devrait être étendu aux repas dansants. Enfin, rappelons qu'il est indispensable de remettre à la Sacem le programme des oeuvres interprétées au cours des concerts, festivals, concours afin qu'elle puisse répartir normalement les droits payés. A ce sujet, il faut savoir que la Sacem a créé un fonds de valorisation pour les oeuvres d'harmonie. En 1992, 307 000 F ont valorisé les droits de 207 compositeurs et 34 éditeurs de musique d'harmonie.

*Laurence Solnais*

**Pour tout renseignement d'ordre pratique, consulter le délégué Sacem de votre département ou le 3614 code Sacem**



## L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE ET LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est un organisme binational qui a fêté cette année son trentième anniversaire. Sa mission est de promouvoir et de développer les relations et les échanges entre la jeunesse des deux pays. Ainsi il encourage, stimule et coordonne les activités d'échanges franco-allemands réalisés par ses partenaires : organisations et associations de jeunesse, d'éducation populaire, de loisirs, de sports, établissements scolaires et universitaires, villes....

La C.M.F. de son côté a organisé des échanges franco-allemands dès le début des années soixante. Elle est reconnue par l'OFAJ depuis plus de 20 ans, comme organisme habilité à organiser des échanges franco-allemand. Elle reçoit pour cela une subvention, qu'elle répartit tous les ans entre ses sociétés musicales réalisant des projets franco-allemands.

Les programmes réalisés grâce à cette aide doivent comporter au moins quatre jours pleins de séjour en Allemagne, la limite d'âge supérieur est fixée à 27 ans pour les jeunes bénéficiant du soutien de l'OFAJ. Les programmes subventionnés par l'OFAJ doivent avoir des objectifs pédagogiques et culturels.

### La Procédure:

Pour ces rencontres franco-allemandes les sociétés musicales et écoles de musique de la C.M.F. doivent remplir un dossier de demande de subvention OFAJ, disponible au secrétariat administratif de la Confédération Musicale de France. Le traitement des dossiers est assuré par la C.M.F.

Informations : Secrétariat de la C.M.F.  
BP 289 75464 PARIS CEDEX 10

LE  
PLUS  
GRAND  
ÉDITEUR  
FRANÇAIS  
SPÉCIALISÉ  
DANS  
LA  
MUSIQUE  
POUR  
ORCHESTRES  
,  
À  
VENT

ORCHESTRE D'HARMONIE  
FANFARE  
ORCHESTRE JUNIORS  
BATTERIE-FANFARE  
BIG-BAND



# Editions Robert Martin

TRADITION  
COMPÉTENCE  
INNOVATION

## QU'EST-CE QU'UN ÉDITEUR ?

C'est une personne qui défend un certain patrimoine culturel, qui prend des risques en suscitant des nouveautés et qui travaille en permanence avec les compositeurs pour renouveler le répertoire. En un mot, c'est une personne qui œuvre pour la musique et les musiciens.

## QUELQUES CHIFFRES

En 1993, nous avons gravé plus de 3000 pages de partitions en PAO (Publication Assistée par Ordinateur), imprimé en France plus de 1.500.000 pages de musique, créé 77 nouveautés, publié 14 nouveaux catalogues, produit 3 compact-discs et une cassette.

*Toute l'équipe des  
Editions Robert Martin*

*ainsi que nos compositeurs,  
nos graveurs  
et nos imprimeurs  
vous souhaitent une  
excellente année  
musicale 1994.*

*Votre partenaire*

Editions Robert Martin  
106, GRANDE-RUE DE LA COUPÉE  
71850 CHARNAY-LÈS-MACON  
TÉL. 85 34 46 81 - FAX 85 29 96 16



## 2<sup>e</sup> Suite pour orchestre de Germaine Tailleferre de Désiré Dondeyne

La 2<sup>e</sup> Suite de Germaine Tailleferre est imposée cette année pour les orchestres d'harmonie en 1<sup>re</sup> Division (éd. Martin)

La 2<sup>e</sup> Suite de Germaine Tailleferre peut se définir comme une musique à caractère populaire, distincte par sa fraîcheur juvénile et son expression contenue.

Sans effet de technique instrumentale élaborée, elle présente une nécessaire finesse d'exécution, avec une souplesse d'interprétation de l'ensemble de l'orchestre.

**1<sup>er</sup> Mouvement :** 1<sup>er</sup> thème (hautbois solo), suivi d'une section en accords (suspension) (interrogation) (expression)... (Ex. 5).

Les silences séparant les accords ne seront pas précipités mais feront partie de l'expression de la phrase entièrement.

Cette section est répétée de la mesure 9 à 16 vers une tonalité nouvelle.

Mesure 17 : 2<sup>e</sup> section du thème aux clarinettes (Ex. 6).

Mesure 33 : pont modulant issu du 1<sup>er</sup> thème vers le 2<sup>e</sup> thème (mesure 53) (Ex. 7).

Celui-ci sera plus dynamique dans son expression et dans son rythme, par opposition au 1<sup>er</sup> thème plus réservé dans son intensité.

A la mesure 61 les saxos altos accomplissent un développement des rythmes en triolets de noires du 1<sup>er</sup> thème, avec un crescendo constant, et le tout se calme vers la réexposition (mesure 85). La fin de ce mouvement se calme progressivement...

**2<sup>e</sup> Mouvement :** Sorte de choral en noires (1<sup>re</sup> partie). 2<sup>e</sup> partie du choral (mesure 25) précédée d'un conduit très court (mesures 23 et 24).

3<sup>e</sup> partie du choral (mesure 44) en crescendo très épanoui vers une réexposition en canon des trompettes ) clarinettes et flûtes.

La fin de ce choral se termine fortissimo par une simple cadence parfaite en Do majeur.

**3<sup>e</sup> Mouvement :** 1<sup>er</sup> thème (flûtes et clarinettes) de caractère populaire et « guilleret ». Reprise du thème mesure 13 vers le ton de la dominante.

Mesure 21 : modulation en Ré bémol, sur un élément thématique proche du premier mais pouvant être considéré comme 2<sup>e</sup> thème.

On remarquera à la mesure 36 le retour du 2<sup>e</sup> thème du 1<sup>er</sup> Mouvement (Ex. 8), qui sert ici de transition vers la réexposition du 1<sup>er</sup> thème (mesure 50) pour conclure brièvement.

**4<sup>e</sup> Mouvement :** Mouvement à caractère populaire de danse sur seul thème (parfois varié) repris alternativement en différentes couleurs orchestrales et en passant par différentes tonalités.

L'accompagnement sera toujours rythmé dans une formule identique comme un pas de danse folklorique.

La fin élimine progressivement le thème repris une dernière fois à la trompette sourdine (mesure 108) et disparaît dans un diminuendo frémissant légèrement.

Ex. 5 - a. etc.

b. etc.

Ex. 6 etc.

Ex. 7 2<sup>e</sup> thème etc.

Ex. 8 etc.

# RÉGIONS

infos

## AUVERGNE

### PUY-DE-DÔME

#### Les Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse de retour à Châtelguyon

Pour la quinzième fois depuis la création de leur amicale en 1965 les Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse de Châtelguyon se sont retrouvés dans la ville de leur jeunesse pour animer les journées musicales de cette charmante station thermale (journées organisées tous les deux ans) et commémorer le 52<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Musique Nationale.

Après trois jours de répétitions menées à un rythme infernal, ils ont pu, avec fierté, présenter au public des curistes et touristes deux grandes journées de musique ininterrompue.

Samedi 28 août en matinée, à la Chapelle des Bains récital de petits ensembles sous la houlette de Lucien Mouraille, hautbois solo, avec le concours de Joseph Ruscon, organiste (œuvres de J. S. Bach, Bellini, Albéniz, Bizet, Haendel, Haynd, Chopin, Jehan Alain). Ensuite dans le Parc thermal prestation du Grand Orchestre de Jazz animé par Édouard Chappe.

En soirée, sur les terrasses du Casino, concert de musique populaire par l'Orchestre d'Harmonie et la Batterie (plus de 100 exécutants où les marches militaires (*Saint-Cyr, Salut au 85, Sambre-et-Meuse, Le Grenadier du Caucase*) alternaient avec des morceaux de genre (*Frères joyeux, Amazing grace, Dancing melody, la Jota de los toros*) et la participation des Tambours de la

Musique Nationale dans l'interprétation des marches napoléoniennes.

Dimanche 29 août, après le réveil en fanfare sonné du haut du Calvaire qui domine la ville de Châtelguyon et une messe en musique en l'Église paroissiale une émouvante cérémonie du Souvenir était assurée par les instruments d'Ordonnance (Cuivres à sons naturels) et les tambours conduits par Jean Marquier. Un bref défilé Musique et Batterie conduisait à nouveau tout le monde jusqu'aux terrasses du parc du Casino pour un concert d'Harmonie dirigé comme la veille au soir par Marceau Claverie et Georges André (*Le défilé de la Garde, Ouverture de Mireille, Marche de la Légion, Fantaisie sur Tannhauser, Marche des Tirailleurs, Exodus, La Victoire ou La Mort, Espana, Le Grenadier du Caucase*).

A ces concerts s'étaient joints quelques musiciens de la Lyre Biterroise de Béziers en promenade en Auvergne et les élèves de l'École de musique de Châtelguyon.

Après un repas amical auquel, auprès du Président Jean-Louis Audirac, avaient pris place monsieur le Maire de Châtelguyon, M. Criscolo, Président de l'Harmonie de Riom, représentant M. Rodriguez, Président de la Fédération d'Auvergne de la CMF, les Anciens de la Musique Nationale se sont séparés pour rejoindre chacun sa région d'origine, en se promettant, si leur âge et leur santé le leur permettent, de se retrouver en 1995 à Châtelguyon pour célébrer encore, ensemble, plus de cinquante ans d'amitié dans la Musique.

## BOURGOGNE

### CÔTE D'OR

#### Stage musical

Pour la quatrième année, la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte

d'Or a organisé un stage musical d'une grande qualité. Notons que la direction fut brillamment assurée par Christian Molé, Président directeur de l'association musicale de Saint-Apollinaire.

Ce stage se déroula, changeant de décor, à la Maison familiale et rurale de Baigneux-les-Juifs où 67 stagiaires de tous âges se retrouvèrent. Deux animatrices s'occupèrent de l'animation extra-musicale et de l'encadrement.



4<sup>e</sup> stage de Baigneux-les-Juifs.



Les instrumentistes issus des écoles de musique de Saint-Apollinaire, Genlis, Issur-Tille, Plombières, Châtillon-sur-Seine, Gevrey-Chambertin, Vitteaux et Auxerre (Yonne) se répartirent dans les neuf classes d'instruments à vent et à percussion.

Une équipe de dix professeurs diplômés assurèrent les cours individuels et cours de musique d'ensemble, à savoir : une chorale à voix égales; une chorale à quatre voix; deux orchestres (l'un dirigé par Christian Molé, l'autre par Jean-Claude Thomas); diverses formations de musique de chambre et pour la première fois un big-band.

Chaque midi était l'occasion d'un apéritif concert dans les rues du village. Le quatuor Tacet (tubas) est venu donner un concert en soirée. Concernant la délicate, notons également une soirée barbecue et un après-midi de jeu de piste, bienvenu en milieu de stage.

Enfin, la journée finale où le travail de chaque stagiaire fut apprécié par les parents et amis, et un spectacle avec toutes les formations de musique de chambre à la Maison Familiale puis à la Salle des Fêtes avec big-band, chorales, orchestres.

Comme chaque année l'ambiance était excellente et professeurs et stagiaires se donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine.

Une stagiaire,  
Pascale SOILLY



## EURE-ET-LOIR

### 20 ans de direction à Sours

C'est en 1881 que fut créée la musique de Sours, aujourd'hui plus que centenaire. Après une période de veille longue de sept années, la Musique de Sours fut remise sur pied en 1973 et la direction en fut confiée à M. Wolfgang Penitzka, plus connu sous le pseudonyme de Loulou. En effet précédé par sa réputation d'excellent musicien et connu pour sa participation pendant plus de 25 ans, dans le très célèbre orchestre le Sen'Hot Jazz, Loulou fut rapidement contacté par les anciens de la musique après s'être

nouvellement installé avec sa famille dans ce joli village d'Eure-et-Loir.

Ravie par la reprise des activités de la musique et consciente des qualités de ce nouveau chef, Mme Egasse alors maire de Sours, soutenue par l'ensemble du conseil municipal, confiait à Loulou, dès 1974 le soin de créer une école de musique et d'y assurer l'enseignement.

Cette école de musique permit la formation de nouvelles recrues qui vinrent grossir les rangs en apportant avec leurs instruments nouveaux les pupitres qu'il fallait à cette fanfare pour qu'elle devienne Harmonie. Aujourd'hui, quatre niveaux de solfège sont proposés aux élèves, ainsi que des classes de saxophones, clarinettes, trompettes et flûtes traversières.

Avec cet ensemble, Loulou n'a cessé d'accroître le prestige de l'Union musicale en développant la qualité des prestations et en choisissant un programme toujours plus riche.

C'est donc pour fêter les 20 ans de direction de son chef que l'Union musicale de Sours a organisé le samedi 13 novembre 1993 un concert dans la superbe salle polyvalente. De nombreuses personnalités, par leur présence, ont rendu hommage à ce musicien dévoué. On comptait parmi celles-ci, M. Cornu, député d'Eure-et-Loir, Mme Radix, conseiller général et adjointe au maire de Chartres, M. Jack Hurier, vice-président de la CMF, M. Galopin, maire de Sours, et les membres du conseil municipal, les maires des communes environnantes et des représentants des musiques voisines ainsi que des Associations locales.

La première partie de ce concert fut confiée à l'ensemble de l'Harmonie de La Loupe sous la direction de Franck Penitzka, le fils cadet de Loulou, qui après avoir suivi de brillantes études en musicologie, est promis à un bel avenir dans le programme enjoué et divertissant qui lui valut les applaudissements mérités d'un public nombreux.

Pendant l'entracte, plusieurs membres de l'Union musicale de Sours ont reçu avec fierté les médailles de 10, 15 et 20 ans de participation à la musique de Sours. Une mention spéciale Vétéran fut attribuée à M. Henri Galopin dans la catégorie d'âge des plus de 60 ans. Enfin, pour ses 20 ans de direction à l'Union musicale de Sours et ses 70 ans, dont 60 ans de pratique, Loulou reçut

des mains de M. Cornu, la médaille de Vétéran confirmé.

La seconde partie du concert a bien entendu été assurée par l'Harmonie de Sours dont le programme a retracé les grandes étapes de son évolution. Chacun des 25 exécutants issus de l'école de musique a pu ainsi exprimer son talent grâce à un répertoire vivement apprécié par un public tout acquis.

Au terme de cette soirée anniversaire, l'Union musicale de Sours semble bien décidée à poursuivre encore longtemps ce chemin commencé en 1973, dans l'amitié et la joie, bref, la Musique.

M. S. et L. L.

## INDRE

### Orchestre harmonique d'Issoudun : l'originalité d'un orchestre

Succès sans précédent de l'Orchestre Harmonique d'Issoudun lors de sa quatrième édition Dîner-concert-spectacle, qui se déroulait pour la première fois au Palais des Sports et des Expositions d'Issoudun dans l'Indre. C'était le 15 mai dernier, et, on affichait complet.

Dans un cadre devenu exceptionnel pour la circonstance, les convives auditeurs, venus nombreux de plusieurs régions de France, pouvaient découvrir comme chaque année un spectacle entièrement renouvelé. Après les thèmes « Musiques du Monde », « Musiques de Films », et « Le Kiosque à Musiques », c'était au tour « Des Musiques en Or ».

Des grands décors (voir photo) couverts d'or et un charmant Coin Cabaret animé par des figurants, donnait l'ambiance.

Le Président de l'OHI Francis Thiphineau était comblé d'avoir pu mettre en scène tout ce qu'il avait pensé avec, en plus, le talent de la brillante présentatrice et musicienne de l'OHI Sylvie Aubrun.

En effet, le Président fondateur de cette originalité ne veut rien laisser au hasard pour satisfaire le public. Il a déclaré que c'était, certes, le travail complètement fou d'une année, mais qui, au bout du compte, donne une joie immense à tous.

Côté musical, c'était réellement bien des Musiques en or, puisque la majorité du programme était composé que de succès quasiment éternels.





**L'orchestre harmonique d'Issoudun.**

Les 49 musiciens et musiciennes de l'OHI (tous des amateurs), dirigés par Marcel Naulais, étaient également comblés par l'auditoire. Il faut dire que le Directeur sait faire dans le style et la nuance car il a su puiser au fil des années, lorsqu'il était soliste au Grand Orchestre de la Garde Républicaine, la méthode et la manière de son maître François-Julien Brun, mais aussi sous la baguette des plus grands chefs français et étrangers où il a participé notamment à l'association des concerts Lamoureux pendant 35 ans.

Cette soirée très originale gagne d'année en année un très grand public de qualité et se voit même au Palais des Sports limiter ses entrées.

Toujours fidèle, le Président de la FMI, Gérard Borgeais, était parmi les personnalités présentes au côté du Maire d'Issoudun, M. André Laignel, qui, fier de cette formation, contribue à sa progression.

Comme le déclare le Président, l'année à venir sera l'année phare avec un thème riche en idée « Musiques de Croisières ». Cette soirée est annoncée pour le samedi 28 mai 1994.

Malgré tout, l'OHI rencontre les mêmes difficultés que les autres formations musicales pour se produire au-delà de ses frontières régionales. Si vous êtes intéressé par l'Orchestre Harmonique d'Issoudun, vous pouvez prendre contact avec son Président Francis Thiphineau au 15, rue P.-Brossolette, 36100 Issoudun.

et Huggens, des marches et des slows, des arrangements et des boogies-woogies, sous la direction de M. Rouschop.

Le 13 mars, l'harmonie Les Enfants d'Yvois de Carignan avait fait le plein de son effectif pour son 1<sup>er</sup> concert de printemps. Elle en avait saisi l'occasion pour se faire confirmer son classement fédéral. Le jury était constitué par MM. J. Pihet, président fédéral et régional, Fernandès, président de la Fédération Aube-Haute-Marne, J.-C. Bouard, directeur de l'Harmonie des Deux-Vireux, H. Kownacki, directeur de l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières. La directrice, Mlle F. Harbulot, avait choisi comme morceaux de 3<sup>e</sup> division : *Carte postale d'Écosse* de P. Bigot et *Divertimento* de S. Lancen, dont l'exécution valut à la société d'être classée en 3<sup>e</sup> division, 1<sup>re</sup> section. Dix autres morceaux furent exécutés tant classiques *La Promenade en traîneau* de Mozart que modernes *On the Way* de Chapuis.

L'Harmonie de Charleville-Mézières, dirigée par M. D. Mercureau ou le sous-directeur, M. P. Cocu, a interprété notamment à ses 2 concerts de printemps : *Ouverture circonstancielle* de D. Dondeyne, *Prélude* de Rachmaninov, *Danse avec les Loups* de J. Barry, *Valse triste* de Sibelius et *Cap Kennedy* de S. Lancen. Ce programme fut joué deux fois au théâtre municipal et une fois à l'église Saint-Lié, à Mohon.

L'Harmonie SNCF que dirige M. H. Kownacki a donné son concert de printemps le 17 avril dans la même église Saint-Lié. Pour la première fois joua en public son orchestre de 25 jeunes musiciens exécutant *Moment for Morricone* de Morricone, *Zoom sur Cosma* de J. Brouquière et *Rock baroque* de Chapuis. Avec sa batterie-fanfare dans des défilés classiques comme *Le Grenadier du Caucase* ou modernes comme *Le white Bison*, ou sans elle dans des morceaux célèbres tels *Caalerie légère* de V. Suppé ou *La Grande-duchesse de Gérolstein* de J. Offenbach ou, plus modernes comme *Escalade en Louisiane*, l'Harmonie encadra la prestation de son orchestre junior (18 morceaux en tout).

La société musicale *La Flongoise* de Floing, n'a pu donner son concert de gala dirigé par Annie Lefebvre que le 12 juin, avec un programme éclectique allant de l'*Ave Maria* de Bach-Gounod et une partie de *Sur un Marché persan* de Ketelbey à *In the Mood* de G. Miller et



**HAMPAGNE - ARDENNES**

**ARDENNES**

### Concerts de printemps 1993

Comme bon nombre de sociétés françaises et étrangères, la plupart des chœurs et harmonies ardennaises ont offert à leurs amis mélomanes un éloquent concert de printemps.

Le 3 avril à Givet, dans la salle du Remy, les Chœurs N. E. Méhul, dirigés par M.-C. Lesaffre, ont interprété une dizaine d'œuvres dont une berceuse russe, *Tanzen und springen* et des chants modernes très connus comme *L'enfant au tambour*, *Un enfant pour le monde*, *Les*

*sabots d'Hélène*, l'HM de Givet jouant avant et après cette prestation.

Le 24 mai, dans l'église Saint-Lié (de Mohon), l'Association Philharmonique Crescendo de Charleville-Mézières a interprété 17 chœurs : 7 de facture classique, allant de *L'Hymne à la Joie*, de Beethoven - devenu l'hymne européen - au Chœur des Esclaves de *Nabucco*, de Verdi, et 10 modernes dont *Aux Marches du Palais*, chanté par toute l'assistance, les 10 couplets étant imprimés au verso du programme. Elle a innové en présentant un professeur de piano, choriste depuis peu, Mme S. Abraham, notamment avec *La Danse rituelle du Feu* de M. de Falla et un duo insoupçonné, formé par sa chanteuse Mme Mauvais et un choriste M. J. Labarre, dans un duo de *La Flûte enchantée* de Mozart.

L'harmonie Les Amis réunis de Bogny-sur-Meuse, fondée en 1977, a donné à Laifour un aperçu de son programme 1993 alliant Mozart et Tschuur, Broglie



Sélection sur *Cosma* de Cosma en passant par *J'aurais voulu danser* de F. Loewe et *L'amour en héritage*.

Après avoir participé aux carnivals de Givet (14-3), de Fumoy (20-3), Fromelennes (17-4), Honnay (30-5), l'Harmonie de Fromelennes donna son concert de gala le 20-6 avec un programme, hormis *Glory and Triumph* de H. Berlioz et *Zoom sur Cosma* de V. Cosma, composé de morceaux de style américain comme *Marching through America* de R. Beck ou *Oregon* de J. de Haan.

L'Harmonie de Fumay, dirigée par M. A. Masson et sous-dirigée pour la première fois par M. B. Adnet, étudiant en musicologie, a encadré avec des défilés de sa batterie-fanfare (*Aspirants chasseurs* de Cardon, avec cors et le classique *Salut au 85<sup>e</sup> RI*) sa 1<sup>re</sup> partie comprenant notamment *Sinatra en concert*. En intermède, le big band animé et dirigé par M. P. Dussart interpréta plusieurs œuvres de Nowack, dont *On Broadway* et *Monday, Monday*. Ouverte par *La Fille du Régiment*, la 2<sup>e</sup> partie comprit des œuvres modernes comme *Symphonie africaine* de V. Mac O'Vy et *Memory* de R. Ares. Ce programme fut redonné à Meix-devant-Virton et Metter.

Le groupe musical L'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse, dirigé par M. D. Gilson a acheté 15 000 F de partitions nouvelles; en partie mises au point pour le concert de gala du 3 avril. Il a joué 16 morceaux dont la moitié avec son imposante batterie-fanfare dont *Le Passage du Grand Cerf* de Blémant avec cors, *Le Sous-Marin vert* des Beatles-Bourbon et *Vive la randonnée!* de J. Brouquières. L'harmonie seule interpréta *Le Te-Deum* de M.-A. Charpentier, *Sonate in Blue* d'après Beethoven et plusieurs arrangements de chansons contemporaines d'Aznavor, Adamo et Sardou, pour finir avec *Enfants de tous pays* d'E. Macias. A l'harmonie succéda un groupe folklorique revinois dont les temps de changements de costumes permirent aux nombreux tambours de la société de se mettre en valeur.

L'Union musicale nouzonnaise, de Nouzonville, attira 350 auditeurs à son concert du 18 avril avec notamment *Si j'étais roi* de A. Adam, *Summer skies* de Leroy Anderson, *Rhapsodie sur des thèmes bretons* de S. Lancen et, avec sa batterie-fanfare, *Burlesque* de Luybaerts et *Gi-Noir* de J. Devogel.

Le 4 avril, les jeunes instrumentistes avaient encadré leur distribution des prix. Leurs aînés se rendirent au concours de Villeneuve-la-Garenne (92) où ils furent classés en 1<sup>re</sup> Division au festival européen de Trèves en Allemagne avec deux concerts, un à 13 heures à Trèves le 16 mai même (contrarié par la pluie) et l'autre à Konz avec bon accueil et bon public où figurait Philippe Fournier.

Le 20 mars, l'Union Musicale Revinoise de Revin, dirigée par M. A. Masson, donna en 1<sup>re</sup> partie : *Capriccio* pour trombone avec comme soliste Vincent Masson, fils du directeur, *El Trielo* de Morricone avec 4 solistes : P. Bollich, S. Mendès, B. Adnet, sous-directeur de l'Harmonie de Fumay, et A. Masson, directeur de l'Union Musicale de Revin. En intermèdes, les cuivres de l'UMR jouèrent 2 negros spirituals (arrgt Asher) et une joueuse locale de harpe celtique, Mlle Caroline Grandhomme (15 ans dont 6 de pianiste et 4 de harpiste) joua une *Étude* de B. Andres et *Pour Raphaël* de S. Lancen. Pour finir, l'harmonie exécuta 4 morceaux dont *West Overture* de Wagnien et *Romantics for band* (arrgt De Foort). La majeure partie de ce programme fut rejouée à Maubert-Fontaine (08) le 8 mai.

L'Harmonie de Sedan, dirigée par M. R. Demay, donna son concert de gala en salle, le 13 mars, avec un programme éclectique comprenant : des pas redoublés avec batterie-fanfare; 6 morceaux d'harmonie : l'ouverture du *Calife de Bagdad* de Boïeldieu, *La Promenade en traîneau* de Mozart, *Andante gracioso* op. K 210 de Mozart, *Anitschka* de J. Nijs, *Tennessee Dance* de T. Jobowsky et *I don't for you* de Adams; un intermède tambours avec baguettes phosphorescentes mis au point par le chef-tambour L. Lefer; des productions de l'école de musique (dont 2 quatuors de flûtes); un morceau d'ensemble joué par tous les musiciens du jour.

C'est le 10 avril que l'harmonie des Deux-Vireux (Vireux-Molhain et Vireux-Wallerand, séparés par la Meuse), dirigée par M. J.-C. Bouard) donna dans le 1<sup>er</sup> Vireux son concert de printemps comprenant une partie classique avec *Bienvenue au concert* de L. Delbecq, *La Traviata* de Verdi-Champal, *Esquisses médiévales* de M. Faillenot et une partie moderne avec notamment *Northwest Overture* de J. Chattaway, *Robin des Bois* de M. Kamen et J. Bacook et *Riverside Rag* notamment.

Début mai, l'Harmonie de Vivier-au-Court, dirigée par M. J. Thiollois, a donné son concert associant pas redoublés avec batterie-fanfare, un pot-pourri sur les opéras de Verdi, une fantaisie sur l'opéra-bouffe de J. Offenbach, des musiques de films (dont *Exodus*).

Le 4 avril, l'Harmonie de Vouziers, avait invité la chorale Croq'notes et l'harmonie, toutes deux de Saint-Brice-Courcelles (51) qui assurèrent la 1<sup>re</sup> partie du programme. L'Harmonie de Vouziers assura la seconde en interprétant notamment l'ouverture de *L'Italienne à Alger* de Rossini, *The Battle of Jericho* de J. Penders, *Mummet Show*, *Mission impossible* et *Marche du Colonel Bogey* avant le bouquet final tiré par les 3 sociétés réunies.

Le 20 juin s'est tenue à Fromelennes la 5<sup>e</sup> rencontre des harmonies du canton de Givet réunissant les trois harmonies de Fromelennes, Givet et des Deux-Vireux, placées sous la baguette de leurs chefs respectifs, MM. Colas, Lesaffre et Bouard après une répétition de tous les musiciens une fois par mois.

Des harmonies précitées, celles de Corignan, SNCF de Charleville-Mézières, Fumay, Nouvion-sur-Meuse, Nouzonville, Revin, des Deux-Vireux et de Vivier-au-Court ont participé, le dimanche 23 mai après-midi, au festival du 74<sup>e</sup> Congrès-Festival de la FMA organisé à Bogny-sur-Meuse par l'harmonie locale « Les Amis réunis ».

**7** FRANCHE-COMTÉ

DOUBS

### Rencontres Européennes d'Orchestres d'Harmonie Junior

Après le coup d'essai réussi de 1992 avec des orchestres régionaux, la Fédération Musicale de Franche-Comté et l'Union des Sociétés de Sochaux ont organisé les 15 et 16 mai 1993 les deuxièmes Rencontres Européennes d'Orchestres d'Harmonies Junior de Sochaux. Cette grande fête a rassemblé 8 orchestres de jeunes, soit quelque





**Rencontres Européennes : le concert en plein air du 15 mai. ici le Bundes Handelsakademie Orchester de Wels (Autriche).**

450 musiciens lors d'un week-end d'animations musicales de plein air et de deux concerts gratuits au théâtre de Sochaux.

Orchestres régionaux : l'Orchestre Junior de Sochaux; l'Orchestre Départemental Junior Aire Urbaine 2000; l'Orchestre Régional d'Harmonie Junior de Franche-Comté.

Orchestres nationaux et européens : l'Orchestre Junior de la ville de Rouen (France); l'Ensemble Musical des Trois Frontières (France - Suisse - Allemagne); la Lyre de Vuisternens (Suisse); le Bundeshandelsakademie Orchester de Wels (Autriche).

L'Harmonie et Batterie du Personnel des Automobiles Peugeot a assuré la liaison musicale entre les différents lieux de concert durant tout le week-end.

Ce grand rassemblement amical a permis au public de découvrir la diversité et la richesse des orchestres présents, tant par les styles de répertoires abordés que par la composition des orchestres dont les plus jeunes musiciens avaient à peine dix ans!

Les prestations de plein air ont drainé un public intéressé, ceci malgré la courte averse du samedi après-midi, le soleil fut heureusement au rendez-vous le reste du week-end. Les deux concerts de gala au théâtre de Sochaux furent d'une qualité remarquable et d'une diversité appréciée par tous.

Le point d'orgue de cette manifestation reste incontestablement le rassemblement

le dimanche à 11 h 30 des 450 musiciens où « Hymne à la Musique » de Serge Lancen, sous la direction de Daniel Zemp et « Rencontres » d'Alain Crépin, sous la direction du président Gérard Scheid ont été interprétés avec enthousiasme.

Un grand coup de chapeau pour l'organisation efficace mise en place sur le terrain par l'Union des Sociétés de Sochaux et la direction artistique de cette manifestation assurée par Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie Peugeot.

Il est souhaitable que ce type d'événement se reproduise dans la région, même à un rythme biennal.

### **Assemblée annuelle de la FM de Franche-Comté**

La Fédération Musicale de Franche-Comté peut être satisfaite de l'année 1993 pour des raisons multiples qui l'encouragent à persévérer dans l'objectif qu'elle s'est fixée, à savoir propager et maintenir une pratique musicale amateur de qualité sur l'ensemble de la région par des formations performantes et adaptées à la réalité du terrain.

En 1993, ses effectifs sont en hausse avec 130 sociétés affiliées dont 86 écoles de musique associatives. Elle compte 5 700 exécutants auxquels

s'ajoutent 4 500 élèves, soit un total de 10 200 musiciens, ce qui représente grosso-modo, 1 % de la population franc-comtoise. Le nombre d'élèves ayant passé les Examens Fédéraux de la CMF, gages d'un enseignement de qualité est d'environ 2 300 en 1993, soit une progression de 30 % par rapport à 1991.

En matière de formation, les 10 stages proposés en 1993 ont eu l'impact escompté auprès des musiciens et ont bien été répercutés par les médias. Le cycle de 4 stages de direction d'orchestre a été suivi par 10 stagiaires. Le besoin croissant en la matière permet d'envisager une formation plus importante en 1994.

L'Orchestre Régional d'Harmonie Junior a atteint les objectifs pédagogiques qu'il s'était fixé, il y a 6 ans. 1994 sera une année de réflexion et de préparation pour repartir sur de nouvelles bases et un effectif rajeuni en 1995. En 1993, les jeunes musiciens ont pu entre autre travailler une création originale Jazz/contemporaine de Juan-José Mosalini pour accordéon et orchestre d'harmonie avec le talentueux accordéoniste Pascal Contet. Les accordéonistes fédérés ont bénéficié d'une ouverture sur l'accordéon classique et contemporain animé par Pascal Contet. Dix-huit d'entre eux ont suivi ce stage.

Une action originale autour du tuba s'est mise en place, préfigurant un programme plus vaste sur plusieurs années. 23 tubistes ont suivi un stage de 3 jours avec Marc Steckar qui leur a fait découvrir un répertoire spécifique au tuba axé sur le jazz. Ce stage a été prolongé par un concert donné par Marc Steckar, son groupe Tubapack, les 23 stagiaires et un orchestre d'harmonie de 100 musiciens lors du festival Jazz en Franche-Comté 1993. L'ensemble de l'opération a été coproduit avec l'association Asprojazz. Ce principe sera reconduit en 1994.

Le travail avec les musiques militaires de la région pour la formation des musiciens des orchestres de batterie-fanfare a été reconduit avec succès sur 1993.

Le Brass-Band de Franche-Comté, orchestre de cuivres régional, travaille en 1993 sous la direction de Denis Badault, directeur de l'Orchestre National de Jazz. Une création de Denis Badault, commande de l'État, a été spécialement composée pour cette occasion.



La Fédération a participé à l'organisation d'un événement important et de qualité en 1993, les Rencontres Européennes d'Orchestres d'Harmonie Junior de Sochaux où 450 jeunes musiciens européens se sont retrouvés pour un week-end amical riche en échanges. Ils ont pu offrir au public l'image dynamique des orchestres junior et les résultats des politiques de formation. Enfin, le poste salarié de secrétaire administratif étendu à plein temps en 1993 a pleinement été justifié au regard de l'augmentation des activités.

Grâce au soutien réaffirmé de partenaires comme l'État, le ministère de la Culture et de la Francophonie, la DRAC de Franche-Comté, le Conseil Régional de Franche-Comté, les Conseils généraux au niveau départemental et de la SACEM, du concours de l'ARDIAM de Franche-Comté et de l'ADDIM 70, la Fédération musicale de Franche-Comté peut continuer à progresser vers son autonomie tout en restant fidèle à son appartenance à la Confédération Musicale de France.



**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**GARD**

### Histoire de l'École de Musique de Bagnols-sur-Cèze

L'École de Musique de Bagnols-sur-Cèze fut créée le 10 octobre 1967, par une poignée de musiciens. C'est le 16 novembre 1967 que l'assemblée générale approuva les statuts, signés par : Mmes Gérard, Leclerc du Sablon, Scarella, Mlle Robin, MM. Jarrié, Reysset, Coquillat, Taviani, Vicent, Aujoulas, Bonnaud, Dailly, Gardes, Granet, Granier, Zarella.

M. Fernand Jarrié, sénateur, conseiller municipal, violoncelliste (ami de Pablo Casàl), en devint président, MM. Bernoux, secrétaire, Impérato, trésorier, Jean-Claude Gérard, directeur. Tous les instruments principaux : piano, flûte, violon, contre-basse, clarinette, saxophone,

trompette, étaient enseignés (dont l'accordéon), et bien sûr, le solfège. A son ouverture, l'école comptait 170 élèves.

En 1969 le trésorier fut muté par son entreprise, et M. Bonnaud parent d'élève, correspondant du Midi Libre, devint trésorier. L'école était installée dans une maison qu'elle louait, rue du Casino à Bagnols-sur-Cèze. Les cotisations étaient encaissées par Mme Bonnaud bénévolement. La municipalité, dont M. Boulot était maire n'octroyait pas une grosse subvention, les difficultés ne tardèrent pas à se profiler à l'horizon.

En 1970 le Conseil d'administration devant les difficultés, a tenu une séance difficile où le président M. Jarrié demanda qu'une analyse des finances fut faite. En réunion de bureau, M. Bernoux proposa de désigner un parent d'élève dont il connaissait les affinités comptables. M. Palisson parent d'élève fut désigné. Il rendit compte de son travail, et en octobre 1971, M. Polisson devenait trésorier, avec M. Cyprien Granier trésorier adjoint. Les cotisations furent augmentées, suite à l'analyse et au budget prévisionnel mis en place. A ce moment-là, l'école comptait 220 élèves, et les locaux étaient trop petits, même la salle de bain et parfois la cour, étaient employés comme salle de classe. De multiples offres de logement furent faites par la municipalité mais sans jamais déboucher. Nous avons fait partie de l'AACCEA (Association Artistique et Culturelle du CEA) pendant quelques années. Nous avons obtenu des subventions importantes qui permirent à l'association de progresser. L'AACCEA avait déjà fait don d'un piano à l'ouverture de l'école.

En 1973 le président M. Jarrié manifesta l'intention de se retirer du Conseil d'administration, car la situation s'était rétablie favorablement. Après discussion, M. Cyprien Granier accepta la charge. Il était instituteur à Bagnols-sur-Cèze; mais aussi saxophoniste alto aux Inséparables, et musicologue.

En 1974, la municipalité nous fit une offre intéressante, puisque nous avons occupé la partie Ouest des locaux de l'ancien CEG, avenue Vigan-Braquet, l'autre partie était occupée par le Cifac. Assez rapidement là aussi les locaux devenaient petits. Le niveau de l'enseignement devenait de plus en plus élevé sous l'impulsion de son directeur, du Conseil d'Administration, mais aussi des

professeurs qui presque tous étaient diplômés des grands conservatoires. A notre demande une inspection fut effectuée par l'inspection du Conservatoire National de Montpellier. Le verdict fut élogieux pour nos enseignants. Très grande qualité de l'enseignement, et possibilité de nous classer École municipale agréée. A cette époque-là 350 élèves fréquentaient l'école. La première année de notre présence dans ces locaux, nous avons créé une grande fête en fin d'année scolaire, qui était étalée sur deux jours. Nous avons eut les Honneurs de l'ORTF qui était venue pour enregistrer. Entre temps nous avons créé la classe de Hautbois, avec comme professeur, le chef de l'Harmonie des Inséparables, M. Alain Robert, 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Bordeaux. Nous avons créé le Jardin Musical. Les grands élèves nous ont obligés à créer pour certains instruments des classes de fin d'étude, piano, violon, flûte et solfège.

En 1977, élections municipales obligent, nous vîmes venir à nous tous les chefs de files pour nous demander nos besoins. Bien sûr la municipalisation de l'école était promise par certain, dont la liste de M. Bénédicti. Cette liste fut élue. L'adjoint à la Culture M. Masse vint nous voir plusieurs fois, et quelques mois après nous indiqua que la municipalisation de l'école n'était pas possible, qu'il fallait attendre. Ceci ouvrit une crise au sein du Conseil d'administration et du groupe de professeurs pour la rentrée d'octobre 1977. M. Gérard, directeur, donna sa démission. La municipalité après d'âpres discussions, accepta de municipaliser un professeur par année. Le nom du professeur était fourni par le CA. Un protocole d'accord de municipalisation des professeurs fut signé le 3 février 1978, entre la mairie et l'École de musique. M. Gérard Garcin, professeur de flûte, devint le nouveau directeur. La municipalité nous donna une secrétaire à mi-temps que nous partagions en bonne entente avec les pompiers. Elle était chargée de l'encaissement des cotisations. Peu de temps après le secrétaire M. Bernoux fut muté, Mme Ardin parent d'élève, et élève elle-même devint notre secrétaire.

Une impulsion nouvelle était donnée. L'ouverture de classes de cuivre, tuba, trombone et d'orchestre allaient voir le jour, ainsi qu'un peu plus tard, une classe de Jazz, et les mardis de l'École de musique. Ceux-ci nous avaient obligés à

créer un auditorium, et à emprunter des classes au Cifac, avec l'accord de la municipalité. La fête était devenue une véritable institution où de grands professionnels venaient donner des concerts. L'orchestre de l'École de musique fut plusieurs fois enregistré par FR 3 Marseille, ainsi qu'une partie de la Fête.

L'école fourmillait toute la journée et fort tard dans la soirée. Il fut créé une master classe de musique pendant les vacances. Un succès. Mais les moyens matériels ne suivaient pas. A cette époque l'école avait une centaine d'élèves adultes et drainait vers elle des élèves dans un rayon de plus de 50 km. Notre directeur, M. Garcin, très titré en France comme à l'étranger, était un spécialiste de la musique moderne, conseiller de l'ORTF, il était le professeur de 3 élèves étrangers (USA, Espagne, Italie) qui venaient à l'École de musique pour suivre ses cours. Nous avons environ 420 élèves. Nos rapports avec la municipalité s'étaient normalisés, et le déroulement de la municipalisation des professeurs se faisait régulièrement. Mais les locaux devenaient trop petits. Une classe d'orgue avait vu le jour, et différentes classes de solfège sous l'impulsion de M. Nelson. Deux classes d'orchestre existaient : Classique et Jazz. La municipalité nous proposa de nous loger dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, impasse Général-de-Gaule. Nous avons accepté. En même temps une importante subvention de l'EPR (Établissement Public Régional) arriva et nous permit de faire des investissements en instruments et matériel. Une classe de basson fut créée, mais la classe d'accordéon disparut.

C'est en 1982 que l'École emménagea dans l'ancienne gendarmerie entièrement revue et corrigée par les soins de l'architecte M. Bajol. Ce sont les locaux que vous connaissez actuellement. Le 1<sup>er</sup> janvier 1983 l'École devint municipale à part entière. A ce moment là 496 élèves étaient à l'école, dont 123 adultes. Les parents d'élèves n'avaient plus aucune responsabilité dans la gestion. L'association des parents d'élèves était dissoute, et fut remplacée par une association « les amis de l'école de Musique ».

La fierté de l'école est d'avoir permis avec ses directeurs, ses professeurs, l'enseignement de la Musique à près de 5 500 élèves sous la responsabilité d'une association loi de 1901. Parmi eux une

bonne vingtaine sont devenus des professionnels. Deux sont, ou étaient, professeurs à l'École de Musique de Bagnols. D'autres sont dans des orchestres divers, mais un saxophoniste fit le tour de l'Europe avant de s'intégrer à un grand ensemble de jazz américain.

Ce travail énorme fut accompli en 16 années, dont 10 années sous la présidence de Cyprien Granier. Ce furent certainement les plus difficiles. L'École devenait adulte. A la gestion quotidienne, il fallait faire de la prospective, anticiper les événements, nos réunions de bureau étaient hebdomadaires, nos Conseils d'administrations mensuels. Aux membres du début étaient venus se substituer nombre de collègues de la Chorale « A Cœur Joie », ainsi que des membres des Inséparables, des professeurs de l'École de Musique. Toutes les grandes orientations qui firent que l'École de Musique de Bagnols fut connue et reconnue, sont dues à l'initiative de notre ami, Président du conseil d'administration, Cyprien Granier. L'association des parents de l'École de Musique a bien fonctionné et l'institution que représente l'École de Musique est en bonne place sur l'Échiquier Culturel Bagnolais.

En associant M. Fernand Jarrié, et tous ceux qui firent de l'École de Musique ce qu'elle est devenue, « Cypris » je te dis au nom de tous ceux que la Musique touche « merci ».

M. Lucien PALISSON  
Ancien trésorier de l'École  
de Musique de Bagnols-sur-Cèze,  
Secrétaire des Inséparables,  
Secrétaire adjoint de l'Union  
Départementale des Sociétés  
Musicales du Gard

## Activités de l'Union Départementale du Gard

Après de nombreuses années de sommeil, l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Gard (UDSMG) reprend ses activités. Que M. Aimé Minair, ancien président, qui a su tenir jusqu'à ce qu'une nouvelle équipe se mette en place, soit ici remercié du travail qu'il a fourni pour la communauté musicale du Département.

Le 14 mars 1993, les membres des Sociétés Musicales inscrites à la Fédération se sont réunis en mairie d'Uzès pour

tenir une assemblée générale ordinaire, et élire les membres d'un bureau, en présence de M. Linon, Président de la région Languedoc-Roussillon. Assistait à cette réunion M. Limoges, conseiller municipal d'Uzès et Président de l'École de Musique de cette ville. Après élection de 9 membres, le bureau est ainsi constitué : Président : M. Ennio Maso; Vice-Présidents : M. René Bastide, M. André Bomble; Secrétaire-trésorier : M. Lucien Palisson; Secrétaire-trésorier adjoint : M. Aimé Minair; Conseiller technique; Membres : Mlle Brigitte Lelandais; MM. Jean Foissac, Philippe Prades, Jean Téréndij. Une assemblée générale extraordinaire devait suivre, où l'adresse du siège fut changée, modification des statuts dans la rédaction du texte, et ajout d'un article. La mise en place de commissions, d'un festival annuel, la création de stages, d'exams fédéraux, furent acceptés par l'assemblée.

Le 27 juin, la première réunion du Comité directeur eu lieu. Décisions prises : organisation du Congrès de la FMLR à Uzès le 15 mai 1994; appel pour l'organisation d'un festival départemental; organisation d'un loto ou thé dansant; participation aux Jurys d'exams fédéraux et création d'un diplôme départemental; remboursement des frais kilométriques aux membres en déplacement; création de la Commission des exams, Mlles Lelandais et Minair l'animent; M. Téréndij est nommé responsable des festivités; M. Palisson est correspondant pour la presse; mise en place d'une colonie de vacances musicales à Uzès au sein de l'ASPAM, membre de l'association; création d'une publication trimestrielle appelée « Pause 30 », et animée par M. Bomble.

La réunion du 23 septembre se tient en l'École de Musique d'Uzès avec M. Limoges. Sont abordés : les finances; la mise en place d'un stand à la foire aux loisirs d'Uzès; l'organisation du Congrès FMLR des 14 et 15 mai 1994, demander à M. Linon d'être présent à la prochaine réunion. Festival de l'UDSMG : il se tiendra à Bagnols-sur-Cèze. M. Palisson est chargé des contacts et de la mise en place de l'organisation. Les Exams fédéraux auront lieu dans le Gard entre les 5 et 22 avril 1994. Organisation d'un thé dansant dans la ville d'Alès le 7 novembre 1993 après-midi. M. Téréndij indique qu'il aura lieu à la salle polyvalente, rue Pasteur.



La réunion du 9 octobre 1993 s'est tenue au même lieu. MM. Linon et Henric n'ont pas pu être parmi nous pour mettre en place l'organisation du Congrès FMLR. M. Palisson rapporte les contacts qu'il a eu, et lit les différents courriers relatifs au festival le 3 juillet 1994 à Bagnols-sur-Cèze. Les examens fédéraux du département seront pour le solfège fin de 1<sup>er</sup> cycle, et pour les instruments tous cycles confondus. L'organisation du thé dansant est en place. MM. Bomble et Palisson se rendront au Conseil Général le 12 octobre auprès du directeur de l'action culturelle pour discuter du dossier de l'UDSMG.

La prochaine réunion est fixée au 20 novembre à 9 h 30 en l'École de Musique d'Uzès.

Le nouveau comité directeur s'est fixé comme tâche la relance de l'activité musicale dans le département, dans le rapprochement avec les institutions fonctionnelles et institutionnelles avec lesquelles nous sommes, de près ou de loin, en contact. Le Gard, comme beaucoup d'autres départements du sud de la France, est dans la mouvance des grandes migrations annuelles. Elles nous apportent leurs cohortes de festivals, de manifestations « culturelles » de tous genres; qui déstabilisent et relèguent au rang d'activités mineures les actions musicales que les amateurs que nous sommes entreprennent. mais ne perdons pas courage, travaillons, et le résultat sera là en temps voulu.

L. PALISSON  
Correspondant de Presse de l'UDSMG



**LORRAINE**

**VOSGES**

### 1<sup>er</sup> Rassemblement national d'orchestres à plectres 1993

Il a eu lieu le samedi 23 et dimanche 24 octobre à Remiremont, au Palais des Congrès sous le haut-patronage de la Confédération musicale de France et de M. Christian Poncelet, sénateur-maire de Remiremont et président du Conseil général des Vosges.

Pendant toute la durée du rassemblement se tenait une exposition de lutherie



Remiremont, 1<sup>er</sup> rassemblement des orchestres à plectres.

vosgienne avec la présence de Gerôme, luthier à Mirecourt, de Patenoitte, luthier à Mattaincourt et une exposition des Éditeurs de musique spécialisée : les Éditions Martin à Mâcon qui ont racheté l'édition « L'Orchestre à plectres » fondé par Mario Maciocchi et les Éditions Trekel à Hambourg.

Dans la grande salle du Palais des Congrès qui contient 1 200 places, un nombreux public a pu apprécier les orchestres suivants :

Le Mandoline Club d'Ugine, dir. Pierre Balegno; le Mandoline Club « Verdi » de Longeville-lès-Saint-Avold, dir. René Vinger; l'orchestre « La Fauvette » de Saint-Dizier, dir. Nicole Jacquot; l'ensemble « Les Médiateurs » de Chaumont, dir. Noëlle Mauffre; l'orchestre « Claude Gelée » de Jarville, dir. Christian Klein; Le Cercle mandoliniste de Grenoble, dir. Vincent Pelletier; le Groupe des orchestres de Mulhouse, Lutterbach et Soppe-Mortzwiller, réunis sous la dir. de Jean-Claude Kieffer.

La matinée se termina par la présentation de la Confédération musicale de France. Mario Monti, au nom du président Maurice Adam, salua tous les intervenants et exposa le rôle, l'action et les objectifs de la CMF. Il présenta les membres de la Commission des plectres présents : MM. Sylvain Dagosto, Gilbert Zaug et André Million, MM. Florentino Calvo et Roger Remandet étant excusés. Il expliqua le rôle de cette commission et répondit aux questions posées par l'auditoire.

Le concert de gala de samedi soir nous permit d'entendre :

L'Orchestre « La Colmarienne » de Colmar, dir. André Million; L'Estudiantina de Roanne, dir. Jean-Michel Girard; l'Ensemble à plectres de Longjumeau, dir. Sylvain Dagosto; l'Orchestre à plectres de Roquebrune Cap Martin, dir. Paul Michelot.

Le dimanche, ce fut au tour du Club des mandolines de Remiremont, dir. Gilbert Zaug, organisateur de ce rassemblement, de présenter son programme. Ensuite, Christian Schneider, mandoliniste de concert, interpréta quelques œuvres de son répertoire, admirablement accompagné par la guitariste Marie-Thérèse Ghilardi.

Un diplôme d'honneur et un trophée ont été remis à chaque directeur d'orchestre à la fin de leur prestation et pour terminer, les 14 orchestres réunis sous la direction de Gilbert Zaug, interprétèrent la *Marche de Radewski* de J. Strauss avec la participation du public.

Pour clôturer le rassemblement, Gilbert Zaug remercia le Conseil général des Vosges, la ville de Remiremont, la DRAC, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Promifi, les exposants luthiers et éditeurs ainsi que les sponsors.

Mario Monti, au nom de la CMF et de son président Maurice Adam, félicita les organisateurs et tous les intervenants.

M. Christian Poncelet, sénateur-maire de Remiremont, remercia particulièrement Gilbert Zaug et son équipe. Il fit l'éloge de leur orchestre pour ses nombreuses activités, non seulement dans sa ville mais aussi en France et en Europe (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Russie) où ils font porter bien haut le nom de Remi-

remont. Ensuite, il remit un diplôme d'honneur et un souvenir à toutes les personnalités en formulant le vœu qu'il y aura beaucoup d'autres manifestations d'orchestres à plectres à Remiremont.

## MIDI-PYRÉNÉES

### HAUTE-GARONNE

#### Le Quintette Nielsen et l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne dans un nouveau face à face

Du 12 au 14 novembre dernier, le Quintette à vent Nielsen est revenu en Haute-Garonne pour une série de concerts et rencontres inscrits dans le cadre d'un vaste projet intitulé *Autour du Quintette Nielsen*.

Cette manifestation, qui a débuté au mois de juillet 1993 et trouvera sa conclusion au mois de mars 1994, est organisée sous l'égide du Conseil général de la Haute-Garonne par l'ADDA 31 - Association Départementale pour le Développement des Arts - dans le cadre de *Musiques en Haute-Garonne* avec le soutien du ministère de la Culture et de la Francophonie (DRAC Midi-Pyrénées).

La collaboration engagée entre l'ADDA 31 et la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne a ainsi permis une rencontre initiale entre le Quintette Nielsen et les jeunes instrumentistes de l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne lors du stage départemental de musique d'ensemble organisé à Gourdan-Polignan au mois de juillet dernier.

Le temps fort de ce stage fut le déchiffrement et la mise en place d'une pièce de Jérôme Naulais : *Face à face*, œuvre pour quintette à vent et orchestre d'harmonie, commandée pour la circonstance par le Quintette Nielsen. La création de la pièce fut présentée au public, le 13 juillet, lors du concert de clôture du stage, en présence du compositeur.

Placée sous la baguette de Gérard Meissonnier et Claude Puysegur, tous deux musiciens et directeurs d'harmonie

et d'école de musique, l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne regroupe une soixantaine de jeunes instrumentistes issus des nombreuses sociétés musicales du département.

Cette formation se retrouve régulièrement tout au long de l'année pour travailler des œuvres du répertoire d'harmonie et découvrir de nouvelles compositions. En dehors de sa participation régulière au rassemblement des harmonies juniors de Midi-Pyrénées, l'Harmonie fédérale junior a déjà fait l'objet de plusieurs collaborations entre la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne et l'ADDA 31. Nous citerons pour mémoire la rencontre avec le Quintette de cuivres Epsilon pour trois concerts communs présentés en 1991, ainsi que les deux représentations proposées avec Marc Steckar et le Steckar Tubapack lors de la sixième édition du Festival Jazz sur son 31.

Le Quintette Nielsen, formé en 1975, se compose de musiciens issus d'orchestres de renommée internationale : Pierre Roullier, flûtiste; Laszlo Hadaly, hautboïste; Claude Faucomprez, clarinetiste; Marc Vallon, bassoniste et Jens Mac Manama, corniste.

« Nous avons formé cet ensemble en 1975 afin d'élargir le champ de notre pratique instrumentale. Sans nous couper des œuvres classiques, fondement historique et base sonore de la formation, nous avons voulu jouer le répertoire contemporain et l'agrandir par des commandes aux compositeurs. Ainsi, le quintette est devenu pour nous un lieu d'expression privilégié. »

Trois disques mettent en relief l'étendue de son répertoire, et sa démarche en faveur de la musique contemporaine l'a conduit à commander des œuvres pour quintette à vent à de nombreux compositeurs.

Les jeunes instrumentistes amateurs de l'Harmonie fédérale junior ont eu ainsi le plaisir de retrouver les musiciens professionnels du Quintette Nielsen pour un second *Face à face* à Villefranche de Lauragais le 13 novembre 1993.

Les deux parties respectives du concert qui y était organisé ont permis au public d'apprécier les talents de tous les musiciens, professionnels et amateurs dans un programme construit essentiellement autour de compositeurs de notre siècle. Le concert s'est conclu par la pièce commune écrite par Jérôme Naulais, qui,

selon les mots de son auteur est « une pièce dérivative, joyeuse, où s'installe en permanence un dialogue entre le quintette et l'orchestre ». Bien qu'écrite en un seul mouvement, le jeu d'alternance entre le quintette seul et l'orchestre, les changements de styles et de tempi provoquent de nombreux contrastes qui font penser à une suite de petites pièces.

Ce second *Face à face* offert au public haut-garonnais fut ainsi l'exemple de la rencontre et de l'échange sous l'égide desquels l'ADDA 31 avait voulu placer la venue du Quintette Nielsen. Rencontre et échange avec les instrumentistes de l'Harmonie fédérale junior et leur encadrement. Rencontre et échange avec le public présent lors des concerts programmés dans le département : Gourdan-Polignan le 13 juillet, Toulouse le 12 novembre avec le quintette seul, Villefranche-de-Lauragais le 13 novembre 1993. Échange avec les enseignants des écoles de musique et les responsables d'ensembles constitués lors d'une journée-rencontre organisée le 14 novembre à Caraman par l'ADDA 31 et l'École Intercommunale de Musique du Lauragais. Rencontre et échange enfin par les nombreux partenariats engagés par l'ADDA 31 avec les communes, les écoles de musique, la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne et toutes les personnes qui œuvrent au quotidien en faveur d'un développement harmonieux et équitable de la musique.

## MIDI-PYRÉNÉES - HTE-GARONNE / HTE-NORMANDIE

### SEINE-MARITIME

#### Le château de Chantereine accueille le stage d'accordéons de la FRSM de Haute-Normandie et une journée, formation musicale

A l'initiative de la commission « Accordéon », la fédération régionale des sociétés musicales de Haute-Normandie



organisait du 25 au 29 octobre 1993 un stage au Château de Chantereine, ville de Criel-sur-Mer.

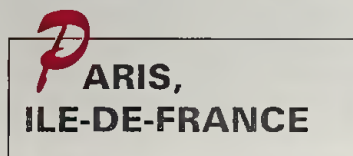
35 jeunes accordéonistes se sont rassemblés sous la responsabilité pédagogique de Mmes Myriam Bonnin et Casilda Rodriguez. Mmes Chantal Démarest et Colette Maubert ainsi que M. Roger Chanteloup assistaient les maîtres de stage. M. Jean-Pierre Maubert assurait l'organisation et la coordination. Un travail intense s'est effectué tant au niveau individuel que des différents groupes et ensembles pendant ces cinq journées. En clôture du stage a été donné un concert suivi par un public nombreux et enthousiaste. Plusieurs formations, du duo au quintette, l'Atelier jazz et l'orchestre au complet placé sous la direction de Mme Colette Maubert ont animé ce concert au cours duquel Mmes Myriam Bonnin et Casilda Rodriguez ont fait apprécier, dans des registres et des styles différents leur virtuosité et leur musicalité, faisant découvrir à beaucoup des auditeurs les immenses ressources de l'accordéon concert. Le séjour au château de Chantereine a été des plus agréables. La ville de Criel-sur-Mer et son personnel tant administratif que technique sont à remercier et à féliciter pour la chaleur de leur accueil. Succès total donc pour ces cinq journées et ce premier stage, tous les participants ont émis le souhait de le voir se renouveler.

Pendant ce stage, la journée du 28 a été consacrée à la formation musicale. M. Jack Hurier, vice-président et responsable de la commission Formation musicale à la CMF avait tenu à animer personnellement cette journée. Il était assisté de Mme Véronique Castelain qui présentait au clavier les textes et les exemples. L'assistance, composée de plusieurs directeurs et directrices d'écoles et des sociétés ainsi que de professeurs chargés de la formation musicale, s'est montrée attentive et intéressée.

Les programmes de formation comme les épreuves d'examen ont été étudiés et abondamment commentés. Ils ont donné lieu à des échanges fructueux entre le conférencier et les participants lesquels ont pu faire part de leurs observations et de leurs suggestions. A la mi-journée le repas a été pris en commun avec les stagiaires accordéonistes au restaurant du château. Journée intéressante donc, d'information plus que de formation ayant donné satisfaction à tous les présents, justifiant une fois de plus la formule

selon laquelle les absents ont toujours tort (d'être absents).

Un grand merci à Jack Hurier, à Véronique Castelain, animateurs de cette journée ainsi qu'aux participants venus pour certains de très loin. Une bonne initiative de la fédération qui souhaite pouvoir renouveler ce genre de rencontre dans différents centres de la région.



## ESSONNE

### La journée des musiciens de l'Essonne

1990 : La Fédération de l'Essonne se donne un nouveau président en la personne de Jean-François Bonneau. Le nouveau Conseil d'Administration se met au travail pour resserrer les rangs et faire en sorte que la Fédération se remette à vivre et fasse autre chose que servir de relais pour les assurances, pour les médailles et pour les examens.

Plusieurs projets sont alors mis en place : d'une part l'opération « Trois sociétés, un concert », consistant, dans un but de promotion, à proposer à des villes, de préférence où il n'existe pas de sociétés musicales, un concert où se produiront trois sociétés de style différent. D'autre part, dans le cadre de la Biennale, un concert a été donné avec le Steklar Tubapack, au cours duquel a été créée une œuvre écrite pour la circonstance par Marc Steklar, pour ensemble de tubas et harmonie : *Imagerie*.

Enfin, et surtout, a été mise en place la « Journée des musiciens de l'Essonne », qui a vécu le 7 mars dernier sa troisième édition. Partant de la constatation que les « festivals de musique », conçus comme un rassemblement de sociétés dans une ville avec animation de quartier le matin, concerts terminés par l'inévitable « morceau d'ensemble » l'après-midi ne motivaient pas les musiciens, le conseil d'administration en a cherché les raisons : il semble que la plus importante soit que ce genre de manifestation fasse beaucoup de présence et de déplace-

ment pour peu de temps de musique. Également, de moins en moins de sociétés acceptent de défilier parce qu'elles n'en ont pas la vocation.

L'organisation qui a été proposée avait plusieurs lignes directrices :

- proposer aux musiciens de se rencontrer dans une ambiance conviviale;
- décloisonner les sociétés participantes pour donner l'occasion aux musiciens de jouer avec d'autres partenaires et sous la direction d'un autre chef;
- permettre à chacun de découvrir et de pratiquer un genre de musique qu'il n'a pas l'occasion de pratiquer d'ordinaire, soit parce que celle-ci ne s'est jamais présentée, soit parce que l'effectif de sa société ne permet pas d'aborder telle ou telle œuvre.

A partir de ces idées, la journée est conçue ainsi : trois mois avant, les musiciens, par l'intermédiaire des présidents de leurs sociétés, se voient proposer de s'inscrire à des ateliers de deux heures, un le matin, l'autre l'après-midi. Ainsi, cette année ont été proposés les ateliers suivants : classique, en grande harmonie, big band, orchestre à plectres et bois, ensemble de bois, ensemble de cuivres, batterie fanfare, musique de chambre (quintette de cuivres, quintette de clarinettes, quatuor de saxophones), chorale et cuivres.

L'an dernier a aussi fonctionné un ensemble musette. En fonction des réponses individuelles, un très important travail est fait, consistant à donner satisfaction à chacun, en montant des ensembles cohérents. Puis, un mois avant le rassemblement, chaque musicien reçoit directement, les partitions correspondant aux ensembles auxquels il va participer, afin de pouvoir travailler les passages délicats et pouvoir se consacrer le jour venu aux problèmes de mise en place et d'interprétation.

Une telle organisation nécessite deux conditions : d'une part la participation des chefs de musique des différentes sociétés à l'animation des ateliers : celle-ci fut acquise d'emblée, avec enthousiasme. D'autre part, il fallait trouver un lieu susceptible d'accueillir tous ces groupes en même temps : l'harmonie de l'AFREUBO, à l'origine du projet, est implantée à la faculté des Sciences d'Orsay, et il fut aisé d'obtenir le soutien de Jean Roussel, doyen de la faculté. Tous les amphithéâtres et de nombreuses salles pour les petits ensembles ont été mis à disposi-



### Journée de travail pour les musiciens de l'Essonne.

tion, et la restauration du midi a été assurée par les restaurants universitaires.

Le 7 mars régnait donc une activité inhabituelle pour un dimanche dans les locaux de la faculté d'Orsay : c'est que plus de 200 personnes étaient attendues à 9 h 30, par le doyen Jean Roussel, le président Jean-François Bonneau, et René Renaud, vice-président de la Fédération et de l'AFREUBO.

Jean Roussel a redit avec émotion son soutien inconditionnel à ce genre de manifestation. Jean-François Bonneau a remercié les sociétés participantes : harmonies d'Athis-Mons, de Viry-Châtillon, de la Ferté-Alois, de Brétigny-sur-Orge, l'Union Philharmonique d'Étampes, l'AFREUBO, la fanfare d'Étrechy, le Big-Band de Marolles en Hurepoix, les chœurs de Mennecy et de Brétigny-sur-Orge, et l'orchestre à plectres de Longjumeau. René Renaud enfin a excusé nos amis des sociétés d'Arpajon, de Boissy-sous-Saint-Yon et de l'amicale de Villabé, qui avaient des obligations pour ce jour, mais qui participent les autres années.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, mais aussi dans le sérieux que nécessitaient les œuvres à interpréter. À 16 h 30, tout le monde s'est retrouvé dans le grand amphithéâtre, pour l'audition des différents ateliers, occasion pour chaque musicien de découvrir le travail des autres et de leur montrer le sien, mais aussi pour les habitants des communes voisines de découvrir plusieurs facettes de ce qu'est la pratique musicale des amateurs.

Bien sûr, ce n'était pas parfait : c'était le résultat de deux heures de répétition.

Néanmoins, la qualité musicale était étonnante, et on sentait dans les interprétations le bonheur des musiciens d'avoir participé à ces ensembles. D'ailleurs, Radio Bleue ne s'y est pas trompée, qui a enregistré cette audition et l'a passée sur ses ondes le dimanche 23 mai à 13 h 30 dans l'émission « Musique en tête ». Entre autres œuvres, on a pu entendre une ouverture de Wolke, pour orchestre de mandolines, flûte, hautbois, clarinettes et basson, *Satin Doll*, pour big band et accompagnement d'harmonie, une difficile œuvre de Brückner pour chœur et cuivres, et enfin des extraits de *La nuit de Walpurgis*, du *Faust* de Gounod, exécutés par une harmonie de 80 musiciens, ces morceaux ayant été bissés par le public.

Il fallait bien se séparer : ce fut, après un vin d'honneur, occasion pour les musiciens de discussions et d'échanges, mais aussi de contacts qui aboutiront peut-être à d'autres projets musicaux. Et, comme le disait la presse en terminant son article sur le rassemblement : « Un final grandiose pour une journée mémorable qui a su prouver que la musique amateur est vivante et précieuse, et qu'elle mérite d'être encore plus pratiquée, et encore plus écoutée. »

### SEINE-ET-MARNE

#### L'Harmonie de Nemours en concert pour fêter les 90 ans d'Henri Niveau

En ce dimanche après-midi 26 septembre 1993, l'Harmonie de Nemours

avec La Bazochoise, La Musique d'Outarville et Cocktail Trombone, ont fêté les 90 ans d'un ami commun, Henri Niveau. Ce dernier joue actuellement dans les trois premières sociétés ci-dessus. Quelques amis de l'Harmonie de Pantin, où avait joué Henri, sont venus spontanément participer à cet anniversaire dont le Président René Vuillemet.

Le journal Glissando s'est également manifesté par un envoi de fleurs.

Au programme, audition de La Bazochoise, dir. Murielle Patinote; La Musique d'Outarville, dir. François Sillier; l'Harmonie de Nemours, dir. Marcel Lorin et Cocktail Trombone avec MM. Desjour, Grosset, Farelle et Gendrop.

Puis les 160 musiciens réunis ont interprétés les morceaux d'ensemble : *Marche Richard Wallace* de Sellenick; *L'Exploit des Coulisses* (dédié à Henri) de Marcel Lorin, *La Bazochoise* (dédiée à Henri) de R. Dubois-Gaché; en bis *Schlagobertinade* de Marcel Lorin; *Joyeux Anniversaire*.

Les cadeaux ont suivis ainsi qu'un très copieux buffet.

Pour clôturer : « bonne santé, bon anniversaire Henri et rendez-vous en 1998 pour les 95 ans ! »



**POITOU-CHARENTES**

### CHARENTE

#### Hommage à Joseph Petit

Le 14 mars 1993, les salles de musique du Centre d'Animation Communal de Luxé ont été inaugurées et ont reçu le nom de Joseph Petit, fondateur de la Batterie-Fanfare L'Étincelle de Luxé-Fouqueure, en présence de nombreuses personnes et de musiciens et représentants de nos sociétés de musique de la Charente. Au cours de cette manifestation honorée par la présence de M. le Docteur Favreau, Maire de Luxé. M. Gaston Bertranet, Président de L'Étincelle, a prononcé l'allocution suivante :

« M. Joseph Petit est né le 18 juin 1901 à Fouqueure. Il y fait ses études primaires, puis à Aigre, il commence à apprendre la musique en même temps



qu'il entame un cycle d'études élémentaires. Très tôt, la musique le captive et devient pour lui un véritable but dans la vie, même si les autres études en souffrent. Déjà, on le voit avec quelques amis, dès 1913 – il n'a pas encore 13 ans – animer des bals de campagne; sa clarinette devient célèbre dans le canton. La guerre de 14-18 assombrit son avenir : trop jeune pour s'engager, il aidera sa famille et sera à la peine comme « soutien ».

Dès la fin de la guerre, sa passion le pousse à nouveau et il « montera à Paris » – comme on disait – où il tentera de donner libre cours à ses aspirations musicales; s'il a pu constituer une formation d'orchestre qui se produit régulièrement dans les bals du bord de Marne, il a cependant toutes les difficultés pour vivre de son art. C'est alors qu'il prépare un concours pour entrer à la RATP où il fera carrière; régisseur des recettes, il emploiera tout son temps libre à créer, entraîner et mener à de très hauts niveaux, d'abord un, puis deux, puis, juste avant de prendre sa retraite en 1956, 5 formations d'harmonie au sein de cet important groupe qu'est la RATP.

La guerre 39-45 le ramènera, pour un temps, à Angoulême; infirmier militaire responsable et prenant des initiatives salvatrices – diront ses chefs –, il organisera des concerts pour le meilleur réconfort de ses patients.

On comprendra bien, que, revenu au pays de son enfance en 1956, pour y goûter une vieillesse calme et heureuse disait-il, l'œil vif, il ne pouvait passer au travers des nouveaux appels que la musique allait lui lancer... mais ceux d'une musique conviviale dont on ne peut véritablement jouir, que si elle est partagée avec d'autres.

Les deux communes de Luxé et de Fouqueure n'ont pas d'animateurs à l'époque, ce n'était pas la mode! Alors, s'installe en lui un projet qu'il ira défendre avec foi auprès des instances de tutelle; mais, vous le savez, l'enthousiasme ne suffit pas; il faut de la persévérance et il en fit preuve. Pendant deux années, projet après projet, il frappera aux meilleures portes pour se faire entendre, afin de donner aux jeunes de son pays, une possibilité d'activité musicale et artistique. Sa chance, il l'aura finalement en 1958 en forçant la porte du Directeur de l'usine de Villognon, M. Martin, alors conseiller général de la Charente : L'Étincelle était créée.

Des statuts, des règlements bien faits, dont nous n'avons pas changé une seule virgule, virent le jour, prévoyant l'objectif ambitieux à atteindre : L'Étincelle, Société d'éducation populaire musicale et artistique.

Fondateur, il se consacra inlassablement au recrutement des jeunes musiciens, à leur formation, en leur donnant l'amour de l'instrument et celui de la musique, aidés par de vieux camarades d'enfance, dont l'un d'eux est parmi nous aujourd'hui, M. André Combeau, que je salue... et laissant aux autres le soin de présider et de gérer. Les présidents se succédèrent, MM. Martin, Cailler, Tallut, mais le fondateur Joseph Petit et notre actuel trésorier, M. Henri Véron furent toujours là, attentifs et solides.

En 1976 enfin, après bien des sollicitations de la part des moniteurs qu'il avait lui-même formés, il accepta la charge de la Présidence avec les sérieux appuis d'un Vice-Président, M. Camille Bouquet, d'un trésorier robuste, M. Henri Véron et d'un rigoureux Secrétaire général, M. Christian Peloquin.

Quelle énergie déployée, quel travail accompli, avec un plaisir de vivre qui rejaillissait sur ses interlocuteurs.

Jusqu'à sa mort, en 1989, il s'est préoccupé du devenir de L'Étincelle, regrettant souvent de n'avoir pu, malgré toutes ses nombreuses demandes et malgré la chaleureuse hospitalité offerte à la fois, et du fond du cœur, par M. le Maire de Fouqueure et l'abbé Tesson, curé de Fouqueure, durant de longues années, trouver des locaux plus adaptés à l'enseignement de la musique; mais il avait laissé la trace de ses tourments que nous n'avons pas manqué de transmettre à M. le Docteur Favreau, Maire de Luxé, lorsqu'il entreprit la construction de ce Centre d'Animation Communal.

Notre Conseil d'administration, tout entier, a proposé que nous lui dédions à vie ces installations composées de deux salles de répétition, d'un bureau et d'un magasin d'instruments affectés en permanence à L'Étincelle, en les baptisant du nom de son Fondateur-Président : « Salles de musique Joseph Petit ». Du fait de l'implantation de ce complexe musical, nous bénéficions aussi de l'usage de la grande salle des fêtes pour nos répétitions d'ensemble et du bar – à l'entrée –, pour celles, particulières, du pupitre « tambour ».

Avec l'élan donné par son fondateur, l'apport soutenu des chefs de pupitre et de nos deux directeurs de musique, MM. Gérard Bouquet et Didier Clergeau, avec aussi, le solide appui de notre moniteur, M. Sagne, L'Étincelle est en mesure d'atteindre les objectifs ambitieux que M. Petit avait formés pour elle. Il était donc juste que nous organisions cette cérémonie pour lui rendre hommage, en y conviant tous ceux qui ont suivi ses efforts. Je vous demande maintenant d'observer une minute de recueillement en pensant à l'homme digne et plein d'allant qu'il a toujours été.

Voici trente-cinq ans, Joseph Petit rassemblait quelques adolescents et mettait sur pieds une jeune phalange baptisée L'Étincelle de Luxé. Musicien clarinetteste, Joseph Petit n'ignorait pas qu'il allait au devant de difficultés : faire pratiquer la musique à des jeunes ne la connaissant pas, était un pari. Non seulement il a gagné ce pari mais sa société avance actuellement sur la courbe ascendante des valeurs. Classée en 3<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> section, en 1976 après audition par le jury de la Fédération Musicale de la Charente, L'Étincelle a gagné les échelons suivants par le travail, la persévérance de ses sociétaires récompensés par des jurys de cinq concours dont quatre hors Charente. Jugeons-en ! 14 juin 1981 à La Rochelle reste en 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>; 30 mai 1982 à Saint-Junien passe en 2<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>; 22 juin 1986 à Cognac passe en 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup>; 7 juin 1987 à Saint-Junien reste en 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup>; 9 juin 1991 à Nevers passe en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>.

Croyez-moi chers amis, nos pensées vous accompagneront à Tarbes le 30 mai prochain où vous serez – du moins jusqu'à présent – les seuls à représenter la Charente.

Il va de soi que vous receviez les félicitations de l'UMC auxquelles j'ajoute les miennes personnelles. Cependant, cela ne suffit pas et je dois y ajouter un souhait : celui de voir les gamins de 1958 devenus adultes, continuer leur œuvre afin d'assurer la pérennité de la société.

D'où il est, Joseph Petit vous regarde et aujourd'hui que notre pensée est tournée vers lui, nous lui offrons cette médaille, la seule qui lui manquait, celle de l'UMC que je vous remets M. le Président. C'est là un modeste souvenir, mais une profonde reconnaissance de l'œuvre de Joseph Petit. »



## Bilan d'une année d'activités à la Fédération du Var

La Fédération musicale du Var, forte de 44 sociétés a connu durant l'année écoulée une grande activité. Ses harmonies, chorales, batteries, fanfares et son orchestre à plectres ont donné de nombreux concerts, ont participé à de nombreuses manifestations : souvenirs patriotiques, anniversaires, inaugurations, etc. Nous ne parlerons ici que des faits les plus marquants.

L'Harmonie d'Ollioules prévoyait en début d'année, 17 concerts. Ce chiffre a été dépassé et le Tricentenaire de la clarinette qui s'est tenu les 7, 8 et 9 mai à Ollioules et à Sanary doit retenir notre attention. Cette manifestation nous a fait entendre plusieurs concerts de qualité avec le concours de M. Guy Dangain et de nombreux et excellents musiciens de renommée régionale et nationale. La Lyre d'Ollioules sous la direction de Claude Decugis, en exécutant plusieurs œuvres remarquables, fut très appréciée. Notons seulement *Oliolis* composé par Désiré Dondeyne pour sextuor de clarinettes et harmonie.

La Seyne connaît toujours une intense activité avec son harmonie et son orchestre symphonique composés de jeunes formés à son école de musique. Le 9 avril cette formation de jeunes donna un très beau concert, l'Harmonie avec ses 55 musiciens sous la direction de M. Arèse se produisit le 16 mai pour fêter le printemps et le 26 juin pour clôturer la saison. Deux très belles prestations. C'est également en fêtant le printemps que l'Espace Musical Londaïs donne sa grande manifestation annuelle. Le 3 avril les harmonies de Cogolin, de Sollies-Pont et le quintet d'anches du Conservatoire de Toulon se sont joints aux Londaïs pour réunir un public enthousiaste.

Les 3 et 4 juillet, l'Union philharmonique de Carqueiranne et la municipalité mettaient sur pied un festival qui attira de nombreux Varois. La Musique des équipages de la Flotte fit l'ouverture de cette belle manifestation. Puis la Musique

municipale et l'orchestre symphonique d'Hyères, ainsi que le Big Bang de La Seyne et de Cuers prêtèrent leur concours, assurant le succès de ces deux belles journées musicales.

Durant le mois d'août, le stage de musique de Chambre estivale de Hyères, s'est tenu pour raison de commodité à l'école de musique de La Londe. Ce stage qui rassemble de nombreux jeunes a eu cette année encore un beau succès. Notons 8 concerts donnés dans des églises à Hyères, La Garde, La Londe, Sollies-Pont, Méounes et Agelonde village Télécom, avec des œuvres de Beethoven, Shumann, Fauré, Haendel, Mozart, Rossini, etc. Notre Fédération a apporté une aide financière à ces deux dernières manifestations de Carqueiranne et au stage de La Londe.

La Six-Fournaise a organisé le 23 mai une journée musicale sur l'île des Embiez, présidée par MM. Estève, maire et Paul Ricard. Cette sortie musicale à laquelle la Lyre aixoise composée de 80 musiciens était venue prêter son concours a été une réussite complète.

Les autres sociétés varoises qui n'ont pas organisé de grandes manifestations, ne sont pas restées inactives pour autant. Le Progrès musical de Saint-Cyr, l'Harmonie lorguaise, La Lyre de La Crau, la Musique municipale d'Hyères, la Lyre signoise, la Renaissance de Fayence et toutes les autres sociétés se produisent bien au moins une dizaine de fois par an en concerts et dans des manifestations patriotiques. Notre Fédération est donc en bonne santé, mais souhaitons davantage de grandes manifestations qui ont toujours eu le pouvoir de stimuler nos musiciens.

Parmi les autres activités de la Fédération, notons que son Conseil d'administration s'est réuni six fois depuis le dernier congrès de La Londe. Le 7 novembre 1992 à l'Espace 3000 à Hyères, le 6 février également à Hyères, le 27 mars à Lorgues, le 15 mai à La Londe, les 3 juillet et 18 septembre derniers à Hyères. Le Conseil d'administration de la Fédération cherche à décentraliser le plus possible ses réunions. Si vous souhaitez recevoir chez vous, le Bureau de la Fédération, vous pouvez en faire la demande.

Le 7 décembre 1992 vous avez été représenté au Colloque de Paris et tenu au courant des travaux effectués durant cette journée par le journal de la CMF.

Le président M. Demichelis et votre serviteur, ont assisté au congrès de Béthune les 22, 23 et 24 avril. Dans la mesure du possible, nous tâchons toujours d'envoyer un de nos membres aux réunions pédagogiques données par l'ADIM et de vous tenir au courant de tous faits nouveaux susceptibles de vous intéresser. Le 30 juin dernier, votre président a assisté à la Réunion générale de l'ADIAM qui s'est tenue à Brignoles. A cette assemblée étaient présents M. Cestor et M. le sous-préfet du Var.

Chaque année nous essayons d'améliorer le passage des épreuves aux examens fédéraux qui se déroulent en juin. En ne comptant que les écoles de La Londe, de La Crau, de Lorgues et de Cuers, 160 élèves se sont présentés aux épreuves d'instruments. Bons résultats dans l'ensemble.

En initiation musicale, très peu de candidats ont été recalés parmi ceux qui présentaient les épreuves de fin des premier et second cycles. Retenons qu'à Lorgues les épreuves d'instruments se sont déroulées en public. Nous ne sommes pas contre cette méthode pour les écoles ayant des locaux adéquats.

Si vous le voulez, nous allons accueillir trois sociétés qui manifestent le désir d'adhérer à la Fédération. Il s'agit de Musi 7 que dirige M. Edy Chyeryl. Cette association désire promouvoir la musique en général et sous toutes ses formes : harmonie, variété, jazz. Et ceci, à La Seyne où elle a son siège social, 4, rue Joseph-Rousset, au Centre Azur de Sanary, avenue du Nid, ou au Lycée Peiresc, boulevard de Strasbourg à Toulon.

La seconde association est le Quintette à Vent Mistral, dirigé par M. Yves Dutheil. Durant la dernière année scolaire, ce Quintette s'est surtout produit dans les écoles à travers le Var, dans le but très louable de sensibiliser les enfants à la musique. M. Yves Dutheil dirige la Musique municipale de Hyères et parmi ses nombreuses activités musicales, il est bassoniste au théâtre de Toulon.

Quant à la troisième société, il s'agit de l'Ensemble vocal Gérard Bachelet de Fréjus, M. Gérard Bachelet est membre du bureau de la Fédération. Son ensemble vocal s'est produit le 19 août dernier à la télévision. Il s'agissait de la retransmission d'un concert enregistré dans le cadre du Midem de Cannes. Dans cette émission qui présentait les nouvelles stars du classique, l'Ensemble



Gérard Bachelet s'est produit avec l'Orchestre symphonique de France. Un seul regret, l'heure tardive de l'émission : 1 heure du matin.

Pour terminer ce compte rendu, je vous parlerai des assurances. Depuis l'an dernier les assurances sont établies pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Il est donc important que vos contrats soient adressés à la Fédération dès la fin de l'année, soit fin décembre 1993, pour bénéficier d'une garantie allant du 1<sup>er</sup> janvier 1994 au 31 décembre 1994. Peu de déclarations de sinistres durant l'année écoulée. La renaissance de Fayence a été remboursée pour la détérioration d'un instrument et un musicien des Arcs a également été indemnisé pour avoir été accidenté sur le parcours de son domicile à la salle de répétitions.

Pour notre département du Var, aucun dossier n'est en cours. Un dossier est en train de se constituer pour un vol d'instruments dont a été victime Le Réveil Orangeois dans le Vaucluse. Cette déclaration de vol ne remonte qu'au 8 septembre et ne peut être déjà réglée.

R

HÔNE-ALPES

AIN

### Congrès annuel de la Fédération Musicale de l'Ain à Saint-Cyr-sur-Menthon

Le 43<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain s'est déroulé le dimanche 13 juin 1993 à la salle polyvalente de Saint-Cyr-sur-Menthon en présence d'une centaine de personnes représentant de 72 sociétés sur les 90 affiliées. Ce Congrès coïncidait avec le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Espérance et a été dédié à Bruno Audejean qui fut directeur de l'Espérance bien trop tôt disparu.

M. Marc Vulin, Président de la FMA, ouvrait la séance en remerciant M. Jean-François Pelletier, Maire de Saint-Cyr et Conseiller général, l'Espérance, l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin, les membres du Conseil d'administration, et

tous les membres des sociétés pour leur présence, M. Combe, Vice-Président de la CMF et Michel Voisin, Député-Maire de Replonges, assistaient également à ce Congrès.

Le Secrétaire général de la FMA, Jean Vayer, a présenté de façon très claire les rapports moral et d'activité pour l'année écoulée, en précisant que pour 1993 le nombre des sociétés adhérentes était de 89 contre 88 en 1992, que l'effectif total est passé de 7 053 à 7 078. 3 850 élèves fréquentent les cours de solfège et d'instruments mais seulement 1 505 subissent les examens de la CMF. Il est dénombré 449 concerts, 1 136 défilés et autres manifestations. Il rappelle que Pascal Vieudrin a succédé à Guy Comtet pour la présidence du Groupement Des Bord de l'Ain, en exprimant le regret que le festival de ce groupement coïncide avec le Congrès. Le Secrétaire général remercia le Président du Conseil général et les Conseillers généraux pour les subventions allouées tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

M. Henri Goral, Trésorier général, étant absent pour des raisons de santé, le rapport financier a été exposé par René Feyeux, Trésorier adjoint. Rapport approuvé par les commissaires aux comptes, un budget équilibré en recettes et dépenses de 933 520 F. Hubert Truffaz, Président technique, a souligné que les stages étaient toujours bien sollicités et de bonne qualité avec 112 stagiaires. Roland Grevoz, Directeur technique, a précisé que trois centres d'examens avaient été créés afin de passer les épreuves départementales dans de bonnes conditions.

M. Henri Meunier, Vice-Président, a présenté les activités de l'OJD et insista sur la présence de ces jeunes musiciens aux différentes manifestations. Trois vœux avaient été présentés. Après leur exposé par le Secrétaire général, ces vœux seront étudiés en prochaine réunion du Conseil d'administration.

Beaucoup d'actions sont envisagées en faveur de la musique populaire dans le département en concertation avec l'ADDIM pour certaines. Si cette année seulement 3 sociétés ont participé à des concours : La Renaissance le 30 mai 1993 à Tarbes; Harmonie de Bourg-en-Bresse le 6 juin 1993 à Oyonnax; Écho des Roches Saint-Sorlin-en-Bugey le 19 mai 1993 à

Fontaine. Il est envisagé pour 1994 l'organisation en un seul lieu d'épreuves de classement au plan départemental, pour les formations de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> Division.

De même pour répondre à un vœu de la Société de Saint-Trivier-de-Courtes, la FMA a en projet l'organisation d'un festival qui pourrait rassembler l'ensemble des formations « Juniors » du département comportant les mêmes critères qu'un concours (morceaux au choix et imposés) et dans leur compositions en effectif. M. Bizeuil, Directeur de l'ADDIM, a présenté le rôle de l'ADDIM, et les différentes actions dont plusieurs seront étudiées avec un groupe de travail de la FMA.

M. Combe, Vice-Président de la CMF, prit la parole en fin de matinée en insistant sur l'importance de la formation, en soulignant qu'une bibliothèque avait été inaugurée récemment. A l'issue du Congrès une gerbe a été déposée au monument aux Morts en présence des différentes personnalités.

Le festival du Groupement Bresse-Val-de-Saône s'est déroulé avec un défilé composé de superbes chars sous « un ciel très chargé » de nuages. Dans une salle comble les Sociétés du Groupement et l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin ont interprété des concerts d'excellente qualité. Journée réussie malgré un temps exécrable et toutes nos félicitations sont adressées à l'Espérance de Saint-Cyr-sur-Menthon qui a parfaitement organisé cette journée consacrée à la Musique populaire.

### Un concert en toute amitié dédié au grand clarinettiste Bruno Audejean

S'il avait pu être en retard à son rendez-vous avec la mort qu'aurait-il pensé de ce concert? Bruno Audejean, clarinettiste, professeur à l'École nationale de musique de Mâcon, créateur de l'ensemble Francis Poulenc, était aussi directeur de l'Harmonie de Saint-Cyr-sur-Menthon.

Il n'avait pas encore atteint trente-deux ans que déjà la mort l'enlevait; un an après c'est déjà le temps de se souvenir. C'est toujours le temps d'aimer et le temps d'un hommage vivant. La musique c'est l'émotion. Le 12 juin 1993, ses

amis l'ont prouvé en lui dédiant un concert de plus haut niveau, et ceci dans la magnifique église de la commune, un lieu qui se prêtait parfaitement à la circonstance.

Débuté avec l'Harmonie de Saint-Cyr par *Mémory*, il s'est poursuivi par le Second mouvement de *Parade Concerto pour piano et harmonie* de Serge Lancelen, il était offert par Jean-François Basteau ainsi que toute la première partie de cette soirée. Son récital comprenait des préludes de Chopin, une étude de Szymanowsky. Comme à son habitude, il a fait preuve d'une grande virtuosité. Son interprétation était éblouissante. Il peut être prodigieux dans l'ampleur sonore et déployer aussitôt une grande finesse dans les pianos... En l'écouter, on a le sentiment que les notes s'égrènent avec beaucoup de simplicité. Mais est-ce que servir l'art sacré comme la musique est vraiment aisé? Il termina sa prestation par des pièces de sa composition. Voilà un pianiste qui promet avec en plus un bel avenir de compositeur.

Il laissa ensuite sa place à un duo « nouveau-né » : Francis Prost à la clarinette, José Abel Gonzalès au piano. Ils sont jeunes et possèdent déjà un nombre impressionnant de diplômes ce qui ne dénature en rien leurs dons d'interprètes.

Pendant plus d'une heure ils se sont lancés à cœur perdu dans l'œuvre de Schubert, la *Fantaisiestuckie* de Schumann... De Francis Prost on ne sait ce que l'on doit admirer le plus : la performance technique ou la magie sonore, la qualité de jeu ou la sensibilité musicale? Il est accompagné par un pianiste tout aussi étonnant, qui le sert à merveille durant toute leur prestation. Dans le dialogue piano clarinette transparissait une grande complicité, un respect mutuel et un parfait accord musical entre les deux concertistes.

Une partie du programme était réservée à une création de Jean-René Combes Damiens *Ultime*. Cette œuvre pour clarinette seule, il l'a dédiée à Bruno Audejean. Francis Prost a défendu cette pièce avec beaucoup de conviction, son engagement fut total sur toutes les pistes de l'écriture. C'est stupéfiant ce qu'il arrive à faire avec une clarinette. le public très nombreux a été émerveillé. Ce concert n'avait rien d'un hommage funèbre, c'était juste une soirée qui s'est passée en « toute amitié ».

## Le centenaire de la lyre fraternelle de Polliat

L'année 1992 a été sans pareil pour la Lyre Fraternelle de Polliat puisque cette harmonie fêtait ses cent ans. La Société décida donc d'honorer ce centenaire tout au long de l'année avec plusieurs manifestations.

Tout d'abord un mini festival d'orchestre junior était organisé le 10 mai 1992. Durant l'après-midi, ce sont environ deux cents jeunes qui se sont retrouvés pour partager le plaisir de la musique. Cette initiative fut l'occasion de prouver que centenaire ne signifiait pas vétuste mais montrait au contraire que la relève était assurée. Ensuite les amateurs de musique purent admirer les 20 et 21 juin la très belle exposition retraçant les cent ans de la société. En effet, après un long travail de recherche et de préparation, ils ont découvert l'histoire de la Lyre Fraternelle, ses structures ainsi qu'une présentation d'instruments anciens ou nouveaux.

Enfin l'apothéose de cette année anniversaire fut la Sainte Cécile. La Lyre Fraternelle décida de convier pour cette grande fête de famille ses musiciens actuels mais aussi tous ses anciens sociétaires.

Cette journée mémorable débuta avec la messe où, sous la baguette de notre nouveau directeur M. Patrick Doudin, plusieurs morceaux tels que *First Suite in Eb* de Gustav Holst et *Suite Uit Het Antwerpse Dansboek* de H. V. Lijnschooten furent interprétés.

Ensuite ce fut la photo souvenir, et en présence de M. Maurice Adam, Président de la Confédération Musicale de France, M. Meunier, Représentant de la Fédération Musicale de l'Ain, de M. Fromont Pierre, Conseiller général, des Maires des communes voisines, 8 personnes reçurent une médaille du dévouement, et 6 musiciens furent récompensés. 2 médailles de Vétérans : M. Lamy Pierre (47 années de présence), M. Perchoux Gaston (52 années de présence); 1 médaille de Vermeil : M. Renoud André (43 années de présence); 3 médailles de Bronze : M. Mercier Michel (24 années de présence); Mme Lamy Dominique (20 années de présence); M. Coldonat Christian (22 années de présence).

Ce fut aussi l'occasion pour M. Degotex A., Maire de Polliat, et M. Mercier

Michel, Président de la Société, de dévoiler la nouvelle bannière en remplacement de l'ancienne vieille de cent ans et d'accrocher la médaille du centenaire. Ce geste est bien le signe d'une vitalité toujours présente au sein de la société. Après un bon repas la journée se termina dans le rire et la bonne humeur.

Ainsi en 1992 la Lyre Fraternelle de Polliat fêta dignement son centenaire et aujourd'hui il ne reste pour elle qu'à poursuivre sa marche sur le chemin du bicentenaire.

## HAUTE-SAVOIE

### L'harmonie de Passy a royalement fêté ses 100 ans d'existence

1893-1993... L'harmonie municipale de Passy (Haute-Savoie) a 100 ans! Que de chemin parcouru depuis ce 27 mai 1893 où une quinzaine de musiciens décidèrent de créer un corps officiel, dénommé Fanfare municipale de Passy.

Un chemin qui, au fil des ans allait connaître un parcours remarquable. Pour offrir, actuellement, 72 sociétaires réunis sous la bannière de Passy, menés de façon magnifique en 1<sup>re</sup> division, par un chef talentueux Bruno Camporelli et présidés par Raymond Blondaz aux idées d'avant-garde.

### Une soirée préliminaire

Cet anniversaire, Passy devait le vivre intensément avec l'organisation de plusieurs fêtes, toutes vouées à la musique et à sa belle phalange. C'est ainsi que le 3 avril 1993, une soirée surprise dite « prélude au centenaire » lance superbement cet anniversaire. Avec la présentation des musiciens dans de nouvelles et seyantes tenues, veste brique, pantalon sombre, gilet imprimé. Un véritable défilé de mode, en musique bien sûr, car un beau concert agrémentait les évolutions des héros du soir, sous les yeux de 600 spectateurs.

### Le week-end du centenaire

Les 22 et 23 mai devaient être les moments forts de la célébration du centenaire de l'harmonie de Passy.



Le samedi soir, dans une salle archicomble et enthousiaste, l'harmonie de Passy derrière ses pupitres, laisse éclater tout son talent.

Des œuvres classiques et modernes au menu et, en final deux morceaux des compositions du chef Camporelli, *le Boogie Blues du centenaire* qui fit un tabac et *l'Hymne aux Vieilles casquettes*.

En deuxième partie, place était laissée au jazz avec le Tonic Big Band de la vallée d'Arve fort de 18 musiciens menés par Eric Lazzarotto. Des passionnés offrant des airs connus et... inconnus, dans une ambiance communicative.

Au cours de la soirée, petite cérémonie entre les délégués de la musique de Pfullingen (Allemagne), ville jumelée avec Passy. Échange de cadeaux, discours, sous l'œil du maire passierand Robert Fournier.

Le lendemain, le soleil devait présider la grande manifestation dominicale. Celle-ci s'ouvrait à 14 h 30 par un défilé allant de Chedde à la salle Jean Pernot. Dans le cortège musical, 5 sociétés amies étaient présentes : La Batterie Fanfare de Domancy, les harmonies de Chamonix, Saint-Gervais, Magland, Sallanches aux côtés de Passy, sans oublier la participation du groupe folklorique local Lou Folaton.

Sur le terre-plein de la salle Pernot, chaque société offrit un concert avant d'en terminer par le morceau d'ensemble créé et dirigé par Bruno Camporelli, *le Boogie Blues du Centenaire*.

Toute manifestation a un moment officiel. Celle de Passy ne faillit pas à la règle. Sur le podium MM. Blondaz, le président local, le maire Fournier rappellent la belle carrière de l'Harmonie qui débute en 1893 dans la cave d'une ferme. Son glorieux itinéraire ponctué de centaines de manifestations, dont l'organisation de 2 festivals à Faucigny, la montée en division supérieure, Passy étant désormais citée en exemple sur le plan musical de la région. C'est ce que devait également préciser M. Adam, président de la Confédération musicale de France en remettant, distinction rare, la plaquette du centenaire à M. Blondaz et en décorant le drapeau de la société.

Aux côtés de M. Adam étaient également présents MM. Lanovaz, vice-président régional, Baratay, président de l'Union de Haute-Savoie, Gojon, président d'honneur de Passy.

## ISÈRE

### Hommage à Martial Paris

Comme il vivait, il était musicien! c'est par ces mots que l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest a dit adieu à l'un de ses musiciens ce 26 mai 1993, Martial Paris.

Ses 70 années de musique ininterrompues rimaient avec présidence de l'orchestre, direction de l'orchestre, aide aux autres orchestres de la région, conseiller de tous.

Il est difficile aujourd'hui de « raconter » tout ce qu'il savait faire alors qu'il savait lui-même tellement bien raconter les concerts, les concours, les sorties jusqu'à son dernier concert le 26 mars 1993 à Saint-Priest (son premier concert datait de 1922!).

L'hommage musical qui lui fut rendu était trop triste, trop douloureux pour célébrer un homme mille fois récompensé. Pour exemple, lors du concours organisé par la ville de Bellegarde en 1992, il fut honoré par la remise d'une médaille par M. Adam prouvant son attachement de toujours à la musique. Maintenant que Martial est près de toi, sainte Cécile, protège-le, toi qui a la chance d'être à ses côtés. L'orchestre d'harmonie « Les enfants de Saint Priest », pleure son absence même si, à chaque concert, ses yeux rieurs et son sourire enjoués habitent sa musique.

## RHÔNE

### L'orchestre d'harmonie de Saint-Priest en concert

C'est le vendredi 26 mars 1993, que les musiciens de l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest, avaient donné rendez-vous à leur public au Centre culturel Théo Argence.

Le concert débuta par l'Ensemble junior. Celui-ci est issu d'une convention entre la ville de Saint-Priest, l'École municipale de Musique « agréée » et l'orchestre d'harmonie, il est né à l'automne 1988. Il est conduit depuis sa fondation par Pierre Gamper. L'ensemble est composé d'instrumentistes à vent, élèves de l'École municipale de musique. Il est conçu comme une classe de formation à

la technique de l'orchestre et ses objectifs sont avant tout pédagogiques. Il interpréta trois pièces, appréciées pour leur justesse et la qualité du phrasé musical.

Les soixante-trois musiciens de l'orchestre d'harmonie occupèrent alors le plateau. *Rikudim* de Jan van der Roost, les *Danses Norvégiennes* d'Edward Grieg et la *Suite sur des Chants d'amour grecs* de Henk van Lijschooten, firent découvrir au public ce bel ensemble. L'équilibre orchestral, la précision rythmique, la qualité des nuances, mettaient en valeur les différentes sensibilités de ces pièces. L'enthousiasme des musiciens et la cohésion de l'ensemble, sont représentatifs du travail de fond effectué ces derniers mois. Le répertoire, bien adapté aux possibilités de l'ensemble musical, fut une révélation, mêlant transcriptions et œuvres originales.

C'est dans cette même démarche musicale, que s'engageait, après l'entracte, la deuxième partie du concert. L'orchestre d'harmonie de Saint-Priest avait invité un jeune quintette de cuivres composé de Patrice Faure et Jean-Claude Routault aux trompettes, Christophe Chessel au cor d'harmonie, Philippe Gouffrand au trombone et Bruno de Cocker au tuba, afin d'interpréter *14 juillet* de François Rauber. Puis l'orchestre créa une pièce composée en son hommage *La Révolte à Deux Sous* de Patrick Péronnet, directeur de l'orchestre d'harmonie. *The Maovies* de John Higgins, clôturait ce concert.

Dire que les cinq cent cinquante auditeurs ont apprécié ce programme diversifié serait en dessous de la vérité. L'hommage que reçut l'orchestre, ovationné par le public, alla droit au cœur des musiciens. Un spectacle de qualité et une présentation soignée, tant dans l'auditif que dans le visuel, avaient ravi un public heureux d'être venu là en nombre. Mais cela ne doit pas faire oublier, pour autant, que l'homogénéité de l'ensemble et la qualité du son obtenus, sont le fruit d'un travail constant, dans lequel chacun s'investit avec conviction; musiciens, responsables de pupitre et directeur, l'ensemble administré sous la présidence d'Henri Bissuel.

Certes, l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest demande encore à être étoffé dans le pupitre des cuivres et à se compléter dans le registre des basses bois. Gageons qu'à force de travail d'égalité qualité, il saura convaincre et souhaitons lui bon courage.



# L'orchestre d'harmonie du CNSM de Paris

La première session d'Orchestre d'harmonie au CNSM de Paris s'est tenue en mars 1993. Claude Pichaureau, directeur artistique, explique ici dans quel esprit ce projet a vu le jour.



Photos Christophe Harin. Studio Mipol. Lon. Mars '93

Cette session d'orchestre a pour ambition de supprimer une lacune que tous les spécialistes, professeurs et étudiants concernés, souhaitaient voir comblée. En effet, notre but est de former des musiciens professionnels performants, et les emplois offerts dans ce secteur sont désormais très importants en nombre et en qualité, soit dans le cadre des orchestres d'harmonie nationaux, soit dans le cadre des établissements d'enseignement musical. Il est donc devenu impératif d'organiser une formation complémentaire spécifique aux anches, cuivres, percussions et contrebasses à cordes. A noter que, jusqu'à ce jour, les saxophones et les saxhorns n'avaient pratiquement aucune activité d'orchestre au sein du CNSMP : de même que les clarinettes ne travaillaient jamais en tutti comme les cordes en orchestre symphonique.

Il faut remarquer qu'il s'agit d'un retour aux origines du Conservatoire de Paris, justifié par les immenses progrès techniques et artistiques accumulés pendant près de deux siècles. Il est établi que le Conservatoire est issu de «l'Institut national de musique» fondé en 1793 et qui prit le titre de «Conservatoire national» en 1795 sous l'impulsion du Capitaine Bernard Sarcette, alors Chef de l'Orchestre d'harmonie des Gardes françaises (actuelle Garde républicaine) et qui fut donc le premier directeur de notre Maison.

L'Orchestre d'harmonie, quant à lui, est dans ses grandes lignes issu de la période révolutionnaire française de la fin du XVIIIème siècle. La composition des formations de cette époque était alors fort succincte. Le nombre des exécutants n'était pas réellement défini et les parties réelles étaient souvent doublées ou remplacées selon les besoins et les disponibilités. Les fêtes civiques de 1790 à 1800 fournirent un répertoire unique et original.

Par la suite, des orchestres militaires se constituèrent avec des formations plus stables et plus complètes : flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, cors et trom-

pettes sans pistons, trombones et ophicléides (successeurs des «serpents»). A partir de 1844, les instruments, inventés ou perfectionnés par Adolphe Sax, permirent le développement de ces orchestres. Adolphe Sax enseigna d'ailleurs le saxophone au Conservatoire de Paris de 1857 à 1870 (classe annexe réservée aux militaires). Il fut également le fondateur de la Fanfare de l'Opéra de Paris en 1847 et de la «Société de la Grande harmonie» en 1850, qui se produisait à Paris en concerts publics. Bel exemple d'Orchestre d'harmonie professionnel et néanmoins civil, que nous pouvons reprendre de nos jours !

La chute du Second Empire provoqua la fermeture de la classe de saxophone au Conservatoire, la faillite d'Adolphe Sax et le déclin des musiques militaires. L'Orchestre symphonique restait alors le seul moyen disponible pour les compositeurs ! Toutefois, en 1871 la Musique de la Garde de Paris devient «Musique de la Garde républicaine» et plus tard, Gabriel Pares (Chef de la Garde de 1892 à 1911 avec son *Traité d'instrumentation et d'orchestration*, installe définitivement l'équilibre et la forme de l'Orchestre d'harmonie actuel. Gabriel Pares prenait en compte l'évolution importante de tous les instruments au cours du XIXème siècle, et bien entendu les saxophones et les saxhorns déjà reconnus par Berlioz en 1843 qui, dans une seconde version de l'*Apothéose*, a mentionné «pour instruments de Sax» sur l'accompagnement des soli et chœurs. D'ailleurs, Berlioz lui-même affirmait déjà dans son propre traité d'orchestration : «... C'est une erreur de croire que tous les orchestres doivent être composés d'après le système basé sur la prédominance des instruments à cordes. On peut obtenir de très beaux résultats du système contraire».

Mon vœu le plus cher est que les jeunes compositeurs entendent enfin ces vérités et produisent de nombreuses oeuvres que nous serons fiers et heureux de perpétuer.

## IIème SESSION D'ORCHESTRE D'HARMONIE DU CNSM DE PARIS Du 21 février au 5 mars 1994

Direction : Claude Pichaureau

Le programme de cette deuxième session d'orchestre d'harmonie, choisi en collaboration avec notre directeur, M. Marc-Olivier Dupin, ne comprend que des oeuvres originales, aux signatures prestigieuses, écrites durant la période de la première moitié du XXème siècle : 4ème mouvement de la *Symphonie pour instruments à vent* : introduction et Allegro (1943) op. posth. Richard Strauss (1864-1949); *Selamlik*, poème symphonique (1904) op. 48 Florent Schmitt (1870-1958); *Thème et Variations*, suite symphonique (1942) op.43a Arnold Schoenberg (1874-1951); *Dionysiaques*, poème symphonique (1913) op.62 Florent Schmitt (1870-1958).

Injustement négligées ces oeuvres de grande valeur méritent d'être redécouvertes et appréciées. Je souhaite également que les jeunes compositeurs à la recherche de «moyens nouveaux» soient stimulés et conquis à l'orchestre d'harmonie par l'exemple de leurs illustres aînés. Ils démontrent que l'orchestre d'harmonie concertant (de conception française) est un orchestre contemporain désormais stable dans ses grands principes structurels. Ses possibilités sont encore largement sous-exploitées, ce qui le rend pour le moins précieux et inestimable à notre époque aux tendances de plus en plus saturées et blasées.

Il continue d'ailleurs à bénéficier des progrès constants de la facture des instruments à vent mais aussi des extraordinaires progrès techniques réalisés par les instrumentistes eux-mêmes.

La prochaine 3ème session se prépare déjà activement avec des sélections d'oeuvres encore plus surprenantes et spectaculaires, sans faillir pour autant à la qualité, sans les meilleures traditions de notre grande maison qui fêtera alors son bicentenaire et ses origines : l'orchestre d'harmonie des Gardes Françaises, actuellement Garde Républicaine.

2 concerts : jeudi 3 mars à 14 h au CNSM et vendredi 4 mars à 20 h 30 Salle Gaveau.



## Les compositeurs suisses de notre temps

■ Ed. Amadeus BP 400, ISBN, 3 905049 05 8, Suisse

Tous les compositeurs suisses contemporains importants en un coup d'oeil, c'est ce que nous propose la réédition entièrement revue et augmentée de l'ouvrage *Les compositeurs suisses de notre temps*. 190 compositeurs présentés, accompagnés de leur discographie, font de cet ouvrage une oeuvre de référence, édité par les éditions Amadeus de Winterthur, avec le soutien financier de Pro Helvetia et de la fondation SUISA (équivalent de la SACEM en France).

## La bible de l'opéra

■ Ed. The Macmillan Press Ltd, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Great Britain. RG 21, 2x5.

Les dictionnaires de musique de Grove font depuis toujours autorité dans toutes les bibliothèques. The new «*Grove dictionary of opera*», le dernier né, en quatre volumes d'un total de plus de 5 000 pages, comporte plus de 11 000 articles sur 1 800 opéras, 2 700 chanteurs, 2 900 compositeurs, etc... illustrés par 100 clichés. Les grands librettistes, les grandes villes d'opéra, 400 chefs d'orchestres, les principaux metteurs en scène, décorateurs, patrons d'opéra, figurent dans ce dictionnaire.

Indépendamment des articles, les «appendices» vous seront très utiles, notamment la liste des noms des rôles, celle des incipits des airs, ensembles, etc...

Erudition, intelligence, richesse documentaire, clarté, caractérisent cette oeuvre immense conduite par Stanley Sadie, critique musical au Times puis éditeur de «The Musical Times» et auteur de nombreux ouvrages. Certes, il s'agit d'une publication en anglais. Ne considérez pas cela comme une entrave, mais profitez-en, étant donné la valeur culturelle du contenu, et à l'heure du tunnel sous la Manche, pour enrichir votre capacité de communication en même temps que vos connaissances musicales.

J. Malraye

## Opéra, la voix magique

■ Ed. Esterel/Jean Claude Lescourneaud à Nice.

Jean-Claude Marion : *Opéra, La voix magique* : «lettre ouverte sur l'enseignement de l'art lyrique en France», c'est à la fois un pamphlet et un aperçu technique discutable (notamment concernant les positions de la respiration et l'utilisation du voile du palais. Mais Jean Claude Marion a une plume alerte et ne manque pas d'érudition. Son livre se lit avec facilité.

J. Malraye

## L'Initiation à la direction des orchestres à vent

■ Ed. Robert Martin, 106 Grande rue de la Coupée, 71850 Charnay-les-Mâcon. Tél. 85 36 46 81. Fax. 85 29 96 16.

Les Editions Robert Martin, en collaboration avec les éditions Molenaar, préparent un ouvrage attendu depuis longtemps *l'Initiation à la direction des orchestres à vent* de Henk Van Lijnschooten. Abondamment illustré de croquis extrêmement précis, ce livre en français devrait rendre des servi-

ces à tous les chefs dirigeant ou se préparant à diriger des orchestres à vent, fanfares ou ensembles à vent. Il vient donc à point nommé au moment où se met en place le DADSM. Voici d'ailleurs ce qu'en pense Maître Désiré Dondeyne: "Voici un ouvrage qui apporte avec beaucoup d'exemples, les informations utiles et complémentaires à la pratique de la direction d'orchestre, la technique de base, ici développée, sert avantagement l'artiste quand celui-ci peut y ajouter une conception supplémentaire de la personnalité musicale".

Nul doute que beaucoup de musiciens voulant aborder la direction d'orchestre trouveront dans cet ouvrage les éléments utiles (techniques et psychologiques) qui les aideront à mieux comprendre et à mieux approcher la direction des orchestres d'harmonie en particulier. Ce livre sera disponible en septembre 94.

## Lexique

■ Ed. BG éditions, Serge Bichon, 3 impasse des Glycines, 69340 Francheville.

Alain Bonnard : *Le lexique, annotations et termes musicaux* est un précieux livret à l'usage des musiciens, mélomanes, élèves et professeurs, qui propose une traduction de tous les termes que l'on peut rencontrer dans une partition, ouvrage musical, plaquette de disque, livres...ainsi qu'une définition. Un document très utile.



## PRISE DE SON de 2 à 24 pistes numériques DISQUES COMPACTS CASSETTES

Pour enregistrer le CD ou la K7  
de votre ensemble musical  
faites appel à notre studio mobile  
spécialement équipé  
pour se déplacer dans votre région afin d'assurer  
la prise de son

dans les meilleures conditions.

Nos services techniques mèneront à bien la fabrication  
de vos disques CD et de vos cassettes  
en toute garantie de sérieux et de qualité.

Renseignements et tarifs à:

**CORELIA**

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS

Tél. (1) 64.95.41.93 - Fax: (1) 64.95.48.51

## CONCOURS



■ Amiens, 3 juillet, **Concours national pour Orchestres à Vents de division d'honneur et création de la Fondation Charles-Jay**

Le **Concours National de Musique** qui aura lieu à Amiens le dimanche 3 juillet 1994 sera tout à fait inédit.

En effet, fruit d'une collaboration entre l'Union Régionale des Fédérations Musicales de Picardie, la Fédération Musicale de la Somme et la Confédération Musicale de France, ce concours est destiné à des orchestres d'harmonies, des orchestres de fanfare, des batteries-fanfars classées en Division d'honneur.

Ce sera donc le premier concours qui réunira des sociétés musicales du plus haut niveau, pour une rencontre qui promet d'être passionnante. L'orchestre qui aura obtenu le meilleur résultat se verra décerner par la CMF le Trophée Charles Jay.

On se souvient de Charles Jay, disparu en 1988, premier vice-président de la CMF, Premier Grand Prix de Rome, et directeur honoraire du CNR d'Amiens. Il avait su imprimer sa marque à notre mouvement, par sa haute exigence, son souci d'un enseignement musical de qualité, sa grande culture musicale.

Et, le 3 juillet 1994 marquera aussi, à Amiens, la création de la Fondation Charles-Jay, dont un des objectifs sera de promouvoir son œuvre de compositeur et de pédagogue. Une œuvre très personnelle, à la fois exigeante et éclectique. On se souvient,

par exemple, de « Lumière et Joie » de « S'Allume la Mémoire » ou de la « Cantate pour une Fête ». Nous reviendrons sur la Fondation Charles-Jay dans nos prochains numéros.

Mais, d'ores et déjà, reprenez cette date du 3 juillet : pour les musiciens, pour les mélomanes aussi – puisque l'ensemble du concours sera public – ce sera un événement musical à ne pas manquer.

■ La Fédération Luxembourgeoise de Musique « Union Grand-Duc Adolphe » et l'harmonie des Jeunes de Pétange (Grand-Duché de Luxembourg) proposent un **concours européen de composition pour orchestre d'harmonie de jeunes**. Ce concours est ouvert aux jeunes compositeurs, âgés de 35 ans maximum, originaires de tous les pays d'Europe. La durée minimale de l'œuvre est fixée à 6 minutes et la durée maximale à 10 minutes. Le degré de difficulté du morceau doit être moyen afin qu'il puisse être joué par les orchestres d'harmonie des jeunes locaux. La date limite d'envoi de l'œuvre est fixée au 15 mars 1994. Le règlement du concours est disponible à l'Union Grand-Duc Adolphe, 2, rue Sosthène-Weis, L-2722 Luxembourg-Grund. Tél. : (352) 46 25 36 et 46 25 37. Fax : (352) 47 14 40.

■ L'Association artistique « Le Parnasse » organise son **6<sup>e</sup> Concours de piano Steinway-Paris pour jeunes talents**, ouvert aux pianistes n'ayant pas atteint l'âge de 17 ans au 3-07-94. Tous les niveaux du débutant à l'excellence sont représentés. Inscriptions jusqu'au 15-01-94 à : Le Parnasse, association artistique, cedex 2932-99293 Paris Concours, France.

■ La ville de Vierzon organise pour la 8<sup>e</sup> fois du 17 au 20 mars 1994 son **Concours international de Sonates** ouvert cette année aux duos vents et piano (flûte, hautbois, clarinette, basson et cor). Renseignements à Concours international de sonates, école municipale de musique, 56, rue du Cavalier, 18100 Vierzon. Clôture des inscriptions 4 mars 1994.

## STAGES

■ Michel Riquier et l'APHA proposent : **une journée de travail basée sur la Technique respiratoire** et des

**stages de formation** pour une pédagogie et une pratique artistique basées sur une meilleure utilisation des ressources intérieures. Inscription et renseignements à APHA, 240, rue des Cigales, 73239 Barby. Tél. : 79 71 30 99.

■ Le Club musical des PTT propose un **stage d'initiation à la guitare** sur une période de trois mois, groupe de huit personnes maximum, 1 heure par semaine. Inscriptions jusqu'au 17 mars, renseignements au : Club musical des PTT de Paris, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. : (16-1) 43 36 35 71.

■ Le Forum franco-allemand des jeunes artistes, soutenu par l'Office franco-allemand pour la jeunesse organise son **9<sup>e</sup> atelier de théâtre lyrique** et propose à de jeunes musiciens français et allemands, âgés de 15 à 28 ans de se rencontrer et de travailler ensemble du 25 mars au 10 avril 1994 à Bayreuth. Cet atelier lyrique se fera autour de *Spalicek*, conte musical pour petits et grands d'après une idée originale de Nicolas Richter, directeur de l'école de musique de Bayreuth et sur une musique de Bohuslav Martinů. A l'issue de la phase de travail, quatre représentations seront données à la Stadthalle de Bayreuth. Renseignements au Forum franco-allemand des jeunes artistes, äusserer badstr. 7 a, D. 95448 Bayreuth.

■ La FNACEM propose des séjours de **vacances en musique** pour découvrir le plaisir de la musique d'ensemble en apprenant et jouant avec d'autres. Prochains rendez-vous pour les vacances de février, renseignements à FNACEM, 2, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : (16-1) 45 23 00 85.

■ Chaque année, la **session de chant Eurochor** a lieu dans un pays membre de l'AGEC (communauté européenne des chorales), le but étant d'approfondir et d'interpréter des œuvres chorales de haut niveau créées par les compositeurs du pays d'accueil. Pour cette année la Suisse a été désignée et la session se déroulera au centre de Gwatt, sur le lac de Thoun. Inscriptions et programme à Union Suisse des chorales, secrétariat, Scheuchzerstrasse 14. CH- 8006 Zurich.



■ Participer à un groupe vocal ? Faire partie d'un chœur ? Suivre un stage pendant un week-end ? **L'association Dextart** vous propose diverses formules de la formation amateur au groupe passion.

Vous êtes artiste, peintre, cuisinier, danseur, chanteur... et vous avez un projet pédagogique ? Présentez-le à la direction artistique de Dextart qui prendra en charge sa réalisation.

Renseignez-vous en appelant Elizabeth Kolesnikov au (16-1) 42 81 31 55.

## CONCERTS

■ Le **Quatuor de Trombones de Paris** va fêter en 1994 son 22<sup>e</sup> anniversaire. Cette aventure collective, d'une rare longévité a permis à Michel Bequet, Gilles Millière, Jacques Fourquet et Alain Manfrin de se produire sur de nombreuses scènes françaises et étrangères. Depuis peu le Quatuor a enrichi son répertoire de nouvelles pièces originales pour 4 trombones et harmonies. Cet apport permettra de supprimer les barrières qui existent parfois entre musiciens professionnels et amateurs pour le plus grand plaisir des mélomanes. Ce quatuor ne délaisse pas pour autant son activité discographique et continue de donner des Master-class qui rassemblent toujours plus des étudiants du monde entier.

■ L'espace Jemmepa accueille du 14 novembre 1993 au 6 février 1994, la compagnie Nadia Baaji avec **L'Apothicaire**, opéra bouffe de Joseph Haydn, tiré d'un livret de Carlo Goldoni. L'opéra chanté en italien et la partition originale transcrite pour quatuor (violon, flûte, basse et guitare) gardent toute la tonalité comique de l'œuvre et s'adaptent parfaitement aux dimensions du théâtre.

■ Le **Chœur de Chambre féminin d'Ile-de-France** qui fête ses dix ans d'existence se produit à cette occasion pour une soirée de Gala dans la salle Chopin-Pleyel, le 28 janvier prochain. Au programme Brahms, Schubert et Schuman, direction Bruno Rossignol et en 2<sup>e</sup> partie, le chœur recevra les *Minnesänger* de Weimar. Renseignements à l'association Chœur de chambre féminin de l'Ile-



**Quatuor de trombones de Paris, de gauche à droite : MM. Fourquet, Bequet, Millière et Manfrin.**

de-France, 14, place de Stalingrad, 92150 Suresnes. Tél. : (16-1) 47 72 58 61.

■ L'**Orchestre symphonique de Tours**, direction Florian Hollard, nous donne rendez-vous pour son prochain concert au centre international de congrès Vinci le 13 février 1994. Deux œuvres fort différentes mais qui ont en commun l'influence du milieu naturel sur la création musicale, sont au programme : *Le concerto en la min. pour piano et orchestre* de Grieg, soliste Dimitri Sgouros et la *Symphonie n° 6 en fa maj.* de Beethoven. Orchestre symphonique de Tours, 34, rue de la Scellerie, 37000 Tours. Tél. : 47 64 81 92.

■ Rendez-vous avec l'orchestre à vent, la grande formation Jazz variétés, le Quatuor de flûtes du Club musical des PTT pour leurs **concerts de gala** des 21, 22 et 23 janvier 1994 au ministère des PTT, 20, rue Ségur, 75007 Paris.

## FESTIVALS

■ Le **Festival d'Ostersund** (Suède) organisé par la RUM (association nationale de musique) se veut une grande fête de la musique pour les jeunes et se déroulera du 28 au 31 juillet 1994. A l'occasion de ce festival de toutes les musiques se dérou-

leront divers concours (triathlon de musique, chœurs, instrumentistes, quintette de cuivre). Inscriptions jusqu'au 15 janvier 1994 et renseignements : RUM : s Internationella Musikfestival, box 377, S. 831 25 Ostersund.

■ L'Académie musicale pour la Jeunesse du Land Baden-Württemberg invite à son **Festival d'Ochsenhausen** des jeunes choristes de France et d'Allemagne du 16 au 23 juillet 1994. Les participants, âgés de 20 ans maximum seront des chorales d'enfants et de jeunes déjà constituées. Renseignements à : Landeskademie für die musizierende Jugend Schlossbezirk 6. D- 88416 Ochsenhausen. Clôture des inscriptions 1-01-94.

■ La Lyre provençale d'Ollioules organise les 23, 24 et 25 septembre 1994 son 2<sup>e</sup> **Festival européen de musique pour orchestres d'harmonie**. Ce festival a la particularité de vouloir présenter de la musique originale et surtout des créations. Quelques orchestres sont déjà au programme comme Musikkorps de Aas (Norvège), Civica filarmonica de Balerna (Suisse) et La Amistad de Quart de Poblet (Espagne). Renseignements à La Lyre provençale d'Ollioules, Claude Decugis, 75, place Paul-Lemoine, 83390 Ollioules, tél. : 94 63 18 76.

## SAINT-POL-SUR-MER

### 14<sup>ème</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL de MUSIQUE



17-18-19 JUIN 1994

■ Le 14<sup>e</sup> Festival international de Musique de Saint-Pol-sur-Mer, aura lieu les 17, 18 et 19 juin 1994. Le thème du festival sera « le Carillon du Nord, ainsi que sa marche intitulée *Carillon Céleste* écrite pour l'occasion par J. Devogel. Des musiques prestigieuses telles que : la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon, the Band of the United State Air Forces in Europe y sont programmées. D'autres formations, comme : Aafrus Pégegarde du Danemark (orchestre féminin); Royal Dragon Guards (Grande-Bretagne); l'Ensemble Tubapack; la musique du 43<sup>e</sup> RI de Lille; la Batterie fanfare de Villers Cotterêts; les Tambours 89 et de nombreuses formations hollandaises, belges et locales. Il est à noter également sur le thème prévu « le célèbre carillon de la Reine Fabiola ».

Le final du dimanche après-midi regroupera l'ensemble des formations avec l'interprétation de : *Carillon céleste*, *Top*, *Hymne européen*, *92 à tous vents* avec l'ensemble Tubapack, direction René Catelain, directeur général du festival.

La soirée du vendredi 17 juin sera consacrée à un concert de gala non-stop de 19 heures à 23 heures; samedi

soir, défilé parade et bal des nations; dimanche après-midi, grand défilé parade qui regroupera plus d'un millier de musiciens, rue de la République à Saint-Pol-sur-Mer.

A noter également, d'un caractère événementiel, la participation de l'orchestre d'harmonie de Saint-Pol-sur-Mer à l'inauguration du tunnel sous la Manche qui aura lieu le 7 mai prochain, pour l'exécution d'une pièce musicale de Luciano Bériot *Accordo, ou mille musiciens font la paix*. Cet événement regroupera plusieurs sociétés du Nord-Pas-de-Calais.

### DISQUES

■ L'Ensemble de Saxophones des Pays de Loire prend un nouvel élan après trois ans d'existence en enrichissant son répertoire d'œuvres nouvelles. Son enthousiasme et la motivation de ses musiciens permettent d'envisager l'enregistrement de son premier CD, 1<sup>er</sup> trimestre 1994, sous souscription. Programme : Vivaldi, Rudajev, Ameller, Debussy, Vellones, Mendelssohn, Alla, Granados. Renseignements à J.-P. Simon, 12, rue de l'Atlantique, 44470 Carquefou. Tél. : 40 50 92 97.

■ Un nouveau CD pour l'Orchestre Régional de Bretagne! Le Lorient Big Band qui a passé commande à Antoine Hervé pour une composition créée à Lorient en avril dernier, nous offre dans cette compilation d'une

part cette œuvre de commande, Malibu, et s'est entouré d'autre part de l'orchestre Steekar Tubapack pour 5 pièces à déguster sans modération. Un beau CD à écouter sans modération. Malibu, Lorient Big Band, Bernard Galinier, tél. : 97 86 77 55.

■ Le Roi David d'Arthur Honegger, version scénique, dirigé par Jean Legoupil.

La ville du Havre rendait hommage en 1992 au centenaire d'Honegger. Ce disque est le témoignage de la grande ferveur qui a uni professionnels et amateurs pour monter cet oratorio. Cet enregistrement du 27-11-1992 à la cathédrale du Havre réunit le chœur universitaire de Jussieu, le chœur André Caplet et la chorale du Colombier et nous offre un grand livre d'images qui mêle sensibilité, nuance, imaginaire et puissance sonore. Un grand moment. Chœurs André Caplet, Suzanne Malot, 44, rue Saint-Jacques, 44600 Le Havre.

■ Paris Musette, anthologie du musette, aborde avec ce deuxième volume les standards et les pièces oubliées du répertoire de la valse « Swing et Manouche ». Longtemps méprisé, le swing, considéré trop remuant était interdit dans les bals musette, mais arrive pourtant à s'infiltrer et c'est vers 1938 que la valse devient swing. Rythmes et folklore tzigane se mêlent dans ce compact aux titres évocateurs. Swing et manouche. Paris Musette, CD LLL 207, distribution Night et Day, tél. : (16-1) 48 13 00 90.

**VILLE DE VIRY-CHATILLON**



Banlieue sud de Paris - 30 000 habitants  
Tous équipements publics - Accès direct RN7 - A6  
SNCF Gare de Lyon

recrute pour

**son Ecole Municipale agréée d'Enseignement Artistique (500 élèves)**

UN PROFESSEUR DE PERCUSSION

Diplôme obligatoire : Certificat d'aptitude aux fonctions de Professeur des Ecoles de Musique.

Poste à temps non complet - 50% - 8 heures hebdomadaires  
CE POSTE EST À POURVOIR DES LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 1994.

Renseignements : téléphoner au Directeur de l'Ecole Municipale de Musique au 69 21 52 43.

Adresser candidature manuscrite, CV, photo et copie des diplômes avant le 22/01/94 à M. le Maire, Service du Personnel, place de la République, 91178 Viry-Châtillon



Gérard BILLAUDOT Editeur

14, Rue de l'Echiquier - 75010 PARIS  
Tél. (1) 47.70.14.46 - Fax. (1) 45.23.22.54.

## COMMUNIQUÉ

Nous venons de **reprendre** le Fonds  
des Editions de

### La Forêt de Retz

spécialisées dans les œuvres pour harmonies,  
fanfares et batteries-fanfares.

Toutes les réimpressions nécessaires  
sont en cours.

Pour vos **morceaux de Concours**

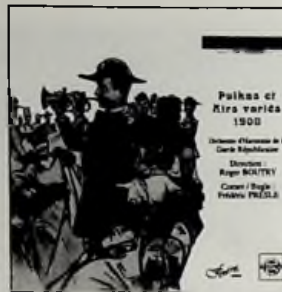
(ex : Christian Aboucaya, Guy Coutanson,  
Roger Fayeulle, André Trémine,  
Philippe Wattincourt ...)

nous vous invitons à prendre contact  
avec votre revendeur local.

Disques CHAMADE

7 rue Paul Bert - 75011 PARIS

Tél : (1) 43 79 87 67 - Fax : (1) 43 79 87 99



Perles de cristal  
Ah, vous dirais-je Maman  
Myrto  
O Bellos Mountagnos  
Merle et Pinson  
Gouttes d'eau

CD CHAMADE - CYP 5603

Georg Philipp TELEMANN

6 Concertos et Sonates

Grand-Orgue Kern de l'église  
Saint-Martin de Masevaux

CD CHAMADE - CYP 5605



Disponibles chez votre disquaire ou chez FEELING MUSIQUE,  
61 rue de Rome, 75008 PARIS - (1) 45 22 30 80

## Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs. Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10<sup>e</sup>). Les services proposés par la bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Journal de la  
Confédération  
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion

BP 252 - 75464 Paris Cedex 10  
103, bd de Magenta - 75010 Paris  
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06 86



Gérant : M. Adam  
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice Adam  
Secrétariat de rédaction : Christine Bergna, Laurence Solnais  
Abonnement : Christinne Oliva Gil  
Abonnement 1 an : France : 150 F. Étranger : 200 F - Prix au n° : 30 F.  
N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.8. Paris 381279637 -  
SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord,  
115, bd Magenta, 75010 Paris. N° de compte : 01210143875

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Imprimerie de Montligeon  
61400 La Chapelle Montligeon  
Dépôt légal n° 16645

## Harmonies

La DISCOTHEQUE D'OR de Claude Decugis

### DONAUESCHINGEN, HINDEMITH AND MUSIC FOR WINDS

Furman Civic Wind Ensemble

Direction : John Carmichael

*Clarinet Sonata*, Paul Hindemith - *Suite for Trompete, Saxophone and Posaune*, Ernst Pepping - *Drei Lustige Marsche*, Ernst Krenek - *Kleine Serenade*, Ernst Pepping - *Spiel für Blasorchester*, Ernst Toch - *Konzertmusik op. 41*, Paul Hindemith.



#### ■ Références - CRS 9051.

Disponible chez Contemporary Record Society, 724 Winchester Road Broomall - PA 19008 - USA.

Donaueschingen, petite ville d'Allemagne, a joué un rôle historique dans la période de l'entre-deux-guerres, par son festival de Musique.

Celui-ci eut l'immense mérite de servir de rampe de lancement à la carrière de nombreux compositeurs influents de ce siècle, dont Kurt Weil, Ernst Krenek et Paul Hindemith.

Cet enregistrement, dû à l'opiniâtreté de John Carmichael, concerne l'année 1926 et, plus spécialement, le samedi 24 juillet 1926 où, en soirée eut lieu la création des quatre œuvres pour orchestre d'harmonie enregistrées sur ce disque.

Dans l'ordre chronologique, on trouve tout d'abord la Sonate de Paul Hindemith, écrite pour clarinette et piano. Influencée par Max Reger, cette sonate est à classer en bonne place dans le répertoire de la clarinette au même titre que les chefs-d'œuvre de Mozart, Weber, Brahms ou Stravinsky.

De moindre intérêt, la Suite pour trompette, saxophone et trombone de Ernst Pepping (1901-1981) est dans la forme de la suite baroque. Elle fut créée à Donaueschingen le dimanche 25 juillet 1926.

Avec « *Drei Lustige Marsche* » de Ernst Krenek (1900), nous entrons dans le domaine de la musique écrite pour donner du plaisir aux auditeurs et aux musiciens des orchestres à vent.

A cet effet, Ernst Krenek utilise, sous forme de citation, quelques airs connus, tel le fameux Cancan d'Offenbach.

La présence de la percussion – grosse caisse, cymbales, caisse claire – n'est pas sans rappeler l'idée de la marche militaire omniprésente à cette époque dans la musique à vent allemande.

Malgré quelques harmonies grinçantes – allusion aux fausses notes des orchestres à vent allemands? – cette pièce, par son humour et sa gaieté, également un certain raffinement, reste une composition qu'on aimera écouter et, peut-être jouer.

A l'opposé de Krenek, Ernst Pepping n'a pas voulu faire une musique populaire, à l'image de la fugue particulièrement complexe. « *Kleine Serenade für Militar-Orchester* » nous permet toutefois d'apprécier la grande habileté de l'auteur à développer ses idées mélodiques. De même, le contraste entre les timbres des bois et des cuivres est une des caractéristiques de

l'orchestration de Pepping. Dédiée au grand chef d'orchestre allemand Hermann Scherchen, « *Spiel* » opus 39 de Ernst Toch (1887-1964) est en trois mouvements. Comme souvent dans le mouvement néo-classique, vers 1920, Ernst Toch utilise des formes plus anciennes. « *Spiel* » est orchestré dans les conditions habituelles, sauf pour les saxophones qui n'étaient pas joués dans les musiques militaires à cette époque.

La composition la plus connue et la plus éminente de cette série est incontestablement « *Konzertmusik für Blasorchester* » opus 41 de Paul Hindemith.

C'est un splendide exemple de la conception qu'avait Paul Hindemith de la « musique fonctionnelle », dans laquelle il voulait associer l'intégration pratique de la composition sérieuse et l'intention expresse de rendre la musique plus accessible aux exécutants et aux auditeurs.

L'excellente interprétation du Furman Civic Wind Ensemble, direction John Carmichael, nous comble.

Cette formation, malgré un nombre volontairement réduit de musiciens, à tout l'éclat et l'enthousiasme qui permettent à l'auditeur d'apprécier dans les meilleures conditions ce répertoire historique.

### PORTRAIT OF ALFRED REED

Koninklijke Militaire Kapel

Direction : Alfred Reed

*A Festive Overture*, Alfred Reed - *American Dances I*, Alfred Reed - *Eventide*, Alfred Reed - *Symfonie n° 4*, Alfred Reed - *Variations on the Porazzi theme*, Alfred Reed - *El Camino Real*, Alfred Reed.





■ Références : KMK/KRO 006.  
 Disponible chez : KMK Frederik  
 Kazerne - Gebouw 137 - Van den  
 Burchlaan 31 - 2597 PC Den Haag -  
 Pays-Bas.

Avec sa nouvelle série « Portrait de... », la Koninklijke Militaire Kapel – Musique militaire Royale des Pays-Bas – rend un hommage appuyé à Alfred Reed (1921), un des compositeurs les plus conséquents de cette seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Cet enregistrement réalisé en février 1993, à La Haye (Pays-Bas), nous permet de retrouver certaines pièces connues et appréciées de nos fidèles lecteurs. Mais, surtout, il nous fait découvrir la 4<sup>e</sup> Symphonie commandée pour le 12<sup>e</sup> Concours mondial de musique de Kerkraede qui s'est déroulé en juillet 1993. Terminée pendant l'été 1992, l'œuvre, destinée aux orchestres du plus haut niveau : Division de Concert, se divise en trois mouvements.

De l'Élégie, la période moderne n'a retenu que le caractère mélancolique, auquel on doit ajouter, ici, le côté dramatique ou plaintif.

Deux motifs sont développés au moyen des extraordinaires couleurs sonores de l'orchestre à vent, dans ce Lento Sostenuto.

La seconde partie est un gracieux Intermezzo, écrit presque toujours à 5/8 et mettant les bois en évidence.

Le final, une fiévreuse tarentelle, danse de la région de Tarente dans l'Italie Méridionale, à 6/8, est propre à utiliser toute la dextérité des instruments à vent et à percussion.

L'œuvre est une longue chevauchée qui évolue vers une majestueuse et brillante conclusion.

« A Festive Overture » a été conçu pour le Festival Tri State 1963, une manifestation qui se déroule annuellement à Dickinson, North Dakota.

La structure est celle de l'ouverture traditionnelle et les motifs sont au nombre de trois, variant dans le rythme, la mélodie et la couleur.

La première partie de « Armenian Dances » est une suite basée sur d'authentiques chansons folkloriques arméniennes collectées par Vartabed Gomidas autour de 1900. Achevée au cours de l'été 1972, l'œuvre a été jouée en 1<sup>re</sup> audition par Harry Begian, à qui elle est dédiée, à la tête de l'University of Illinois Symphonic Band, le 10 janvier 1973, pour la convention CBDNA, à Urbana, Illinois, USA. La diversité des thèmes, la richesse de l'orchestration, les rythmes variés, avec des mesures irrégulières, de larges et généreuses mélodies, voilà beaucoup d'éléments favorables pour une pièce haut de gamme.

« Eventide » a été composé sur commande du Festival International d'Uster, Suisse, et créé le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1989, à Uster, par Stadtkapelle de Wangen, sous la direction d'Alfred Gross.

La sensibilité, la poésie, les couleurs changeantes de cette composition reflètent bien l'idée d'un nostalgique coucher de soleil, avec un crépuscule gracieux et sombrement irisé.

Durant ses vacances d'hiver à Palerme, Italie, en 1882, Richard Wagner retrouve un thème écrit pour son opéra « Tristan et Isolde », mais jamais utilisé. Il le développe en une petite pièce pour piano de 13 mesures dont le manuscrit aboutira entre les mains du célèbre chef d'orchestre Arturo Toscanini.

Il l'appellera « Thème Porazzi », d'après le nom de la

villa de Palerme où séjourna Richard Wagner.

Dans un mouvement toujours intense, Alfred Reed a développé librement des variations qui forment le second mouvement de sa 3<sup>e</sup> Symphonie.

Construit sur des motifs d'inspiration folklorique espagnole, « El Camino Real » a été commandé en 1985 par la Musique du 581<sup>e</sup> Air Force Band.

La brillante orchestration, avec changements de mesures, les rythmes typiquement espagnols et les contrastes sonores font de « El Camino Real », une œuvre pour laquelle semble s'ouvrir une « Voie Royale » !

La KMK montre dans cet enregistrement son meilleur visage musical, c'est-à-dire que s'expriment toutes ses qualités, qu'elles soient expressives, rythmiques, techniques ou sonores.

La présence du Maître Alfred Reed, à la tête de l'orchestre a certainement été bénéfique dans la réussite de ce « Portrait of Alfred Reed ».

## CONAID MEWEN

Oratorio pour chœurs, solistes  
 et orchestre d'Eugène Berel

Direction : Eugène Berel

■ Références : Conaid Mewen  
 Disponible chez : Musiluc, 9, route  
 du Clos-Bardien - Le Luc - 79290 St  
 Martin de Sanzay - Tél. : 49 67 79  
 20.

La vie musicale provinciale, quoique souvent confidentielle, est bien vivante et l'oratorio d'Eugène Berel : « Conaid Mewen, Frère des exclus » nous en apporte la preuve tangible.

Créée en juin 1992, à l'abbatiale de Paimpont (Ille-et-Vilaine), cette œuvre évoque l'histoire et la légende de Saint Méen (Conaid Mewen), moine d'origine galloise, qui vécut en Bretagne aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles.

C'est un peu de l'histoire de l'Armorique qui nous est contée sur livret de Dominique Dao Huu Bao.



La partition est un mélange harmonieux de musique de notre temps et d'une tradition datant de plusieurs siècles. Le juste équilibre que le compositeur a su établir permet de sortir des sentiers battus.

Musicien de la foi, Eugène Bérel rend grâce au Seigneur, très fréquemment : « Gloire à Dieu, Gloire au Père, Gloire soit à son Fils ».

Nous nous sommes pris au jeu dans le déroulement de cet oratorio et avons suivi avec la plus grande attention jusqu'à la dernière note de cette musique raffinée. L'orchestration comporte un petit orchestre à vent, l'Espace Instrumental du Conservatoire de Rennes, aux sonorités brillantes; un premier chœur, l'ensemble Vocal « Le Thabor » de Rennes; un second chœur, l'Ensemble Vocal Alain Fromy de Montfort-sur-Meu. On doit encore y ajouter un récitant, Jean Barrier, à la voix prenante, un soprano, un ténor, un baryton (l'excellent Alain Buet dans le rôle de Saint Méen), et une basse.

Pour conduire l'ensemble, Eugène Bérel a pris la baguette et donné vie à ce bel oratorio dans lequel son amour de la musique et de la Bretagne ont permis un mariage tout à fait réussi.

## KONZERT DES SÜDTIROLER LANDESBLASORCHESTER

Direction : Henk van Lijnschooten

*Wiener Philharmonic Fanfare*, Richard Strauss - *Figures Sonores*, Henk Badings - *Der Schlern*, Gottfried Veit - *Disco-dution*, Jacob de Haan - *Mannin Veen*, Haydn Wood - *Interruptions*, Henk van Lijnschooten - *An All American Suite*, Robert Mc Ray - *Fascinating Drums*, Ted Huggens.



■ Références : KOCH International - 322.992.

Disponible chez : KOCH International - D. 8 München 2 - Hermann Schmid Str. 10 - Allemagne.

Ce compact disc nous arrive du Sud Tyrol, la province italienne de langue et de culture allemandes, dont la capitale est Bozen (Bolzano).

La fédération musicale de cette région fait un très gros travail de prospection et de diffusion de l'orchestre à vent et nous présente son orchestre d'harmonie régional dans un répertoire très varié et fort intéressant.

Pour cet enregistrement, les responsables ont eu la bonne idée de confier leur formation au chef d'orchestre et compositeur néerlandais Henk van Lijnschooten. Cet orchestre a fait déjà beaucoup d'efforts et l'apport de Henk van Lijnschooten est un plus pour un ensemble qui ne semble pourtant pas très familiarisé avec la musique de notre temps. On

doit pourtant complimenter toute cette jeunesse accourue des quatre coins du Sud Tyrol pour cet engouement à faire de la musique collective.

« Wiener Philharmonic Fanfare » a été conçue par Richard Strauss (1864-1949) en 1924 et créée, la même année, au Château Royal de Vienne, Autriche.

Cette somptueuse musique comporte 6 trompettes, 4 cors, 4 trombones, 2 tubas et 2 timbales et mérite toute notre attention.

Henk Badings (1907-1987), un des plus grands compositeurs de ce siècle, a profité des dernières années de sa vie, passées aux Pays-Bas, pour enrichir le répertoire de l'orchestre d'harmonie.

Écrit en mai-juin 1984, « Figures Sonores » est une commande du Concours Mondial de Musique de Kerkrade (Pays-Bas) où elle a été imposée en 1985 dans la Division de Concert.

La direction du Concours souhaitait un nouveau genre d'œuvre imposée dans lequel le contenu musical et son expression devaient dominer les difficultés techniques.

Les trois parties de « Figures Sonores » s'enchaînent sans interruption. On y retrouve la main du Maître, notamment le passage où la percussion, seule, exploite toutes les possibilités sonores de ces instruments.

À l'opposé, la première partie est lyrique, alors que le final est capricieux et virtuose. Une composition de haut niveau.

Gottfried Veit (1943) est très actif dans sa région puisqu'il dirige plusieurs harmonies et chœurs à Bozen, en particulier, le Landesblasorchesters, la formation provincial du Sud Tyrol.

Comme compositeur, il a surtout été influencé par Sepp Tazer, Otto Ulf, Leo Ertl et, en dernier lieu, Sepp Thaler.

« Der Schlern » est une description romantique des montagnes symboliques du Sud Tyrol.



Les diverses impressions sonores dépeignent la vie de ce lieu où tout semble calme et sérénité. Mais tout n'est pas aussi simple, puisque après le motif solennel initial, l'agitation va gagner avec la tempête. Ensuite, la Danse du Sorcier précède un Landler, danse folklorique typique de ces régions, une valse au mouvement plus lent et plus lourd.

Le thème du début vient régulièrement s'insérer entre chaque séquence. Vers la fin, on trouve encore un Allegretto, avec des clarinettes brillantes, un Maestoso et enfin le Grandioso qui est un magnifique choral décrivant une ultime fois les beautés de ce site splendide.

Gottfried Veit est peu connu chez nous, il fait pourtant de la bonne besogne et devrait se faire un nom.

Un grand classique de l'orchestre d'harmonie nous est proposé avec « Mannin Veen » de Haydn Wood (1882-1959). L'histoire de la vie populaire de l'île de Man nous transmet quatre chansons, dont certaines datant de plusieurs siècles.

Ce violoniste et compositeur anglais sait tirer le meilleur profit tant des thèmes que de l'orchestre d'harmonie

Écrite en 1932, l'œuvre est superbe et nécessite un orchestre de grande qualité. Ici, les jeunes musiciens semblent manquer un peu d'expression et, surtout, d'enthousiasme. Mais ne joue pas « Mannin Veen » qui veut !

« Interruptions pour vents et percussions » de Henk van Lijnschooten (1928) est en deux mouvements, eux-mêmes encore divisés en deux. Chorale et Cadenza débute par une tranquille mélodie, interrompue par des accords acides. La Cadence est un long passage dévolu aux seules percussions, avant le retour de la mélodie initiale.

Allegro Furioso, la Danse se distingue par un rythme très difficile à saisir, tant les changements de mesures y sont nom-

breux : 11/8, 9/8, 7/8, 6/8. Ce mouvement vif s'interrompt soudainement pour laisser place à une ample et belle marche funèbre qui conclut la partition.

Basée sur quatre chansons populaires américaines, « An All American Suite » de Robert Mc Ray commence par un Negro Spiritual au tempo fluctuant. La valse qui suit fait penser à la valse musette française, chic et distinguée. « The Fiddler on the Rain » est une chanson qui fut très populaire dans l'Ohio, vers 1850, elle précède un final plus difficile pour sa mise en place.

Finalement, le tempo brillant permet une conclusion joyeuse de ce disque du Sud Tyrol.

## ORIENT EXPRESS

Tokyo Kosei Wind Orchestra

Direction : Philip Sparke

*Music for a Festival*, Philip Sparke - *Jubilee Overture*, Philip Sparke - *Mountain Song*, Philip Sparke - *Concert Prelude*, Philip Sparke - *Fanfare, Romance and Finale*, Philip Sparke - *Orient Express*, Philip Sparke - *The Land of the Long White Cloud*, Philip Sparke.

■ Références : KOCD - 3902.  
Disponible chez : CORELIA.



Philip Sparke est né à Londres en 1951 et a étudié la composition, la trompette et le piano au Royal College of Music.

Son catalogue est déjà bien fourni, ses pièces sont en général pour brass bands, mais le plus souvent réorchestrées pour orchestre d'harmonie.

A la tête du Tokyo Kosei Wind Orchestra, il sait mieux que quiconque défendre ses propres compositions dont un échantillon très représentatif nous est proposé dans cet enregistrement.

« Music for a Festival » a été écrit pour le championnat annuel des brass bands en 1987. La seconde version pour orchestre d'harmonie, a été créée en 1989 par Hounslow Youth Wind Orchestra sous la direction de Philip Sparke. Il s'agit d'une suite en trois numéros. « Con Brio » alterne une musique syncopée et une douce mélodie, alors que l'Andantino est délicat et nostalgique. Le final, Vivo, a une exceptionnelle vitalité et fait penser à une musique de film pour un western.

Très souvent, les œuvres de Philip Sparke commencent par une fanfare, ce qui est encore le cas dans « Jubilee Overture », élaborée en 1983 pour les 50 ans du célèbre Gus Band.

C'est une pièce vive, techniquement difficile, qui utilise une robuste mélodie et donne aux bois l'occasion de démontrer toute leur virtuosité.

Écrit en 1987, suite à une commande de River City Brass Band de Pittsburg, USA, « Mountain Song » a été créé en février 1988 par ce même orchestre. La version pour orchestre d'harmonie a été faite à la demande des éditions Kosei et immédiatement enregistrée par le Tokyo Kosei Wind Orchestra.

La composition décrit les joyeuses vacances de Philip Sparke dans le Tyrol Autrichien. Le calme du dimanche matin, avec le son de la cloche de l'église qui appelle les fidèles. L'animation soudaine du promeneur devant le grandiose panorama de la vallée de Zilder

# Disques

annonce l'émotion devant la stupéfiante beauté des paysages tyroliens. Et le retour du vacancier heureux s'effectue dans le plus grand bonheur grâce à la quiétude villageoise.

« Concert Prélude » est la première pièce de Philip Sparke pour brass band et elle fut conçue en 1975 à la demande des éditions R. Smith.

C'est une courte ouverture de concert – moins de quatre minutes – débutée par une majestueuse fanfare et poursuivie par un Allegro enjoué.

Plus consistante, « Fanfare, Romande and Finale » date de 1981, et 1991 pour la seconde version. Le premier mouvement n'utilise que les cuivres et est bâti sur deux idées musicales, alors que la Romance, dédiée aux bois, est une simple chanson d'amour.

Le final regroupe tout l'orchestre dans une mélodie

rustique, suivie d'une section centrale plus chantante et d'une fanfare qui achève l'œuvre.

« Orient Express » relate la journée d'un passager de ce luxueux et prestigieux train européen. De l'agitation fébrile qui sourd à la gare de Victoria Station, jusqu'à Venise, nous assistons à la traversée de paysages aussi différents qu'il y a de régions. Le train souffle et fume impitoyablement et atteint son but. La musique est joyeuse et enthousiaste, avec un soupçon de nostalgie, avant l'allégresse de l'arrivée.

L'œuvre a été commandée en 1986 par la BBC pour son entrée à l'Union Européenne des Radios et sa participation aux concours annuels pour orchestres à vent. « Orient Express » y remporta le 1<sup>er</sup> Prix dans la section style libre.

C'est enfin, l'évocation de la Nouvelle-Zélande avec « The land of the Long White Cloud »

qui se traduit, en langage Maori, par « AOTEAROA ».

Commandée en 1979 par l'Association Néo-Zélandaise de Brass Bands pour le Centenaire des Championnats de Brass Bands en 1980, la pièce est en trois mouvements.

Sur l'Allegro plane d'abord l'incertitude, avant le ravissement de la découverte. La flûte solo intervient dans la portion centrale calme, avant l'exposition du thème en tutti.

Enfin, le Presto final est très vif et joyeux avec des cuivres éclatants. L'ensemble du répertoire est de bonne qualité et nous apprécions le travail de Philippe Sparke.

Toutefois, comme c'est souvent le cas avec un chef invité, il nous a semblé que le Tokyo Kosei Wind Orchestra n'était au sommet de son art.

A force d'entendre des prestations inoubliables, nous devenons peut-être trop gourmand !

**JAZZ, VARIETES, MODERNE, CLASSIQUE ?...**

# ENFIN!

**VOS PARTITIONS A DOMICILE...**

EXCEPTIONNEL !

CATALOGUE COMPLET  
DE TOUTES VOS PARTITIONS  
SUR MINITEL

Découvrez et commandez dès aujourd'hui  
vous recevrez vos partitions directement  
CHEZ VOUS !

PLUS DE 70 000 PARTITIONS A VOTRE DISPOSITION



**3615 Code**

*Music Leader*



# Classiques

## Les CD de Jean Malraye

### INSTRUMENTS SOLISTES ET MUSIQUE DE CHAMBRE

■ **Chabrier** : Œuvre pour piano. 10 pièces pittoresques. Bourrée fantasque. Impromptu en ut. Habanera. 4 des 5 pièces posthumes.

■ **Ravel** : A la manière de... Chabrier. Alain Planès, p.

1 CD Harmonia Mundi 901 465. Enr. num. 1993.

Il semble que la musique française pour piano connaisse un regain d'intérêt. Bravo! Celle de Chabrier passe avec art de la rêverie poétique à la pétulance la plus débridée, avec alors un côté orchestral magique. Planès rend tout cela avec intelligence et puissance. C'est brillant et sain à souhait. Bonne idée que d'avoir ajouté la pochade de Ravel sur l'air de Siebel de Faust de Gounod... trois compositeurs en un même titre, ça ne se voit pas souvent !

■ **Chopin** : Nocturnes, Intégrale. Brigitte Engerer, p.

2 CD Harmonia Mundi 901 430.31. Enr. num. 1992-93.

C'est toute la féminité tendre de la musique de Chopin que Brigitte Engerer exprime avec poésie et retenue et cette simplicité toute apparente qui n'existe que dans la maîtrise. Les nuits de Frédéric sont peuplées par Brigitte d'êtres délicats et d'esprits rêveurs et envoûtants.

■ **Mendelssohn** : 3 sonates, op. 6, 105, 106. Rondo Capriccioso, op. 14. Frédéric Chiu, piano.

1 CD Harmonia Mundi 907 117. Enr. num. 1993.

J'aime beaucoup la virtuosité tranquille de Chiu qui se manifeste surtout ici par une grande dynamique, des recherches sonores étonnantes (ainsi dans le 2<sup>e</sup> mouvement de l'op. 6) et une délicatesse de toucher hors pair. Bref, une grande versatilité pianistique maîtrisée.

■ **Horowitz** : Intégrale des enregistrements de Columbia Masterworks 1962.1973.

13 CD en 9 vol. Sony Classical.

La soirée du 6 octobre, nous espérons que vous l'avez passée sur Arte avec cet immense artiste que fut Horowitz, dont on dit qu'il surpasse tous les pianistes passés et à venir! Vous aurez alors su de la bouche même de sa femme Wanda – fille de Toscanini, autre légende! –, comment son génial époux a subi une dépression qui l'a tenu éloigné de la scène pendant 12 ans, pour revenir peut-être plus artiste qu'auparavant s'il était possible, et capable de toujours concilier son jeu et sa conception particuliers, avec la lettre de compositeurs aussi divers que Scarlatti, Mozart, Clementi (qu'il définit comme inventeur du « pianisme » moderne), Beethoven, Schubert, Chopin, Schumann. Liszt, Debussy, Rachmaninoff ou l'étonnant Scriabine à la mesure de sa prodigieuse technique. Cette collection Sony, très soignée techniquement, comporte des enregistrements en studio, mais aussi des récitals de Carnegie Hall 1965-66, le concert TV-68. Horowitz ; piano et musique faits homme!

■ **Joseph Woelfl** : Sonates pour piano op. 6 n° 1 en la min, n° 2 en ré, n° 3 en la. Laure Colladant, p.f.

1 CD ADES 202 852. Enr. num. 1993.

Woelfl, presque oublié de nos jours, fut de son vivant le plus fêté des pianistes virtuoses, au même titre que son rival Beethoven, que Cramer ou Hummel. Comme compositeur, si ses 7 opéras eurent peu de succès (à Paris : L'Amour romanesque et Fernando ou les Maures...), ses œuvres pianistiques méritent d'être redécouvertes : ces 3 sonates dédiées à

Beethoven s'apparentent certes au dédicataire, mais ont de la personnalité et Laure Colladant a visiblement pris du plaisir à savourer – pour le nôtre – les nombreux raffinements dont l'auteur a parsemé ses partitions.

■ **Monteverdi** : Selva morale e spirituale (extr.).

■ **Picchi** : Canzoni da sonar.

La Capella Ducale, Musica Fiata Köln, dir. Roland Wilson.

1 CD Sony Classical SK 53363. Enreg. num. 1992.

Intéressante idée que celle de faire alterner les « canzone » et « sonate » de Picchi, contemporain de Monteverdi mais moins connu et dont le style s'accorde tout à fait. La douzaine de musiciens de Cologne jouent des instruments copies d'anciens (cordes, cornet à bouquin, saqueboute, orgue de bois, épinettes, chitarro-ne, luth, violone, dulciane) et au fumet agréablement archaïque, et la double quatuor chantant et épantant de précision et de pureté vocale. Et que la musique de Monteverdi est vivante!

■ **Liszt et la nature** : Années de pèlerinage. Première année suisse : 9 pièces. Deux légendes : St François d'Assise, La prédication aux oiseaux. St François de Paule marchant sur les flots. Michiko Tsuda, p.

1 CD Cyprès 5616. Enr. num.

La virtuose japonaise a de la puissance et de la précision, notamment dans les grandes suites d'octaves, et maîtrise parfaitement les traquenards sans nombre mis par Liszt sur la route de ceux qui s'y hasardent. Elle trouve en outre de très belles sonorités dans les passages délaissés par la virtuosité.

■ **F. Couperin** : *Pièces de Violes. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> suites. Les Goûts réunis, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> concerts à 2 violes.* Wieland Kuijden, Kaori Uemura, viole de gambe; Robert Kohnen, clavecin.

1 CD ACCENT ACC 9288. Enr. num. 1992.

Interprétation solide, un peu lourde même parfois, mais respectueuse de Couperin le Grand.

■ **Marco Uccellini** : *La Bergamasca*, sonates et arias pour 4 violons et basse. The Arcadian Academy, dir. N. Mc Gegan, clav. et orgue, Eliz. Blumenstock, Kath. Kyme, v., David Bowles, vc, David Tayler, archiluth et guitare.

1 CD Harmonia Mundi 907 066. Enr. num. 1992.

Précurseur important en matière de technique de jeu du violon – il passe pour l'initiateur de la 6<sup>e</sup> position... – Uccellini, bien que mort en 1680, à écrit ces pièces en un style délié et fantaisiste qui annonce déjà le siècle des lumières. Émotion contenue dans le lento de *La Prosperina* (remarquez aussi la fantaisie de bien des titres : *La Transformata, la Scatola dagli agghi, La Lucimonia contenta, La Hortensa virtuosa ou La mia Pedrina*). De quoi renouveler bien des répertoires violonistiques... Bonne interprétation pleine d'alacrité.

■ **F. R. Gebauer** : *Quintettes à vent n° 2 en mi bém. et 3 en ut.* Le Concert impromptu : Yves Charpentier, fl. Anne Chamussy, htbs, Hervé Clignez, clav. Didier Velly, cor, Ch. Tessier, basson.

1 CD Pierre Verany PV 793 112. Enr. num. 1993.

Gebauer fut un réputé professeur de basson au Conservatoire de Paris, et auteur d'une méthode pour son instrument. Mais il a écrit de nombreuses œuvres pour instruments à vent, comme ces deux quintettes. Il y témoigne d'une grande connaissance de la technique et du potentiel expressif de chacun et, même si l'architecture et le style récupèrent toutes les conventions de l'époque, c'est une musique qui a de la santé, comme les 5 jeunes interprètes.

## SYMPHONIE



Seiji Ozawa

■ **Dvorak** : *8<sup>e</sup> symphonie en sol op. 88. La Sorcière de midi, op. 108.* Wiener Philharmoniker, dir. S. Ozawa.

1 CD Philips 434 990 2. Enr. num. 1992.

Ozawa rend très bien le panorama des contrastes qui est un des caractères de la *8<sup>e</sup> symphonie* et, en chef lyrique qu'il est, confère une grande intensité aux passages pathétiques, comme au centre de l'adagio. L'opus 108, beaucoup moins connu, est l'un des *4 Contes symphoniques* (op. 109 à 110) d'après *Bouquet de Fleurs* du poète tchèque Erben : pour faire cesser les pleurs, la mère menace son enfant de la « polednice », affreuse sorcière qui apparaît alors. La mère, pour protéger l'enfant de cette dernière, le serre contre elle et l'étouffe. A midi, retour et désolation du père. Le poème symphonique peut se passer de cet argument, tant il est solidement construit et développé, avec un zeste de vérisme dans sa conclusion désespérée.

■ **Schubert** : *Quintette en ut op. 163 D 956. Symphonie n° 5 en si bém.* Isaac Stern et Alex. Schneider, v., Milton Katims, alto, Pablo Casals et Paul Tortelier, vc., Orch. du Festival de Prades, dir. P. Casals.

1 CD Sony Classical SMK 58992. Enr. num. 1952-53.

Outre le caractère évidemment historique de ce genre de CD, dont les prises remontent au Festival de Prades 1952 et 1953, dans l'ambiance artistique fabuleuse que l'on sait, c'est une véritable leçon de musique de chambre que donnent les cinq compères de l'op. 163. Écoutez-le, réécoutez-le, et goûtez le plaisir d'aller avec eux au-delà du miroir des notes. Quel rêve dans l'adagio, quelle santé dans le scherzo ! Bref, quel Schubert ! Casals, bon chef-musicien au demeurant, est moins génial à la baguette qu'à l'archet, mais sa n° 5 est de bonne tenue, a du nerf et sonne admirablement.

## CONCERTO

■ **Tchaikowsky** : *Concerto n° 3 pour piano et orch. en mi bémol, op. posthume 75. Dumka pour piano op. 59.* Andréi Hotéev, p., Orch. Symph. d'État de St Petersburg, dir. Rawil Martynow.

1 CD Accord 202 752. Enr. num. 1993.

Un commentaire très érudit de Harry Halbreich nous éclaire sur la genèse de ce concerto, bâti à partir d'une symphonie en mi bémol abandonnée, et terminée – et remaniée – par Taneiev, disciple du maître. Ceci est le premier enregistrement mondial dans la version originale, basée sur le manuscrit du musée de Kline. Cette œuvre, très éloignée des ballets, des deux premiers concertos, ou d'*Eugène Onéguine*, est assez déconcertante : on dirait que Tchaikowsky, qui savait « faire couler » la mélodie comme personne, a cherché à « passer » entre ses notes habituelles, annonçant déjà la nouvelle génération de compositeurs russes. Un document, dans une belle interprétation.

■ **Mendelssohn** : *Concerto pour violon en mi min. op. 64.*

■ **Prokofiev** : *Concerto pour violon n° 2 en sol min. op. 63.* Itzhak Perlman, v., Chicago Symphony Orch., dir. Daniel Barenboim.

1 CD Erato 4509.91732.2. Enr. num. « live », 1993.



Le n° 1 des violonistes avec un des tout premiers orchestres mondiaux, drivé par le parfait musicien qu'est Barenboim, voilà l'affiche proposée par Erato. Son lumineux, non forcé, virtuosité d'une précision diabolique, enthousiasme. la musique en un mot.

## LYRIQUE

■ **Poulenc : *La Voix humaine*.** Françoise Pollet, sop., Orchestre National de Lille, dir. J.C. Casadesus.

1 CD Harmonia Mundi 901 474. Enr. num. 1993.

Poulenc a donné un extraordinaire prolongement musical à la pièce de Cocteau créée par Berthe Bovy en 1930 au Français. Écrite pour Denise Duval (1959 Opéra Comique), la partition est un modèle d'adéquation psychologique. Françoise Pollet, grâce à sa maîtrise, qui lui permet toutes les inflexions, est digne de sa devancière, même si sa santé vocale de grande lyrique est très différente de la fragilité que dégageait l'interprétation de Denise Duval. Casadesus la soutient avec passion et sentiment et fait passer un grand souffle sur l'orchestre.

■ **Gluck : *Orfeo ed Euridice*.** Sylvia Mc Nair, Derek Lee Ragin, Cyndia Sieden. Monteverdi Choir, English Baroque Solist, dir. John Eliot Gardiner.

2 CD Philips 434 093-2. Enr. num. 1991.

Rares sont les rôles qui, comme celui d'Orphée, offrent un choix de voix possibles : castrat (!) de la version italienne d'origine de 1762, haute-contre de la version de Paris 1774 (si bien interprétée par Gedda au festival d'Aix), contralto féminin de la version Berlioz de 1859 pour Pauline Viardot, version ténor de Paul Vidal correspondant en moins acrobatique à celle de 1774. On a même fait chanter la version contralto à des barytons!... L'édition que voici est la version de 1762, il n'y a plus de castrats, et c'est le haute-contre Ragin qui tient le rôle, sans doute à la satisfaction des inconditionnels des



Ph. Jim Steere, Warner Classics

voix de femme masculines. C'est bien fait, mais personnellement je n'arrive pas à entrer dans le jeu dramatique. Pourquoi Ragin ne tiendrait-il pas aussi le rôle d'Eurydice et de l'Amour?... Bons sont les ensembles sous la direction d'un chef qui sait faire chanter.

■ **Bach : *Cantates, BWV 82-49-58*.** Nancy Argenta, sop., Klaus Mertens, b., M. Ponsele, haut-bois, H. Suzuki, vc., P. Hantaï, org. La Petite Bande. S. Kuijken, v.

1 CD Accent ACC 9395 D.

Ces trois cantates : *Ich habe genug*, *Ich geh'und suche mit Verlangen* et *Ach Gott, Wie manches Herzeleid* sont de 1725-26. Trois bons exemples de la richesse d'inspiration de J. C. Bach : recueillement de l'aria « *Ich habe genug* », étonnant accompagnement d'orgue du 1<sup>er</sup> aria de la 49, dynamisme de l'aria en duo conclusif de la 58. Bonne interprétation d'ensemble.

■ **Bach : *Oratorio de l'Ascension BWV 11*.** Cantates *Gott fähret auf mit Jauchzen* BWV 43, *Sie werden euch in den Bann tun* BWV 44. Barbara Schlick, s., Cath. Patriast, a., Christ. Prégardien, t., Peter Kooy, b., Collegium Vocale, dir. Phil. Herreweghe.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901479. Enr. num. 1993.

Cet oratorio, moins connu que ceux de Noël et Pâques, est composé en partie de morceaux de

cantates perdues. Il date de 1735. Son incipit : *Lobet Gott in seinen Reichen* (Louez Dieu en son empire). A remarquer les deux beaux chœurs, l'air d'alto *Ach, bleide* et celui de soprano *Jesu, deine Gnadenblicke*, joliment rebrodé de flûtes, haut-bois et violons. Excellente interprétation, sensible et vocalement impeccable, notamment par un bon évangéliste.

■ **Debussy : *Ariettes oubliées. Cinq Poemes de Baudelaire. Jane. Caprice. Fêtes galantes*.** Véronique Dietschy, sop., Philippe Cassard, p.

1 CD ADES 202682. Enr. num. 1993.



Véronique Dietschy

Ah! La jolie voix aérienne et expressive, aussi à l'aise dans l'évanescence « extase langoureuse » que dans les alertes « chevaux de bois ». Très bonne équipe avec Cassard.

20, boulevard Gergovia  
63000 Clermont-Ferrand



Tél. 73 90 92 18  
Fax. 73 92 44 94

*Baisse en direct*

- ◆ CANADA (du 18 au 25 février 1994) **5 100 F**
- ◆ GUADELOUPE (du 27 février au 7 mars 1994) **6 800 F**
- ◆ VIETNAM (13 jours) à partir de **13 500 F**

## MUSIQUE JEUNES ET VOYAGES

propose pour  
**juillet et août 1994**

- ◆ **Centres de vacances musicales** en France
- ◆ **Centre de vacances linguistiques et musicales** au Pays de Galles  
pour enfants de 8 à 11 ans
- ◆ **Séjour-découverte** du Canada pour jeunes de 14 à 17 ans et 18 à 20 ans
- ◆ **Séjour-découverte** de l'Inde pour jeunes de 18 à 22 ans
- ◆ **Séjours linguistiques et musicaux** en Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne  
pour jeunes de 12 à 20 ans

**MUSIQUE JEUNES ET VOYAGES** c'est une équipe proche de vous  
N'hésitez pas à contacter notre relais dans votre région.

ALSACE :

**Mme FEINLER Colette** -Strasbourg (67)- Tél. 88 81 91 27

**M. BONIFACE** -Mulhouse (68)- Tél. 89 42 56 80

AUVERGNE-LIMOUSIN :

**M. CARDOT Roger-Paul** -Clermont-Ferrand (63)-

Tél. bureau 73 90 92 18

BOURGOGNE :

**M. CLIDIÈRE Philippe** -Auxerre (89)- Tél. 86 52 49 62

**M. RUDOWSKI Frédéric** -Dijon (21)- Tél. bureau 80 67 74 28

FRANCHE-COMTÉ :

**Mme CUENOT Sylviane** -Besançon (25)- Tél. bureau 81 83 14 13

NORD-PAS DE CALAIS :

**Mme GALICE Isabelle** -Aigny (62)- Tél. bureau 21 23 74 13

POITOU-CHARENTES :

**M. MARTIN Jean-Louis**-La Rochelle (17)- Tél. 46 44 31 65

RHÔNE-ALPES :

**M. COMBAZ Robert** -La Bridoire (73)-

Tél. bureau 79 62 51 05 / 76 31 13 48

**M. GREVOZ Roland** -Montluel (01)- Tél. bureau 72 25 76 15



# CHANT

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Débutant	Au choix du professeur : 1 vocalise, ou une leçon de la méthode pratique de chant et 1 mélodie et 1 des Arie Antiche	Panofka Vaccai  Divers	Jobert Ricordi  Ricordi
Élémentaire	1 mélodie française : soprano : Les Cigales mezzo : An Chloé ténor : Insomnie baryton : Rencontre basse : Heinweh  1 air au choix selon la voix : Judas Macchabée : Récit : Ahl puisse-t-il nous rendre nos enfants et air : Alors les filles danseront  Messe en si : air : How great and many perils  Les Noces de Figaro, air de Chérubin : Voi che sapete  Mireille : Chanson d'Andreloun Le jour se lève  Magnificat : air de ténor : Deposuit...  Une Éducation manquée : air de Pausanias  Manon : Air du Comte des Grieux  Judas Macchabée : récitatif : Allez, que Dieu vous accompagne, et air de Simon : Va noble cœur  Les Noces de Figaro : air de Bartholo : La Vendetta	Chabrier Mozart Sauguet Fauré Ugo Wolf  Haendel  Haendel  Mozart  Gounod  Bach  Chabrier  Massenet  Haendel  Mozart	Peters Fuzeau Hamelle Peters   Breitkopf  Choudens  Peters  Heugel   Peters
Moyen	1 mélodie : soprano : La petite Servante Air romantique mezzo : 2 des quatre Chansons pour voix grave Chanson de Nègresse ténor : Présents des Iles baryton : Le Cygne (Histoires naturelles) basse : Die beiden Grenadiere  1 air au choix selon la voix : La flûte enchantée : air de Pamina Achl ich fühl's  Les Pêcheurs de Perle : air de Leïla : Me voilà seule dans la nuit  Adriana Lecouvreur : air Ecco respiro appena  La Damnation de Faust : Chanson gothique Autrefois, un roi de Thulé  Judas Macchabée : Récit Qu'importe que je vive et air de Judas : Non! non! qu'importe ma mémoire  Fedora : air de ténor : Amor ti vieta  Le Barbier de Séville : air de Figaro	Poulenc Poulenc Honegger  Milhaud Thiriet Ravel  Schumann  Mozart  Bizet  Cilea  Berlioz  Haendel  Giordano  Rossini	Salabert      Peters  Choudens     Sonzogno  Ricordi

	L'homme de la Mancha The impossible dream La Traviata : air du Père Germont La Bohème : Air de Colline (La Défroque)	Leigh et Darion  Verdi  Puccini	Sam. Fox New York Ricordi  Ricordi
Supérieur	1 mélodie soprano : Les Jumeaux de la Nuit mezzo : An die Musik Sieste ténor : Erlkönig Le voyage tortillard baryton : Der Doppelgänger basse : Der Lindenbaum le Chef d'Armée  1 air de concert : soprano : Prophetic Vision mezzo : Passion selon Saint Matthieu air : Erbarme dich ténor : Judas Macchabée : Récitatif : Ehl quoi, votre âme hésite et air : Sonne clairon  baryton : Requiem : Libera me basse : Passion selon Saint Matthieu Récitatif : Am Abend et air : Mache dich  Air lyrique : L'Enfant et les Sortilèges : air du Feu. Roméo et Juliette : Valse de Juliette Le Trouvère : air de Leonora Tacea placida e notte  Le Barbier de Séville : air de Rosine (mezzo) Una voce poco fa Don Giovanni : air d'Ottavio : Dalla sua pace  La Fiancée vendue, récit et air de Yénik Vieux filou, tu vas par ton grimoire  La Traviata : air d'Alfredo De miei bollenti spiriti La Damnation de Faust : Invocation à la Nature  Tosca : air de Scarpia Gia mi dicon venal  Les Vêpres siciliennes : aria de Procida : O tu Palermo	Sauguet  Schubert Honneger Honneger Pierre Max Dubois Schubert Schubert Moussorgsky  Haendel Bach  Haendel  Fauré Bach  Ravel  Gounod  Verdi  Rossini  Mozart  Smetana  Verdi  Berlioz  Puccini  Verdi	Salabert  Peters ou Schott  Schott  Peters  Hamelle Peters  Durand  Choudens  Ricordi  Ricordi  Durand  Eschig  Ricordi  Costallat  Ricordi  Ricordi
Fin d'études	1 mélodie : Le Collier soprano : Jazz dans la nuit mezzo : Harmonie du soir ténor : Chinoiserie, extrait de trois mélodies baryton : Moisson prochaine basse : Warnung  1 air de concert : soprano : Messe en ut K 427 (Laudamus te) mezzo : Passion selon Saint Jean (es ist vollbracht)  ténor : L'Enfant prodigue : air d'Azaël baryton : Le Déluge basse : Alexander Balus récit : Ingrate enfant et air O fer tranchant...	Messiaen Roussel Debussy Falla  Koechlin Mozart  Mozart  Bach  Debussy  Saint Saëns  Haendel	Rouart-Lerolle  Baudoux-Salabert      Durand  Durand

1 air lyrique : soprano : Faust : (Siebel) <b>Faites-lui mes aveux</b> Don Giovanni : récitatif <b>Crudele</b> et air de Donna Anna : <b>Non mi dir</b>	Gounod Mozart	Peters
mezzo : Pelléas et Mélisande (Geneviève, la lettre) La Trouvère : air d'Azucena : (Stride la Vampa)	Debussy Verdi	
ténor : Le roi malgré lui : air de Nangis	Chabrier	
baryton : Les Mamelles de Tirésias Le Directeur de Théâtre	Poulenc	Choudens
basse : La Basoche Quand tu connaîtras Colette	Messager	Choudens

## RECTIFICATIF SUPPLÉMENT DU PROGRAMME 1994 DES EXAMENS ET CONCOURS

Ces listes annulent les précédentes publiées dans le supplément journal n° 448.

### ORCHESTRES D'HARMONIE / Œuvres au choix

Honneur	2 <sup>e</sup> Symphonie (original)	Reed	Hal Leonard
---------	-------------------------------------	------	-------------

à supprimer l'œuvre suivante dans la liste :

Première	Grand Écran	Marischal	Martin
----------	-------------	-----------	--------

### ORCHESTRES D'ACCORDÉONS / Œuvres au choix

Deuxième	Recto-verso	Bratti	De Haske
----------	-------------	--------	----------

### ORCHESTRES A PLECTRES / Œuvres imposées

Supérieure	Suite appassionata	Wólki	Trekel
Première	Aubade printanière	Lacombe	Le Médiateur, n° 8

### CHŒURS A VOIX ÉGALES (femmes) / Œuvre imposée

Première	Nun preiset alle Gottes Barmherzigkeit	Bach	Leduc
----------	-------------------------------------------	------	-------

### ORGUE ÉLECTRONIQUE

Prép. 2	Nocturne de Chopin n° 2, op. 9	arrgt Philip	Coppelia
---------	-----------------------------------	--------------	----------

### GUITARE

Brevet	Per Suonare da Solo (mvt 1) et Prélude de suite en si mineur	Miteran A. Campion F.	Combre 5207 Breikrop 206 820
Moyen	Allegro de Allegro et gigue et Cancion V de Suite Compostelana	Murcia S. de Mompou F.	Transatlantiques Salabert
Pré-supérieur	Fortune de Six pièces et Patchwork de Panorama 3	Dowland J. Level P.-Y.	Berben Billaudot
DFE	IV. Leos Mayos de Pièces caractéristiques et Rondo, op. 22 en do majeur	Morens Torroba Sor F.	Schott GA 134 Schott ou au choix

### PIANO

IM 1	n° 7 ou 8, de 24 pièces	Kabalevsky	Schott/Sirkorski
IM 2	Menuet de la Sonate n° 11, op. 22 Tarentelle, op. 65	Beethoven Prokofiev	Boosey Boosey

### COR

Pré-sup.	Concertino op. 45	Larsson	Gehrman
DFE	1 <sup>er</sup> mvt avec cadence au choix	Rosetti (Roessler)	IMC 1997

### ÉDITEURS

ÉDITEUR	ADRESSE	TÉLÉPHONE
A la règle d'or Heugel Kendor Music Lemaître Louveau	23, rue de Fleurus, 75006 Paris Chez Leduc Chez HMMO 29, rue des Mardelles, 94440 Villecresnes 16, avenue des Acacias, 78700 Conflans Ste Honorine	(16-1) 45 69 11 14 (16-1) 34 90 12 85
Minkoff Mitropa Ed. Mordant Musicom Presler Scherzando Schirmer Shawnee Press Suvini-Zerboni Tritone Press	Chez A la règle d'or Chez HMMO Chez Ed. Visage Chez Durand Chez Leduc Chez HMMO Chez Leduc Chez HMMO Chez Leduc Chez Arpèges	

Pour l'achat  
de tous les morceaux  
d'examens et concours  
imposés  
à la C.M.F.  
et à la F.N.U.C.M.U.

Adressez-vous

à  
**Vote**  
**Partenaire**

## Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée  
F. 71850 CHARNAY-LÈS-MACON  
Tél. 85 34 46 81 Fax 85 29 96 16



## FESTIVALS

27 mars 1994	Colmar (68)	22 <sup>e</sup> Festival de chant choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar. Tél. : 89 80 37 19.
29 mai 1994	Loches (37)	Festival rencontres musicales départementales	J.-P. Leduc, 4, rue H. Matisse, 37230 Fondettes.
5 juin 1994	Ambillou (37)	Festival de musique	Gérard Pasquier, 37340 Ambillou.
12 juin 1994	Vouvray (37)	Festival de musique	Joël Maurice, 14, rue Volta, 37000 Tours.
25-26 juin 1994	Bourbon L'Archambault (03)	Festival international de musique	M. Patrice Collier, EMM, 03160 Bourbon L'Archambault. Tél. : 70 67 15 30.
26 juin 1994	Amboise (37)	Festival de musique	M. Pascal Caraty, École de Musique, rue Rabelais, 37530 Amboise.
26 juin 1994	Volmerange-les-Mines (57)	Festival de musique	Harmonie municipale, M. Aldo Sagrillo, 7, rue Bellevue, 57330 Volmerange les Mines. Tél. : 82 50 60 26.
3 juillet 1994	Monthodon (37)	Festival de musique	Gilles Barrault, La Côte-d'Or, 37110 Monthodon.
3 juillet 1994	Luzille (37)	Festival de musique	Roger Serrault, Le Pin, 37150 Luzillé.
23, 24 et 25 septembre 1994	Ollioules (83)	2 <sup>e</sup> Festival européen de Musique pour orchestres d'harmonie	Lyre provençale d'Ollioules, Claude Decugis, Les Bords de Reppe, 31, rue République, 83190 Ollioules

## CONCOURS

18 mai 1994	Strasbourg (67)	46 <sup>e</sup> Concours de chant choral scolaire	M. Charles Riess, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 31 18 53
21 et 22 mai 1994	Évron (53)	Concours international de musique	Ville d'Évron, 53600 Évron. Tél. : 43 01 78 03
Du 21 au 23 mai 1994	Mulhouse (68)	Grand concours national des fanfares et batteries-fanfares (UFF et CMF), toutes divisions et formations.	Astride Jund, Hôtel du Département, CDMC, 7, rue Bruat, BP 351, 68006 Colmar. Tél. : 89 22 68 18 (H. bureau).
22 mai 1994	Esvres (37)	Concours national d'harmonies et fanfares à l'occasion du centenaire de l'Union musicale d'Esvres.	M. Simon Michel, 13, rue de Stalingrad, Cormery, 37320 Esvres. M. Didier Leclerc, rue du Valon, 37320 Esvres. Inscriptions jusqu'au 31-12-93.
22 mai 1994	Gannat (03)	Concours national de chant choral.	Mme Mireille Alono, 03800 Poezat. Tél. : 70 90 21 49.
22 mai 1994	Bouzonville (57)	Concours national pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares toutes catégories	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10.
25 mai 1994	Mulhouse (68)	46 <sup>e</sup> Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 42 68 18.



# PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

**FABRICANT** spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

28 et 29 mai 1994	Thonon-les-Bains (74)	Concours national pour harmonies et fanfares	Joseph Lanovaz, Harmonie Chabelaisienne, 7, impasse de la Joliette, 74200 Thonon les Bains. Tél. : 50 26 07 73 - Dom. : 50 75 32 16.
5 juin 1994	Amiens (80)	Concours national toutes formations, tous niveaux	Fédération musicale de la Somme. Tél. : 22 91 48 94.
12 juin 1994	Besançon et département du Doubs (25)	Concours national ouvert aux orchestres d'harmonies, fanfares, batteries-fanfares, chorales, accordéon-club, big-band, Brass band) admission classe au 40 <sup>e</sup> inscrit.	Fédération musicale de Franche-Comté, Philippe Angelot, 9 bis, rue Charles-Nodier, 25000 Besançon. Tél. : 81 82 02 40.
19 juin 1994	Bruay-la-Buissière (62)	Concours national et festival pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares.	FRSM du Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélemy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82. Fax : 20 53 88 85.
19 juin 1994	Haguenau (68)	II <sup>e</sup> concours européen de chant choral	M. André Jung, 4, rue du Riesling, 68000 Colmar. Tél. : 89 80 63 46.
3 juillet 1994	Amiens (80)	Challenge Charles Jay ouvert aux sociétés d'honneur	Fédération Musicale de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : 22 91 48 94.
20 au 24 avril 1994	Déols (37)	93 <sup>e</sup> Congrès de la Confédération Musicale de France	CMF, Jack Hurier, 103, bd de Magenta, 75010 Paris.
13 novembre 1994	Fondettes (37)	Congrès départemental de l'UDESMA 37	M. André Aubert, 14, rue Lucien-Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne.

## STAGE

10 au 17 avril 1994	Biscarrosse (40)	Stage d'harmonie junior	Mme Giselle Larche, 16, avenue Foch, 40160 Parentis en Born. Tél. : 58 78 42 93.
28 au 5 mars 1994	Bourg Lastic (63)	Stage de perfectionnement instrument BF + percussion, tambour, batterie	Bernard Aury, 4, école Jules-Ferry, 43100 Brioude. Tél. : 71 74 92 29.



# l'atelier musical

## Gilles Degironde

*Dépositaire exclusif Bless*

Spécialiste Cuivre, Bois  
Agent Selmer · Courtois  
Bach · King · Holton · Blessing  
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations  
Exportation  
Mise au point d'instruments

**6, place Saint-Roch**

**F-42100 Saint-Etienne**



**77.33.90.31**



# BUFFET CRAMPON

---



L'instrument de tous les succès

---



Évitez les pertes de temps inutiles,  
les vaines recherches ...  
Ayez le seul réflexe valable ...  
Adressez-vous directement au seul vrai spécialiste  
des partitions pour

**Orchestre à Vents,  
Big Band,  
Orchestre Symphonique,  
Orchestre à Cordes ...**

**H.M.M.O.**

**qui assure la distribution  
pour la France des éditions :**

De Haske	(Pays Bas)
R. Smith & C°	(Grande-Bretagne)
Mitropa	(Suisse)
Scherzando	(Belgique)
Studio Music	(Grande-Bretagne)
Alfred Publishing C°	(USA)
Almitra Music	(USA)
Belwin Inc.	(USA)
Birch Island Music Press	(USA)
Bourne Music Publishers	(USA)
C.L. Barnhouse C°	(USA)
C.P.P.	(USA)
Doug Beach Publications	(USA)
G. Schirmer	(USA)
Hal Leonard Pub. Corp.	(USA)
Hansen House	(USA)
Highland Publications	(USA)
Jenson Publications	(USA)
Kendor Music	(USA)
Kjos Music C°	(USA)
Ludwig Music Publishing C°	(USA)
MPL Communications	(USA)
Musicians Publications	(USA)
Queenwood Publications	(USA)
Rubank Publications	(USA)
Sam Fox Publishing	(USA)
Shawnee Press Inc.	(USA)
Studio P.R.	(USA)
Walrus Music	(USA)
Warner Bros Publications	(USA)
William Allen Music	(USA)
Williamson Music	(USA)
Wynn Music	(USA)

Documentation gratuite.

Il ne sera répondu qu'aux demandes précisant les fonctions exercées.

**HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION - BP 64 - 59510 HEM**  
Tel : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91

**VIENT DE PARAÎTRE  
AUX ÉDITIONS LEDUC**



**CATALOGUE THÉMATIQUE  
SAXOPHONE**

400 pages d'extraits thématiques de méthodes.  
études, morceaux instrumentaux, ensembles,  
des Éditions **LEDUC** et **HEUGEL**

Déjà parus « COR », « FLÛTE » et « CLARINETTE »  
offerts sur demande chez votre marchand ou chez

**A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01**



**DISTRIBUTEUR DE  
HOUSES POUR CUIVRES  
"SUPER" REMBOURÉES**

Trompette.....	<b>360F</b>
Trompette double.....	<b>840F</b>
Trompette basse.....	<b>480F</b>
Clairon basse.....	<b>480F</b>
Cor rond.....	<b>600F</b>
Cor pavillon droit.....	<b>600F</b>
Basse saxhorn "antichoc", tuba ou c. basse "antichoc".....	<b>1950F</b>
Tambour.....	<b>500F</b>
Poignées trompette ou clairon avec scrache.....	<b>50F</b>

**6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE**  
Téléphone 77.33.90.31 - Télécopie 77.37.17.56





# SELMER, LES SAXOPHONES



## UNE LONGUE HISTOIRE...



Depuis la création de son premier saxophone en 1922, SELMER a apporté une contribution importante à l'évolution de l'instrument.

Son développement est historiquement associé aux plus grands noms du jazz et de l'enseignement académique. Que de mutations, perfectionnement et innovations pour répondre aux désirs des générations successives, aux couleurs du temps !

Aujourd'hui, SELMER propose une large gamme de saxophones, du soprano au basse.

Des caractéristiques acoustiques incomparables, une mécanique précise : l'instrument des "grands" !



H. SELMER & Cie  
instruments de musique  
13, rue de la Fontaine au Roi  
75011 Paris France





# Editions Robert Martin

106, Grande rue de la Coupée  
71850 CHARNAY-LES MACON  
TEL : 85 34 46 81  
FAX : 85 29 96 16

## Votre Partenaire

GRAND CHOIX

D'INSTRUMENTS

ET D'ACCESSOIRES.

SERVICE APRÈS-VENTE,

RÉGLAGES, RÉPARATIONS.

**CATALOGUES  
SUR DEMANDE**

QUINTON

Bach

Bergerault  
FRANCE

BUFFET  
Crampon  
PARIS

couesnon

Courtois

glotin  
FRANCE

HAUTBOIS  
RIGOUTAT

LEBLANC  
PARIS  
III

N  
Noblet  
Paris

PAISTE

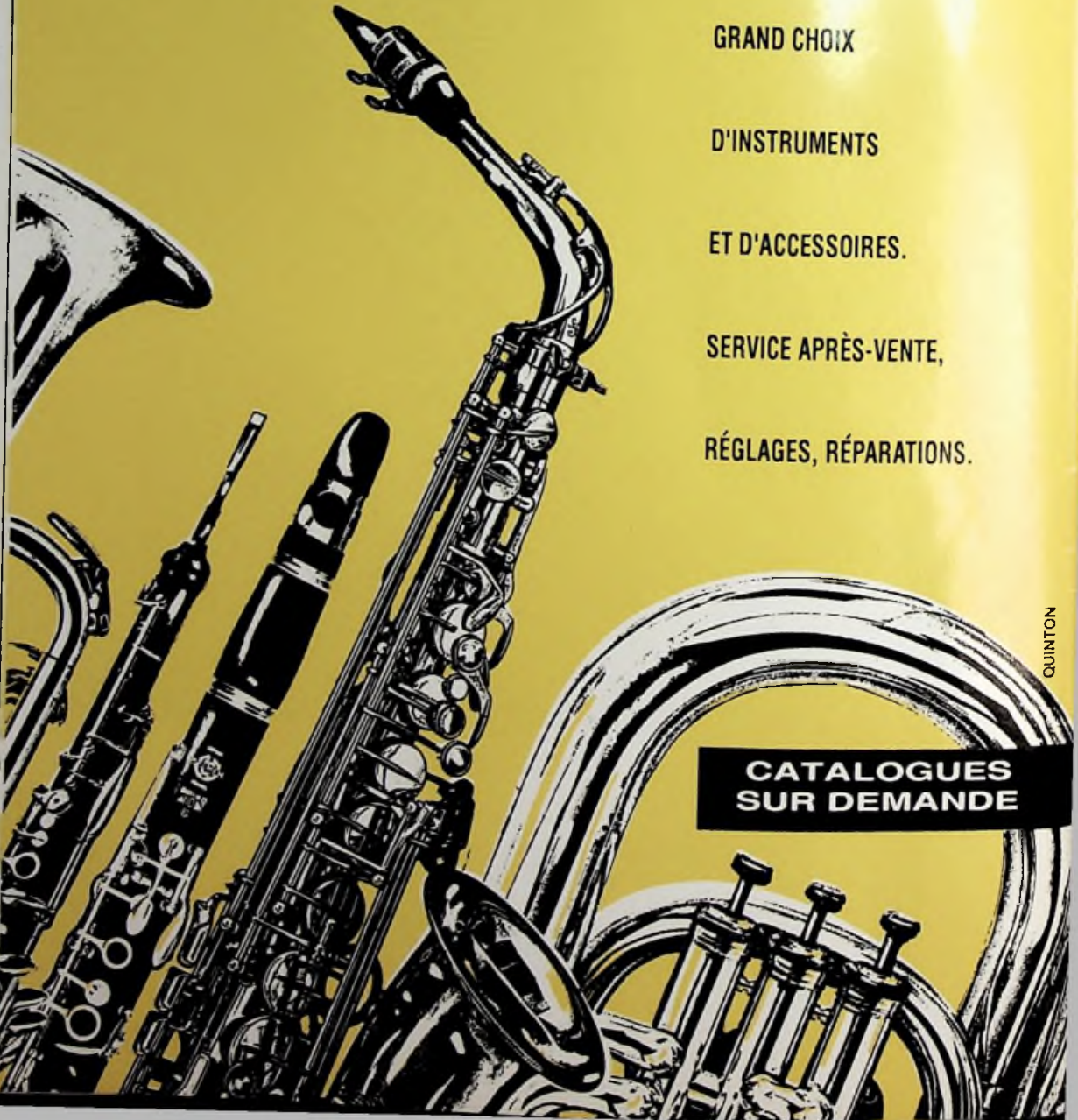
SELMER  
PARIS

Vandoren

YANAGISAWA

YAMAHA

Zildjian





**DOSSIER**

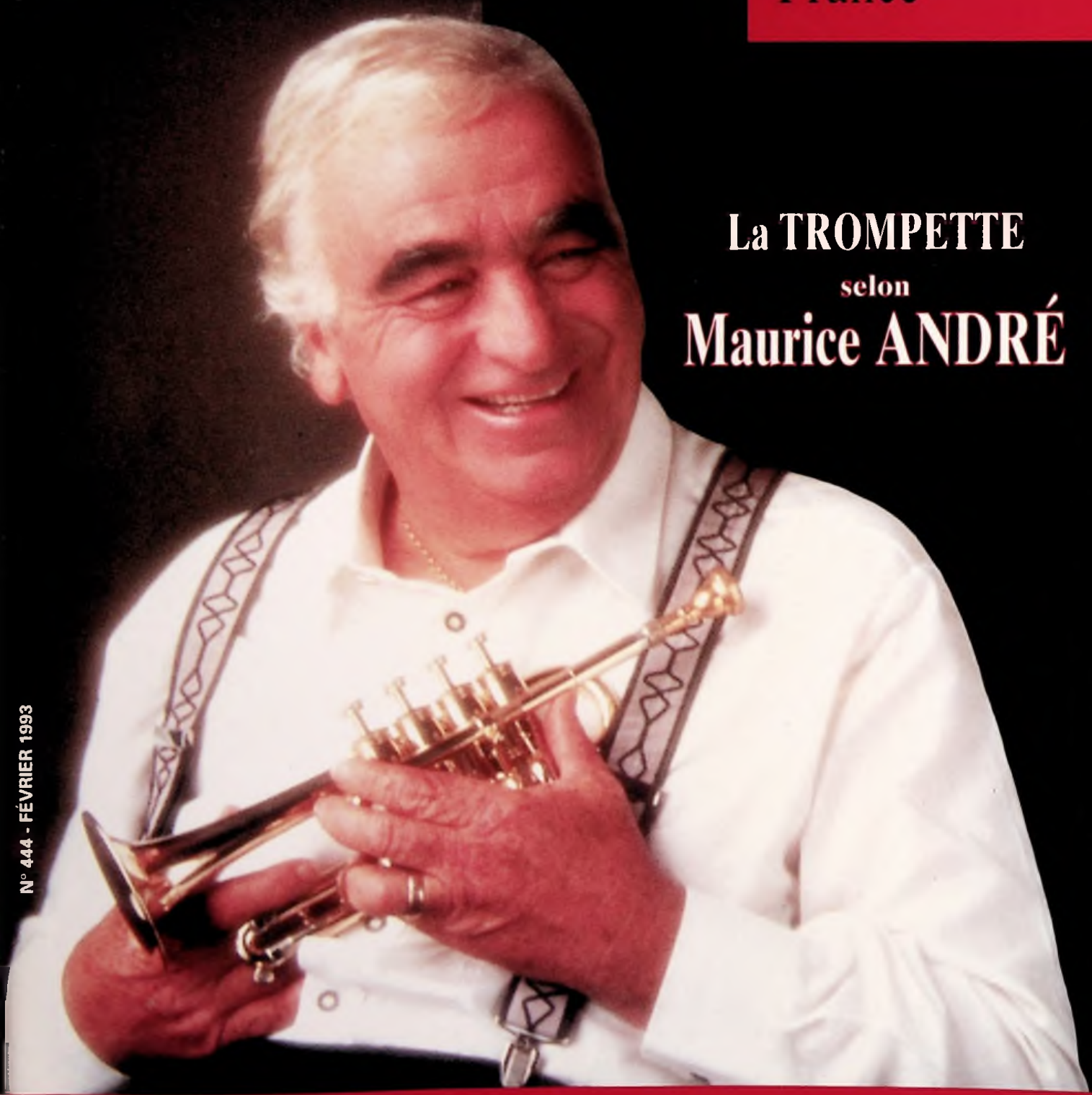
**l'improvisation**

**L'Assemblée Générale Extraordinaire**

**Palmarès du Concours d'Excellence**

Journal  
de la  
Confédération  
Musicale  
de  
France

**La TROMPETTE**  
selon  
**Maurice ANDRÉ**



N° 444 - FÉVRIER 1993



amme des percussions d'orchestre  
aha est idéalement conçue pour  
ondre aux attentes des professionnels,  
is aussi des élèves de conservatoires.

ne gamme complète de xylophones,  
rimbas, glockenspiels, vibraphones,  
mbales, grosses caisses de concert, de  
aguettes et mailloches a été créée pour  
épondre à vos attentes.

# Concert Percussions

Y A M A H A

Ayez le goût  
de la découverte...



YAMAHA

YAMAHA ou 36 15 CodeYAMAHA

T B D

# Sommaire

## Éditorial

par Maurice Adam ..... 1

**Infos CMF** ..... 3

**Palmarès du concours d'excellence** ..... 4

**93<sup>e</sup> assemblée générale à Béthune** ..... 6

## Histoire

Albert Roussel : l'œuvre pour harmonie  
par Frédéric Robert ..... 8

## Interview

Maurice André : la trompette  
de tous les succès ..... 10

## Dossier

Pour une pédagogie de l'improvisation ... 14

## Compte-rendu

L'assemblée générale extraordinaire ..... 23

## Répertoire

*Symphonia sacra*, de Désiré Dondeyne  
*Carte postale d'Écosse*, de Pierre Bigot .... 40

**Échos/musique** ..... 46

## Labyrinthe musical

par Jack Hurier ..... 48

## Disques

La discothèque d'or de Claude Decugis  
Les CD de Jean Malraye ..... 49

**Manifestations CMF** ..... 57

**Petites annonces** ..... 59

**Solution du jeu** ..... 60

**Régions infos** ..... I-XV

## En couverture :

Maurice André  
Fabian - Sygma - E.M.I.

## EDITORIAL

**L'**Assemblée générale extraordinaire de la CMF du 7 décembre dernier – dont vous lirez le compte-rendu dans ces colonnes – doit marquer une nouvelle étape dans la vie de la CMF.

D'abord par la réactualisation des textes statutaires, nécessaire après dix années de pratique; ainsi, notamment, la représentativité des fédérations régionales sera accrue dans les assemblées générales.

Ensuite, et surtout, par la présentation du plan d'action culturelle de la Confédération musicale de France pour les années à venir. Vous pourrez en prendre connaissance, en détail, dans ce numéro. Ce plan repose sur l'impératif de formation que nous nous sommes fixé : formation des cadres, avec le Diplôme d'aptitude à l'animation des Sociétés musicales, et formation des jeunes. Deux nouvelles publications de la CMF ont été présentées officiellement le 7 décembre : le *Dossier de Formation musicale et instrumentale*, qui accompagne l'élève tout au long de son cursus, et qui est à la fois la mémoire et le point de repère de sa formation; et le *Programme pédagogique de Formation musicale* (Guide CMF) : un outil indispensable qui aidera l'ensemble des enseignants de la CMF à réaliser leur mission, et permettra une large diffusion des options définies par la CMF dans le cadre de la pédagogie de la formation musicale.

De nombreux lecteurs nous l'avaient demandé : Maurice André est aujourd'hui l'invité du Journal de la Confédération Musicale de France, et nous raconte sa carrière exemplaire, qui a pris naissance au sein d'une société musicale d'amateurs. Pour nous, il est un modèle, sur le plan artistique et humain.

J'écris ces lignes au lendemain du Concours d'Excellence de la CMF qui a été cette année d'un très bon niveau. Le talent et la générosité de ces jeunes musiciens m'ont fait penser, et m'ont confirmé que le travail accompli à la CMF, dans les fédérations, dans les sociétés et les écoles n'est pas vain. Continuons.



par  
**Maurice ADAM**

Journal de la  
Confédération  
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion

103, bd de Magenta - 75010 Paris  
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06 86



Gérant : M. Adam  
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice Adam  
Secrétariat de rédaction : Christine Bergna, Laurence Solnais  
Abonnement : Christinne Oliva Gil

Abonnement 1 an : France : 145 F, Étranger : 200 F - Prix au n° : 30 F.  
N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.8. Paris 381279637 -  
SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord,  
115, bd Magenta, 75010 Paris. N° de compte : 01210143875

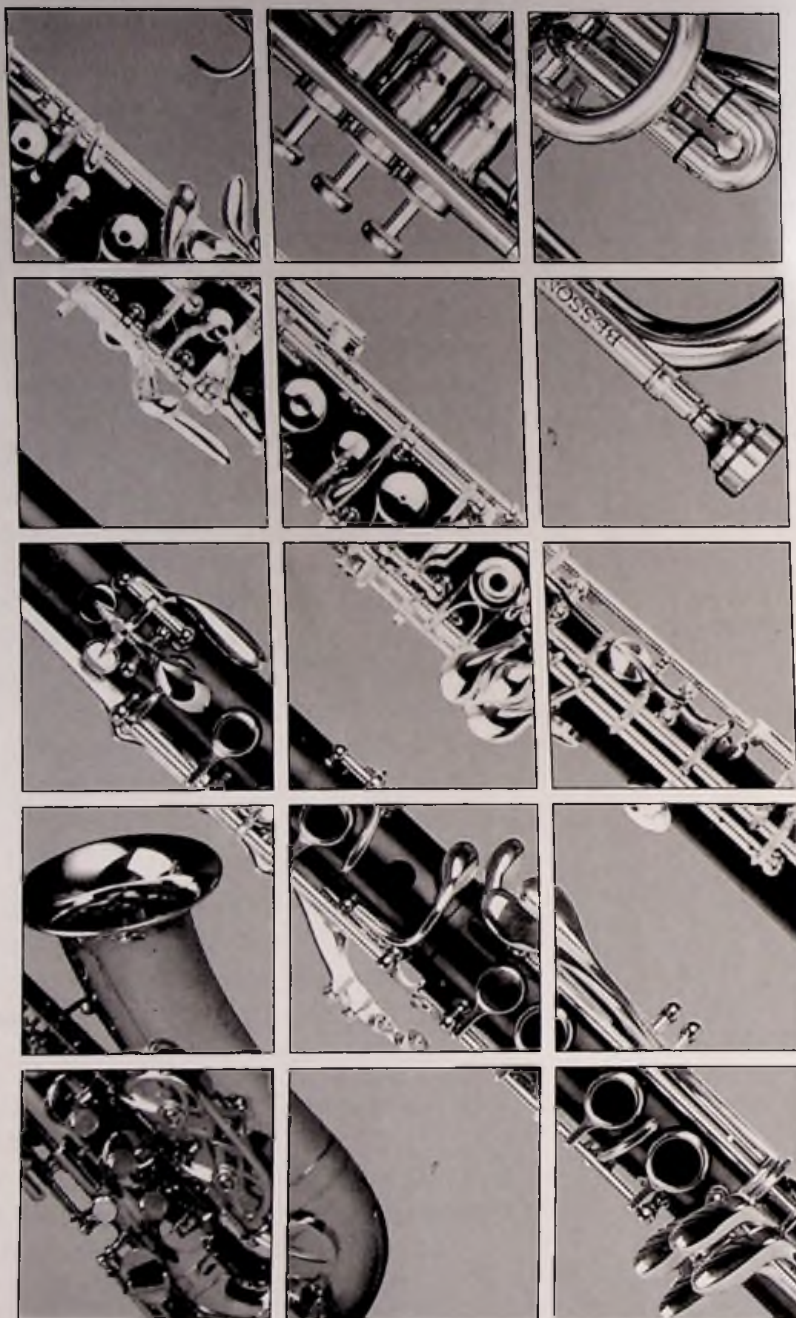
« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Imprimerie de Montligeon  
61400 La Chapelle Montligeon  
Dépôt légal n° 16334



# BUFFET CRAMPON

---



L'instrument de tous les succès

---



5, rue Maurice Berteaux F-78200 Mantes-la-ville Tél. (1) 34 77 57 87 Fax (1) 34 78 79 02

Franche-Comté

**Journée pédagogique  
sur la formation musicale**

A l'initiative de la Fédération musicale de Franche-Comté et de son président Gérard Scheid, Jack Hurier, 1<sup>er</sup> vice-président de la CMF, s'est rendu à Besançon le dimanche 24 janvier dernier. Cette rencontre avec les sociétés fédérées avait pour but de présenter les programmes pédagogiques de la CMF et de répondre à leurs questions en ce qui concerne la formation musicale.

Le guide pédagogique édité par la CMF a servi de base de discussion aux sociétés qui étaient venues rencontrer M. Hurier. Ce type d'action permet entre autres de divulguer les programmes de la CMF auprès des sociétés, afin d'harmoniser le niveau d'enseignement malgré les disparités régionales. Pour mémoire, la Fédération franc-comtoise regroupe plus de 130 sociétés fédérées, dont 86 disposent d'une structure d'enseignement allant de la petite école d'harmonie à l'école municipale de musique, ou au conservatoire. Ceci représente environ 10 000 membres dont la moitié sont des élèves.

Durant la matinée, Jack Hurier a détaillé le guide CMF et répondu aux questions concernant les examens fédéraux au sein des sociétés. Il a également présenté et expliqué la méthode d'enseignement de 1<sup>er</sup> cycle qu'il est en train de mettre au point : « La Musique, c'est chouette ! », ainsi que celle qu'il prépare pour le second cycle. Bon nombre de sociétés présentes sont intéressées par ces méthodes et souhaitent qu'elles soient éditées par la CMF afin de répondre au programme de formation du 1<sup>er</sup> cycle en particulier.

L'après-midi a été consacré à l'exposé de la préparation du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM), que la CMF défend actuellement auprès des pouvoirs publics. Jack Hurier a également expliqué les conditions et modalités relatives au Concours d'Excellence de la CMF et commenté les examens fédéraux.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié offert par les établissements Biétry Musique et par une visite à la répétition de l'harmonie bisontine des Chaprais, qui a interprété *Blues Marche*, composition de Jack Hurier qu'il a lui-même dirigée.

Cette journée d'information a également permis l'adhésion de deux nouvelles sociétés à la Fédération, à savoir l'école de musique de Vesoul et l'école de musique de Frasne. La Fédération de Franche-Comté souhaite reconduire ces actions à l'avenir, nécessaires pour confronter et uniformiser les méthodes d'enseignement musical, dans l'esprit de la CMF.

**AGENDA**

- 7 décembre : Assemblée générale extraordinaire au Palais du Luxembourg pour une réactualisation des statuts et la présentation d'un plan d'action culturelle de la CMF (compte-rendu p. 23).
- 21 janvier : réunion de bureau.
- 31 janvier : Maurice Adam se rend à l'Assemblée générale de la Fédération nationale de musique du Grand Duché de Luxembourg.
- 17 février : Maurice Adam rencontre au Sénat Jean-François Poncet, sénateur du Lot-et-Garonne, accompagné de Paul Courtial, président de l'Union des Fédérations des sociétés musicales de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, maire de Rians, et Armand Goyet, président de la Fédération régionale des sociétés musicales des Pays de la Loire, maire de La Breille-les-Pins.
- 7 février : concours d'Excellence au Conservatoire municipal du 10<sup>e</sup> arrondissement (p. 4).
- **DADSM 93** : Épreuves d'admissibilité : 27, 28 février; épreuves définitives : 20 juin, à Saint-Pol-sur-Mer.
- **Musicora** : La CMF sera présente à ce salon qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 avril au Grand Palais.



# Le Concours d'Excellence

Le Concours d'Excellence de la CMF s'est déroulé le dimanche 7 février au Conservatoire Municipal « Hector Berlioz » du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Merci à André Guilbert, son directeur, et chef-adjoint de la Musique de la Garde Républicaine, pour son accueil amical, et sa participation efficace.

35 jeunes musiciens venus de toute la France ont participé à ce concours 1993, d'un très bon niveau : 7 prix d'excellence, 10 premiers prix en formation musicale, 5 premiers prix d'instrument. Le palmarès intégral vous est donné ci-contre.

Comme le veut la tradition, la lecture du palmarès et la remise des diplômes furent précédées d'un concert-audition des meilleurs lauréats.



▲ **Frédéric Boulan,**  
1<sup>er</sup> Prix de trombone.



▲ **Camille Roy, entouré de Maurice Adam et d'André Guilbert, pendant les épreuves.**

◀ **Carole Lepreux (clairon)**  
Prix d'Excellence.

## LES JURYS

*Formation musicale* : Nathalie Bouré, Robert Dhumeau, Georges Galinier, Jack Hurier, Serge Lancen, Joseph Muller;

*Piano* : André Guilbert, Camille Roy;

*Flûte - Hautbois* : André Guilbert, Claude Maisonneuve;

*Clarinete* : Guy Dangain, Désiré Dondeyne, Jacques Lancelot;

*Saxophone* : Jacques Masselet, Henri-René Pollin;

*Trompette - Cor - Trombone* : André Bellis, Jean Douay, Christian Lecomte, Michel Pierrot;

*Accordéon* : Jean-Pierre Aigeldinger, Désiré Dondeyne;

*Batteries-Fanfares (Tambour - Clairon)* : André Forest, André Julian, Roland Peyre, André Trémine.

## Les accompagnateurs

Véronique Castelain, Camille Merlin, Sonia Michel, Franz Michel.

### ERRATUM :

Des erreurs se sont glissées dans le dernier Journal (n° 443). Rétablir comme suit :

#### ● SUPPLÉMENT CONCOURS ET EXAMENS 1993 :

##### — EXAMENS FÉDÉRAUX :

Accordéon basses composées :

Niv. Supérieur : *Sylvia Suite* de Celino Bratti, chez C. Bratti et *Preludio Fuga* de Félicie Fugass, chez Berben.

##### — CONCOURS

Orchestres d'harmonie :

Œuvres imposées/Div. Supérieure : *Fête galante* de J. Horowitz, chez R. Smith (diffusion HMMO).

Œuvres de choix restreint/Div. Excellence : *Suite française* de Darius Milhaud, chez MCA Musique (diffusion HMMO).

Batteries-fanfares/Formation G./1<sup>re</sup> Div. : *Rhin et Danube* de F.-J. Brun, est disponible aux éditions Gras (et non aux éditions Martin).

# Palmarès

## ■ Prix d'excellence

(1<sup>er</sup> Prix de Formation Musicale et 1<sup>er</sup> Prix d'Instrument)

Isabelle Steiner	Flûte
École de Musique de Chaumont (52)	
Stéphane Lechien	Trompette
École Nationale de Musique de Lisieux (14)	
Karine Boutel	Piano
CNR de Caen (14)	
Arnaud Laporte	Trompette
École de Musique de Gamaches (80)	
Carole Lepreux	Clairon
Batterie-Fanfare de Laon (02)	
Frédéric Beaudoin	Tambour
Union Musicale de Pellevoisin (36)	
Cyril Monteil	Tambour
Philharmonique de la Côte-Saint-André (38)	

## ■ Formation musicale seule

Jérémy Tinchon	1 <sup>er</sup> Prix
École Municipale de Musique de Frévent (62)	
Audrey Sueur	1 <sup>er</sup> Prix
École de Musique Saint-Pierre d'Amiens (80)	
Florence Moirez	1 <sup>er</sup> Prix
Union Musicale de Villers-Bretonneux (80)	
Vincent Wimart	1 <sup>er</sup> Prix
École de Musique de Doullens (80)	
Stéphanie Vassal	1 <sup>er</sup> Prix
Harmonie de La Teste (33)	
Florence Cabaret	2 <sup>e</sup> Prix
Harmonie Municipale de Meung-sur-Loire (45)	
Françoise Moureau	2 <sup>e</sup> Prix
Harmonie de La Teste (33)	
Christophe Marill	2 <sup>e</sup> Prix
Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras (33)	

## ■ Flûte

Cécile Gonzalez	2 <sup>e</sup> Prix de flûte
2 <sup>e</sup> Prix de Formation Musicale	
Harmonie de Bagnères-de-Bigorre	
Sylvie Thumerel	2 <sup>e</sup> Prix de flûte
3 <sup>e</sup> Prix de Formation Musicale	
Harmonie Municipale de Nœux-les-Mines	

## ■ Hautbois

Stéphane Lorieau	1 <sup>er</sup> Prix de hautbois
Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon	

## ■ Clarinette

Sylvain Feret	1 <sup>er</sup> Prix de clarinette
ENM de Lisieux (14)	
2 <sup>e</sup> prix de Formation Musicale	

Véronique Huet	2 <sup>e</sup> Prix de clarinette
1 <sup>er</sup> Prix de Formation Musicale	
La Fraternelle de Mareau-aux-Prés (45)	

Guillaume Lefer	2 <sup>e</sup> Prix de clarinette
La Fraternelle de Caen (14)	
1 <sup>er</sup> Prix de Formation Musicale	
Didier Raynal	3 <sup>e</sup> Prix de clarinette
L'Écho de Forcalquier (04)	
3 <sup>e</sup> Prix de Formation Musicale	

## ■ Saxophone

Fabien Chemin	1 <sup>er</sup> Prix de saxophone
École de Musique du Tréport (76)	
Jérôme Delange	1 <sup>er</sup> Prix de saxophone
3 <sup>e</sup> prix de Formation Musicale	
Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras (33)	
Christophe Morizot	2 <sup>e</sup> Prix de saxophone
AMSA de Saint-Apollinaire (21)	
1 <sup>er</sup> prix de Formation Musicale	
Pascal Deschamps	3 <sup>e</sup> Prix de saxophone
1 <sup>er</sup> prix de Formation Musicale	
École Municipale de musique d'Illiers-Combray (28)	
Jérôme Hildenbrandt	3 <sup>e</sup> Prix de saxophone
École Municipale de Musique de Damery (51)	

## ■ Cor

Jean-François Bart	2 <sup>e</sup> Prix de cor
1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	
Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon (85)	

## ■ Trombone

Frédéric Boulan	1 <sup>er</sup> Prix de trombone
Avenir Musical d'Arcachon (33)	
2 <sup>e</sup> Prix de formation musicale	

## ■ Accordéon

Nathalie Bourot	3 <sup>e</sup> Prix d'accordéon
ESD et Bourgetine (77)	

## ■ Clairon

Franck Valentino	2 <sup>e</sup> Prix de clairon
3 <sup>e</sup> Prix de formation musicale	
La Renaissance de Bourg-en-Bresse (01)	
Sébastien Lamberet	3 <sup>e</sup> Prix de clairon
La Renaissance de Bourg-en-Bresse (01)	
Mickaël Fillay	3 <sup>e</sup> Prix de clairon
1 <sup>er</sup> Prix de formation musicale	
Union Musicale de Romorantin (41)	
Béatrice Feger	3 <sup>e</sup> Prix de clairon
3 <sup>e</sup> Prix de formation musicale	
L'Écho des Roches de Saint-Sorlin (01)	





*Le beffroi historique de Béthune (1388)  
au centre de la Grand' Place.*

## **Bienvenue en Nord-Pas-de-Calais**

**J**e suis très heureux d'accueillir, dans la fédération du Nord-Pas-de-Calais, le Congrès annuel statutaire de la CMF. L'invitation avait été lancée par mon regretté prédécesseur, Ernest Wiart, elle se concrétise cette année et toute la fédération est fière et heureuse d'être l'organisme accueillant et organisateur.

Je remercie Maurice Adam et le Conseil d'administration de la CMF d'avoir accepté notre invitation. Après les Palmiers d'Hyères et le soleil de la Guadeloupe, ce seront les beffrois du Nord-Pas-de-Calais qui seront le décor et le cadre de ce Congrès. La chaleur de cœur de mes amis nordistes compensera largement, j'en suis sûr, les deux ou trois degrés de température qui manqueront par rapport aux années précédentes.

Je veux adresser des remerciements très sincères et très chaleureux à Jacques Mellick, ministre-maire de Béthune, qui a accepté de nous accueillir et qui met ses installations et ses services à notre disposition gratuitement.

Depuis plusieurs mois nous travaillons en parfaite collaboration avec les services municipaux béthunois, et tous les membres du Bureau fédéral et du Conseil d'administration de ma fédération sont totalement engagés dans la préparation. A eux aussi j'adresse des remerciements très sincères.

Forts des expériences passées, et en accord avec le bureau de la CMF, nous avons quelque peu aéré le programme du Congrès en l'allongeant un peu, en y intégrant plus de prestations musicales et du tourisme!

J'espère que les congressistes et les accompagnants apprécieront l'organisation et les charmes de ma région. Je souhaite à toutes et à tous un excellent séjour à Béthune et en Nord-Pas-de-Calais.

**Philippe Fournier**

*Vice-Président de la CMF*

*Président de la Fédération régionale*

*des Sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais*

  
**BETHUNE**



**Jacques MELLICK**  
*Secrétaire d'État à la Défense  
Premier Vice-Président  
du Conseil général du Pas-de-Calais  
Maire de Béthune  
Président de la Communauté du Béthunois*

**J**e suis particulièrement heureux d'accueillir le Congrès National de la Confédération Musicale de France. Je salue à cette occasion son Président national, M. Maurice Adam et le Vice-Président, mon ami Philippe Fournier; je les remercie tout particulièrement pour avoir choisi la ville de Béthune afin de réunir leurs congressistes du cru 1993.

Béthune confirme ainsi sa vocation musicale en accueillant cette manifestation d'envergure qui se déroulera du 21 au 24 avril 1993. Après la Guadeloupe, Hyères, Strasbourg, Paris, Béthune est la première ville du Nord-Pas-de-Calais à recevoir pendant quatre jours ces harmonies, choristes, groupes folkloriques ou symphoniques.

Une première que je souhaite fructueuse de rencontres, d'échanges et de concerts de qualité. Car chaque soir le public béthunois sera convié pour apprécier diverses prestations musicales qui enrichiront la Cité de Buridan.

A tous un grand merci pour votre participation. J'espère que vous garderez un excellent souvenir de notre ville.

*Très sincèrement  
Jacques Mellick*

## PROGRAMME PRÉVISIONNEL

### Mercredi 21 avril

- à partir de 15 heures : accueil des congressistes à l'Espace Olof Palme
- 19 h 30 : inauguration de l'exposition (instruments de musique - partitions - produits régionaux)
- 20 heures : repas

### Jeudi 22 avril

- 8 h 30 / 9 h 30 : accueil des congressistes
- 9 h 30 : ouverture du Congrès
- 10 h 45 / 11 h 45 : travail en commissions
- 12 h 15 : repas
- 14 h 30 / 17 h 30 : travail en commissions
- 18 h 45 : repas
- 20 h 30 : concert par l'Harmonie Municipale de Béthune et par l'Orchestre des Jeunes de la Fédération.

### Vendredi 23 avril

- 8 h 45 : rapport moral et d'activités
- 9 h 15 : rapport financier
- 10 h 15 : rapports des commissions
- 11 heures : départ pour Lewarde, visite de la mine et repas sur place
- 18 h 30 : repas
- 20 h 30 : concert par la Lyre Halluinoise et le 43<sup>e</sup> R.I.

### Samedi 24 avril

- 9 heures / 11 h 30 : rapport et débat sur les activités culturelles
- 11 h 45 : concert
- 13 heures : repas
- 14 h 30 : votes - élections
- 15 h 30 : réunion du Conseil d'administration - élection du Bureau de la CMF
- 16 h 15 : présentation du nouveau Bureau de la CMF - clôture du Congrès
- 17 h 30 : concert (par un orchestre d'accordéons)
- 21 heures : repas de gala avec une animation musicale « typique »

### Dimanche 25 avril

- 9 heures : départ pour le site du Tunnel sous la Manche et visite de la Côte d'Opale
- 12 h 30 : repas à Marquise
- retour à Béthune dans l'après-midi



# ALBERT ROUSSEL

## L'œuvre pour harmonie

Né en 1869 entre Debussy (1862) et Ravel (1875), Albert Roussel atteignit sa pleine maturité au cours des deux décennies qui séparent la disparition de ses deux illustres contemporains. Ses trois ouvrages pour cuivres, chœurs et harmonie auront bénéficié de cette pleine maîtrise.

La *Fanfare pour un sacre païen*, composée en octobre 1921 à la demande d'Henry Leigh, parut dans sa revue *Fanfare* avant d'être exécutée à l'Opéra le 25 avril 1929 lors d'un festival consacré à Albert Roussel pour son soixantième anniversaire. Elle se situe dans la lignée des fanfares pour cuivres clairs chères aux Français et amorcée par Debussy (*Le Martyre de Sébastien*) et Paul Dukas (*La Péri*). La splendeur barbare qui s'en dégage en fait le prélude tout indiqué pour le chœur d'hommes avec cuivres et batterie, *Le Bardit des Francs*, composé en 1926 sur un extrait de *La Vie des Martyrs* de Chateaubriand, qui décrit le choc des armées gallo-romaines contre les Francs. Ceux-ci entonnent un bardit (chant de guerre) à la louange de leur héros Pharamond. Scandé par le choc des javelots sur les cuirasses et rythmé par les boucliers levés et baissés, il exalte la valeur, l'intrépidité des guerriers et



Albert Roussel, gravure de la couverture du recueil « Six mélodies », (éd. Durand Eschig).

rieur. Depuis sa création à Strasbourg le 21 avril 1928, ce chœur d'hommes – l'un des plus achevés à coup sûr dans le répertoire masculin français de la première moitié de notre siècle – a toujours été accueilli avec enthousiasme.

C'est probablement suite au succès remporté en 1930 à Boston par sa *Troisième Symphonie*, commanditée et dirigée par Serge Koussevitzky, qu'Albert Roussel reçut deux ans plus tard la commande d'une pièce pour grand orchestre d'harmonie, le « défilé » inti-

sienne, nous assurait Arthur Hoérée, aurait eu lieu le 4 juillet 1933, au Jardin du Luxembourg, à l'occasion de la fête nationale américaine avec pour interprète la Musique de Garde Républicaine dirigée par Pierre Dupont. Nous n'avons à ce jour relevé aucune trace dans la programmation musicale, de cette première audition et l'archiviste de la Garde Républicaine nous a certifié que la partie des archives de sa formation aurait disparu, celle qui nous a précisément permis de retrouver le programme.

Ce « défilé » *A glorious De*  
son titre et son sous-tit  
rouillant'

ensou  
mouvement  
forme d  
solo de s  
la poési  
Par ail  
sons d  
l'opac  
pense  
symp

C  
gra  
me  
pe  
m  
d



... triptyque, se...  
 saxophone « où s'exhale toute  
 de l'âme roussélienne » (1).  
 leurs, d'heureuses combinai-  
 effectifs réduits compensent  
 té des tutti par trop calqués,  
 ns-nous, sur ceux de l'orchestre  
 honique.

Cette première incursion dans le  
 nd orchestre d'harmonie propre-  
 nt dit sera profitable à Roussel  
 ur sa dernière page destinée à la  
 ème formation : le *Prélude* pour le  
 deuxième acte du drame de Romain  
 Rolland : *Le 14 Juillet* repris à  
 l'Alhambra le 14 juillet 1936. Nous  
 avons déjà évoqué ici même en détail  
 la genèse de cette musique de scène  
 collective à laquelle Roussel et Koe-  
 chlin devaient participer avec leurs  
 cadets Auric, Honegger, Ibert, Mil-  
 haud et Lazarus et qui allait être diri-  
 gée par Roger Désormière (2). Page  
 magistrale entre toutes de cet  
 ensemble, le *Prélude* de Roussel pré-  
 cède donc le deuxième acte qui va se  
 dérouler dans la nuit du lundi 13 au  
 mardi 14 juillet, entre deux et trois  
 heures du matin avec, pour décor :  
 « Une rue de Paris au Faubourg

à peu...  
 approche (...) Pour...  
 rue est éclairée par des ch...  
 placées au rebord des fenêtres. Au  
 loin, sonnent les enclumes des forges  
 et des marteaux, parfois le tocsin des  
 cloches d'église, ou des coups de feu  
 très éloignés. Des gens du peuple et  
 des bourgeois travaillent à une barri-  
 cade de tonneaux, de bois et de  
 pierres, au détour de la rue [...] » (3).

Ce *Prélude* décrit « cette fermenta-  
 tion de l'âme populaire où se bousculent  
 les sentiments les plus contradic-  
 toires mais où grandit une sombre  
 violence. De sourds accords s'organi-  
 sent peu à peu en une marche mena-  
 çante. Cependant, cette violence  
 s'estompe et le silence se fait tandis  
 que renaît l'anxiété » (4).

Ce *Prélude* s'inscrit dans l'œuvre  
 de Roussel comme dernière pièce  
 symphonique de valeur avant la - très  
 inférieure - *Rapsodie flamande* et le  
*Concertino pour violoncelle et  
 orchestre*.

Demeuré manuscrit, ce *Prélude*  
 aura attendu vingt ans après la mort

ne seron...  
 1989 pour le bicentenn...  
 lution Française (5). Publicatio...  
 dive, certes, mais de circonstance,  
 cette musique de scène pour *Le  
 14 Juillet* de Romain Rolland s'inscri-  
 vant parmi l'un des plus beaux hom-  
 mages sonores à la Révolution Fran-  
 çaise depuis la *Symphonie Héroïque*  
 de Beethoven et la *Grande Sympho-  
 nie Funèbre et triomphale* de Berlioz.

Frédéric ROBERT

1) *Catalogue de l'œuvre d'Albert Roussel*,  
 Editor Paris-Bruxelles, 1947, p. 74.

2) Voir notre article dans le *Journal de la  
 CMF* n° 48 (septembre-octobre 1988).

3) Citation empruntée à la pièce de  
 Romain Rolland et dont la lecture est sou-  
 haitable avant toute exécution en concert.

4) *Catalogue de l'œuvre d'Albert Roussel*,  
*op. cit.*, p. 34.

5) Éditions Le Chant du Monde.

## Quatuor Aulodia A VOS ANCHES !

Hautbois, saxophone, clarinette, basson, une rencontre instrumentale inhabituelle pour quatre musiciens issus de parcours musicaux proches, et unis dans l'amicale complicité d'un travail fécond et permanent.

L'originalité et la diversité qu'autorise une formation articulée autour d'instruments à anches sont à la base de la richesse et de l'éclectisme du répertoire abordé par le quatuor Aulodia. Son répertoire couvre aussi bien la musique savante que la musique de divertissement, mais plus encore les œuvres romantiques des écoles nationales et celles du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, le quatuor s'est donné pour mission de faire connaître les œuvres contemporaines et les créateurs d'aujourd'hui.

Missionnés et subventionnés par le ministère de la Culture, les membres du quatuor Aulodia mènent par ailleurs une intense activité pédagogique à travers un ensemble de prestations à l'attention des établissements d'enseignement musical, et privilégie tout particulièrement le contact avec les harmonies : stages, travail par pupitre - famille des saxophones - avec le Duo Sax Sax +, groupe des bois avec le quatuor d'anches Aulodia, musiques d'ensemble, concerts, créations...

Les diverses animations du quatuor Aulodia sont établies dans le cadre de programmes de missions musicales financées à hauteur de 40 % par l'État.



**Aulodia** : Jean-Pierre Boutte, hautbois et cor anglais; Christian Peignier, clarinettes; Jean-Pierre Caens, saxophones; Jean-Chantal Horke, basson-fagot.

**Duo « Sax Sax + »** : Jean-Pierre Caens, Ph Bouveret.

■ **Renseignement** : Jean-Pierre Caens, 10 rue de Strasbourg, 25000 Besançon. Tél. : 81 (répondeur) - Fax : 81 83 26 55.



La trompette est inséparable du célèbre instrumentiste Maurice André.

De la mine d'Alès aux plus grands orchestres du monde, il a hissé sa complice à la lumière.

A la scène comme au conservatoire, où il a formé toute une génération de trompettistes, il n'a cessé d'élargir le répertoire.

Aujourd'hui, Maurice André réexprime sa volonté d'assurer la continuité.

Avis aux amateurs!



## MAURICE

### La trompette de

**Maurice André, lors de l'interview, ici en compagnie de Philippe Langlet, son ancien élève au Conservatoire de Paris.**



*- Vous apparaissez comme un modèle, une référence dans le mouvement des musiciens amateurs. Comment expliquez-vous cela ?*

**Maurice André** - Je crois que beaucoup de gens qui ont réussi dans ce métier ont commencé dans les harmonies. Mineur dès l'âge de douze ans, tout comme mon père, j'allais, les doigts raides, à la fin de ma journée de travail, répéter avec la musique des Mines d'Alès. Mon premier professeur fut mon père, un amoureux de la musique, et notamment de la musique classique, sa grande passion. En l'absence d'orchestres sympho-



# ANDRÉ

## tous les succès

niques dans la région – à Nîmes d'ailleurs il n'y en a toujours pas –, les harmonies avaient une place importante. La ville d'Alès en comptait quatre. Mon professeur à l'école de musique d'Alès, M. Barthélémy, m'encourageait à jouer dans plusieurs harmonies à la fois afin de travailler des répertoires différents. Il régnait au sein de ces harmonies, où se côtoyaient des musiciens qui venaient de tous milieux, une ambiance incroyable. Je conserve de cette époque un souvenir fabuleux. Mon père qui estimait que je devais non seulement développer ma sensibilité, mais aussi acquérir le sens des réalités me faisait faire du sport. C'est à cette double école que j'ai été

formé, cela m'a beaucoup aidé. Et puis il y a eu la mine, de 14 à 18 ans, une expérience inoubliable. Les mineurs sont les gens les plus sympathiques et chaleureux que j'ai jamais connus. J'ai vécu avec eux des choses qui m'ont marqué à vie, notamment cette sagesse exemplaire qui m'a beaucoup servi dans mon métier.

**– Et à 18 ans, vous passez sans transition de la mine au Conservatoire...**

**Maurice André** - J'ai eu beaucoup de chance. A 18 ans, je me suis engagé dans l'armée pour pouvoir présenter le Conservatoire de Paris. Je

n'avais alors d'autre ambition que celle de pouvoir rentrer à la Musique de la Flotte de Toulon, où mon oncle fit une carrière de cornet solo. Quand, après un an d'étude, j'ai obtenu un 1<sup>er</sup> prix d'honneur en cornet – le dernier en date qui ait été attribué au Conservatoire – mon professeur M. Sabarich m'a mis à la trompette et sur la voie des concours internationaux.

**– A quoi devez-vous la carrière qui a suivi ?**

**Maurice André** - Si je devais me définir je dirais que je suis né avec un don, que j'ai cultivé avec beaucoup de travail, dans la modestie et l'autocritique. En cela, M. Barthélémy, mon premier professeur, m'a beaucoup appris : « Et tu dois savoir te situer » me disait-il. C'est un principe fondamental, que j'ai pu expérimenter notamment à chaque fois que je suis allé jouer à l'étranger, au contact d'une culture musicale différente.

**– Que vous a apporté l'enseignement ?**

**Maurice André** - Au contact des élèves du Conservatoire – tous très doués, forcément – j'ai fait beaucoup de progrès. Chacun avait sa spécialité : le détaché, les attaques, les sonorités, les liaisons, la technique... autant de qualités dont je m'inspirais, tandis que je leur apportais le rêve, ce qui leur manquait. C'est cet échange que j'ai réussi avec Guy Touvron, Bernard Soustrot, Éric Aubier, Thierry Caens. Mon souci premier et ma plus grande joie est de pouvoir assurer la continuité.

**– Comment se porte la trompette en France ?**

**Maurice André** - Il y a toute une filiation de trompettistes en France qui peuvent soutenir la concurrence, dans les concours internationaux des musiciens américains, scandinaves... Et puis il y a de grands professeurs comme Pierre Thibaud, Guy Touvron, Roger Delmotte, qui sont des grands noms de la trompette.

**– Le répertoire pour trompette a-t-il évolué depuis vos débuts ?**

**Maurice André** - Il y a très peu d'œuvres originales pour la trom-



pette, une trentaine de petits concertis, pas tellement intéressants. J'ai fait beaucoup de transcriptions en prenant soin de respecter la partition de soliste sans rien dénaturer, « sans mettre de moustaches à la Joconde ». Si je n'avais pas fait ces transcriptions j'aurais dû les jouer dans leur tonalité d'origine, en ré majeur. J'ai aussi transposé des concertos de Mozart pour flûte. Et puis il y a eu des créations contemporaines. Depuis, donc, le répertoire s'est enrichi. Les jeunes trompettistes ont à leur disposition une centaine de concertis.

**- Mais vous avez aussi joué des œuvres contemporaines...**

**Maurice André** - J'ai enregistré 32 concertis modernes de Jolivet, Tomasi, Landowski, ce que le monde musical ignore. Mais c'est vrai que je n'aime pas jouer de la musique d'avant-garde, c'est une musique que je n'arrive pas à sentir, qui ne me procure pas d'émotions : tout simplement, je n'ai pas le trac ! Je pense qu'à l'image des arts plastiques où l'on assiste à un retour à la figuration, la musique reviendra sur les compositeurs qu'on a passé sous silence comme Jacques Ibert, Florent Schmitt, Raymond Loucheur... Regardez, par exemple, comme l'on redécouvre Honegger aujourd'hui.

**- Et le jazz ?**

**Maurice André** - J'ai joué du jazz dans de grandes formations, des big bands, pour des musiques de film, des cabarets comme le Lido, et avec Michel Legrand, Claude Bolling, et d'autres. Mais je reste peu doué pour l'improvisation, je le regrette d'ailleurs car j'ai beaucoup d'admi-



**L'Ave Maria de Gounod par Maurice André et l'ensemble instrumental de Haute-Normandie, sur le plateau de l'émission « Stars 90 ».**

ration pour les jazzmen. En quelque sorte, j'improvise lorsque je fais de la sculpture. Mais je crois être fait pour le classique, pour promener ma trompette à travers le monde.

**- Vous avez beaucoup joué de par le monde, et avec les plus grands chefs !**

**Maurice André** - Oui, j'ai eu cette chance. J'ai notamment enregistré avec Karajan, ce qu'aucun autre instrumentiste à vent français n'a fait. C'est un plaisir énorme que celui de jouer sous la direction d'un grand chef, la musique n'a pas le même relief, tout est dans le velours, la musicalité, l'amour, la camaraderie, la chaleur humaine, dès les premières notes c'est le paradis !

**- Quel est votre rapport à la musique ?**

**Maurice André** - La musique est une chose fantastique. Je reçois très souvent des lettres de gens fatigués, malades qui me disent combien la musique leur fait du bien, et agit sur eux comme une vraie thérapie. J'aime transmettre cette sérénité. Je viens d'éditer un disque chez EMI qui réunit tous les plus beaux mouvements lents de trompette, c'est très beau et tellement reposant. Sinon, j'adore écouter les œuvres de Bach avec chœurs, les oratorios, les messes. J'écoute beaucoup de musique, il y a une telle variété; pour moi, c'est comme un festin permanent !

**- Vous venez de mettre au point une « trompette Maurice André »...**

**Maurice André** - En 45 ans de carrière, j'ai eu l'occasion de noter un certain nombre de choses sur la famille des trompettes et des cornets. Et puis je me suis souvenu des économies que mon père avait dû faire et des difficultés que j'ai rencontrées à mes débuts à Paris pour jouer sur un bon instrument. J'ai pensé aux amateurs pour faire cette trompette, je voulais qu'elle soit accessible techniquement et financièrement. J'ai finalement signé un contrat avec un constructeur espagnol de Valence. Ce joaillier de métier a toujours rêvé de jouer de

**• Écouter Maurice André...**

Dernières parutions

**Maurice ANDRÉ**  
la trompette  
de toutes les mélodies

Coffret 2 CD - EMI

# Coups de Vents

LE HAVRE 7-14 JUILLET 1993

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CRÉATION POUR MUSIQUE À VENT

DIRECTEUR ARTISTIQUE : PHILIPPE LANGLET

la trompette comme son père mais n'a jamais réussi à le faire. Il s'est alors promis de construire un jour une trompette. Ensemble nous avons conçu cette nouvelle trompette qui apporte beaucoup de facilités, les pavillons démontables à la sortie des pistons permettent de jouer avec des sonorités différentes, plus larges. Et puis c'est un bel objet, les pistons sont très doux au toucher, comme des touches de piano.

## - Quelles sont vos activités aujourd'hui ?

**Maurice André** - Je partage mon temps entre l'enregistrement de disques, la construction de mes trompettes et bien sûr les concerts. D'ici un an ou deux je pense que je vais faire quelques master class, ce qui n'était pas jusqu'à présent compatible avec mon emploi du temps. Et puis j'espère rendre visite aux musiciens des harmonies de France, et me rendre utile en organisant, comme je commence à le faire maintenant, des séances de démonstration pour l'ensemble des instruments que j'ai conçus.

## - Avez-vous quelque chose à transmettre à ces musiciens ?

**Maurice André** - J'ai gardé de mes débuts à l'harmonie le souvenir d'une ambiance formidable. Tous ces gens qui se retrouvent pour répéter, et se quittent sur une note décontractée, en discutant autour d'un verre!... Mais cette ambiance c'est aussi beaucoup de répétitions, et puis une assiduité indispensable, en quelque sorte une fidélité qu'il ne faut pas négliger.

*Entretien avec  
Philippe Langlet,  
Laurence Solmais  
et Jean Spenlehauer*

• La gamme de trompettes Maurice André est distribuée par :  
Feeling,  
61, rue de Rome  
75008 Paris

3 000 musiciens - 25 nationalités  
300 concerts, aubades, parades  
Lieux extérieurs et intérieurs  
Musique symphonique à vent.  
Ensembles de cuivres. Jazz.  
Musique contemporaine.  
Musique de chambre. Parades.  
Musiques ethniques.  
Mais toujours musique à vent et  
musique originale pour  
orchestres à vent !



## ■ LES CONCOURS

**Concours International de Jazz Louis Armstrong (7, 8 et 9 juillet)**

Confrontation de 15 orchestres New Orleans sélectionnés sur dossier

**5<sup>e</sup> Concours International de Composition de la Ville du Havre**

Les œuvres sélectionnées seront interprétées et jugées en public durant le festival Coups de Vents les 10, 11 et 12 juillet 1993. Les résultats seront proclamés lors des soirées des 10 juillet (catégorie Jazz) et 12 juillet (catégorie Orchestre d'Harmonie)

## ■ 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE MAURICE ANDRÉ HOMMAGE A LA TROMPETTE

Pré-Programmation (sous réserve)

**Les grandes Soirées 20 heures-24 heures le Volcan**

- **Mercredi 7 juillet** - Orchestre d'harmonie Le Havre et Guy Touvron - Brunet, Longnon, Belmondo, Le Lann - Création avec Maynard Ferguson, Guy Touvron, Arturo Sandoval et l'Orchestre d'Harmonie de la Ville du Havre
- **Jedi 8 juillet** - Bernard Soustrot, Daniel Doyon et la Philharmonie des Vents du Québec - Obatala - Arturo Sandoval
- **Vendredi 9 juillet** - Finale du Concours International de jazz New Orleans Louis Armstrong - Quintette de saxophone de Paris et Jean-Loup Longnon trompette solo (création) - Comédie musicale (création) Harmojazz et 2 invités (à déterminer) et l'Harmonie Vooruit - Harelbeque
- **Samedi 10 juillet** - Big band Molenaar (Prix du concours de composition Jazz) - Illouz et son quintet - Maynard Ferguson et son orchestre. Hommage à Bill Chase
- **Dimanche 11 juillet** - Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine - Musique traditionnelle Hawaï - Stekar Tubapack + bagad Celtique
- **Lundi 12 juillet** - Orchestre d'Harmonie Le Havre - Atlantic Brass Quintet - Ensemble Orchestral de Normandie et Maurice André.
- **Mardi 13 juillet** - Orchestre d'Harmonie de Riga - Otto Palma Colombie Tropical

**Et avec la participation de (sous réserve) :**

Roskilde Garden (Danemark), The Children Band (Russie), Filarmonica Sestrese (Italie), Une anche passe (France), Société de Musique de Cormondes (Suisse), Koninklijke Harmonie Van Thorn (Pays-Bas), Musique des Guides de Belgique (Belgique), Café Noir (France), The Golden Kangaroos (Australie), Calgary Stetson Showband (Canada), Porsgrunn Symphonic Band (Norvège), Vedbaek Garden (Danemark), Croco Loco (France), etc.



# POUR UNE PÉDAGOGIE DE L'IMPROVISATION

Nous inaugurons une page destinée aux professeurs de musique, afin qu'ils puissent puiser, dans une documentation originale, des idées pouvant enrichir leurs cours.

Le dossier que nous vous présentons aujourd'hui concerne l'improvisation musicale. Improviser en musique, c'est admettre que la musique est un langage, et c'est admettre par conséquent que l'on peut s'exprimer spontanément par ce langage.

Deux jazzmen et trois organistes, tous pratiquant la pédagogie autant que le concert, nous parlent de l'improvisation et de son enseignement.

## L'improvisateur-explorateur

par Robert Kaddouch

Robert Kaddouch a suivi une formation pianistique de haut niveau en conservatoire. Puis, comme d'autres musiciens de sa génération, il s'est intéressé au jazz, et est devenu improvisateur. Il a en particulier enregistré un disque avec Daniel Humair et Césarius Alvim. Par la suite, il a ouvert une classe de piano à Tarbes qui s'adresse à toutes catégories d'élèves, aussi bien à des enfants de 2 ou 3 ans qu'à des musiciens professionnels, des concertistes préparant des concours internationaux, ou des jazzmen venus chercher en lui une oreille qui les conseille. Si sa pédagogie prend en compte le geste pianistique, elle s'appuie aussi sur l'improvisation.

se créer également des « images sonores ». Il est important de respecter son affectivité et de lui proposer des situations sécurisantes. Il pourra alors s'ouvrir à de nouvelles découvertes du monde sonore.

Les tout-petits sont à l'âge de l'exploration de toutes leurs possibilités, notamment motrices et vocales : la coordination des mouvements se précise et le langage se construit. L'improvisation sera essentiellement liée aux gestes et aux productions vocales pour lesquels seront mobilisées la pulsion rythmique et l'énergie motrice. Le travail se fera dans le prolongement des vocalises du bébé qui babille en développant le jeu sur le timbre et la hauteur.

Cette approche revêt un intérêt auditif révélé par l'émerveillement

**T**out comme le langage est au service de l'expression immédiate de la pensée, l'improvisation est au service de la pensée sonore. Elle est le langage parlé de la musique. Si le langage permet de structurer sa pensée, l'improvisation est un moyen d'explorer les structures musicales et d'organiser la pensée sonore.

L'intérêt de l'improvisation se retrouve aux différents moments d'un parcours musical. Le tout jeune enfant recrée et linéarise les architectures harmoniques fondamentales. Elles lui permettront d'approcher le répertoire de l'intérieur.

L'instrumentiste est un artiste du temps. L'œuvre se déroule dans un temps musical qu'il doit gérer dans sa globalité et dans sa complexité :

l'improvisation sera alors un recours précieux pour pallier l'imprévisibilité du jeu en temps réel.

L'improvisation de jazz développera plaisir du geste et recherche de coloration harmonique, elle sera au service de la sensorialité auditive.

Le travail sera présenté ici en cinq points.

### L'éveil musical des tout-petits

Entre deux et trois ans, l'enfant est dans le jeu, il aime qu'on lui raconte des histoires, il aime se raconter des histoires. Il est en train de se créer tout un monde d'images intérieures qui participeront à l'expression de sa sensibilité. Nous allons nous appuyer sur ce plaisir du jeu et des histoires pour l'aider à

des enfants. Elle développe dans le même temps la sensorialité et l'acuité auditives. La capacité d'écoute ainsi mobilisée deviendra un outil opératoire pour s'investir dans une activité de création/improvisation plus structurée. Les tout-petits seront donc amenés à écouter, produire et exprimer leur affect.

## La formation initiale

L'écriture peut être un outil de développement de la pensée sonore si l'enfant en ressent la nécessité soit pour mieux entendre sa musique, soit pour la comparer à d'autres productions. Sinon le risque est de laisser s'installer la confusion entre solfège et musique. Si le solfège est un moyen de mettre en mémoire et de transmettre, la musique reste l'expression d'une pensée sonore.

L'improvisation, langage parlé de la musique, sera alors utilisée comme moteur pour faire prendre conscience à l'enfant de l'intérêt de l'écriture musicale. Il s'agira alors de traduire un son par une occupation dans l'espace (déplacement physique et espace graphique). L'écriture autorisera l'objectivation de la composition musicale. En étant une mémoire, elle rendra possible un retour sur la production et une évaluation différée. Les faiblesses de la première production seront retravaillées par une nouvelle improvisation.

La qualité première de ce travail va être de développer la capacité de modifier, de restructurer, de remodeler.

## La pratique instrumentale ou l'improvisation au service de l'interprétation

### • *Préambule à l'improvisation : prédominances temporelles et tonales*

Considérer la prédominance d'un tempo chez celui qui improvise l'aide à trouver SA pulsation : il y aura alors une corrélation étroite entre la répartition des sons dans l'espace sonore et la capacité de gérer les sons par le mouvement.

De même, considérer la prédominance tonale de celui qui improvise l'aide à trouver sa couleur et sa spécificité musicale. Le musicien en

phase avec la tonalité amplifiera la richesse de ses productions.

### • *L'improvisation et l'interprétation*

L'improvisation, comme préalable à une interprétation, est un moyen de pénétrer le noyau dur d'une composition musicale.

La tonalité, qui donne la couleur et l'épaisseur du texte, le tempo et la mesure, qui engendrent une dynamique et un écoulement dans le temps, nous mettent en attente d'un texte et d'une dynamique corporelle particuliers.

Dans ce cadre-là, le travail d'improvisation se fera par quatre entrées distinctes : les cellules rythmiques, la structure, les cellules mélodiques, l'ossature harmonique.

#### – Les cellules rythmiques

L'exploration par l'improvisation des cellules rythmiques prédominantes dans un morceau engendra des vécus moteurs qui seront à la base de la technique instrumentale. Si les mouvements de base sont très simples, leur enchaînement en est complexe. Rien ne remplace l'improvisation pour trouver la pertinence de chacune des cellules rythmiques. L'instrumentiste doit travailler ces figures rythmiques de la même manière qu'un danseur travaille ses figures. Le pianiste est le chorégraphe de ses mains.

#### – La structure

C'est le déploiement et l'organisation des sons dans le temps. La musique étant un art du temps, la mémoire musicale est un élément fondamental pour saisir son discours dont l'improvisation permettra d'appréhender le développement.

#### – La cellule mélodique

La musique est faite de rapports sonores. Tout se passe donc dans l'intervalle. Le vécu affectif d'un intervalle pourra être perçu avec d'autant plus de force qu'il sera intégré dans un discours improvisé dont on saisira la cohérence.

#### – L'ossature harmonique

L'exploration du schéma harmonique se fera en développant d'autres phrases musicales que celles du compositeur. A partir d'une même trame, on peut ainsi créer toutes les variantes possibles. C'est un questionnement du texte

qui aide à l'appropriation de la matière.

La notion de respect pointilleux du texte est une notion moderne. De tous temps, les interprètes ont improvisé. L'improvisation est alors une manière d'interpréter, de faire corps avec l'œuvre non de la dérober, de marquer le rapport entre un sentiment et son expression sonore. Les grandes œuvres sont comme les beaux monuments : elles ne se regardent pas uniquement de loin ou de près, elles se visitent. L'improvisation permet une visite intime de la musique.

## L'improvisation et le jazz

La pulsation du jazz, ternaire par définition, est liée à la rondeur du mouvement spontané du corps, par opposition à la pulsation binaire plus rationalisée. Chez les plus jeunes, la pulsation sera travaillée par l'écoute et la production.

#### – L'écoute

L'affect de l'enfant associera stabilité et sécurité à l'écoute du ternaire allié aux fréquences graves ou médium et à un tempo modéré.

#### – La production

L'improvisation vocale ou rythmique demandant un effort de structuration oblige à une conscientisation favorisant l'utilisation du binaire.

Chez l'adulte, l'importance de la pulsation ternaire reste entière car elle permet de renouer avec le plaisir du geste qui servira la pensée sonore. L'étude de l'harmonie portée sur l'extension verticale des accords amène à les percevoir comme des unités colorées.

Ces deux approches contribuent à développer la sensorialité auditive qui restera un antidote à l'intellectualisme.

Dans un premier temps, l'improvisation de jazz autour d'une même structure harmonique est la plus accessible et permettra de jouer avec les variations. On pourrait classer les différents types d'improvisation selon l'ordre de difficulté suivant :

– improvisation rythmique : recherche des différents découpages des cellules rythmiques :

– improvisation ornementale : jeu autour du thème qui reste l'élément de référence :



- improvisation sur l'ossature harmonique : les accords génèrent d'autres mélodies que celles proposées dans le thème initial. La création est alors harmolodique;

- improvisation harmonique : elle nécessite une grande maîtrise des étapes suivantes, chacune d'entre elles permettant de générer celle qui lui succède : accords de passage; métamorphose de la structure harmonique; réharmonisation;

- remodelage du thème : on n'en conserve que le souffle, la direction.

## Enseigner l'improvisation

L'objectif de notre enseignement est double. Tout d'abord, il est de permettre à chacun de parler avec les sons un langage en rapport avec ce qu'il souhaite exprimer.

Mais il faut aller au-delà. C'est pourquoi le deuxième aspect de ce travail est de favoriser la conscientisation des discours personnels, de rechercher comment les développer et d'aiguiller les évolutions futures du jeu de chacun. Ce n'est que lorsque les élèves commencent à se déterminer que peut commencer le travail technique.

Ainsi, il n'y a pas de préalable à une étude de l'harmonie, mais un développement de la perception et de la pensée qui permettront les constructions harmoniques. L'enseignement de l'harmonie appliqué à l'improvisation permet de travailler directement le rapport entre le sentiment et les notes qui le véhiculent. Cette entrée par la construction verticale des accords nous renvoie aux sources de l'harmonie. De même, tous les éléments de gestion du temps interviennent : analyse, synthèse, savoirs accumulés par l'expérience. Ce travail de construction horizontale aboutit à l'improvisation harmonique.

Pour conclure, nous préciserons que l'improvisation de jazz n'est pas une fin en soi, mais la manière la plus directe de développer la spontanéité du geste au service de la pensée sonore qui est la base de la technique instrumentale.

Alors improvisation ou Hanon ?

**Robert Kaddouch**

■ Remerciements à Hélène Lapeyrière pour l'aide apportée à la réalisation de cet article.

# Improvisation et modes

Alain Bouhey est professeur de saxophone à Rennes (CNR) et à Paris (École Normale de Musique et Conservatoire du XVI<sup>e</sup> arrdt). Il y a une quinzaine d'années, il a passé 7 ans au Sénégal, où il a découvert la musique improvisée, celle des tambours parleurs en particulier. De retour en France, il rencontre aussi l'artiste peintre et musicien improvisateur Yochk'o Seffer. C'est avec lui qu'il a mis au point une méthode d'improvisation dont son collaborateur Yochk'o Seffer a composé la musique; il s'en sert actuellement comme complément à son cours de saxophone. Nous sommes allés assister à quelques-uns de ses cours.



dans l'étude. Là encore, les élèves s'échangent les rôles par la suite. Un autre exercice consistera à improviser à plusieurs (3 ou 4 personnes) sur un accord, cette fois.

Les cellules rythmiques contenues dans la méthode servent quant à elles à travailler la mise en place, soit en faisant ses gammes sur ces rythmes, (alors qu'on les joue d'habitude en rythmes réguliers avec des articulations qui sont utilisées ici dans les arpèges), soit en improvisant dessus. L'élève peut par exemple répéter une note, cette répétition stimule l'envie de jouer d'autres notes, et l'improvisation démarre alors. La contrainte sert à stimuler l'improvisateur. Alain Bouhey parle d'une prison d'où l'on voudrait sortir.

Les élèves sont tous très intéressés par cette méthode d'apprentissage. L'élève débutante dont nous avons parlé tout à l'heure nous dit que cela l'obligeait à travailler davantage, à écouter véritablement ce qu'elle était en train de jouer, avant d'ajouter : « Quand je lis la méthode (les simples exercices de saxophone, NDLR), je ne travaille pas. » Tous, ainsi que leur professeur, insistent sur le fait que l'on travaille par audition dans l'improvisation. D'ailleurs, les élèves ferment leurs cahiers pour improviser.

*Improvisation et modes*, éditée récemment aux éditions Henry Lemoine, est basée sur l'improvisation modale. Elle donne une explication complète des modes, modes grecs mais aussi modes exotiques, et propose des cellules rythmiques de difficultés diverses, et des études à partir desquelles l'élève pourra se mettre à improviser. On y trouve aussi les premières bases de l'harmonie. Alain Bouhey faisait travailler une élève débutante en saxophone (seulement trois mois d'étude) à partir de la méthode Londeix. Cette méthode propose des exercices que le professeur accompagne d'un contrechant. A partir d'un moment, Alain Bouhey commence à varier celui-ci, et à improviser dans la gamme employée dans l'exercice. Puis, on inverse les rôles : le professeur joue le motif de l'étude, et l'élève improvise l'accompagnement, toujours en restant dans le mode imposé.

Avec des élèves ayant déjà 2 ou 3 années de pratique, le même type d'exercice est fait à partir des études de la méthode d'improvisation. Un élève joue l'étude - qui, d'ailleurs, n'est pas facile -, un autre élève l'accompagne, en improvisant sur le mode imposé



Sur le plan de la pratique instrumentale et de l'interprétation, les élèves acquièrent aussi plus tôt de l'assurance dans leur jeu, et y mettent davantage de leur personnalité : ils y mettent du « feeling ». Enfin, cette méthode d'improvisation apporte aussi aux élèves la théorie de la musique, et quelques rudiments en harmonie.

Si Alain Bouhey insiste sur la disponibilité qu'apporte au jeu cette méthode, il apprécie de plus le caractère exotique des modes. On sait en effet que les musiques propres à certains pays sont basées sur un mode en particulier : la musique chinoise est basée sur un mode pentatonique, la musique espagnole sur le mode phrygien, etc. Ainsi, si les modes facilitent la mise en œuvre d'une improvisation, ils permettent aussi de partir à la découverte d'autres musiques que la musique occidentale, il y a là une ouverture culturelle dans le cadre d'un cours de saxophone. Dans cet esprit, Alain Bouhey a écrit, pour la jouer avec ses élèves, une œuvre très originale intitulée *Scriptoral Ouane*. L'œuvre s'inspire de la traversée de l'océan Atlantique en bateau à rames par Gérard d'Abouville, pour décrire à son tour un voyage en pirogue autour du monde. Elle comporte des passages écrits pour l'ensemble des 12 saxophonistes appelées à jouer dans cette œuvre, mais elle comporte bon nombre de

• **Le professeur joue le motif de l'étude, et l'élève improvise l'accompagnement.**



• **L'improvisation collective : être davantage à l'écoute des autres pour ne pas jouer à tort et à travers.**

passages d'improvisation où la partition n'indique plus au soliste ou au groupe d'improvisateurs que le mode et le caractère expressif dans lequel ils doivent jouer. Par exemple, un musicien devra improviser l'arrivée de la pirogue en Chine sur le mode pentatonique. Dans le second mouvement, non encore achevé, l'improvisateur évoquera une tempête sur la gamme par tons, il s'agit là d'une réminiscence de la musique de Debussy.

Si les premiers essais d'improvisation ne sont pas toujours concluants, les choses s'améliorent néanmoins rapidement par la suite. L'inspiration vient petit à petit. L'improvisation oblige « d'une part à rentrer en soi, nous dit Alain Bouhey, car on y est seul responsable de ses idées musicales, d'autre part à être davantage à l'écoute des autres pour ne pas jouer à tort et à travers : elle réapprend la spontanéité, la capacité de répondre sur le champ aux propositions de ses partenaires et de se situer dans le discours musical. Mais ce qui est encore plus intéres-

sant, c'est de stimuler l'improvisation par l'interprétation et vice-versa : A une époque où l'homme est chassé de sa place par sa propre création, produit de son écriture, c'est instaurer avec cette création une relation évolutive d'avenir en se situant cette fois par rapport à elle ». Il prépare par ailleurs pour le 9 avril prochain à Pantin, toujours avec Yochk'o Seffer, un spectacle où ils improviseront à partir des tableaux du peintre au saxophone soprano et avec une « sculpture sonore », c'est-à-dire avec une réalisation sculpturale que l'on peut jouer comme d'un instrument à vent. Ils seront accompagnés par le pianiste François Sikirdji et par le percussionniste Jean Pierlot qui, eux joueront une partition écrite cette fois. D'une façon générale, Alain Bouhey désire transmettre le goût de la création à ses élèves, en particulier pour que ceux-ci se reconnaissent dans la musique qu'ils jouent. Il y a là, recherche d'authenticité.

Hervé Noury

#### ■ A LIRE

Yochk'o Seffer et Alain Bouhey : *Improvisation et modes*; éditions Henry Lemoine.  
Jacques Chailley : *Traité d'harmonie au clavier*; éditions Choudens.  
Yvonne Desportes : *Guide pratique pour la fugue d'école*; éditions Zurfluh.  
Yvonne Desportes : *Pour l'étude du contrepoint*; édition augmentée Zurfluh.  
Jean Guillou : *L'orgue : souvenir et avenir*; éditions Buchet/Chastel.

#### ■ A ÉCOUTER

Sophie Véronique Choplin *au grand orgue de Saint-Sulpice*; distribution Studio S.M. 1992, 3, rue Nicolas-Chuquet, 75017 Paris.  
Pierre Pincemaille, *improvisation à l'orgue de Montbrison*; disques Verany, 15, rue Crayton de Morveau, 75013 Paris.



# La tribune des organistes



Ph. Gerard Munica

- *Sophie-Véronique Choplin à la tribune de l'orgue de Saint-Sulpice et Pierre Pincemaille à la tribune de l'orgue de la cathédrale de Saint-Denis.*

Afin de mieux connaître le travail d'improvisation des organistes, nous avons rencontré Sophie-Véronique Choplin, cinq premiers prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et titulaire-adjointe aux orgues de l'église Saint-Sulpice à Paris, ainsi que Pierre Pincemaille, qui a obtenu, entre autres distinctions, cinq premiers prix du CNSMP, et cinq grands prix internationaux d'improvisation, titulaire aujourd'hui des orgues de la cathédrale de Saint-Denis. Tous deux ont été récompensés en 1990 au concours d'improvisation de Chartres, elle par le second prix, lui par le premier prix. Un contrepoint à deux voix avec pour *Cantus Firmus* nos questions sur l'étude de l'improvisation.

## - Comment devient-on improvisateur?

**S.-V. Choplin** - J'ai eu la chance d'avoir une bonne oreille, et d'avoir été formée très tôt à la musique. A l'âge de 4 ou 5 ans, je pouvais chanter n'importe quelle chanson sur le nom des notes, à tel point que je refusais d'en apprendre les paroles; j'avais l'habitude de les jouer au piano, et de « broder » dessus. Par la suite, j'ai construit sur cette base : un premier prix de piano, un premier prix d'orgue au conservatoire du Mans, et ensuite les classes d'écriture : harmonie, contrepoint et fugue au CNSMP. La classe de contrepoint était une classe merveilleuse. En orgue et improvisation, Rolande Falcinelli m'a beaucoup apporté. Elle était capable de vous écouter sans intervenir pendant 10 ou 15 minutes, puis de se rappeler la forme de votre improvisation, et par là-même de la critiquer.

**P. Pincemaille** - On ne devient pas improvisateur. On l'est par nature... ou on ne l'est pas. L'improvisation est un art qui ne s'acquiert pas

(mais qui, bien sûr, se travaille !) Combien de fois ai-je vu de jeunes étudiants se présenter à moi pour prendre des cours d'improvisation, probablement guidés par cette étiquette d'improvisateur que l'on s'obstine à me coller sur le front. Eh bien !... dans la majorité des cas, leur tentative se solda par un échec, soit, par le simple fait qu'ils n'ont absolument pas une nature d'improvisateur (ils sont paralysés dès qu'il s'agit d'aligner deux notes à la suite), soit parce qu'il leur manque les bases indispensables à la pratique de cet art, en l'occurrence, une maîtrise harmonique absolue, et surtout, ce que l'on appelle l'audition intérieure, autrement dit cette faculté permettant d'entendre dans sa tête comment va sonner l'accord que l'on s'appête à jouer, avant même de l'avoir joué.

## - Comment abordez-vous un cours d'improvisation?

**S.-V. Choplin** - Je donne des cours particuliers à une dizaine d'élèves. J'attends de l'élève qu'il ait acquis des bases solides en harmonie. Je

lui donne un choral à harmoniser, à deux ou trois voix. C'est déjà assez difficile. Puis, il essaie de faire des variations. Tout d'abord, à deux voix : le choral à la main droite et un accompagnement en croches à la main gauche... en double croches... puis une variation à trois voix, peut-être quatre ! Le choral pouvant se retrouver à l'alto, au ténor et même à la basse. A ce stade, je sais si un élève entend ou n'entend pas !! Après cet effort, je lui donne un petit thème, et je le laisse faire ce qu'il veut. C'est un dévouement. Cela me permet aussi de connaître le caractère des gens, et les idées qu'ils peuvent avoir. Je suis parfois très étonnée : on croit connaître quelqu'un, et ce que la personne improvise est complètement différent de ce à quoi on s'attendait. C'est la personnalité de l'élève qui ressort.

**P. Pincemaille** - J'enseigne l'orgue et l'improvisation au conservatoire du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris. J'adapte ma pédagogie en fonction de chaque cas. Cela étant, dans la majorité des cas, c'est-à-dire avec des élèves moyennement doués, je me refuse d'adopter l'attitude consistant à soumettre un thème à l'étudiant en lui disant : « Improvise ce que tu veux », à fortiori si son audition intérieure est insuffisante. Nous commençons donc, très modestement, par l'harmonisation d'un choral, improvisée dans le style de Bach. C'est d'ailleurs quelque chose d'utile pour l'organiste liturgique que de savoir improviser l'accompagnement d'une mélodie. Dans un second temps, l'étudiant se lance dans l'improvisation de variations sur ce choral (à deux voix d'abord, puis dans le style d'un petit choral de l'*Orgelbüchlein*, etc.). En général, c'est à ce moment qu'il commence à s'apercevoir que la maîtrise harmonique au clavier passe d'abord par la maîtrise harmonique « au papier ». Quand on s'est exercé à écrire des dizaines de fois dans un style, on emmagasine suffisamment de formules et de réflexes harmoniques qui vous aident considérablement dès lors que vous improvisez. Enfin, pour les élèves les plus doués, nous allons au-delà en travaillant l'improvisation dans des formes imposées, mais dans un langage libre. Je dirai même que la principale difficulté pour un improvisateur est de se constituer un langage qui lui soit personnel et – évidemment – beau à entendre.

**- Il faut donc une formation poussée en écriture afin que l'élève entende ce qu'il joue**

**S.-V. Choplin** - Mes élèves n'ont pas l'échance du concours, ce qui fait que le rythme de travail n'est pas le même. Toutefois, je n'aimerais pas faire travailler un élève qui soit complètement débutant en harmonie ! Lorsque l'on doit harmoniser un choral il faut avoir conscience de ce que c'est. Si vous ne faites que de l'improvisation libre, vous n'irez jamais très loin, et c'est cela qu'il faut bien comprendre. De même que ne savoir qu'improviser une fugue d'école à l'orgue ne veut pas dire que vous avez un talent d'improvisateur. C'est un exercice difficile, certes, mais pour moi ce n'est pas un critère. J'attends d'entendre, avec n'importe quel thème et n'importe quelle forme, ce qu'un improvisateur est capable de faire !

**P. Pincemaille** - Pour pouvoir jouir de l'audition intérieure qui, je le répète, est indispensable à l'exercice de l'improvisation, des études complètes du *solfège* et de l'*harmonie* sont incontournables.

A ce propos, je me suis souvent demandé sur quoi reposait l'audition intérieure. A mon avis, et fort de mon expérience de professeur d'écriture (car je l'enseigne en Province), je pense – mais je peux me tromper – que ce n'est ni plus ni moins qu'un phénomène de *mémoire* : pourquoi, par exemple, l'accord ré-do-fa dièse-la-mi bémol-fa bécarre est entendu intérieurement par l'étudiant aussi clairement qu'un pianiste le jouant à son clavier ? C'est parce que ce même étudiant a probablement eu des milliers de fois l'occasion de le jouer, ou, s'il n'est pas pratiquant du clavier, celle d'en vérifier les sonorités.

**- Qu'en est-il de la technique instrumentale ?**

**S.-V. Choplin** - Elle est importante bien sûr. Plus notre base de piano est solide, plus l'étude de l'orgue en sera facilitée. On improvise selon ses moyens.

**P. Pincemaille** - Il faut un niveau technique minimum, c'est certain, mais il n'est pas strictement nécessaire de posséder une virtuosité considérable. Cela étant, plus votre niveau technique est élevé, plus loin sont repoussées les limites de

l'expression de votre pensée lorsque vous improvisez.

**- Comment prenez-vous en considération l'étude des formes ?**

**S.-V. Choplin** - Les formes classiques, telles que les mouvements de symphonie, le thème et variation, la passacaille, le prélude et fugue, sont importantes. Elles servent de référence à nos inspirations.

**P. Pincemaille** - Il est important de savoir improviser dans le moule d'une forme donnée : Allegro de sonate, prélude et fugue, scherzo (avec trio), forme lied, forme rondo, etc. Cela dit, il peut aussi être très intéressant de travailler l'improvisation dans une forme absolument libre, forme que l'improvisateur organise au fur et à mesure de son improvisation.

**- Formez-vous vos élèves à une esthétique particulière ?**

**S.-V. Choplin** - Non, je crois qu'il faut rester libre à propos du langage. Cela m'ennuierait de copier un style, car il ne correspondrait pas à ma personnalité. Pour former le goût, je crois qu'il faut plutôt écouter énormément de musique, et qu'il faut écouter de tout pour s'ouvrir l'esprit. Toutefois s'imposer comme exercice de garder, durant l'improvisation, le langage du thème, qu'il soit tonal, modal, atonal... est très enrichissant.

**P. Pincemaille** - On ne peut en aucun cas avoir la prétention, lorsqu'on est professeur, d'imposer à un étudiant un langage donné. Au contraire, c'est à lui de le trouver. Et, s'il a réellement un tempérament de créateur, il le trouvera.

Cela dit, je dois avouer que mes goûts personnels ne me portent pas à favoriser le langage atonal. D'abord, il est rare (mais pas exclu) que ce langage me *séduise* musicalement ; ensuite, j'avoue aussi que je suis toujours un peu gêné par le langage atonal, non quand il est écrit, mais quand il est improvisé, car, à chaque instant, je me pose la question : « Voyons... Entend-il ce qu'il est en train d'improviser ? »

**- Quels conseils donneriez-vous à un débutant ?**

**S.-V. Choplin** - Il faut donc travailler le côté rhétorique de la musique pour entendre ce que l'on fait, et



travailler l'improvisation libre, voire improviser en partant de rien. Il faut aussi travailler la contrainte du temps : il ne faut pas embêter les gens lorsque vous faites une improvisation. Il faut savoir la terminer, et je peux vous jurer qu'il n'est pas toujours facile de lui trouver une fin. Dans mes cours, je fais travailler cela en imposant un minutage à l'élève : je lui donne le thème, et le lui donne dix minutes, voire trois minutes pour s'exprimer avec. C'est d'ailleurs ainsi que je travaille moi-même.

**P. Pincemaille** - Quand j'étais enfant, je me souviens fort bien avoir su improviser avant de jouer. Oh ! bien sûr, il ne s'agissait que de puériles balbutiements harmoniques, de simples enchaînements d'accords probablement bourrés de fautes d'écriture. C'est pourtant cela qui a incité mes parents à me confier à un professeur particulier de solfège et de piano, à qui je dois ma formation élémentaire. Si donc j'ai un conseil à donner à un débutant, c'est... de ne pas être débutant. La question est la suivante : a-t-il, oui ou non, envie d'aligner une note derrière l'autre, d'enchaîner deux accords, de créer une phrase ? Un étudiant fait souvent fausse route quand, sur le coup de 15-18 ans, il se dit en lui-même : « Je sors d'un concert au cours duquel j'ai entendu une improvisation. Cela m'a plu. J'ai envie d'en faire autant. Je vais aller prendre des cours... ».

#### - Lorsque vous improvisez en concert, comment faites vous ?

**S.-V. Choplin** - J'improvise deux fois pendant mes concerts. C'est le moment où j'ai la joie de faire plaisir aux auditeurs en faisant ce que je veux. A l'enterrement de mon père, - il était poète -, un de ses poèmes avait été lu, et j'avais ensuite improvisé en m'inspirant du texte. J'aime aussi employer le figurisme, évoquer un tremblement de terre, par exemple, en jouant dans les graves de l'orgue. Parfois, j'improvise au piano pour les enfants des contes musicaux, où un thème exprimera le caractère de l'enfant, un autre celui du loup, etc. Pour cette raison, d'ailleurs, je suis très attirée par les musiques de film. J'aime aussi beaucoup employer la forme du thème et variation. J'ai d'ailleurs fait une improvisation dans cette forme pour le disque que je viens d'enregistrer.

**P. Pincemaille** - Il est exact que je termine pratiquement toujours mes récitals par une improvisation. Ordinairement, je demande un thème à un tiers. Si personne n'est en mesure de m'en proposer, je m'en impose un, soit en le choisissant dans le répertoire grégorien, luthérien, ou populaire, soit en le confectionnant moi-même. Par ailleurs, je profite de votre question pour répéter une fois encore que la qualité intrinsèque du thème est essentiel. Il est exact qu'un improvisateur digne de ce nom est capable d'improviser sur n'importe quoi, mais il n'en demeure pas moins que son improvisation sera d'autant plus réussie si le thème qu'on lui a proposé l'inspire *vraiment* (parce qu'il correspondra à l'esthétique du musicien).

#### La registration présente-t-elle des difficultés particulières ?

**S.-V. Choplin** - Lorsque l'on prépare un concert, on reçoit le plan de l'orgue sur lequel on va jouer, l'indication des jeux que l'on va trouver, ce qui indique l'esthétique de l'instrument. En revanche, on ne sait pas comment il va sonner, et certains ne vous portent pas beaucoup à l'improvisation. L'orgue de Saint-Sulpice est un orgue romantique : il a une chaleur incroyable, c'est génial ! Les claviers sont aussi plus ou moins faciles à jouer, selon qu'ils sont mécaniques, ou qu'ils disposent d'une transmission pneumatique, voire électrique. A propos des différences entre les instruments, j'ai joué en Hollande sur des orgues dont la distance entre les touches du pédalier n'était pas la même qu'en France. Mais ça a du bon aussi, car à chaque fois, on découvre un nouvel instrument !

**P. Pincemaille** - La maniabilité de l'instrument est absolument essentielle. C'est d'elle que va dépendre la faculté qu'aura l'improvisateur d'exprimer sa pensée musicale d'une manière fidèle et immédiate. Je n'hésite pas un seul instant à dire que cette maniabilité conditionne presque en totalité l'inspiration et la qualité de l'improvisation.

A l'issue de mon Grand Prix du Concours International d'Improvisation de Montbrison (1989), les autorités municipales m'ont offert la possibilité de réaliser un disque d'improvisation sur l'orgue de la Collégiale de cette ville, et je leur en suis extrêmement reconnaissant.

Mais son contenu musical fut également délimité par le fait que l'instrument - au demeurant superbe - est entièrement mécanique; il ne dispose ni de combinateur, ni même d'appel d'anches, et son esthétique sonore, loin d'être polyvalente, est limitée à l'époque à laquelle il fut construit.

#### - Employez-vous une aide pour changer les registres ?

**S.-V. Choplin** - Oui, assez souvent car l'orgue de Saint-Sulpice est demeuré tel qu'il fut construit au 19<sup>e</sup> siècle. Je suis aussi souvent amenée à tirer les jeux pour les concertistes qui viennent se produire à Saint-Sulpice. Avec Loïc Mallié, avec qui j'ai beaucoup travaillé, il y a une véritable complicité entre nous lorsqu'il vient jouer.

**P. Pincemaille** - Jamais, même si l'instrument ne dispose pas de la commodité de combinaisons ajustables : je préfère que l'une de mes deux mains quitte le clavier pour aller tirer ou repousser tel ou tel jeu plutôt que d'être obligé de dicter mes ordres à un ou deux assistants. En effet, d'une part, parler en improvisant est un élément déstabilisant, d'autre part, on ne peut jamais compter sur le *temps de réaction* que prendra votre assistant pour opérer tel ou tel changement de jeux.

#### - La qualité des timbres vous stimule-t-elle ?

**S.-V. Choplin** - Bien sûr, certains instruments sont particulièrement bien pourvus des sonorités que l'on aime utiliser. Mais on doit s'adapter à des orgues très différents. Un petit instrument du 17<sup>e</sup> siècle ou du 18<sup>e</sup> siècle, qui ne dispose pas de jeux romantiques, vous oblige à un langage plus classique ou carrément atonal.

**P. Pincemaille** - Elle est aussi essentielle que la maniabilité de l'instrument et la qualité du thème que l'on vous propose.

#### - Il y a une tradition d'improvisation à l'orgue

**S.-V. Choplin** - Il faut dire que cette tradition se perd peu à peu, et de moins en moins d'organistes de ma génération improvisent. C'est Dupré qui a, au début du siècle, imposé l'improvisation d'une fugue d'école pour obtenir le premier prix



à Paris. Ce n'est qu'en 1968 que les classes d'interprétation et d'improvisation ont été séparées. On peut citer parmi les grands improvisateurs Jean-Jacques Grunenwald, Pierre Cochereau, dont j'aime la citation suivante : « L'improvisation est peut-être un art d'illusionniste, mais que vaudrait la vie si l'on venait à perdre l'entier de ses illusions. »

Pour vous donner un exemple, j'entendais une fois une œuvre qui me semblait être une sonate en trio de Bach, or, ce n'était pas une des six qu'a composées Bach. En fait, c'était Chapuis qui improvisait dans ce style ! C'était très réussi.

J'ai aussi beaucoup appris en travaillant avec Loïc Mallié, organiste à Lyon : il vous chauffe, il vous stimule, et il vous donne confiance en vous.

**P. Pincemaille** - Il convient de ne jamais perdre de vue que l'origine *historique* de cette tradition relève du domaine purement cultuel. Effectivement, l'orgue, depuis huit siècles, est un instrument à vocation liturgique (même si, pour mon plus grand bonheur, il tend de plus en plus à être considéré comme un instrument de musique à part entière, de par la multiplication des concerts). Or, l'usage de l'improvisation est fatalement inévitable dans une célébration liturgique, ne serait-ce que pour commenter tel cantique ou telle prédication ou – plus prosaïquement – servir de « bouche-trou » lors d'une procession... Cela dit, pour répondre à votre question, j'observe, comme tout un chacun, que l'Art de l'Improvisation se perd de plus en plus. Tenter d'en analyser les innombrables causes dépasserait le cadre de cet entretien.

### **Est-ce le fait d'improviser à l'orgue qui vous a séduit ?**

**S.-V. Choplin** - Non, j'improvisais déjà avant.

**P. Pincemaille** - L'orgue, de par la multiplicité de ses timbres et la puissance de ses sonorités, est probablement l'instrument de musique qui se prête le mieux à l'art de l'improvisation. Or, comme je le disais tout à l'heure, j'ai su improviser, tout petit, au clavier du piano familial. C'est donc très probable que ce goût inné de l'improvisation m'a attiré tôt ou tard vers l'instrument à tuyaux.

**propos recueillis par  
Hervé Noury et Laurence Solnais**

## L'improvisation selon JEAN GUILLOU

**On ne présente plus Jean Guillou. Titulaire des orgues de l'église Saint Eustache à Paris, il est considéré comme étant l'un des plus grands représentants de l'orgue français. Il a bien voulu nous livrer quelques éléments de sa réflexion.**

L'improvisation n'est pas dissociable de la composition. Toutes deux nécessitent la maîtrise de l'harmonie, du contrepoint, de la fugue, etc. La différence réside simplement dans le fait qu'il faut traduire immédiatement ce que l'on pense. Il faut pratiquer cette gymnastique particulière qui consiste à réaliser directement ses idées musicales.

L'étude de l'improvisation à l'orgue consistera à reprendre tout ce que l'on fait en classe d'écriture en improvisant à l'orgue : réalisation d'une basse continue, toutes les formes de contrepoint (*cantus firmus* au clavier supérieur, au pédalier, à 293... voix, à mouvement obligé. Fugue). Ceci est pour Jean Guillou nécessaire pour faire de l'improvisation en animant celle-ci d'une véritable pensée musicale, et non le fruit d'une juxtaposition d'idées et de traits pris à droite et à gauche.

Une bonne interprétation, comme une bonne improvisation, sont toutes deux le fruit d'une pensée musicale. L'improvisation permet néanmoins de se voir en train de jouer, et par là-même de prendre du recul par rapport au jeu instrumental : à l'image du comédien dont parle Diderot dans son *Paradoxe du comédien*, le musicien est alors à même de contrôler ses émotions lorsqu'il joue. Certains ont tendance à imiter d'autres compositeurs lorsqu'ils improvisent. L'improvisation renvoie au problème général dans l'art : celui de l'originalité.

Peu d'instrumentistes aujourd'hui improvisent. Cela tient surtout au fait que peu de compositeurs font aujourd'hui une carrière d'instrumentiste. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les compositeurs étaient concertistes, et pratiquaient l'improvisation lors de leurs concerts. C'est cette pratique qui s'est en grande partie perdue. Certes, les organistes improvisent lors des offices religieux, mais l'improvisation mérite de se pratiquer de façon autonome, pour la seule musique.

La registration est un problème qui se pose à l'organiste. Ceux-ci se manipulent souvent difficilement, et rend l'instrumentiste un peu prisonnier de l'instrument. Cela fait néanmoins partie du jeu... Certes, l'organiste peut demander à une personne de manipuler les registres à sa place, mais cela oblige alors à parler pendant que l'on joue, et par là-même à se déconcentrer un moment. Le timbre peut par contre être une stimulation efficace pour l'improvisateur s'il est satisfaisant. On peut davantage s'adapter aux jeux que propose un orgue dans l'improvisation que dans l'interprétation. Dans l'improvisation, l'oreille est en contact immédiat avec la pensée.

Enfin, Jean Guillou a écrit un magnifique ouvrage sur l'orgue : *L'orgue, Souvenir et avenir*. Le dernier chapitre de cet ouvrage traite de l'improvisation à l'orgue, et nous vous invitons à vous y reporter.

Jean Guillou pense l'art de l'improvisation, et la création artistique en général, comme une sorte de rituel incitant les forces enfouies dans notre subconscient à s'exprimer. D'ailleurs, pour Jean Guillou, l'esprit de l'artiste est en perpétuelle improvisation, et chaque improvisation exécutée sera un écho. « une porte entrouverte sur un monde difficile d'accès, jalousement gardé, étroitement enfermé, dangereux et singulier : le monde intérieur. »

■ *L'orgue, Souvenir et avenir*, de Jean Guillou, éd. Buchet/Chastel.







Nouvelle parution  
En vente aux  
Éditions Choudens  
et chez les marchands  
de musique - Prix de vente  
public hors taxes : 341.20 F

**BEETHOVEN - ARRgt LANGEVIN**

## **HYMNE EUROPÉEN**

sur texte de

**FREIDRICH VON SCHILLER**

Version harmonie et fanfare (avec chœur facultatif)

La version pour orchestre d'harmonie a été donnée en première mondiale par l'Orchestre d'Harmonie de Jeunes des Communautés Européennes.

Enregistré sur CD - ANC 50012 - The European Anthem

Distributeur : AMC Bruxelles - Fax : 32-2-771 68 01



**ÉDITIONS CHOUDENS**

38, rue Jean-Mermoz - 75008 PARIS - France

Tél. : (1) 42 66 62 97 - (1) 42 66 68 75

Fax : (1) 42 66 62 79

*Vient de paraître :*

**JEAN-PIERRE COULEAU**

## **LA MUSIQUE EN DIAGONALE**

Initiation rapide à l'essentiel du langage musical du

**JAZZ**

*Cet ouvrage explique en aussi peu de mots que possible tout ce qu'il est nécessaire et suffisant de savoir avant de s'attaquer à l'étude du Jazz.*

*Du même auteur :*

**L'HEURE DE FORMATION MUSICALE**

*Rassemble toutes les disciplines recommandées en un seul manuel par année, composé d'un livre pour l'élève et d'un guide pédagogique pour le professeur, édités pour chacun des six niveaux de Débutant 1 à Élémentaire 2.*

**L'HEURE DE FORMATION MUSICALE - THÉORIE**

*De Débutant 1 à Fin d'Études du 1er cycle.*

Demandez nos catalogues à votre marchand ou chez

**ALPHONSE LEDUC**

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

**JAZZ, VARIETES, MODERNE, CLASSIQUE ?...**

# **ENFIN!**

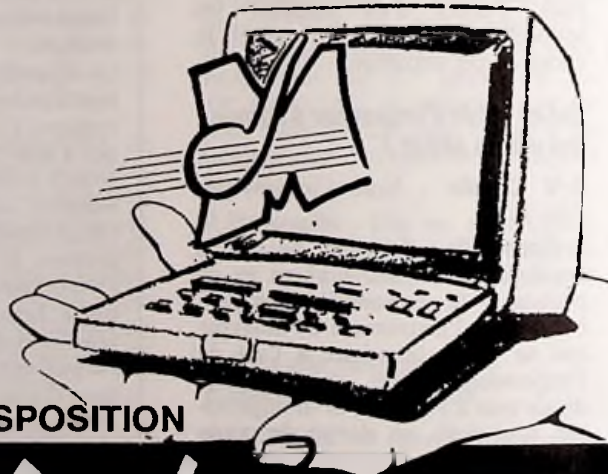
**VOS PARTITIONS A DOMICILE...**

**EXCEPTIONNEL !**

**CATALOGUE COMPLET  
DE TOUTES VOS PARTITIONS  
SUR MINITEL**

Découvrez et commandez dès aujourd'hui  
vous recevrez vos partitions directement  
**CHEZ VOUS !**

**PLUS DE 70 000 PARTITIONS A VOTRE DISPOSITION**



**3615 Code**

*Music Leader*



## Compte rendu

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Rendez-vous avait été pris en avril dernier, lors du dernier congrès annuel de la CMF : le 7 décembre, au Palais du Luxembourg, les fédérations régionales de l'association étaient largement représentées par leurs responsables et membres, musiciens et professeurs.

C'est devant cette assemblée que Maurice Adam, président de la CMF, prononça son allocution de bienvenue, saluant les nouveaux présidents de régions – Jean-Marie Georgin (Lorraine), Jean-Marie Dazas (Poitou-Charentes), Jean-Claude Roger (Ile-de-France), Armand Goyet (Pays de la Loire).

La matinée fut consacrée à la lecture par Gérard Scheid, secrétaire général adjoint, d'une proposition de modification des statuts, chaque article concerné étant soumis, après débats, à l'approbation de tous. Les nouveaux statuts ainsi établis rentreront en vigueur après accord des pouvoirs publics.

En fin de matinée, André Petit, président de l'Action culturelle, devait inaugurer les débats qui se poursuivirent l'après-midi avec l'intervention de plusieurs responsables de la CMF, chargés de présenter les différents projets élaborés dans le cadre d'un plan d'action culturelle.

Après avoir remercié les personnalités qui étaient présentes aux débats, – parmi lesquels Thierry Le Roy, Directeur de la Musique et de la Danse, Philippe Jessu, conseiller technique de Mme Frédérique Bredin, ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Camille Roy, Inspecteur général de la Musique et de la Danse, et son assistante, Claudie Bobin, M. Michel Dessagne, directeur adjoint de la SACEM,... Maurice Adam fit la synthèse de cette journée de travail, réaffirmant son souhait de voir la CMF s'engager dans la voie du renouveau et de l'ouverture.





## INTERVENTION DE ANDRÉ PETIT

### Président de la Commission d'action culturelle

## Le plan d'action culturelle

André Petit définit les actions principales par lesquelles la CMF se doit de remplir sa mission première : le développement de la culture musicale amateur.

**N**ous pouvons lire, dans les statuts de la Confédération Musicale de France, à l'article 1, que l'association a pour but de « favoriser le développement et le rayonnement de la culture musicale amateur... par la pédagogie, la formation, la promotion des pratiques musicales, instrumentales et vocales. »

Quel magnifique programme ! Ce sera le plan que j'ai choisi pour l'exposé que j'ai grand plaisir à vous présenter, laissant le soin à mes collègues de commenter les projets, de solliciter les souhaits, et d'animer les débats.

« Favoriser le développement et le rayonnement de la culture musicale amateur ». La culture se dit des arts, des lettres, des sciences, des productions de l'esprit. Le musicien se livre à la culture de la musique, c'est certainement ce qu'il y a de plus important, ce qui apporte le plus d'enrichissement et un art a plus de part que la main sans pour cela négliger la technique.

Pour bien jouer, il faut trouver le juste équilibre entre l'aspect technique et l'aspect purement musical, mais n'oublions pas que le mot grec *Tekhnê* signifie « art », qu'amateur vient du latin « amare », c'est-à-dire « aimer ». Pour nous l'amateur est celui qui aime et s'adonne à la musique sans en faire profession. Ce qui ne veut pas dire mauvais musicien ou musicien de deuxième ordre. Heureusement, car notre enseignement de la musique serait un échec lorsque l'on considère que 98 % de nos élèves des Conservatoires et écoles de musique deviendront des amateurs. Mais il y a de bons et de mauvais amateurs comme il y a de bons professionnels et d'autres qui possèdent moins de talent. La qualité

doit toujours être excellente sans cela il n'y aura aucune élévation de l'esprit, donc aucune culture.

Les musiciens amateurs sont aujourd'hui très nombreux, je dirais même plus nombreux qu'autrefois, en raison de la création de nombreuses écoles de musique où un enseignement de qualité est prodigué... Tous les instruments ou presque sont enseignés dans ces établissements; certains qui, il y a plusieurs années, étaient réservés à un public privilégié, ont été démocratisés et sont devenus populaires. De nouveaux ensembles se sont créés, la pratique amateur s'est élargie.

La Confédération Musicale de France à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle doit tenir compte de cette évolution et trouver des actions, des animations pour tous. Il n'y a pas deux pratiques musicales amateurs, les orchestres d'harmonie, de fanfare, les batteries-fanfars, les chorales d'une part et les autres formations d'autre part. Ce sont tous des musiciens amateurs et la CMF doit être présente pour tous. Mission difficile certes, mais combien passionnante.

La pédagogie est l'art d'instruire les enfants, mais aussi les adultes, l'enseignement qui est primordial pour l'avenir de nos sociétés doit être le premier souci. Nous devons le remettre en question en permanence, car tout en restant bien adapté à nos besoins, il doit être très proche des programmes officiels et doit aussi être en conformité avec les directives pédagogiques de l'enseignement général de l'Éducation nationale.

Les élèves doivent retrouver à l'École de musique les mêmes méthodes, les mêmes habitudes que dans l'enseignement général. Les méthodes

employées doivent aussi être identiques dans les petites comme dans les grandes écoles de musique. Les enfants apprennent aussi bien à lire dans une école de village que dans celle d'une ville, et pourtant les moyens mis à leur disposition ne sont pas toujours les mêmes. Un souhait : que l'école maternelle et l'école primaire apportent aux enfants un véritable éveil musical, que des Jardins musicaux soient créés dans ces établissements, ce qui apporterait un soulagement (en particulier financier) à nos écoles spécialisées.

La suite logique de l'enseignement est bien sûr la pratique d'ensemble. Là aussi, dans nos sociétés musicales, la qualité doit être le principal souci des animateurs. Le choix du répertoire est primordial, il doit apporter une élévation d'esprit aux musiciens et par la suite au public. Il y a des musiques rébarbatives parce qu'il y a des compositeurs qui oublient le plaisir en cherchant la difficulté. Leur musique est parfois ingénieuse, mais il vient un moment où elle paraît plutôt faite pour être lue que pour être entendue. Il existe aussi de nombreuses œuvres parfois même divertissantes qui sont enrichissantes.

Mais doit être banni, proscrit, le répertoire, trop abêtissant, stérile, ennuyeux malgré certaines apparences de facilité, et d'un aspect soi-disant moderne. Si les critères de qualité sont respectés, les élèves de nos conservatoires et écoles de musique viendront nombreux jouer dans nos sociétés, malgré l'hostilité de certains. Le rôle social si important de la vie associative décidera les jeunes hésitants. Soyons très forts car, de nos jours, la concurrence est importante dans les activités de loisirs, culturels en particulier. Et un élève d'une école de musique n'est pas obligé d'intégrer la société musicale; c'est celle-ci qui doit posséder une belle vitrine pour l'attirer.

La formation continue nous est apportée par la préparation au DADSM. Ce diplôme doit aussi posséder une grande valeur, il serait souhaitable qu'un jour il devienne diplôme d'État, avec un vrai statut. Les villes pourraient aussi recruter des chefs animateurs confirmés (professionnels). La préparation de ce diplôme permettra à certains qui n'iront pas jusqu'au terme, c'est-à-dire l'obtention du diplôme, d'acquérir des notions indispensables pour diriger une société plus modeste, mais qui demande de la part de son chef des capacités particulières, ne serait-ce que pour savoir parer à l'absence de certains instruments que l'on devra remplacer par

d'autres. Il ne faut pas rêver : une bourgade ou un village n'aura pas les moyens ou la volonté de rémunérer un titulaire du DADSM qui, lui, aura droit d'exiger certaines conditions. N'oublions pas à la CMF que nos petits ensembles d'instruments, nos petites chorales sont très nombreux, et de qualité, lorsqu'ils possèdent un bon animateur, et la CMF, je le répète, doit travailler pour tous.

La promotion doit être assurée par l'organisation de manifestations qui doivent toujours être artistiques et non ressembler à ces kermesses qui font fuir un public qui pourrait beaucoup nous apporter. Concerts, rassemblements, festivals, concours, tout ce qui peut embellir notre image de marque. Il faut trouver de nouvelles idées, créer des événements afin d'apporter à la CMF la crédibilité si nécessaire, et qu'elle mérite.

Nous devons nous mobiliser afin d'obtenir que les médias s'intéressent à nous, par des articles qui relatent nos actions, par des retransmissions à la radio et à la télévision de nos concerts, et à des heures d'écoute plus confortables.

Je ne voudrais pas passer sous silence la création, indispensable, qui fait partie de la promotion. Il est indispensable que davantage de compositeurs s'intéressent à nous. Certes, beaucoup l'ont compris et écrivent d'une façon admirable, mais ces amis ne sont pas encore assez nombreux. Il est indispensable au cours de chaque époque de promouvoir la création d'œuvres qui, plus tard, feront partie du patrimoine, si riche dans notre pays.

Voilà le message que je souhaitais vous transmettre aujourd'hui en qualité de président de la commission d'action culturelle, mais aussi en qualité d'ancien président de la CMF car, au cours des nombreuses années passées dans cette fonction, j'ai pu me rendre compte de nombreux problèmes que rencontre notre mouvement et observer l'évolution très rapide à laquelle il faut faire face.

Avant de laisser la parole aux personnes qui vont vous exposer les différentes actions de la CMF pour animer les débats, que je souhaite très fructueux, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui apportent leurs compétences ainsi que leur talent dans les différentes commissions culturelles spécialisées, et qui permettent à la CMF de remplir sa mission et de tenir une place prépondérante indispensable dans la vie musicale de notre pays.





## INTERVENTION DE JACK HURIER 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CMF

### Le programme de formation musicale

Suite à l'édition du Guide CMF, M. Jack Hurier développe le programme de formation musicale. Cette formation doit satisfaire aux critères de qualité pour l'ensemble des sociétés musicales et ainsi jouer un rôle complémentaire par rapport à l'enseignement agréé.

**L'**une des missions essentielles de la Confédération Musicale de France est la formation, formation des chefs, des musiciens amateurs, formation des jeunes. Dans le paysage de l'enseignement musical français, la Confédération Musicale de France occupe une place importante. Nos écoles de musique sont présentes sur l'ensemble de nos régions, et notamment dans le monde rural, où elles sont souvent les seuls lieux d'enseignement musical.

Notre action pédagogique est indispensable, parce qu'elle est complémentaire de celle que conduit l'enseignement agréé. Et cette complémentarité implique pour nous un devoir de cohérence, d'efficacité, de qualité. C'est pourquoi nous avons travaillé avec attention à la réalisation de notre programme pédagogique de formation musicale.

Le programme pédagogique, présenté par la Confédération Musicale de France est basé sur la formation continue. Il a été fait pour vous aider à aborder, au cours de l'année scolaire, les différents sujets et matières nécessaires à l'enseignement musical. En effet, si l'on se borne à un enseignement en vue de l'examen de fin d'année, ceci est très réducteur, demande beaucoup de temps, et l'on risque de passer à côté de choses plus importantes que l'on ne peut évaluer lors d'un examen. Cependant, cela ne veut pas dire suppression du contrôle, puisque c'est une évaluation continue, un contrôle moins ponctuel que l'examen, moins centralisé, une évaluation par un bulletin d'élèves qui a beaucoup plus de valeur et qui est à la charge du professeur.

C'est un peu un contrat de confiance vis-à-vis des professeurs et c'est aussi un contrat entre l'élève et

le professeur. Si l'élève doit savoir où il en est, le professeur doit savoir, lui aussi, où il en est dans son enseignement. Les trois ou quatre premières années, c'est-à-dire le premier cycle, sont capitales pour l'élève. Un même professeur pour ce premier cycle est souhaitable, car il permet un meilleur suivi du savoir de l'élève. De toute manière, un examen en fin de cycle vient contrôler le travail.

Sur ce point, je veux insister sur la nécessité qu'il y a de veiller avec rigueur et attention sur la qualité de nos examens de fin de cycle : il est impératif de respecter la teneur des textes édités par la Confédération Musicale de France. C'est aux fédérations régionales d'exercer leur vigilance pour le respect de ces textes. Des diplômes d'examen de fin de cycle seront fournis par la Confédération Musicale de France, et ne devront, impérativement, être décernés qu'aux élèves ayant subi les épreuves officielles.

Depuis quelques années, la formation musicale a beaucoup évolué, mais il est certain qu'il peut y avoir quelquefois des problèmes de diversification pédagogique. Nous traversons une période où le système pédagogique et la musique dans tous les sens sont en pleine évolution. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que le solfège, mot prohibé de nos jours, est la base de l'enseignement, et qu'il faut qu'il s'adapte à l'enseignement d'un instrument. Nous ne devons pas oublier que, nous aussi, nous avons été débutants, et aussi des musiciens amateurs dans nos formations. Nous savons que cette pratique du solfège et la pratique de débutant de la musique doivent être parcimonieusement distribuées, mais sans négliger la qualité et l'efficacité de nos méthodes.

Le contrôle continu et l'examen de fin de cycle servent à savoir si l'élève est apte à suivre le cours supérieur. Avec le contrôle continu, chaque professeur peut faire son programme selon son désir, mais en respectant les acquisitions nécessaires par cycle. Il est seul juge du niveau de l'élève et de l'évolution de son savoir. Là, le rôle et la compétence pédagogique du professeur sont très importants.

Le souci de la Confédération Musicale de France, en éditant son guide pédagogique, est que l'élève ait acquis le savoir à chaque fin de cycle, en souhaitant que la pratique musicale soit plus sérieusement envisagée au niveau de l'éducation musicale de nos sociétés. Pour cela, il n'est pas obligatoire que le professeur suive le contenu du programme à la lettre. L'important étant l'acquisition du savoir à chaque fin de cycle, par la pratique du solfège, du rythme, du chant, de l'éducation de l'oreille, de l'analyse, la lecture relative, le système des clés.

En attaquant les clés dès le début, on éduque l'œil, et cela devient un certain automatisme. Il faut que l'œil soit associé à l'oreille. Il est nécessaire de faire chanter, entendre, de développer la mémorisation, la transposition orale et la terminaison d'une phrase musicale, de donner la notion du suspensif – la demi-cadence –, et du conclusif – la cadence parfaite.

Le système des clés est très important. Il y a beaucoup d'élèves instrumentistes qui auront besoin d'une clé de Fa ou d'une clé d'Ut, autant que d'une clé de Sol, pour leur permettre de transposer, et, là encore, nous ne devons pas les bloquer.

L'importance de la lecture relative permet d'entendre, d'intensifier la tessiture. Il faut affiner l'oreille de l'élève au point de vue des timbres et la reconnaissance des instruments par une écoute de ceux-ci. C'est un travail qui ne peut être que bénéfique pour la préparation à l'éducation de l'écoute, préparation à la dictée et à l'éducation de la voix.

La lecture chantée doit être abordée dès la première année, et nécessairement avec accompagnement piano. Cette lecture peut être un texte d'auteur choisi, avec les différents rythmes demandés. C'est une préparation à la dictée rythmique. Ces textes ne doivent pas comporter que des noires et des blanches. Il est nécessaire de les rendre plus vivants, avec des rythmes intéressant l'élève.

Il faut globaliser tout ce qui est contenu de cours. Il faut comprendre dans quel esprit le programme a été créé. Il faut tout expliquer. Il faut être formateur, et le plus pratique possible, ne pas oublier que l'on s'adresse à des enfants. Et je crois vous apporter le souci de la Confédération Musicale de France et des

Commissions qui travaillent efficacement à l'élaboration des épreuves de fin d'année et de fins de cycles.

Pour vous aider dans votre travail, et permettre de favoriser l'enseignement en contrôle continu, la Confédération Musicale de France vient d'éditionner un dossier qui est personnalisé, et permet le suivi de chaque élève, tout au long de ses études musicales. Pour nous, ce dossier scolaire est indispensable. En effet, il pourra attester du sérieux de l'enseignement reçu, et des acquis de l'élève. Ce dossier sera, pour l'élève, un garant de sa qualité. Mais, pour cela, il est indispensable que les écoles de musique de la Confédération Musicale de France proposent partout un enseignement de valeur, quel que soit le niveau concerné, à partir d'un programme harmonisé, celui que nous vous proposons.

Le concours d'Excellence est une manifestation à laquelle nous sommes tous très attachés. Pour nos jeunes musiciens, cela constitue un objectif de travail stimulant. Le concours d'Excellence est un facteur d'émulation. Cependant, compte tenu de l'évolution des choses, il est apparu nécessaire d'apporter quelques modifications au règlement de ce concours.

La formation musicale est une discipline spécifique, au même titre que l'instrument, et ne doit plus être considérée comme une épreuve obligatoire, complémentaire à l'instrument. En conséquence, les jeunes pourront passer le concours d'Excellence en formation musicale seule, en discipline instrumentale seule, et, bien entendu, en formation musicale et instrument.

Le programme des épreuves de formation musicale reste inchangé : analyse, dictée mélodique, dictée rythmique, lecture chantée, lecture rythmique, lecture de notes.

Le programme des épreuves instrumentales a, lui, été modifié. Il comportera :

- une lecture à vue;
- l'interprétation du morceau imposé;
- un trait d'orchestre imposé (extrait de préférence du répertoire pour orchestre d'harmonie);
- une épreuve élémentaire de culture musicale spécifique à l'instrument.

Les candidats seront présentés sous la responsabilité de, et par leur fédération régionale. Il est souhaitable que les élèves soient titulaires d'un diplôme de fin d'études, dans les disciplines où ils veulent se présenter.

La Confédération Musicale de France souhaite également organiser deux nouveaux concours :



- un concours de jeunes solistes, qui serait un concours exclusivement instrumental, avec une sélection effectuée au niveau des fédérations régionales;

- un concours réservé aux petits ensembles, du trio à l'octuor, avec instruments à vent. Là aussi, la sélection pourrait se faire au niveau des régions.

Sur le plan du répertoire, je suis en mesure de vous annoncer aujourd'hui que la Confédération Musicale de France organisera, en 1993, un concours de composition pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions, œuvres

pour orchestre d'harmonie et chœurs, paroles et musique originales.

Pour conclure cet exposé, je voudrais vous redire le souci de la Confédération Musicale de France, son objectif, améliorer le système éducatif en matière de formation musicale, et faire reconnaître l'importance de la pratique musicale amateur. Pour cela, nous devons tous faire un effort, et je voudrais terminer en citant André Malraux qui a dit : « A l'origine de toute culture, il y a l'effort. »



## INTERVENTION DE DANIEL CHOPINEZ Secrétaire général de la CMF

### Le diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales

Daniel Chopinez présente le DADSM, diplôme créé en 1984 pour assurer la formation des directeurs de sociétés musicales. Aujourd'hui, dans le cadre de sa politique rénovatrice pour un meilleur développement des sociétés musicales, la CMF met en place un certain nombre d'actions visant à donner une nouvelle impulsion à ce diplôme, notamment à travers la mise en place de sessions de préparation au niveau régional.

**L'**implantation extraordinaire de la Confédération Musicale de France lui a permis de jouer un rôle historique dans la pérennité de la pratique musicale collective en France.

Présente dans les grandes villes comme dans les plus petites communes, elle a contribué au développement musical de notre pays depuis de nombreuses décennies. Dotés souvent de peu de moyens, des hommes, pour la plupart bénévoles, ont dirigé des ensembles divers avec des compétences inégales mais avec toujours beaucoup de convictions. Par cela, ils nous ont permis aujourd'hui d'être les héritiers d'un patrimoine que nous nous devons de faire fructifier.

A cette fin, la Confédération Musicale de France s'est engagée dans une politique rénovatrice qui devrait progressivement contribuer à un meilleur développement des sociétés musicales et à la recon-

naissance de leur identité culturelle. Un de ses objectifs principaux est d'obtenir l'officialisation du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM).

L'idée de ce diplôme a été suscitée par la nécessité de former des directeurs musicaux compétents et performants pour les sociétés de pratique musicale amateur. En l'absence de formation spécifique au sein de l'enseignement spécialisé, il était important qu'une initiative soit prise. La création de ce diplôme, la mise en place d'une formation adaptée répondaient à un réel besoin, la compétence du directeur étant déterminante pour la qualité de l'orchestre ou de la chorale.

C'est en 1984 que le premier règlement a été élaboré, avec la collaboration de :

- M. Camille Roy, inspecteur général à la direction de la musique et de la danse;

- Mme Ida Gotkovski;
- M. Charles Jay, dont vous me permettrez de saluer la mémoire;
- et MM. Désiré Dondeyne, Serge Lancen et Michel Prud'homme.

De 1985, année du premier concours, à aujourd'hui, il y a eu 65 candidats. 13 d'entre eux ont obtenu le diplôme. Cette faible participation s'explique en partie par l'éloignement des candidats, les sessions de préparation n'ayant lieu qu'à Paris.

Aujourd'hui, il est important de donner une nouvelle impulsion à ce projet :

- pour que l'on puisse progressivement mettre en place un réseau de directeurs musicaux;
- pour que leur travail, leurs compétences apportent aux sociétés musicales l'amélioration qualitative indispensable au mouvement de la pratique musicale des amateurs, il faut agir à tous les niveaux.

### État

La Direction de la Musique et de la Danse est intéressée par notre projet et le label qu'elle a bien voulu nous octroyer témoigne de sa confiance à notre égard. Le projet que nous avons l'ambition de mettre en place ne pourra se réaliser qu'avec sa collaboration. L'intérêt manifesté par M. Thierry LEROY, Directeur général de la Musique et de la Danse, et la présence de M. Camille ROY dans nos réunions nous permet d'espérer l'officialisation du DADSM qui pourrait devenir un diplôme d'État.

### Région

Compte tenu de sa structure décentralisée (23 fédérations régionales), la Confédération Musicale de France va mettre en place, au sein et avec la collaboration de chacune des régions qui s'y prête, des sessions de préparation à ce diplôme. Cette politique de formation sera menée par la Confédération Musicale de France, en accord et avec la collaboration de la Direction de la Musique, et avec le partenariat des différentes instances régionales.

Des stages de formation ont déjà été organisés dans plusieurs régions, il convient de les développer partout où cela sera possible, et d'y associer la Direction de la Musique qui pourra apporter les conseils et les structures indispensables à leur bon déroulement. Chaque fédération régionale devra désigner une personnalité musicale de sa région qui sera chargée du suivi de l'opération en accord avec le président de la CMF et les responsables de la fédération régionale.

Les DRAC seront un partenaire important dans le cadre d'une convention CMF-Direction de la musique; cette disposition étant prévue pour les fédérations qui souhaitent en profiter. La programmation de ces sessions de formation en région doit se faire progressivement, mais la Confédération doit en rester le maître d'œuvre.

### Département

La réussite de la régionalisation, donc de la décentralisation implique la présence active des présidents et délégués départementaux. C'est la répartition géographique des moyens, des responsabilités, la prise en compte des initiatives qui permettront de réaliser au mieux ce projet ambitieux de formation.

Les Associations départementales de développement musical peuvent être, suivant les lieux et les personnes, des partenaires utiles. Quelques départements disposent de conseillers techniques pour les harmonies et fanfares. Placés sous l'autorité triple des DRAC, des conseils généraux et des associations de développement musical, ces conseillers techniques ont déjà mis en œuvre une action de formation efficace. Les résultats sont significatifs et répondent à une certaine attente. La fédération régionale d'Alsace, on peut le rappeler, dispose d'un conseiller technique.

### Commune

Il est logique de terminer par la commune, tant il est vrai que les efforts que nous manifestons tous n'ont qu'un but : favoriser le développement et la qualité musicale dans chaque localité. S'il est vrai que les grandes villes ont souvent disposé de structures suffisantes pour répondre aux souhaits des plus exigeants, il est un bon nombre de communes plus petites qui ont souvent manqué de moyens.

Pour que la Confédération Musicale de France puisse leur apporter le soutien qu'elles sont en droit d'attendre, une convention sera établie avec l'Association nationale des Maires de France. Cette convention portera sur le recrutement des Directeurs de sociétés musicales et leur tarification – mais aussi sur la formation. le changement de président à la tête de la commission culturelle de cette Association a retardé les projets en cours. Rendez-vous sera pris courant janvier. Le statut des chefs de musique est un élément essentiel qui concerne la plupart d'entre nous. Il en sera largement question.

Les prochaines épreuves du DADSM auront lieu le 20 juin 1993 à Saint-Pol-sur-Mer. 28 candidats s'y présentent. Je vous remercie de votre attention.





## INTERVENTION DE PAUL COURTIAL Vice-Président de la CMF

### Projet d'élargissement de l'action musicale en milieu scolaire

Paul Courtial expose les possibilités de l'action musicale dans le cadre du CATE (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant pour les pratiques artistiques) avec les établissements scolaires.

Lors du colloque « action de la CMF dans la vie musicale », le 26 novembre 1991 en ce même lieu, j'ai eu le plaisir, à la demande de notre Président Maurice Adam, de vous présenter le volet « L'action de la CMF dans les communes, les départements, les régions ». Cette action est, bien entendu, je vous le rappelle, assurée respectivement par ce que nous appelons couramment les sociétés musicales, les fédérations départementales, lorsqu'il en existe, et les unions régionales.

Je suis chargé cette année de traiter les relations que nous pouvons avoir avec l'éducation musicale en milieu scolaire. Aussi, en dehors d'accords locaux existant dans certaines villes où des intervenants enseignent la musique dans les établissements, j'avais évoqué l'an dernier, souvenez-vous, notre intervention possible en milieu scolaire dans le cadre des Contrats d'aménagement du Temps de l'Enfant.

C'est une avancée qui s'offre à nous dans l'attente de l'application de la loi de 1988 – dont le directeur de la musique et de la danse au ministère de la Culture vous a promis la mise en œuvre en ce lieu, il y a un an –, pour l'enseignement des disciplines artistiques à l'école, et que devrait activer la Charte de l'éducation musicale dans le système scolaire, issue de la Conférence Européenne de la Musique de Copenhague (cf. *Journal de la CMF* n° 439, mars-avril 1992).

Elle stipule notamment dans son préambule : « La culture existe par le biais de ceux qui en sont devenus une part intégrante grâce à leur propre expérience. » Nous en faisons partie. Elle poursuit : « Puisque le système scolaire est la seule partie du système

éducatif qui touche tous les enfants et les jeunes, c'est lui qui a la responsabilité d'atteindre cet objectif (d'enseigner et de faire pratiquer la musique) en améliorant et en renforçant l'éducation musicale. »

L'article 2 précise : « Une éducation musicale extra scolaire devrait également être offerte afin d'encourager et de développer les talents particuliers. » Nous avons là notre grande place par nos formations.

L'article 5 préconise : « ... Dans chaque école, des chœurs et des ensembles instrumentaux, doivent être encouragés. »

Le Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant (CATE) dont je veux vous entretenir est peut-être la préfiguration de ce que nous connaissons demain par l'application de ces textes. Il est, je vous l'assure, pour l'avoir expérimenté dans ma commune, le moyen de faire partie de la communauté éducative, d'approcher les enfants, de leur faire pratiquer, aimer la musique, de donner naissance à des spectacles musicaux joués par les jeunes élèves, de créer les conditions à la création d'écoles de musique souhaitées et même réclamées par les jeunes et leurs parents.

C'est aussi l'occasion pour les associations, tant sportives que culturelles, d'avoir accès à des financements spécifiques de l'État (Jeunesse et Sports, Éducation nationale), des départements, pour leur équipement. De même que les communes pour l'aménagement et l'équipement des écoles.

Hélas, pour moi qui pousse au développement de ces activités dans mes écoles, la commune est égale-

## Alsace

### HAUT-RHIN

#### Ingersheim accueille le congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace

Commune suburbaine de Colmar, Ingersheim vit à l'ombre de sa grande voisine, mais garde un cachet de petite ville aimable et digne, sachant admirablement recevoir. Elle l'a prouvé en se chargeant avec la Chorale de la société d'Histoire et de Culture, de l'organisation le 11 octobre 1992, du congrès de cette Association.

En ouvrant la séance, le président Joseph Muller salua bien cordialement ceux qui avaient tenu à être présents malgré un temps assez maussade. A sa suite, M. Maurice Boesch, président de la société d'Histoire et de Culture, dit sa joie d'accueillir le congrès et présenta sa commune.

Sous la direction de M. Joseph Muller, la chorale organisatrice charma l'auditoire par la présentation de trois beaux chœurs : *La Chanson du Sol Natal*, de Jacques Dalcroze, *Ring the banjo*, harmonisé par Claude Oudot, *Klopfete klopf*, poème de Ch. Zumstein, musique de C. Reysz.

En corollaire à cet accueil sympathique, M. Joseph Muller tint à remettre à M. Pierre Meyer, président fondateur, la médaille d'or CMF pour ses éminents services rendus au chant choral.

Puis tandis que les Chefs de Chœur, sous la conduite du président de la Commission de la Musique, M. Gérard Foltz, se réunissent dans la salle de l'Hôtel de Ville pour se pencher sur leurs problèmes spécifiques, les délégués écoutent les rapports des responsables.

Le procès-verbal de séance du congrès de Brumath (13 octobre

1991) est adopté sans observation et la parole est alors donnée au trésorier, M. Roland Kuster, qui expose le bilan de l'exercice 1991 qui n'a pu être positif en raison de subventions parvenues trop tardivement. Sans oublier le gros effort consenti ces dernières années pour l'organisation et le soutien financier aux stages de formation, aux journées chantantes et aux cours de direction.

Par la voix de M. Renger, les vérificateurs aux comptes attestent la parfaite tenue de la comptabilité.

Le quitus est accordé à l'unanimité.

Pour l'année 1993, le trésorier a établi un budget prévisionnel qu'il faudra évidemment équilibrer à l'aide de subventions renforcées. M. Renger et Brengard acceptent le renouvellement de leur mandat de commissaires aux comptes. En remplacement de M. Gschwind, l'assemblée désigne M. Seyler de la Chorale Alliance de Mulhouse.

**Cotisations** - La cotisation CMF passe à 230 F pour 1993, le congrès décide d'adapter la cotisation de l'Association pour l'an prochain, compte tenu du prix de l'abonnement au journal CMF.

**Rapport du service des distinctions** - La plus importante cérémonie de l'année a été la remise de 27 médailles et diplômes à la Chorale de Saverne. Le directeur et animateur infatigable de cette formation, M. Fernand Fischer, a été distingué, pour son ancienneté ainsi que pour plus de 25 ans de direction. Suivie d'une remise solennelle à Illkirch-Graffenstaden. Pour terminer l'année, la médaille d'or avec étoile a été décernée à M. André Valentin, directeur de la Chorale du lycée de Sainte-Marie-aux-Mines pour 34 ans de direction. Les responsables des chorales sont invités à ne pas oublier de récompenser les anciens méritants.

**Renouvellement des mandats échus** - Le congrès prend acte de la démission de M. Pierre Lang de Blotzheim comme membre du Conseil. De leur côté, MM. Hebling

et Siegrist de la Commission de Musique demandent leur mise en disponibilité. Le Conseil recherchera des personnes compétentes pour regarnir nos cadres.

**Congrès 1993** - C'est la chorale Concordia de Niederbronn-les-Bains, jolie cité des Vosges du Nord, qui se chargera d'organiser le prochain congrès le 10 octobre 1993.

**La parole est aux congressistes** - Plusieurs intervenants souhaitent que la vie de nos chorales se reflète un peu mieux dans le *Journal de la CMF*. Il est demandé aux responsables des chorales d'adresser au président de l'Association les comptes rendus des concerts ou manifestations pour paraître dans notre prochain bulletin. Il faut également avoir le souci de meilleures relations avec les chorales voisines et avec les Associations de chorales allemandes, sans oublier de profiter des avantages offerts par le Centre d'Art Polyphonique d'Alsace installé au Kleebach.

Pendant ce débat, les chefs de chœur qui s'étaient retirés ont rejoint l'assemblée et leur porte-parole, M. Foltz, rend compte de leurs délibérations. Ils ont activement préparé le 2<sup>e</sup> Festival à l'occasion de la Célébration du 135<sup>e</sup> anniversaire de notre Association qui s'est tenu le 24 octobre.

**Le Congrès chante** - Voici venue l'heure de retrouver la joie de chanter. C'est Mlle Laurence Higelin qui, cette année, s'est chargée de la mise en voix, innovation qui donne du tonus à la gent masculine. Ensuite, sous la direction de MM. Roger Munch et Fernand Fischer, sont étudiés successivement *Canticorum jubilo* de Haendel et *O Nuit* de Joseph Bovet.

L'arrivée ponctuelle des personnalités ne permit pas de travailler de suite *Une Chanson* d'Alain Barrière, c'est pourquoi au cours du banquet final, M. Gérard Foltz, renonçant à son dessert, se mit bravement à l'accordéon et entraîna toute l'assemblée dans une joyeuse répétition.



**Accueil des personnalités** - Désireux de manifester clairement leur soutien au chant choral, MM. Jean-Paul Fuchs, député du Haut-Rhin, Philippe Galli, sous-préfet de Ribeauvillé et Jean-Paul Schmitt, conseiller général du canton, dans leurs allocutions, soulignent les valeurs attachées au chant choral et promettent de faire tout leur possible pour soutenir le mouvement choral. M. Keller, délégué de la SACEM de Mulhouse expose la raison d'être et le fonctionnement de son organisme. Il s'ensuit un dialogue profitable à tous. Notons que le texte de l'accord SACEM-CMF se trouve dans le Guide CMF et peut être adressé aux chorales qui en feront la demande.

**Rapport moral** - En présence de tous ces invités, M. Joseph Muller, présente le Rapport moral et rend compte de l'activité au cours de l'année écoulée : concours scolaires, festival, stages et cours de direction. Le regard sur l'avenir s'arrête évidemment en premier lieu sur le 2<sup>e</sup> Festival à l'occasion du 135<sup>e</sup> anniversaire de notre Association. L'orateur en profite pour rappeler la création et la vie de notre Association depuis 1857 évoquant tous les ennuis dus aux guerres et occupations. Mais la foi de nos choristes leur a toujours permis de triompher.

Les principales manifestations à venir auxquelles peuvent assister tous les choristes et particulièrement les présidents et les directeurs sont : le congrès de Niederbronn-les-Bains, le 10 octobre, les concours scolaires de Strasbourg, le 12 mai, de Mulhouse, le 26 mai, le festival de Colmar, le 4 avril, pour les chœurs d'hommes le stage au Kleebach, les 23 et 24 janvier.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, le président clôture la partie officielle de ce congrès et invite tous les présents à se retrouver dans la belle salle de l'ancienne mairie d'Ingersheim pour la réception donnée par la Municipalité.

## Aquitaine

### DORDOGNE

#### **Les Joyeux Thibériens en visite à Ostringen du 24 au 30 octobre 1992**

Le langage de la musique sera toujours universel. L'ensemble Périgourdin *Les Joyeux Thibériens*

s'est rendu à Ostringen, à l'invitation de leurs amis allemands. Cet échange culturel entre les deux sociétés musicales fait suite à la visite des musiciens d'Ostringen en Dordogne. En effet, l'Orchestre d'outre-Rhin s'était déplacé à Thiviers en mai 1991, dans le cadre des relations nées du jumelage entre les deux villes.

Accueillis à leur arrivée par le Président R. Hammer, et son adjoint A. Reich, présentés et répartis dans les familles des musiciens allemands et de leurs amis, les Joyeux Thibériens garderont un souvenir inoubliable d'un séjour riche en événements.

Le programme concocté par les hôtes allemands comportait plusieurs facettes, partagées entre le culturel, la gastronomie sans oublier la musique, le tout dans la plus parfaite convivialité. Les visites des châteaux d'Heidelberg, Bruchsal, le plaisir de découvrir les villages d'Ostringen, et son magnifique musée auront été les points forts de ce séjour.

Le concert donné par les Joyeux Thibériens, dirigé par leur chef de musique G. Meynard, fut en tout point remarquable eu égard à la jeunesse de l'ensemble des musiciens Thibériens (17 ans de moyenne), qui furent particulièrement applaudis par un public de connaisseurs.

Quant aux souvenirs gastronomiques, ils sont aux dires de tous des plus agréables, le plaisir des yeux et du palais étaient en toutes circonstances intimement liés.

La réception à la Mairie d'Ostringen fut l'occasion de conforter les excellentes relations qui existent entre les deux villes, ce que ne manqua pas de souligner le représentant de la municipalité de Thiviers M. R. Coulaud, invité au voyage par les Joyeux Thibériens. Les liens de franche amitié noués lors des précédentes rencontres se sont renforcés entre les membres des sociétés musicales et leurs amis, d'ores et déjà de futures rencontres sont à envisager qui permettront de mieux se comprendre et de s'apprécier pleinement. Il faut souligner que le déroulement parfait de cet échange a été facilité par la présence compétente de Mme Hetzel, véritable trait d'union entre les musiciens d'Ostringen et de Thiviers.

#### **Hommage à Ferdinand Dufois, vice-président de la Fédération**

C'est au nom de la Fédération des Sociétés musicales d'Aquitaine, de la Confédération musicale de

France, des musiciens, c'est au nom des idées fraternelles et généreuses qu'il propageait autour de lui que m'échoit le douloureux privilège d'apporter à la mémoire de Ferdinand Dufois l'hommage ému et attristé de tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Retracer son existence, c'est faire revivre en quelques instants son expression, sa vie, sa famille, son travail, sa société.

Ferdinand Dufois est né le 21 février 1922 à Rivoli en Algérie. Lauréat du Conservatoire d'Alger. Musicien à la musique de Mostaganem de 1934 à 1962, musicien des Chantiers de jeunesse de 1942 à 1943, tambour-major chef de fanfare en 1944, sous-chef de musique militaire en 1945, tambour-major des Unités territoriales en 1955.

Puis en France : musicien de l'Union musicale de Montpon (24) de 1962 à 1969, musicien de l'Union musicale de Blazimon (24), musicien de la Lyre de Saint-Loubes (33), et enfin chef directeur de la Société musicale l'Indépendante de La Tresne et de l'école de musique de La Tresne, titulaire du diplôme et médaille d'Honneur de la CMF en 1945, titulaire du diplôme et médaille de 25 ans de direction en 1971, titulaire du diplôme et médaille des Sociétés de musique décernés par le ministère de la Culture en juillet 1957, membre de la Fédération des Sociétés musicales d'Aquitaine depuis 1982, président par intérim en 1990, et actuellement vice-président.

Il portait à sa boutonnière plusieurs distinctions à titre militaire, tous ces drapeaux ici présents en sont des témoins.

Il suivait avec beaucoup d'intérêt les congrès de la CMF. Nous nous sommes retrouvés plusieurs fois à Paris, mais aussi à Aix-les-Bains, Strasbourg, Hyères. Il plaisait beaucoup par ses manières, son langage, ses rapports avec les autres même s'il ne les connaissait pas.

La seule simplicité d'un récit fidèle à sa vie suffit à l'honorer et à lui manifester notre reconnaissance.

A son épouse Mme Aimée Dufois, à ses enfants, nous savons que les mots sont impuissants pour calmer votre peine, toute cette assemblée d'amis vous prouve combien nous l'aimions et quel vide il laisse parmi nous, la musique interprétée par ses musiciens est le témoignage le plus vivant que nous puissions manifester pour vous et pour Ferdinand « leur Chef ».

En ces heures cruelles, tous ses amis, tous les membres de sa Société souhaitent que ces quelques lignes vous apportent un affectueux réconfort et vous disent combien nous partageons votre immense douleur.

Deux phrases très courtes pour terminer :

Merci pour tout ce que vous avez fait pour la Musique.

Adieu Monsieur le Directeur et Cher Ami.

**Jean-Claude FONDRIEST**  
Président de la FSMA

## Auvergne

### CANTAL

#### Création d'un centre de formation musicale à Riom-ès-Montagnes

Le 9<sup>e</sup> Congrès de la Fédération musicale d'Auvergne a eu lieu les 26 et 27 septembre 1992 dans le cadre du cinéma Alpha et de l'Hôtel de ville de Riom-ès-Montagnes. Le choix de cette ville n'était pas dû au hasard, car celle-ci est appelée à jouer un rôle de la plus haute importance pour notre région. En effet, un projet ambitieux et, peut-être, unique en France, y a vu le jour : **celui d'un centre de formation musicale.**

Les locaux seraient d'anciens abattoirs qui se prêteraient bien à cet usage puisqu'ils offrent de grandes salles faciles à aménager en salles de cours et en auditorium voire en réfectoire et en dortoirs. Le projet est déjà bien engagé, puisque la mairie de Riom-ès-Montagnes qui fournirait ces locaux a déjà contacté un architecte, évalué le coût du projet et envisagé les possibilités de financement.

Ce centre de formation pourrait être le siège de nouveaux stages ouvert à tous :

- le département du Cantal bien sûr;

- la Fédération musicale d'Auvergne, qui a également en projet la réalisation d'une Harmonie-École Régionale (les crédits, prévus à la DRAC, sont actuellement inutilisés),

- les autres régions : située au centre de la France, dans un cadre splendide, la ville de Riom-ès-Montagnes, de plus en plus réputée dans les milieux musicaux grâce à

son Fanfarama, qui réunit tous les ans d'excellentes formations, est dotée de nombreux équipements sportifs et de loisirs.

Un tel projet bien sûr, appelle toute une restructuration de la FMA qui assurerait le fonctionnement du Centre. Un certain nombre de problèmes subsisterait encore : hébergement des stagiaires en période scolaire, création d'un poste de permanent, gestion « réaliste » et financement des stages; mais le président Rodriguez, qui a retrouvé une grande partie de son tonus, après les ennuis de santé qui ont été les siens, saura trouver le moyen de mobiliser ses troupes.

Les rapports des présidents départementaux ont d'ailleurs bien montré le dynamisme des sociétés et des responsables musicaux de notre région.

Le président Adam qui, accompagné de son épouse ainsi que de Mmes Grouesy et Poncel, responsables respectivement du service administratif et des assurances à la CMF a participé à ces deux journées de Congrès ne s'y est pas trompé, puisqu'il a conclu en exprimant sa satisfaction devant la vitalité de cette région qui, conformément à ses propres vœux, axe tous ses efforts sur la formation.

## Centre

### CHER

#### Assemblée générale à Saint-Martin-d'Auxigny

Le 11<sup>e</sup> congrès de la Fédération Musicale de la région Centre s'est tenu à Saint-Martin-d'Auxigny (18), dans la salle des fêtes, le dimanche 18 octobre 1992. M. Sauvage, Maire adjoint, représentant le Maire, M. Besson, ouvre la séance en présentant la ville de Saint-Martin-d'Auxigny, sa situation géographique, ses nombreuses activités.

« La Musique est l'Art d'accommoder les sons d'une manière agréable à l'oreille. » Le Président Jack Hurier commence ainsi son allocution. Il évoque la notion de solidarité qui a présidé à la création de notre fédération, et souhaite que soit mieux connue l'activité que nous développons. Il rappelle que « la pratique de la Musique en

orchestre témoigne d'une culture collective », et souhaite que le travail des associations soit épaulé, soutenu techniquement et financièrement par l'État.

Il remercie les nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à prendre sur leur temps et se dévouent sans compter en faveur de la vie associative, et pour le plaisir de l'Art. Il termine en souhaitant que tous continuent à propager l'enseignement musical dans notre région.

Le compte rendu du congrès 1991 est approuvé à l'unanimité.

#### RAPPORT MORAL par Véronique Castelain

420 écoles et sociétés sont affiliées à la FMRC, réparties ainsi : Cher (54), Eure-et-Loir (51), Indre (37), Indre-et-Loire (101), Loir-et-Cher (74), Loiret (103).

- **Examens** : Mme Castelain encourage tous les professeurs à se référer au nouveau programme pédagogique de formation musicale édité par la Confédération Musicale de France.

Des diplômes IM3, Brevet musical et DFE vont être créés par la CMF. Pour les professeurs qui le désirent, des textes d'examens sont toujours édités par la CMF, pour les niveaux autres que les fins de cycle, et, dans ce cas, les diplômes fédéraux seront décernés. Un dossier de formation musicale et instrumentale personnalisé, permettant de suivre l'élève tout au long de ses études musicales vient également d'être créé.

- **Subventions** : 3 dossiers successifs de demande d'aide financière ont été déposés auprès du Conseil régional, en 1992. Celui-ci a finalement décidé d'allouer une aide de 255 850 F, pour l'achat de pianos, gros cuivres et saxophones barytons. Désirant favoriser l'enseignement musical, le Conseil Régional n'a retenu que les demandes provenant de sociétés et écoles présentant des élèves aux examens.

La demande de subvention déposée auprès de Jeunesse et Sports, pour nos stages n'a pas reçu d'agrément. Un dossier a également été envoyé à la DRAC, afin d'aider le financement de nos stages de préparation au DADSM. Il n'a pas eu de réponse à ce jour.

- **Legato** : La presse fédérale est diffusée à 1 350 exemplaires.

Tous les renseignements sur les stages, journées pédagogiques, manifestations musicales y sont insérés, et il faudrait qu'un maximum de musiciens y soient abon-



nés, car ce journal est le lien indispensable entre toutes nos sociétés. Afin de permettre de respecter les délais de parution, Mme Castelain insiste pour que tous les articles soient envoyés directement à Mme Lhuissier qui s'occupe de la dactylographie du journal.

- **Stages** : Le séjour de l'Harmonie Cadette a eu lieu à Bourg-Saint-Maurice, du 29 juillet au 22 août, et celui de l'Harmonie Estudiantine à La Rochelle, du 3 au 23 août. L'Union Départementale de l'Indre a organisé une journée de formation pour les moniteurs de batteries-fanfars, le 11 octobre à Châteauroux. Le stage régional B.F. a réuni 58 stagiaires, le 15 mars, à Saint-Martin. Au sujet des batteries-fanfars, M. Bandin demande pourquoi celles-ci ne sont pas subventionnées, si elles ne sont pas affiliées à la CNBF.

- **Semaine de la citoyenneté des jeunes** : 2 unions départementales ont participé à cette semaine organisée par la Direction Régionale de Jeunesse et Sports : l'Eure-et-Loir (expositions avec auditions publiques), et le Loiret (concert de l'orchestre junior départemental).

- **Pin's** : Les Éts Marguerite d'Orléans ont financé la réalisation de deux modèles de pin's FMRC. Le produit de la vente de ceux-ci aidera le financement des stages de préparation au DADSM qui auront lieu à La Source, sous la haute autorité de M. Désiré Dondeyne.

- **Festivals** : De nombreux festivals sont organisés chaque année, par nos unions départementales. La FMRC donne une participation financière de 1 000 F à chaque société organisatrice, avec une enveloppe maximale de 5 000 F par Union Départementale.

- **Confédération Musicale de France** : Notre Président qui est 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CMF fait partie et assiste à toutes ses commissions. Il représente également la CMF aux C.A du CENAM, de la Coordination des Associations Musicales (CAM), et du Comité National de la Musique. Il a participé, cette année, à l'élaboration et au vote de la Charte Européenne du musicien et du choriste amateur, au Parlement Européen à Luxembourg. Au congrès national qui a eu lieu en Guadeloupe, trois délégués ont représenté notre fédération.

Pour terminer ce rapport moral, Mme Castelain remercie les bénévoles qui travaillent pour notre fédération, les municipalités et les instances locales et régionales qui nous aident pour le bon fonctionnement de notre fédération. Le

rapport moral est approuvé à l'unanimité.

#### **RAPPORT FINANCIER** par Marielle Fargas

Après la présentation détaillée des comptes par Mme Fargas, trésorière fédérale, et la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, MM. Héron et Saince, le rapport financier est voté à l'unanimité. La cotisation 1993 est fixée à 170 F. Celle-ci est augmentée de 10 F par rapport à 1992 (3 abstentions).

**Élections du bureau** : Le nouveau bureau a été réélu ainsi : président, Hurier Jack; secrétaire, Castelain Véronique; secrétaire adjoint, Fantaisie Edmond; trésorière, Fargas Marielle; trésorier adjoint, Jules Jacques.

#### **RAPPORT EXAMENS** par Pierrette Fantaisie

5 585 élèves ont passé l'examen de formation musicale et 3 871 élèves les épreuves instrumentales. Cher : FM 726, Inst. 531; Eure-et-Loire : FM 817, Inst. 511; Indre : FM 522, Inst. 442; Indre-et-Loire : FM 382, Inst. 404; Loir-et-Cher : FM 954, Inst. 673; Loiret : FM 2 048, Inst. 1 271.

L'examen DFE a eu lieu à Bourges, le 12 avril. Formation musicale : 19 candidats, 2 premiers prix. Instruments : 6 candidats, 1 premier prix.

Batterie-fanfars : FM : 3 candidats, 1 premier prix. Inst. : 2 candidats, 2 premiers prix.

Le concours Excellence a eu lieu à Paris, le 23 février. Sur les 20 candidats, 5 étaient originaires de la Région Centre.

1 prix d'Excellence a été décerné à l'un de nos élèves (tambour et formation musicale BF).

M. Borgeais demande que le palmarès détaillé de l'examen DFE paraisse dans le LEGATO. L'examen DFE 1993 aura lieu dans l'Indre.

Le rapport examens est adopté à l'unanimité.

#### **RAPPORT BATTERIES-FANFARES** par André Laperche

306 élèves ont passé les examens CMF en 1992 (299 en 1991). Certaines épreuves tambour ont été jugées trop difficiles (morceaux imposés et lectures instrumentales).

Le programme 1993 paraîtra dans le journal CMF de décembre, ainsi que le programme détaillé

d'éducation musicale, réclamé depuis plusieurs années.

1 tambour, 1 clairon et 1 cor de la Région Centre sont présents au concours d'Excellence 1993.

Le stage régional qui a eu lieu à Saint-Martin-d'Auxigny, le 15 mars a réuni 58 stagiaires. M. Laperche fait remarquer que ce stage, qui était à l'origine un stage de tambour, devient progressivement un stage pour batterie-fanfars, grande formation. Il déplore qu'il n'y ait pas suffisamment de trompettes de cavalerie et de gros cuivres.

Le prochain stage aura lieu à Déols (36), le 14 mars 1993. (En cas d'élection, il sera reporté au 28 mars.)

La journée pédagogique réservée aux moniteurs BF a eu lieu le 11 octobre 1992 à Châteauroux.

Recensement des musiciens de batteries-fanfars : 769 sociétés en Région Centre, 1 983 exécutants répartis ainsi : Cher, 247; Eure-et-Loir, 64; Indre, 70; Indre-et-Loire, 24; Loir-et-Cher, 431; Loiret, 960.

M. Borgeais regrette que le Conseil Régional n'ait pas attribué d'instrumental aux batteries-fanfars. Il voudrait que les stages BF soient pris plus en considération par les sociétés, et que le Conseil Régional s'intéresse de plus près aux batteries-fanfars.

#### **CENTRES DE VACANCES - STAGES RÉGIONAUX**

M. Duchet fait la lecture du compte rendu des deux stages. L'Harmonie Cadette a réuni 65 stagiaires, et l'Harmonie Estudiantine 48 stagiaires.

Il fait remarquer que le nombre des inscriptions aux stages est en baisse.

Une plaquette de l'Harmonie Estudiantine a été éditée, et sera distribuée à toutes les sociétés et écoles de la Région Centre.

M. Menissier demande que, pour des problèmes d'hébergement, l'Harmonie Cadette ne donne plus qu'un seul concert de retour de stage, ce qui est approuvé par tous les congressistes. Il est également fait remarquer que, pour la deuxième année consécutive, la direction régionale de Jeunesse et Sports ne nous donne plus d'aide financière, ce qui met en péril l'équilibre financier de nos stages.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Il est demandé la création de deux commissions actives : Chorale et Accordéon. M. Moutaud du Cher est d'accord pour s'occuper

de la commission accordéons. Ces commissions seront mises en place lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

M. Borgeais remercie la CMF d'avoir fait paraître sa motion dans le journal national. Cette motion a été lue, lors du congrès en Guadeloupe, par M. Camail. Elle est également parue dans le LEGATO.

M. Guillemain estime qu'il faut développer les instructeurs itinérants, afin que le programme CMF soit bien appliqué dans toutes les petits écoles.

M. Quatrehomme demande que les conditions exactes d'inscription au concours d'Excellence paraissent dans le journal CMF et dans le LEGATO. La date du prochain DFE régional est fixée au 4 avril 1993 dans l'Indre (lieu à déterminer).

Les stages de préparation au DADSM auront lieu à La Source les 28 et 29 novembre 1992 et 9 et 10 janvier 1993. Les dates des autres sessions seront déterminées ultérieurement.

Puis M. Hugues Plissin prend la parole et expose les objectifs de Jeunesse et Sports qui favorisent l'insertion des jeunes. Pour 1993, les objectifs restent les mêmes. Pour les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, et du Loiret, des postes de moniteurs sportifs itinérants ont été créés, et il y aurait peut-être la possibilité de créer des postes équivalents pour la musique.

M. Jean-Bernard Mourens, conseiller régional et maire adjoint de Vierzon, représentant M. Jean Rousseau, maire et conseiller régional s'engage à informer le Conseil Régional des difficultés que nous rencontrons et est prêt à nous aider afin que notre fédération puisse survivre.

Jack Hurier présente l'Orchestre National Français d'Harmonie qui doit être créé. Après avoir remercié toutes les personnalités présentes, il clôture cette 11<sup>e</sup> assemblée générale.

Après un repas amical, un superbe concert fut donné successivement par la Chorale de Saint-Martin (Direct. Claude Ménard), la Batterie-Fanfare de Saint-Martin (Direct. Daniel Bandin) et la SAMP de Bourges (Direct. Daniel Duchet et Didier Bizi).

## LOIR-ET-CHER

### **Compte rendu de l'UDESMA 41, le 27 septembre 1992 au Palais des Fêtes de Vendôme**

Après avoir exprimé ses souhaits de bienvenue aux personnalités et aux participants puis remercié l'Harmonie Municipale de Vendôme : son président, M. Chanet, maire, conseiller général, son directeur M. Lekeux et tous les musiciens pour leur aimable accueil, M. Roger Guillet, président départemental déclare la séance ouverte.

Il regrette l'absence de M. Juge, ancien et fidèle trésorier à qui il souhaite une meilleure santé; il demande à l'assistance d'observer quelques instants de recueillement à la mémoire de M. Jaclain de la Muroise, de M. Henri Jourdin, doyen de Saint-Aignan, de M. Daniel Plat, directeur de la Lyre Saint-Aignanaise, membre du Conseil d'Administration disparus au cours de l'année 1992. Il cite le nom des personnalités qui se sont excusées en plus grand nombre que d'habitude puisque malheureusement le congrès a eu lieu en même temps que l'élection sénatoriale. Il signale l'arrivée au foyer de Mme Caroline Giot (secrétaire adjointe) de Simon et Mathieu et présente aux heureux parents et à leurs jumeaux les amitiés et meilleurs vœux de l'UDESMA.

Mme Arlette Hergaux est secrétaire de séance.

Les travaux débutent à 9 heures par l'adoption de la proposition d'ordre du jour (unanimité) et se poursuivent par le renouvellement du tiers sortant. Sont renouvelables : Mmes Lepain Desbouiges, MM. Bachy Yvon, Fleury, Norguet, élection de deux nouveaux candidats : MM. Gilbert Thierry et Buale Daniel qui remplacent Mme Bouchet et M. Plat Daniel, décédé. Ces votes sont acquis à l'unanimité.

Une suspension de séance intervient pour élection du bureau ainsi constitué : président, M. Roger Guillet; vice-présidents, MM. Jean Durand, Jean-Claude Boucher, Pierre Chevallier; secrétaire, Mme Arlette Hergaux; trésorier, M. Alain Chignaguet; secrétaire-adjoint, Mme Caroline Giot; trésorier-adjoint, M. Pierre Coupeau; secrétaire aux examens, M. Oscar Beaumont.

La séance reprend avec le compte rendu des délégués de secteurs qui, en général, sont satisfaits du déroulement des examens.

M. Beaumont, secrétaire aux examens, présente le rapport de Mme Bouchet, qui fait apparaître une augmentation du nombre de candidats : + 8 %. Ils ont eu lieu comme prévu dans les secteurs et à partir de E1 au Collège Blois-Vienne dans de bonnes conditions.

M. Laperche, responsable des Batteries-Fanfares, indique que ses examens se sont normalement déroulés à l'École de Musique de Contres et souligne une baisse de niveau pour les tambours.

Le président remercie Mme Bouchet, M. Beaumont et M. Arthebise pour l'excellent travail accompli par la Commission et M. Laperche pour les Batteries-Fanfares et Percussions.

Il signale la réussite de José Viziño, professeur de saxophone de l'UDESMA et membre dévoué de l'Harmonie Municipale de Blois qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix régional à Bourges; il adresse ses félicitations au lauréat.

#### **Stage de l'Orchestre départemental junior**

M. Dudilet, directeur, rappelle que le stage de l'Orchestre Départemental s'est déroulé dans de fort bonnes conditions au CFA de Blois. Il remercie les animateurs et les stagiaires. Il pense que la formule 92 est à reconduire. Il présente son successeur M. Éric Beaumont qui suivra la même voie que son prédécesseur.

Les Directeurs souhaitent un recrutement élargi à tous les élèves du département quelle que soit leur origine.

Le Président remercie M. Dudilet pour l'excellent travail accompli et souhaite une parfaite réussite à M. Beaumont. M. Laperche indique que le stage régional des Batteries-Fanfares a eu lieu, comme prévu, à Saint-Martin-d'Aubigny (Cher) et s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Les séjours musicaux de vacances de la Région Centre ont eu lieu en août à Bourg-Saint-Maurice sous la direction de Claudine Fleury pour l'Harmonie cadette et à La Rochelle sous la direction de Daniel Duchet pour l'Harmonie de la région Centre. Dans les deux cas, les concerts sur les lieux des séjours ainsi que les concerts de clôture connurent une parfaite réussite. De nombreux éléments du Loir-et-Cher y ont participé.

A l'issue du concert donné à Aix-les-Bains, M. Maurice Adam, Président de la Confédération Musicale de France félicite les musiciens pour leur excellent concert et



Mme Fleury, Directrice à qui il remit la médaille d'honneur de la ville.

Le rapport d'Aide Pédagogique présenté par M. Durand est adopté à l'unanimité : 2 418 heures ont été réparties entre les écoles et sociétés.

Le compte rendu général d'activités est présenté par M. Guillet et adopté à l'unanimité. Il fait apparaître une progression des festivals, du nombre d'élèves reçus aux examens de toutes les activités de l'Union Départementale.

Un exemplaire de ces rapports a été adressé à Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux lors de la demande de subvention.

Le compte rendu financier de M. Chignaguet, Trésorier, s'équilibre en recettes et en dépenses pour une somme de 237 993,39 F. ce bilan financier a été adressé à Messieurs les Conseillers Généraux en même temps que le budget prévisionnel. Après lecture du rapport favorable des vérificateurs aux comptes, il est adopté à l'unanimité.

#### Calendrier 1992-1993

##### ■ Examens :

- dans les secteurs : du 15 au 31 mai, instruments jusqu'à P 2 inclus + toutes les épreuves écrites D 1 à Moyen inclus,

- à l'École Nationale de Musique de Blois : instruments de E 1 à Moyen - lectures rythmiques et chantées de E 1 à Moyen - dimanche 6 juin,

- instruments de Batteries-Fanfares et Percussions : dimanche 13 juin à Contres,

- Supérieur à Châteauroux, le 4 avril 1993.

##### ■ Festivals 1993 :

- Festival Départemental, lieu et date à fixer; Saint-Aignan, 21 février 1993; Cour-Cheverny, 2 mai 1993; Contres, 4 avril 1993.

Le C.A. (réunion du 23 mai 1991) a adopté la disposition suivante : les sociétés qui changeraient la date de leur festival sans l'accord de l'UDESMA ne bénéficieraient pas de la subvention.

##### ■ Journée Batteries-Fanfares :

Responsable, M. Laperche, le 14 mars 1993 (report au 28 mars en cas d'élections), à Déols (Indre).

##### ■ Stages Orchestre Départemental Junior :

Direction Éric Beaumont, du 2 au 7 mars 1993 au Centre Interprofessionnel de Formation des Apprentis.

Concerts : samedi 6 mars 1993 à Saint-Aignan et dimanche 7 mars 1993, à Onzain.

■ Congrès 1993 : Dimanche 26 septembre à 1993 à Saibris.

■ Congrès 1994 : à Suèvres.

Avant de clore la séance à midi, le Président exprime une nouvelle fois sa reconnaissance aux personnalités présentes, au Conseil Général, au Conseil Régional, à la Direction de la Jeunesse et des Sports, aux Municipalités, aux Présidents, Directeurs et Musiciens qui œuvrent pour la défense de la vie associative et qui soutiennent sans réserve les sociétés musicales et École de musique de l'UDESMA 41.

Il invite tous les participants à se rendre au vin d'honneur offert par la Municipalité.

M. Blettner, Maire-Adjoint chargé des affaires culturelles représentant M. Chanet, retenu par les élections sénatoriales, remercie l'UDESMA d'avoir choisi la ville de Vendôme pour y organiser son congrès. Il exprime sa satisfaction de voir les sociétés musicales du Loir-et-Cher évoluer et en particulier l'Harmonie Municipale. Il félicite son Directeur M. Michel Lekeux pour sa compétence et sa gentillesse et tous les musiciens pour leurs excellents résultats.

M. Guillet remercie M. Blettner, pour l'excellent accueil réservé à l'UDESMA par la Ville de Vendôme et présente ses meilleurs vœux de réussite à l'Harmonie Municipale, une des plus belles formations du département.

L'ancien Secrétaire à l'honneur : au cours du vin d'honneur, le Président a remis à M. Gilbert Rousseau, un beau souvenir (une lampe de bureau) en remerciement de ses nombreuses années de secrétariat, d'abord au service de la FMOB puis de l'UDESMA 41.

Visiblement ému, M. Rousseau, en remerciant l'UDESMA 41 exprima le souhait que l'Union Départementale continue à défendre efficacement les petites sociétés rurales qui éprouvent de plus en plus de difficultés à assurer leur existence.

## Languedoc-Roussillon

### HÉRAULT

#### La Sainte-Cécile, avec les Étoiles du Rail de Béziers et le groupe musical « Los Muchachos »

La fête débuta à 18 h 30 le samedi 21 novembre dernier en l'église Sainte-Thérèse où le groupe musical interpréta pendant la messe sous la baguette de René Calva : *Triumfal*, Marche de procession de José Blanco; *Marche des Soldats de Bruce*, de Jean Brouquières; *Cantabile*, de Th. Rottier; *Te Deum*, de M. A. Charpentier. Le dernier extrait fut chaleureusement applaudi par les paroissiens debout. Cela fait chaud au cœur.

Le dimanche 22 novembre à 11 heures, le groupe musical « Los Muchachos » donna un mini-concert sur la place devant la mairie. Au court de ce concert, les Majorettes Twirling « les Étoiles » cadettes et séniors nous donnèrent un aperçu de leur talent qui est très grand. Sous la direction de son chef Gilles Liguory, le groupe musical interpréta : *Pérez Barcelo*, Paso Doble de Bernabé Sanchis; *Urdina Tiki*, Folklore Basque; *A la Française*, Marche de Jack Ledru; *A San Sébastian*, Marche Paso Doble de Auranda. Y. M. Lafuente; *La Mexicana*, Rumba Boléro de R. Dumas; *Poru Salda*, Air du Folklore Basque.

Ce mini-concert fut vivement apprécié ainsi que les évolutions de nos jeunes filles, par un public nombreux qui se pressait autour de la place.

Ensuite ce fut la remise traditionnelle des médailles de la CMF, de la Fédération Musicale Languedoc-Roussillon, de la Fédération Inter-régionale de Majorettes et de l'Union Artistique et Intellectuelles des Cheminots Français (UAICF), aux membres de notre association : obtinrent entre autres la Médaille d'Argent de la Confédération Musicale de France, MM. Georges Laures, Gilles Liguory, Vivancos José.

C'est grâce à notre école de Musique, que la progression de notre association a été constante, et je veux féliciter tous les bénévoles qui donnent de leur temps souvent au détriment de leur occupation familiale pour que vive la Musique.

Le Président

## Les bonnes notes de Sandrine Cavalier, une élève surdouée

C'est avec une très grande joie que nous avons appris la réussite au concours de clarinette de notre concitoyenne Sandrine Cavalier, à la musique de la Garde Républicaine.

C'est le vendredi 30 octobre que s'est déroulée cette épreuve qui groupait 45 candidats, convoqués à Paris.

Dès 9 heures du matin, après tirage au sort, le candidat exécute les morceaux derrière un rideau (à l'abri du jury, pour ne pas influencer celui-ci).

Sur les 45 exécutants, six furent retenus parmi lesquels notre Gignacoise qui, pour le finale, fut extrêmement brillante, terminant première de l'épreuve, qui lui ouvrait grand les portes de la musique de la Garde républicaine; consécration d'un travail assidu et constant (malgré son jeune âge : 20 ans) qui porte ses fruits.

N'oublions pas qu'à 16 ans (avec deux ans d'avance), elle obtint la médaille du Conservatoire de Montpellier.

Elle est actuellement au Conservatoire de Lyon, où elle présentera au mois de juin 1993 son Prix supérieur, qui est l'égal de celui de Paris.

Pour la petite histoire, signalons que M. Dangain, de l'Opéra de Paris (où il est clarinette solo), venait donner des leçons à Sandrine, en qui il voyait une surdouée.

Un grand honneur pour les Gignacois et une immense joie pour des parents comblés, qui en plus ont leur fille aînée, Florence, professeur de musique au Conservatoire de Béziers.

A notre chef de la batterie-fanfane, Fernand Cavalier, et à son épouse, nous adressons nos chaleureuses et amicales félicitations, auxquelles nous associerons tous les mélomanes de la région, pour un succès ô combien mérité et qui n'est pas commun.

## AVEYRON

### Le 15<sup>e</sup> Festival Régional de Musique à Rodez : une totale réussite

Placé sous l'égide du Groupement régional des Fédérations musicales de Midi-Pyrénées présidé par M. Yvan Souptes, l'organisation de ce 15<sup>e</sup> Festival régional était confiée à la Fédération départementale des Sociétés musicales de l'Aveyron, présidée par M. Raymond Robin.

Les 24 et 25 octobre 1992, le nouveau et magnifique « Amphithéâtre » de Rodez accueillait plus de 1 000 musiciens venus des huit départements de la région Midi-Pyrénées. M. Marc Censi, président du Conseil régional, maire de Rodez, honorait de sa présence ce rassemblement à l'issue duquel il ne devait d'ailleurs pas cacher son enthousiasme.

La soirée du samedi permit de constater la vitalité des Groupes Aveyronnais : Ruthen'accordéon, La Chorale des Troubadours, La Pastourelle, Lous Pastrous del Vallon, La Diane Rouergate. Le public nombreux put apprécier une diversité de style fort agréable.

Mais que dire des remarquables concerts donnés par les huit orchestres d'harmonie Junior et par l'Orchestre d'Harmonie Régionale Junior. Près de 5 heures d'un spectacle grandiose et d'une très haute qualité musicale ponctué par un final superbe de l'Harmonie Junior de l'Aveyron accompagnée de 180 choristes sous la direction de M. Jean Bourdoncle et de Mme Solange Gout Picard, chef de cœur. Devant une salle archicomble (2 100 spectateurs), la preuve fut une nouvelle fois donnée du travail accompli par tous ces bénévoles.

Nous ne pouvons passer sous silence l'impeccable organisation de ce 15<sup>e</sup> Festival. Nous remercions chaleureusement tous les partenaires qui ont permis son déroulement : Mairie de Rodez - Conseil général de l'Aveyron - District du Grand Rodez - Conseil régional ainsi que tous les annonceurs et toutes les personnes ayant œuvré, sans oublier le Maître d'Œuvre M. André Lavabre et son équipe.

## CALVADOS

### La Fanfare « Les enfants de la plage » fête son 20<sup>e</sup> anniversaire

Il y a vingt ans en octobre 1972, M. Jacques Champeaux, président de la Fanfare « Les enfants de la plage » proposait au maire de Cabourg, à l'époque Bruno Coquatrix, la création d'une école municipale de musique, ce qui fut fait après délibération du conseil municipal. M. Jacques Lecornu, 1<sup>er</sup> prix de conservatoire de Rennes devint le directeur et le premier professeur de cette école. Il l'est toujours vingt ans après mais l'école s'est agrandie en effectifs et aussi en professeurs (flûte, clarinette, saxo, cuivres, piano et percussions). De 25 élèves à sa création, l'école en compte actuellement 80. Plusieurs parmi eux ont fréquenté ou sont élèves du conservatoire national de région de Caen. La fanfare s'est transformée peu à peu en harmonie et a une grande activité avec des concerts et voyages à l'étranger (Allemagne, Belgique, Suisse, Hollande) et des services officiels à Cabourg. Elle participa aussi aux concours de Kerkrade (Hollande), Sables-d'Olonne (1977), Vire (1981), Alençon (1981), Lille (1982) et Bruay-en-Artois (1985).

Pour marquer ce vingtième anniversaire, l'orchestre d'harmonie de l'école de musique de Cabourg (50 exécutants) a donné à la salle des fêtes un excellent concert le samedi soir 19 décembre 1992. Tour à tour et sous la baguette de Jacques Lecornu, on entendit successivement : marche d'*Aïda* de Verdi, *Judex* de Charles Gounod, *L'Or et l'Argent*, valse de F. Lehár, *L'Hiver* extrait des *Quatre saisons* de Vivaldi, la marche des *bonnets à Poil* de Furgeot. Après l'entracte la seconde partie commença par *Cravate verte et képi blanc* marche chantée de Lasalmonie suivie du ballet de *Coppelia* de Léo Delibes (Cor solo : Pierre Beaumoï, clarinette solo : Lydia Izzo), une grande fantaisie sur l'opéra *La Traviata* de Verdi avec comme baryton solo Jean Beaumoï, *Espana* valse de Chabrier, arrgt Waldteufel.

Pour terminer le concert Jacques Lecornu céda la baguette à son ami Pierre Fouilleul qui dirigea la marche pour harmonie *Beaujolais nouveau* de R. Martin.



A l'entracte M. Ecobichon, Conseiller général remit sous les applaudissements du public la médaille d'or de Vétéran de la Confédération Musicale de France à Perre Jean (saxophoniste) et Pierre Fouilleul (trompettiste) qui ont chacun plus de 50 ans de service. M. Champeaux, Conseiller municipal évoqua avec chaleur et amitié les carrières des récipiendaires notamment celle de Pierre Fouilleul, dernier chef de la fanfare « des Enfants de la plage » et sous-chef de l'harmonie dirigée par Jacques Lecornu.

Le lendemain dimanche 20 décembre, l'harmonie de l'école municipale de musique fêta Sainte-Cécile en interprétant au cours de la messe dominicale en l'église Saint-Michel de Cabourg : à l'entrée, marche d'*Aïda* de Verdi, à l'offertoire, L'Hiver des *Quatre saisons* de Vivaldi, à la communion *Judex* de Gounod et à la sortie la *Marche des bonnets à Poil* de Furgeot.

Un vin d'honneur amical réunit ensuite les musiciens et les musiciennes à la salle des répétitions de l'école de musique. Ainsi ce XX<sup>e</sup> anniversaire de l'école et aussi la fête Sainte-Cécile furent brillamment fêtés à Cabourg.

## Haute-Normandie

### SEINE-MARITIME

#### La Clef des chants et l'Orphéon en concert à l'Espace Bourvil de Caudebec

M. Démare, maire de Caudebec-lès-Elbeuf entouré des élus locaux et d'une partie du Conseil municipal de Saint-Pierre-lès-Elbeuf était venu, avec un public nombreux, vendredi dernier 27 novembre à l'espace Bourvil pour applaudir l'OSAE et son chef Jean Letellier. Deux chorales amies : la Clef des Chants de l'abbé Boissel et l'Orphéon Mixte dirigé par Jacques Chauvin avaient prêté leur concours pour le concert donné pour les municipalités de Caudebec et de Saint-Pierre.

L'orchestre seul commença la soirée par l'ouverture des *Mousquetaires au Couvent*. Varney a su mettre dans cette opérette une verve et une musicalité qu'il ne retrouvera jamais. Les chorales prirent le relais en interprétant A

capella, avec une parfaite maîtrise, sous la ferme direction de l'abbé Boissel *L'hymne à la nuit* de Rameau (1683-1764) puis *La jardinière du roi*, Doret (1866-1943) transcrivit cet air populaire pour chœurs. Il était passionné par le folklore et préoccupé par le rôle social de la musique, il a su trouver là des harmonies subtiles. Vint ensuite *La langue de chez nous*, d'Yves Duteil et dédiée à Félix Leclerc. L'orchestre se joignit aux chorales pour terminer la première partie avec *Sanctuaire du cœur* de Ketelbey. L'œuvre est moins connue que *Sur un marché persan* ou *Dans le jardin d'un monastère*, mais la mélodie en est fort belle.

Dans *Chanson d'Amour*, de F. Schubert, nous retrouvons avec plaisir le moment musical, la marche militaire, etc, et la sérénade, une belle occasion pour Mme Lecomte de faire apprécier la sonorité de son violoncelle, son lyrisme et sa personnalité. Nous entendîmes ensuite le frénétique Trépak, danse russe tirée du *Casse-Noisette* de Tchaikowsky. Du même auteur, mais tirés du *Lac des Cygnes* suivirent Scène, Danse des Cygnes et Valse. La musique dans ce ballet ne se contente pas de donner le mouvement de la danse, elle vaut par son propre contenu à la manière d'un poème symphonique.

Les chorales et l'orchestre se réunirent à nouveau pour interpréter la Barcarolle des *Contes d'Hoffmann*. La première de cette œuvre eut lieu le 10 février 1881 avec l'orchestration de E. Giraud car Offenbach est mort le 3 octobre 1880. Mélancolie humaine et sans pose, ton juste avec naturel et facilité, nous étions sous le charme.

La soirée se termina avec le *Tollite Hostias* de Camille Saint-Saëns (1835-1921). Entré au Conservatoire en 1849 dans la classe d'orgue de Benoist, il en sort en 1851 avec un premier prix. Salué par Listz comme « le premier organiste du monde » Saint-Saëns montra une ardeur de prosélyte envers Rameau dans un temps où il était quasi oublié sinon méprisé.

Le public ovationna debout les musiciens, les choristes et leurs chefs qui, grâce à leur talent, à leur travail et à leur bonne entente contribuèrent à faire de cette soirée une réussite.

#### 125<sup>e</sup> anniversaire de l'Orphéon mixte de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, 1867-1992

Au cours de l'année 1867, quelques chantres de la petite église de Saint-Pierre-du-Lieroult revenaient d'un village voisin. Ils décidèrent de se reposer quelques instants et chanter « Hymne à la nuit ». Un noble de l'endroit, M. de Bosteney, s'approcha et eut la curiosité de leur demander quelques explications. Ayant appris qu'ils caressaient l'idée de former une chorale, le riche interlocuteur leur remit le contenu de son gousset. Ce geste marquant pour l'époque ne laissa pas nos chantres d'église indifférents : un fond de caisse était trouvé!... il ne restait plus qu'à établir les statuts et s'organiser en société, sous l'impulsion de son premier Directeur M. Pierre Delalande.

Au cours des années, la Société sera classée et recevra de très nombreuses distinctions, médailles à la suite de concours, de concerts et festivals.

En 1936, en raison d'un problème de recrutement, la société va devenir mixte, et c'est un nouveau départ surtout grâce à la forte personnalité de Mme Nelly Mulet-Racine. En fait, ses compétences musicale et pédagogique permirent des activités diverses au sein du groupe.

Les années de guerre 1939-1945 verront la Société « faire » plus de solidarité que de musique. Quelques sorties « à la campagne » pour ne pas perdre la voix, aider à la confection des « Collis du Prisonnier », et se restaurer un peu mieux, tout cela sous les yeux de l'occupant.

Pour le soutien scolaire, l'éducation musicale qu'elle a su donnée aux jeunes, Mme Mulet sera décorée par la Fédération musicale de Normandie les 17 décembre 1950 et 30 juin 1957. Elle recevra les Palmes Académiques le 23 juin 1956. Cette Dame est décédée à l'âge de 73 ans. Et si nous sommes en ce 22 novembre 1992 à pouvoir fêter notre 125<sup>e</sup> Sainte Cécile (sans interruption depuis le début); c'est grâce à des personnes de cette force qui sont passées dans nos rangs.

Notre équipe se compose aujourd'hui d'une trentaine de choristes, d'une organiste Mme Édith Briand, d'une flûtiste, Mlle Catherine Briançon. Notre directeur M. Jacques Chauvin et son adjoint Mme Claude Lageix se sont relayés à la baguette à la messe officinée par l'abbé Boissel (chef de la



L'orphéon mixte de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, septembre 1992.

chorale « La clef des chants », pour diriger le programme suivant : *Sonate* de G. Friedrich Händel, *Hymne* de Gluck, *Kyrie*, *Gloria*, *Sanctus*, *Agnus Dei* de Laurent de Rillé, *Marana Tha* de B. Decaux, *Notre Père*, sur une harmonisation de la Haute-Volta, *Choral* de Bach, *Tantum Ergo* de Haydn, *Tollite Hostias* de C. Saint-Saëns.

On se retrouve ensuite pour écouter les discours du Président M. Jean-Jacques Lageix, puis de M. Claude Vochelet (maire). Puis venait le moment de la remise des décorations.

**Fédération Musicale de Normandie** : Étoile d'argent : Mlle Catherine Briançon. Médaille de bronze : Mmes Geneviève et Catherine Chauvin, Marie-Claude Lefebvre-Lemaire, Milda Meyer et Mlle Valérie Chauvin. Médaille d'argent : MM. Bernard Masclef et Jean-Jacques Lageix.

**Confédération Musicale de France** : Plaquette d'honneur : M. Claude Vochelet (en qualité de maire). Médaille de bronze : Mme Monique Leblond. Médaille d'or : Mme Jeanine Masclef, MM. Jacques Chauvin et Albert-Henri Mulet. Médaille d'or « Vétérane » : Mme Édith Briand, Mlle Anne-Marie Duhardel, MM. Robert Capperon et André Decorde. Médaille de Direction argent « Chef » : Mme Claude Lageix.

A l'occasion de son 125<sup>e</sup> Anniversaire, l'Orphéon mixte de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76) se vit solliciter par les Responsables de la revue locale « Le P'tit Pierrotin » pour la rédaction d'un article sur l'histoire de la Société. M. Jean-

Jacques Lageix, président de l'Orphéon depuis 1969, accepta volontiers de se livrer à ce travail intéressant et rédigea une cinquantaine de pages constituant un « digest » à partir des archives soigneusement conservées par ce groupe vocal.

Pour la sortie du « P'tit Pierrotin » une exposition fut organisée à laquelle participa l'Orphéon. Plusieurs panneaux y retraçaient l'histoire de la société, des vitrines laissaient voir de la musique ancienne écrite à la main, des factures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, la casquette d'uniforme des anciens Orphéonistes...

Les Anciens de Saint-Pierre-lès-Elbeuf purent se régaler pendant une semaine, durée de cette exposition inaugurée le 14 novembre 1992.

**Le Président  
Jean-Jacques Lageix**

## Région parisienne

### HAUTS-DE-SEINE

#### Voyage musical au Tyrol avec le Symphonic Accordéon Club de Rueil-Malmaison

Le déplacement d'un orchestre de musique récréative à l'étranger est toujours dans son principe un

événement qu'il convient toujours de saluer, d'abord pour sa rareté, ensuite lorsqu'il s'agit d'une formation de qualité, pour sa mission d'ambassadeur de la bonne musique, dont l'AMR défend chèrement les couleurs.

Le Symphonic Accordéon Club de Rueil-Malmaison, présidé par notre ami André Loustalet, s'est déplacé dans le cadre du jumelage des villes de Rueil-Malmaison, de Bad Soden (RFA) et de Kitzbühel (Tyrol), au centre des Alpes autrichiennes, « Kitzbüheler Alpen », situées entre la trouée de Worgl Saafelden, et la haute vallée de la Salzach, pour un unique concert au Kulturhaus de Reith, près de Kitzbühel, le 29 mai dernier à 20 heures. Une foule nombreuse de mélomanes avait fait le déplacement pour applaudir les formations qui allaient leur offrir un spectacle de choix; elle ne fut pas déçue par cette joute pacifique et triangulaire, favorisée à l'extrême par l'excellente acoustique de cette maison de la culture de Reith, toute neuve et construite en bois, dans le style du pays.

Le tout jeune orchestre d'accordéon de Kitzbühel, sous la direction d'Andreas Feller fut d'abord à l'honneur avec 2 œuvres de Johan Strauss fils, *la marche d'entrée du Baron Tzigane*, et *Histoire de la Forêt viennoise*, opus 325, agrémenté d'une partie de cithare, le *Tango* Joseph Rixner, *Ciel Bleu*, *Tarentelle d'Amour* de Helmut Enz et l'œuvre immortelle de Julius Fucik, *Entrée des Gladiateurs*, opus 68.

Cette formation est tout à fait récente, contrairement à l'Akkordeonverein « Lyra » de Bad Soden (RFA) qui, sous la férule du Musikdirektor Hans Georg Baumann, aligne 2 orchestres différents : le Jugendorchester et la grande formation par elle-même. Après la démonstration des jeunes, dans les fantaisies *Irish coffee* et *l'Oiseau bleu*, M. Baumann dirigea une œuvre ambitieuse pour tous les instrumentistes : *Heimat Bilder Suite* de Gerhard Mohr, qui fit grande impression, par sa succession de tableaux imagés et agrestes, évoquant l'orage, la montagne, la campagne, suite romantique particulièrement soignée. L'on revient sur terre, et plus proche de l'agrément qui nous est cher, *Orphée aux Enfers* de Jacques Offenbach et *Sous le Tonnerre* et *l'Éclair* de Johann Strauss, clôturèrent la partie allemande du gala.

La direction nerveuse et précise de M. André Pépin est un atout sérieux qui convient à merveille



pour déclencher le succès qui accompagne les interprétations du Symphonic Accordéon Club de Rueil. Encore une fois, le public mélomane a apprécié à sa juste valeur le programme offert par la formation française : *Manhattan Boogie* de Gerhard Mohr, la très musicale composition de M. Pépin aux accents slaves, *Suite Tzigane, le Rendez-Vous avec G. Gershwin*, medley des meilleures œuvres du grand maître américain de Renato Bui, la pétulante *Danse Mexicaine* du feu d'Albert Marland, *De la Volga à l'Oural*, une majestueuse fresque des meilleurs airs du folklore russe de Helmut Herold.

C'est sous des applaudissements très nourris que les 3 formations s'unirent pour honorer à leur manière la belle province du Tyrol qui nous a accueilli, avec la célèbre *marche de Jurek*, *Deutschmeister Regiments Marsch*, opus 6, de Bruno Hartmann.

C'est une très bonne soirée de musique récréative qui a été offerte à nos amis autrichiens, à la satisfaction de tous. Le Symphonic Accordéon Club de Rueil y a brillé de tous ses feux et ses 11 musiciens sont particulièrement à féliciter.

## SEINE-SAINT-DENIS

### **L'UMGPN vagabonde**

L'Union Musicale des Gares de Pantin-Noisy-le-Sec, en reprenant ses activités d'automne, a largement débordé du cadre départemental et même national, puisqu'à deux reprises, elle vient de se produire en des occasions bien différentes.

A Millau (Aveyron), du 1<sup>er</sup> au 5 octobre, dans le cadre du 40<sup>e</sup> Anniversaire de la Fédération Internationale des Sociétés Artistiques et Intellectuelles des Cheminots (FSAIC), où elle a contribué au succès de la Soirée de Gala par la très belle prestation d'Evelyne Andrieux dans son répertoire d'Édith Piaf.

Puis, à Paris, sans reprendre haleine, direction Florence du 6 au 9 octobre, afin d'animer la Foire de Scandicci (Faubourg de Florence) dans le cadre du Comité de jumelage des villes de Pantin-Scandicci.

Au cours de ces déplacements, fatigants certes, mais ô combien révélateurs de la bonne ambiance

qui régnait, nous avons eu le plaisir d'écouter outre Evelyne Andrieux déjà citée ci-dessus, le Bel Canto avec Louis Fontaine et la chanson variée avec Roland Levieux qui, avec son violon et l'ami Pierre Maret à l'accordéon, ont accompagné ces chants très applaudis par un public de connaisseurs chez notre sœur latine.

Chacun est rentré à Paris, enchanté de ces séjours, en attendant d'autres envols vers d'autres destinations.

## YVELINES

### **Fête d'adieux pour la Diane d'Aubergenville**

Le vendredi 4 décembre 1992 a été pour la Diane d'Aubergenville une grande journée de fête pour le départ de M. Meissonier, son chef depuis 1973 et membre du Conseil d'administration depuis 1965.

Sous les lambris de la salle polyvalente « La Nacelle », 600 personnes se sont assises sagement dans les fauteuils douillets de cette salle pour venir écouter une dernière fois « La Diane », sous la baguette de M. Meissonier.

La première partie débute par des ensembles de percussions de l'École de musique. Composés de A. Juhel, S. Juhel, A. Besse, St Peyre placé sous la direction de R. Peyre, ancien directeur de la Diane (1971-1987) et professeur de percussion à l'école de musique. Furent interprétés : *Valse favorite* de W. A. Mozart, *Arrgt Londeix, California*, de E. Laquerrière, des airs bien réjouissants joués par des jeunes pleins de talents.

Puis M. A. Pierre, maire d'Aubergenville, prit la parole :

« Je suis très heureux de vous souhaiter la plus amicale et la plus sincère des bienvenues à la Nacelle où nous réunissent aujourd'hui l'admiration et l'affection très vives que nous portons à un merveilleux chef d'orchestre : M. Meissonnier.

Aussi, voudrais-je remercier chacun d'entre vous d'être venu vous associer à l'hommage que nous lui rendons et saluer les très nombreuses personnalités qui ont tenu à témoigner ainsi leur amitié à celui dont la longue carrière artistique locale et parisienne n'a pas

enlevé son humour et dont le rayonnement est inséparable de la pétillante et frondeuse personnalité.

M. Meissonier, après une certaine réflexion, je me demande si, en vous laissant partir en retraite, nous ne sommes pas en train de commettre une grave erreur... mais il semble que vous avez préparé de longue date votre repli dans les provinces lointaines du Sud et que c'est irréversible! Alors nous n'allons pas épiloguer sur une éventuelle fausse sortie!

M. Barthomeuf va nous retracer le déroulement de votre carrière, c'est la raison pour laquelle je voudrais parler de votre personnalité qui est très particulière à différents titres et esquisser quelques traits.

Ces traits, j'en tirerai trois que je considère comme essentiels dans votre personnalité : volontaire, altruiste, frondeur et plus particulièrement humoriste.

Le troisième, certainement le plus apparent, est ce côté frondeur, humoriste que vous mettez dans toutes vos actions, à chaque moment de votre vie, est le plus significatif.

Il encourage les optimistes, exite les plus pessimistes, entraîne finalement tout le monde sur les voies que vous avez tracées, mais ne vous fait pas forcément que des amis.

Il est sans doute la résultante de votre altruisme et de votre volonté. De votre altruisme d'abord qui vous amène à être une personnalité sociable par excellence.

Vous ne pouvez pas souffrir la solitude parce que dans la solitude vous ne trouvez rien à apporter à l'autre, et cet apport est pour vous vital, je n'hésiterai pas à dire comme la respiration.

Voyez-le, comme il accompagne la musique lorsqu'il conduit l'orchestre...

Et votre côté volontaire, enfin, qui est votre force, qui vous aide à faire les efforts nécessaires pour vaincre les difficultés.

Votre volonté est particulièrement saine parce que très bien orientée, vers le bien commun.

Comment voulez-vous qu'une telle disposition bienveillante à l'égard des autres ne déclenche pas l'enthousiasme, cela ne peut que le déchaîner...

Mais aujourd'hui vous avez décidé de penser un peu à vous. Et, comme je le disais à l'instant, ces trois grands traits de votre caractère expliquent tout de votre carrière!

En final, dans votre carrière, il y a de la musique partout. Au travail, dans vos loisirs, dans votre vie privée. On peut dire que vous avez un appétit musical, sans borne ni frontière.

Cet appétit de musique, vous savez mieux que personne nous le communiquer à nous, public ou musiciens, grâce à un sourire, à un clin d'œil, à un mouvement de tête, à mille petits riens. Aussi sommes-nous tristes de vous dire " au revoir ", M. Meissonier, mais heureux de vous souhaiter une très bonne retraite, en vous remerciant de toutes les joies que vous nous avez offertes.

Que cette fête que j'ai le très grand plaisir de présider soit le témoignage de l'admiration, de l'affection et de l'amitié que nous portons au musicien et à l'homme que vous êtes. »

Au terme de cette allocution, la chorale « Accroche Notes » d'Ecquevilly, forte de ses 45 choristes, interpréta avec plein de talent et de rigueur un répertoire allant du classique aux morceaux plus de notre temps : *Valse n° 6* de Faust, Gounod; *Stabat Mater* de Zoltan Kodaly; *Gloria* de A. Vivaldi; *Tournent les jours* de E. Daniel; *Alligator* de D. Gauffiau; *Sunrise Sunset* from Fiddler on the roof; *I got shoes*, negro spiritual; *Une étoile a brillé* de Grety; *Mozart à Lyon*, fantaisie sur une Petite Musique de Nuit, direction Mme Verre.

C'est sous les applaudissements fort mérités et fournis que la chorale après le « bis » traditionnel quitta le plateau pour laisser la place à un ancien de la Diane, Daniel Rouaud, professeur d'accordéon à l'école de musique, accompagné de Christelle Lecourd, qui interprétèrent : *Piccolo Rag* de J. Rosse. Le public salua le talent de ces deux artistes. Et c'est ainsi que se termina la première partie. Pendant l'entracte, tout le monde a pu admirer les panneaux d'exposition retraçant la vie de la Diane de 1964 à 1992.

La deuxième partie débuta sur une « marche » pleine d'entrain intitulée *Provence* de M. Bouet. Cette interprétation laisse entrevoir les nouvelles orientations que ne manquera pas de prendre notre chef. Après cette introduction, on nous présenta un montage de diapositives retraçant l'histoire de la Diane sur une musique chère au chef, *la Walkyrie* de R. Wagner.

Après cette courte pause vint la présentation des nouveaux chefs : J. Desruennes, 1<sup>er</sup> prix du CNSM



**Les choristes d'Ecquevilly et les chorales des Écoles de musique d'Aubergenville et des Mureaux accompagnés de la Diane, sous la baguette de M. Meissonier**



**La chorale d'Ecquevilly.**

de Paris de tuba; C. Prince, 1<sup>er</sup> prix du CNRS de Rueil-Malmaison de trompette. Ils dirigèrent pour la première fois la Diane avec au pupitre : *Ouverture pour un matin d'automne* de S. Lancen; *Admiration* de J. Nijs; *Celebrated Suite* de Rita Defoort; *Petite ouverture dansante* de H. Lijnschooten.

Puis, avec une émotion certaine, nos chefs passèrent la baguette à l'ancien qui dirigea : *les Marches Napoléoniennes*, avec orchestre d'harmonie, orchestration D. Dondeyne; *Pas Cadencé des sans culottes*; *Austerlitz*; *la Marche des éclopés*. Et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que nos jeunes tambours finirent leur der-

nière marche. N'est-il pas rassurant de reprendre ces marches que notre société ne pouvait plus jouer pour cause d'effectif? Les jeunes tambours B. Guichard, Aroussi Medi, Idtaleb Ismaël, F. Santier, accompagnés des anciens - A. et S. Juhel, F. et A. tronchard - furent à la hauteur de leur tâche grâce au travail acharné que fit C. Prince pour arriver à ce nouveau et excellent résultat.

Ensuite, ce fut la remise des médailles : pour cinq ans à Giraud Vueney, Juhel Sébastien et Arnaud; pour dix ans F. Royo, A. Foucher, M. Renoux, L. Renoux, F. Tronchard, C. Prince; pour quinze ans, D. Vauth, L. Royo, F. Lisandre, R. Mouchard, G. Foucher-





**Guy Meissonier et la Diane d'Aubergenville : vingt années de cohabitation chaleureusement applaudies et récompensées.**

Giraud, S. Giraud, J.-M. Barthomeuf. Les médailles furent remises par Mme Oget, épouse du créateur de la Diane, M. Legland, maire-adjoint et président de 1964 à 1977, M. Levieux, vice-président de l'UFMRIF.

Juste après, les cent choristes d'Ecquevilly et des chorales des écoles de musique d'Aubergenville et des Mureaux, sous la direction de M. Michel Bernard, prirent possession du podium pour interpréter avec l'orchestre qui était sous la direction de Guy Meissonier : *Pomp and Circumstance* de E. Elgar, *Nabucco* de G. Verdi.

L'orchestre interpréta ensuite un pot-pourri sur les œuvres d'Offenbach : *La Vie parisienne*, *La Belle Hélène*, *La Grande Duchesse de Gêroltein*, *Orphée aux Enfers...* A la dernière note, une salve d'applaudissements fit ébranler les lustres de la salle. M. Meissonier dirigeait pour la dernière fois la Diane.

Enfin, pour clore cette soirée, les choristes et l'orchestre interprétèrent, sous la direction de M. Bernard, l'Hymne européen. Mais la soirée n'était pas pour autant terminée, une dernière série de diapositives sur les diverses manifestations et les

nombreux échanges franco-allemands avec notre ville jumelle, Dieburg, mit la salle en délire. Par la suite, le président J.-M. Barthomeuf retraça la carrière de G. Meissonier à l'aide d'une nouvelle série de diapositives, où le public découvrit l'itinéraire du chef (de son plus jeune âge à aujourd'hui) dont quelques scènes déclenchèrent l'hilarité générale.

Au nom de la CMF, le président demanda à D. Dondeyne de venir remettre la médaille des vingt ans de direction et des trente ans d'activité au sein des sociétés à M. Meissonier. A sa grande surprise de nombreux anciens, venus lui rendre hommage, montèrent sur le podium et exécutèrent une marche de H. Salvador, *le Travail c'est la santé*, revue et corrigée par le conseil d'administration, et repris en chœur par les six cents personnes présentes, fêtant ainsi la retraite de celui qui nous quitte pour Forcalquier.

Cependant, les surprises ne s'arrêtèrent pas là, de nombreux cadeaux lui furent remis par le conseil municipal, M. le sénateur, le député, par tous les musiciens de la Diane et par nos amis allemands venus spécialement pour l'occasion et sans oublier l'immense

gerbe de fleurs offerte à son épouse. Et c'est la gorge un peu serrée que Guy Meissonier remercia chaleureusement tous les participants, et particulièrement tout ceux qui lui permirent de réussir sa longue carrière à Aubergenville. Pour finir, les musiciens et les invités se retrouvèrent pour le pot de l'amitié.

Vingt-quatre heures plus tard, les musiciens se rejoignirent pour fêter sainte Cécile à l'église de Saint Ouen. le déjeuner qui suivit se déroula dans la bonne humeur bien que tout le monde ait été émus de voir partir ce compagnon de longue date.

Au revoir Guy Meissonier, bon vent et merci de tout cœur pour ce que vous avez fait pour la musique à Aubergenville. Au cours de ces deux manifestations, diverses personnalités étaient présentes : Mme Nelly Rodi, sénateur et ancien maire d'Aubergenville; M. H. Cuq, député et conseiller général; M. A. Pierre, maire d'Aubergenville, accompagné de son conseiller municipal; M. Hertz, maire d'Ecquevilly; M. Lecomte, maire adjoint représentant le maire d'Épone; Mme Desvignes, maire adjoint représentant le maire de Bouafle; M. Adam, président de la CMF, conseiller général de Savoie; M. Dondeyne, compositeur; M. Raucoules, directeur du conservatoire militaire de musique et son épouse, et chef de musique hors classe; M. Levieux, vice-président de l'UFMRIF et son épouse; Mme Amodio, conseil d'administration de l'UFMRIF; M. Nuixa, vice-président de la FMY et directeur de l'école de musique de Beynes; Mme et M. les représentants de sociétés musicales et écoles de musique de Bouafle, Nezel, Poissy, Freneuse, Beynes...

## VAL-D'OISE

### Concert d'automne de l'Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 22 novembre 1992 l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son concert d'automne dans la Salle des fêtes Jean-Vilar à Argenteuil devant une salle comble. Parmi les personnalités présentes, on pouvait remarquer le député-maire d'Argenteuil, M. Robert Montdargent, Président d'honneur de l'Estudiantina.

L'Estudiantina est un orchestre de plus de 40 musiciens, classée

en Division d'honneur. Cet ensemble a été créé en 1950 par Mario Monti, qui l'a dirigé jusqu'en 1991. Florentino Calvo, son élève et successeur à l'École nationale de musique et de danse d'Argenteuil, a pris la relève. C'est un jeune musicien, mandoliniste-concertiste, il est titulaire d'une classe de mandolines de 43 élèves.

Sous sa direction, il fit interpréter à l'orchestre :

*Sinfonia en Sol* de Giovanni Domenico; *Symphonie n° 8* inachevée de Frantz Schubert (transcr. Mario Monti); *Concerto en Do Majeur* pour mandolines et orchestre à plectres, anonyme du 18<sup>e</sup> siècle (attribué à Paesiello) (transcr. Mario Monti); Soliste, Céline Cellucci; *Suite Appassionata* de Konrad Wolki; *Trio n° 5* pour deux mandolines et basse du Duc de Cedronio (18<sup>e</sup> S.), révision Mario Monti;

Mandolines, Cécile Duvot-Frédéric Secondo, Mandole, Olivier Bézier; *Sonatina Spianata* pour 4 mandolines de Ralph Paulsen-Bahnsen; Cécile Duvot-Julien Martineau, Daniel Ribeiro-Frédéric Secondo; *Concerto* pour accordéon et orchestre à plectres de Hans Schmitt, Soliste, Nathalie Bourot; *Tancrede*, ouverture de Gioacchino Rossini (transcr. E. Marucelli); *Le Barbier de Séville*, Air de la Calomnie, chanté par Jacky Vivant, artiste lyrique du Théâtre national de l'Opéra de Paris, de Gioacchino Rossini (transcr. Mario Monti); *Il Signor Bruschino*, ouverture, Gioacchino Rossini (transcr. Mario Macciocchi).

Le public applaudit avec enthousiasme l'orchestre et les solistes. Rendez-vous fût pris pour le concert de printemps, avec un programme différent, qui aura lieu le 28 mars 1993, dans la Salle des Fêtes Jean Vilar.

Le même programme fut reproduit le mardi 24 novembre dans la Salle des Congrès de l'Institut national de la jeunesse et de la culture populaire de Marly-le-Roi.

Depuis 20 ans il existe une classe de mandolines à l'École de Musique d'Argenteuil avec un professeur titulaire qui est le Directeur de l'Estudiantina. Cette classe fut tenue par Mario Monti de 1966 à 1988 et, depuis, par Florentino Calvo qui y obtint tous ses prix, instruments et formation musicale.

Depuis de nombreuses années, l'atelier des plectres, lors des congrès de la CMF, demande que dans les villes où il existe une école de musique et un orchestre à

plectres, la mandoline soit officiellement enseignée, comme pour toutes les autres disciplines. De ce fait les mandolinistes auraient les mêmes cursus de formation musicale que pour les autres instruments. A la base, ce sont les sociétés qui doivent insister auprès de leurs édiles pour la création de quelques heures de cours pour commencer. J'ai personnellement, lors d'un colloque départemental avec l'ADIAM-95, reçu de M. Thierry Le Roy, Directeur de la Musique et de la Danse au ministère de la Culture, la promesse d'étudier la création d'un diplôme d'État et ensuite d'un CA de mandoline. La question est à l'étude.

**Mario Monti**

Dans le journal n° 443, une erreur a été faite : l'harmonie Briarde se trouve en Seine-et-Marne et non en Essonne.

## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

### ALPES-MARITIMES

#### Sainte Cécile dans les sociétés musicales et folkloriques cannoises

La fanfare de la Croisette a participé à la messe de Notre-Dame des Pins, et a animé le quartier Croisette. L'espérance de Cannes et l'académie provençale ont pris part à la messe au Suquet.

L'orchestre d'harmonie de l'espérance, sous la direction du chef Georget Daumas et de Richard Catalanotti, interpréta : *Le Prélude du Te Deum*, *The Yong Maria*, *ouverture à la française*, *Hymne des nations*.

L'académie Provençale chanta le *Credo*, le *Magnificat*, et le *Pater*. Les grandes orgues étaient tenues par Maître Philippe Bauzin, la messe célébrée par le curé Reynaudin, celui-ci devait féliciter les musiciens et les chanteurs pour leur brillante exécution en l'honneur de leur patronne.

M. Michel Mouillot, maire de Cannes, assistait à cette célébration; à ses côtés, M. Jacques Dozol, conseiller général, M. Henri, adjoint, M. Casanova, Mme Kumor Astégiano, Mme Neel, conseillers municipaux. M. Glanis représentait les anciens, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis et une délégation de la musique « L'écho de la Chaumière de Nice ».

Après un défilé à travers les vieilles rues du Suquet, le repas traditionnel, pris en commun. L'après-midi au kiosque à musique se déroula une animation. L'orchestre d'harmonie, dans un répertoire très varié, allant du classique *les Deux aveugles* d'Offenbach, les variétés *Samba for band*, *La mer*; du jazz *Notes en rag*, *Figer rag*, et la traditionnelle marche *La fille du régiment*. Les majorettes, sous la direction de M.-Hélène Rodriguez, ont participé à cette animation.

L'académie provençale, dirigée par M. Cessin, charma le public par des danses et chants du terroir. Le tout très apprécié par un très nombreux public venu applaudir chaleureusement les participants, heureux de cette journée pleine de convivialité.

### VAUCLUSE

#### La fête de Sainte Cécile des Écoles de Musique

Répondant à l'invitation du Conservatoire municipal de Carpentras, quelque 400 élèves des 12 Écoles fédérées du département du Vaucluse se sont réunis le samedi 5 décembre dans la salle des fêtes de cette ville. Chaque école a présenté une prestation de ses meilleurs élèves.

Deux orchestres d'harmonie junior participaient à cet après-midi musical. La séance a débuté par l'interprétation du *Chœur des gamins*, extrait du premier acte de *Carmen* de Georges Bizet, par une chorale de 200 élèves des classes d'éducation musicale, accompagnés par un orchestre d'harmonie sous la direction du Président fédéral Georges André.

Le succès grandissant, d'année en année, de cette fête a obligé les organisateurs à limiter le nombre des participants et à réserver cette séance aux instruments à vent et aux percussions seulement. Un



public de plus de 600 personnes n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes interprètes et à leurs professeurs, amoureux de leur métier de musicien, qui ont, en dehors de leurs heures de cours, préparé leurs élèves à construire un programme varié où figuraient entre autres : G. Bizet, Secunda, S. Tepper, J.-S. Bach, Mozart, Frescobaldi, Vivaldi, J. Strauss, Arban, Boismortier, Boublil et C. I. M. Schoenberg.

De la musique avant tout chose  
De la musique encore et toujours  
Jouez, dansez, chantez sans pause  
Que l'on n'entende plus aucun rôle morose

Que les parents, maîtres, osent  
Par la musique rencontrer l'amour.

Ces quelques vers ont servi de conclusion à cet après-midi tout entier voué au plaisir de faire ensemble de la musique sans aucun esprit de compétition.

## Concours de flûtes à Monteux

Le deuxième concours départemental réservé aux jeunes instrumentistes de nos Écoles fédérées était réservé aux flûtes. C'est l'École de Musique de Monteux qui était chargée de recevoir les concurrents le dimanche 13 décembre dernier.

Quatorze candidats se sont présentés devant un jury composé de MM. Alain Grau, flûtiste, directeur de l'Orchestre d'Harmonie « Le Kiosque à musique » d'Avignon et Jean Mondon, flûtiste soliste, qui entouraient M. Georges André, Président de la Fédération du Vaucluse. Le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Hélène Andéozi.

Les candidats répartis en 3 niveaux d'âge ont interprété respectivement : *Gavotte en rondeau* de Martini, *Sicilienne* de G. Fauré, *Le Carnaval de Venise* de Genin. Les récompenses suivantes ont été décernées : 1<sup>er</sup> niveau : Premier prix à l'unanimité Céline Frigau, deuxième prix Laure Boutière, troisième prix Sophie Delmas; 2<sup>e</sup> niveau : Premier prix à l'unanimité Audrey Renouard, troisième prix Laure Boutière; 3<sup>e</sup> niveau : Premier prix Barbara Mondonça, deuxième prix Sophie Marini, troisième prix Carole Colin.

Pendant les délibérations du jury les élèves des classes de piano de l'École de musique de Monteux ont interprété Bartok, Tchélicov, J.-S. Bach, Schubert et Grieg.

## Rhône-Alpes



Le président Maurice Adam à la tribune.



Remise de la plaquette confédérale par M. Maurice Adam à M. André Brunet.

## DRÔME

### Une grande première à Saint-Sorlin, cette Assemblée générale des « Musiques Drômoises » !

Bienvenue du Maire André Brunet aux hôtes d'une journée exprimant sa vive sympathie au Président national M. Maurice Adam pèlerin infatigable auprès des groupements de province et d'outre-mer.

Souhaitant une œuvre féconde à ce Congrès 1992, M. Roland Vacher, président départemental, esquissait en larges traits les multiples activités de la Fédération départementale, voyant en ses assises une nouvelle manifestation de la culture et de la fraternité ou le bénévolat trouve là, sa plus noble expression.

### Les temps forts du Congrès

Jean-Marc Rozier, trésorier, et Mme Jacqueline Blache, secrétaire administrative détaillaient, analy-

saient les différents postes des rapports financiers et moral, ne soulevant aucune objection dans l'assistance.

Intervention de Mme Annie Mazuray, présidente de l'ADDIM associant dans son exposé la directrice Françoise Mathe, citant le rôle primordial du Conseil général dans son développement au service des communes, sa mission d'éveil à la musique en milieu scolaire annonçant la Grande Fête de la Musique le 13 juin à Grignan.

Appel du rédacteur du « Musicien Drômois » le miroir de la Vie de la Musique » auprès de chaque sociétaire, chaque société. André Boulet insistant sur l'envoi à son adresse de toute information. Il est vrai que Sainte-Cécile qui pointe à l'horizon constituera un excellent sujet.

### Allocution du président national Maurice Adam

Heureux de se retrouver en cette Valloire, chez son ami André. Il donne connaissance des objectifs culturels de la CMF avec la direc-

tion de la musique. Une assemblée générale extraordinaire à Paris, le 7 décembre prochain au Palais du Luxembourg. La grande décentralisation entreprise entraîne une révision statutaire. Un plan d'action de la CMF sera proposé ce 7 décembre aux représentants des fédérations.

Une formule magistrale du président à la CODA de son intervention : « Il faut être de notre époque » - « Le développement de l'Art Musical » passe par la plus haute qualité pour le plus grand nombre.

Une nouvelle transcription de « l'Art musical populaire » suranné en cette fin de siècle.

Il appartenait au Président Vacher de clore ses débats 1992, et de permettre au maire de Saint-Sorlin, ancien président départemental de lancer un plaidoyer en faveur des festivals, lieux de rencontres, d'émulation, de convivialité, et de cette Harmonie départementale qui ne doit pas mourir.

Souhaitons que ce SOS soit entendu.

#### Prochaines assemblées de printemps

Epinoze le 14 février 1993 pour la zone nord. Malissard le 21 ou 28 février zone sud. Assemblée Rhône-Alpes, le 19 mai 1993 à Saint-Marcel-lès-Valence.

Jean-Louis Bourget de Saint-Rambert, Géraldine Latte de Portes-les-Valence sont élus au bureau fédéral.

Avant que la fanfare de Saint-Sorlin en Valloire, président J.-Pierre Servas propose aux camarades Drômois un apéritif musical, une touchante cérémonie se déroulait sur le podium. Fred Kohler, l'Éminent chef d'orchestre recevait la médaille de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, et André Brunet la plaquette de la Confédération musicale de France, sous les vivats de l'Assistance. Avec nos félicitations.

Une quinzaine avant, le président de la CMF était l'invité d'honneur d'André Brunet avec Yvette Chassagne, ancien préfet président national honoraire de l'UAP à la remise de la croix de la Légion d'Honneur à l'ancien député, André Brunet, maire de Saint-Sorlin, ami personnel de M. Maurice Adam.

Nous sommes sûr que l'excellence du repas servi par « L'Auberge du Moulin » permettra à tous les musiciens de conserver un excellent souvenir du Congrès 1992 en Drôme-Nord et par la même de notre petite cité.

Louis Brunet

## RHÔNE

### Du nouveau chez les savoyards de Lyon

L'importante formation musicale « Fanfare la Savoyarde » « Harmonie les Enfants d'Orphée » change de président.

Édouard Mouthon passe le flambeau à Mlle Edwige Pasqual à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1993. Changement annoncé à la fête de Sainte Cécile dimanche 22 novembre, en présence de nombreuses personnalités, de compatriotes accompagnés d'amis de la Savoie et du Duché des Savoyards de Lyon et agglomération, Mlle Delphine Mortier Duchesse 1992 et sa sœur Céline demoiselle de la Cour.

La nouvelle présidente avec émotion adresse ses premières paroles d'accueil à toute l'assemblée et ses éloges de reconnaissance à son prédécesseur, qui a son tour la présente avec éclat.

Il n'oublie pas non plus de remercier ses amies et ses amis l'ayant beaucoup soutenu et aidé durant ses 22 années au service de la musique en faveur des jeunes surtout, après 36 ans de carrière militaire. Ce n'est pas sans mélancolie qu'il se retire de toutes activités vu son âge.

En reconnaissance de ses loyaux services la médaille du Conseil général du Rhône à l'effigie des deux fleuves (Rhône et Saône) lui est décernée à cette occasion.

Natif de Haute-Savoie en « Vallée Verte » il eut la sensibilité en souvenir des membres de sa famille disparus et des anciens connus de son jeune âge de tenir la sortie annuelle de son ensemble musical en 1988 chez les « Haberants » obtenant un succès. L'hommage ainsi rendu, les devoirs accomplis, ce Savoyard comme d'autres s'est expatrié en conservant son profond attachement au clocher qui l'a vu naître.

## LOIRE

### Les accordéonistes de Saint-Étienne fêtent Sainte-Cécile

C'est par une belle journée de joie que le 30 novembre la Société des accordéonistes de Saint-Étien-

ne fêtait sa patronne sainte Cécile en participant, tout d'abord, à la messe célébrée en l'église Saint-Roch, église de la paroisse où cette société a son siège, étant chaleureusement accueillie chaque fois par les prêtres de cette paroisse.

Comme les années précédentes, c'est dans une église comble que les musiciens de l'orchestre, en tenue impeccable, prenaient place dans le chœur. Sous la direction affinée de leur chef, Bernard Albaynac, ils commençaient la messe avec *la Marche du Couronnement* de Meyerbeer, suivie, dans le courant de l'office, par un « Air » de Haendel, du *Célèbre Canon* de Pachelbel et du *Menuet* de Boccherini.

À la fin de la messe, un mini-concert était offert avec l'interprétation de la *Toccata* extraite de la *Suite Gothique* de Baellemann et du poème symphonique de Sibélius *Finlandia*. C'est sous les applaudissements enthousiastes que les musiciens saluaient les fidèles qui quittaient l'église, bien à regrets, trouvant leur prestation trop courte.

La journée se continuait avec un vin d'honneur, au siège, offert par la société à ses musiciens, amis, parents et élèves de son école de musique. Accueillis par M. Rechaussat, président et les membres du CA, honoraient cet instant de leur présence : M. Desprez, conseiller général, MM. Fontanilles, représentant la municipalité, M. Dekyndt, directeur de l'ENM de Saint-Étienne, Mme Freyconon, Velle, Raquin, président et administrateurs de la Fédération des sociétés musicales de la Loire.

Après l'échange de paroles de courtoisie et d'encouragement de la part des personnalités, cinq musiciens de la société recevaient les médailles fédérales et confédérales qui leurs étaient attribuées pour leur appartenance aux accordéonistes stéphanois et couvrant des périodes allant de 15 à 50 ans de bons et loyaux services. Cinquante ans ! Et oui, car notre société fut fondée en 1931, ce qui lui fait un âge respectable pour une société d'accordéons.

La journée se termina par un lundi campagnard dans une ambiance de gaieté et d'amitié. Et ce fut bien à regret que l'on se sépara en se donnant rendez-vous... à la prochaine répétition pour une année 1993 qui s'annonce, d'ores et déjà bien remplie.

R. FRANCESCHI,  
Secrétaire des Accordéonistes  
de Saint-Étienne



Garantie 1 an - P. et M.O - Franco de port à partir de 3000 Fr TTC

# LA SYMPHONIE DES CUIVRES

**LYON**

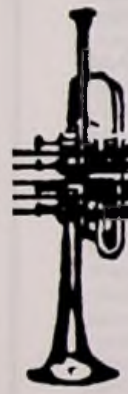
INSTRUMENTS A VENT



<b>Flûte PEARL</b> .....	Prix TTC <b>3591 F</b>
Revendeur exclusif sur Lyon	
<b>Trompette B. &amp; H.</b> .....	<b>3000 F</b>
<b>Clarinette B.C. E 13</b> .....	<b>6400 F</b>
<b>Saxophone Alto JUPITER</b> .....	<b>5330 F</b>
<b>Trombone A. COURTOIS 620</b> .....	<b>6300 F</b>

## GUILLARD BIZEL MUSIQUES

2, Rue d'Oran - B.P. 1203  
69209 LYON Cedex 01  
Tél. 78.28.44.22 - Fax 78.27.76.35



# l'atelier musical

## Gilles Degironde

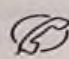
*Dépositaire exclusif Bless*

Spécialiste Cuivre, Bois  
Agent Selmer · Courtois  
Bach · King · Holton · Blessing  
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations  
Exportation  
Mise au point d'instruments

**6, place Saint-Roch**

**F-42100 Saint-Etienne**

 **77.33.90.31**

ment tenue de financer. Il s'agit-là, pour moi tout au moins, de subventions que je donne volontiers car je puis en mesurer le résultat et, vous allez le constater, en suivre la destination par la gestion rigoureuse qui est préconisée et appliquée par le groupe.

La loi n° 84.610 du 16 juillet 1984 a défini l'aménagement des rythmes de vie des enfants des écoles maternelles et élémentaires. Le CATE actuel a évolué depuis cette loi sous différentes appellations. Son fondement repose sur le principe qu'un réel aménagement des rythmes de l'enfant ne peut se concevoir sans l'existence d'un projet impliquant l'engagement de l'équipe pédagogique. Seul un tel projet peut donner son sens à une collaboration avec les partenaires locaux, qu'il s'agisse des interventions dans le temps scolaire de personnes qualifiées participant à la mission d'enseignement ou de la mise en œuvre d'actions nouvelles destinées, au premier chef, à développer la pratique volontaire par les enfants d'activités sportives, artistiques et culturelles, comportant, complétant et diversifiant les activités d'enseignement proprement dites.

La condition nécessaire du succès de tels projets réside dans l'engagement concerté de tous les partenaires locaux – équipes de maîtres, parents, institution communale, monde associatif. Cette coopération sera renforcée pour permettre à l'école de mieux s'ouvrir sur la cité et pour inciter les enfants à inscrire leurs activités dans un espace éducatif plus vaste, à partir et autour de l'école.

En liaison très étroite avec les partenaires concernés, une attention particulière doit être portée à l'évaluation des actions, à l'amélioration de leur qualité pédagogique, à la rigueur administrative et financière de leur gestion et, partout, au recrutement et à la formation des intervenants.

Les circulaires n°s 92.296 et 92.204 JS du 15 octobre 1992 émanant conjointement du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture et du ministère de la Jeunesse et des Sports, et adressées à tous les partenaires touchés par cette action (préfets, DRAC, inspections académiques, chefs d'établissement, etc.), lancent l'année scolaire 1992-1993 :

1 - Projets éducatifs locaux proposés aux enfants à différents moments de la journée, de la semaine, de l'année par les divers acteurs de la communauté éducative : écoles, collectivités locales, associations et institutions culturelles;

2 - Prise en compte de la diversité des conditions de vie des enfants, de leurs familles ainsi que de leur environnement géographique et social;

3 - Activités culturelles et sportives prolongeant les enseignements obligatoires respectant, comme ces dernières, des alternances de temps pour mieux encore enrichir les pratiques des enfants et des jeunes;

4 - Effort particulier à réaliser pour offrir, en dehors du temps scolaire (quotidien, hebdomadaire, vacances scolaires) des espaces et des moments d'accueil de qualité conçus pour répondre au besoin des enfants.

Vous avez tous compris que ces activités, tant sportives que culturelles, nécessitent la participation d'intervenants extérieurs dans les écoles maternelles et primaires, soumise à autorisation et agrément, à la fixation du rôle et de la responsabilité de l'enseignant et de l'intervenant définis dans la circulaire n° 92.196 du 3 juillet 1992 (BO n° 29 du 16 juillet 1992, page 1998).

Des conventions sont alors passées entre les partenaires. Les initiatives concernant les CATE peuvent venir des écoles, des municipalités et des associations locales. Les partenaires cités se concertent pour une participation de tous dans le respect de leur identité et de leurs compétences.

Le projet global, pour être retenu, doit faire la preuve du respect de l'aménagement du temps (scolaire et extra-scolaire), d'une prise en compte des ressources locales (matérielles, humaines, financières, etc.), d'un montage financier rigoureux et d'une harmonisation des activités entre elles afin d'atteindre les objectifs définis par l'équipe des co-éducateurs. Après avis favorable de l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports et de l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale, il y a signature du contrat (CATE) fixant les objectifs de l'opération, précisant l'incitation financière de l'État.

Le groupe école/municipalité/associations se transforme en groupe de pilotage chargé de la mise en œuvre de la gestion du CATE.

La gestion financière se faisant en étroite collaboration entre le groupe de pilotage et là où les associations bénéficiaires des différentes ressources.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter mais, croyez-moi, c'est pour nous une occasion qu'il ne faut pas manquer. Sollicitez votre maire afin qu'il imite une telle activité qui touche tous les jeunes scolarisés et nous permette de rentrer dans les écoles pour le plus grand profit de nos formations.





## INTERVENTION DE PHILIPPE FOURNIER Vice-président de la CMF

### Plan d'action en faveur des stages et des concours

La formation et les concours sont les premières priorités de la CMF. Philippe Fournier présente un panorama des différents stages et les moyens de les mettre en place. En matière de concours, il appelle à des initiatives nouvelles et livre à la réflexion un certain nombre de propositions.

Il m'appartient donc, mes chers amis, de lancer le débat sur les stages et sur les concours, attributions qui sont les miennes dans le cadre de ma vice-présidence.

Vous le savez, je suis d'une région, le Nord-Pas-de-Calais, où chaque année 2 concours nationaux sont organisés (qui concernent 60 à 70 sociétés) et 7 ou 8 stages sont mis sur pied (qui concernent, eux, un peu plus de 500 jeunes). Nous avons donc nos habitudes – qu'il est parfois difficile de changer – et certainement nos petits travers – dont il pourrait être difficile de se débarrasser. Quand j'ai commencé à travailler ces sujets, je me suis vite rendu compte que je voyais les choses à travers le prisme Nord-Pas-de-Calais. Je savais – et sais toujours – que des stages et concours sont organisés dans bon nombre de fédérations, avec des formules différentes et, sans doute, dans beaucoup d'endroits, avec des succès et des réussites au moins aussi grands.

C'est pourquoi, en accord avec notre Président et le bureau de la CMF, j'ai lancé une enquête. Malheureusement, je dois le reconnaître, trop peu de réponses sont parvenues pour pouvoir, pour le moment, en tirer un enseignement fiable – je relancerai donc les retardataires et, si Maurice Adam est d'accord, publierai les conclusions de cette enquête dans un prochain *Journal de la CMF*.

Deux sujets donc à évoquer avant que vous ne puissiez en débattre, les stages et les concours. Je commencerai par les stages.

#### Les stages

Nos statuts, dont la modification vient d'être adoptée, sont très clairs et ne souffrent aucune ambiguïté :

la formation est notre priorité, notre raison d'être. Les 4 premiers points de l'article 2 y sont consacrés :

- 1 - programme pédagogique et épreuves d'exams;
- 2 - stages de formation et de perfectionnement;
- 3 - DADSM;
- 4 - manifestations pour favoriser la formation.

Les stages sont donc notre grande affaire et si la formation initiale est du rôle et de la compétence de chaque société, chaque école (sous le contrôle de la fédération), la tâche première des fédérations est bien de mettre en œuvre des stages de formation, de perfectionnement ou d'orchestre.

A une époque où, partout, il est demandé une meilleure formation, une adaptation permanente, nous ne pourrions pas rester sur le côté. Les actions de formation, les stages c'est, dans l'immédiat, notre reconnaissance par les pouvoirs publics et, *in fine*, notre avenir.

La plupart des fédérations organisent des stages sous des formes quelquefois différentes (plusieurs week-ends, semaine de regroupement, centralisation ou décentralisation...) et s'adressent à des publics différents mais, en général, il est constaté une très grande qualité.

C'est là un point primordial auquel il faut attacher une grande importance. Il faut s'assurer le concours d'intervenants très compétents, très qualifiés d'autant plus que, grâce à l'effort entrepris par de plus en plus de municipalités, l'enseignement dans nos écoles et nos sociétés est de plus en plus souvent confié à des personnes très qualifiées même s'ils n'interviennent que quelques heures par semai-

ne en qualité de vacataires. On ne saurait donc tolérer une moindre qualité au niveau de nos stages.

Les stages doivent aussi être l'occasion de mieux faire connaître le programme et les méthodes préconisées par la CMF ainsi que la possibilité de sortir un peu des sentiers battus et de découvrir de nouvelles méthodes, de nouveaux principes, de nouveaux ouvrages. A ce titre, la collaboration interrégionale serait intéressante et il serait souhaitable que des échanges d'intervenants puissent se faire – on s'enrichit toujours de la connaissance de l'autre.

Organiser des stages donc mais des stages pour y faire quoi?

- Des stages de formation tout d'abord, qui s'adresseront surtout à des débutants et, en particulier, à des jeunes issus de sociétés rurales, où les écoles de musique ne sont pas nombreuses ou pas existantes, des petites sociétés où les intervenants des grandes écoles urbaines ne se déplacent pas.

- Des stages de perfectionnement qui s'adresseront à des niveaux élémentaires et brevets, pour l'instrument surtout, et, en particulier à des jeunes qui ne peuvent pas fréquenter le conservatoire (ou qui ont fait un autre choix).

- Des stages de préparation au DADSM, mais je vous renvoie, pour cela, à l'intervention de Daniel Chopinez.

- Des stages pour les formateurs dans nos écoles et nos sociétés – car il ne faut pas seulement penser, avec le DADSM, à celles et ceux qui dirigeront nos sociétés; il faut aussi assurer la formation des intervenants qui feront les cours de solfège, de théorie ou d'instrument. Pour ces stages, il faudrait faire appel à des professeurs de conservatoires ou de nos grandes écoles, mais aussi aux Conseillers pédagogiques en Éducation musicale et aux Professeurs de l'Éducation nationale. Ils sont nombreux à jouer ou à intervenir dans nos sociétés et écoles. Sachons faire appel à leurs connaissances et à leurs compétences dans le domaine pédagogique surtout.

- Des stages d'orchestre. Les stages de perfectionnement instrumental doivent susciter chez les jeunes la volonté d'appartenir à un groupe, à un ensemble. Il est aussi de notre devoir et de notre responsabilité de susciter cette envie, le but étant de créer un orchestre de jeunes, cadets ou juniors. L'idéal – et cela devrait être notre engagement aujourd'hui – serait de créer, à très court terme, au moins un orchestre de jeunes par Fédération. Cet orchestre serait la vitrine, l'ambassadeur de la Fédération et pourrait même se produire hors région. Pour ma part, je rêve du jour où nous pourrions rassembler

pour un concours, pour un concert ou pour un festival, les 23 orchestres de jeunes de nos fédérations.

Nous avons évoqué la qualité, la forme, le contenu, le but de nos stages – il nous faut aussi évoquer l'aspect financier. Les lois de décentralisation n'ont confié officiellement aucune compétence culturelle aux départements et aux régions : cela resterait donc de la compétence des communes et de l'État. Mais les communes ont déjà en charge les sociétés de musique et les écoles. Il resterait donc l'État seul. Cela paraît difficile. Et il ne faut pas oublier que les départements et régions ont des compétences dans le domaine de la formation. Il existe donc plusieurs sources de financement possible et des exemples dans différentes régions montrent que cela va sur la voie de la contractualisation.

L'État donc, par le biais des DRAC, a vocation à financer ces stages et cela se fait presque partout – mais à des hauteurs très variables.

Bien souvent aussi, par le biais d'une subvention globale ou spécifique les Conseils régionaux et les Conseils généraux participent aux financements. Et il ne faut pas oublier la Jeunesse et les Sports qui, sur des critères très pointus – à mon avis un peu trop – peut aussi participer.

Enfin, n'oublions pas l'aide que les familles peuvent recevoir des Caisses d'Allocations Familiales, pour peu que le Centre et le stage soient agréés par la Jeunesse et les Sports.

Voilà donc, livrées à votre réflexion, quelques propositions et idées pour les stages et, avant que le débat ne s'ouvre, je voudrais faire le point sur les concours.

### Les concours

Si, comme je l'ai dit il y a un instant, des stages sont organisés presque partout, il n'en est pas de même, et c'est regrettable, pour les concours. Pourtant, dans l'article 2 de nos statuts, jusque après les 4 points concernant la formation, vient celui concernant les concours. Après la formation donc, les concours sont la deuxième priorité de notre Confédération.

Mais pourquoi donc organiser des concours? A mon avis, pour au moins au long bonnes raisons.

**1 - Le travail** - Préparer sérieusement un concours conduit à un travail intense et accru des sociétés dans leur globalité, des musiciens et des directeurs individuellement. Et un bon travail, bien conduit ne peut qu'entraîner une qualité accrue.

**2 - Le répertoire et la création** - Nos collègues et amis qui choisissent les morceaux imposés le font



dans le nouveau répertoire, ce qui permet aux sociétés de mieux le connaître et ce qui incite les compositeurs à créer des œuvres nouvelles adaptées à la composition de nos sociétés ou qui fait évoluer la composition de celles-ci.

**3 - L'émulation** - L'émulation entre sociétés est une chose saine qui permet d'évoluer dans son répertoire, dans ses techniques et, bien sûr, dans la qualité. Cela évite aussi de « s'endormir sur ses lauriers ». On ne peut pas se dire, à vie, au niveau Honneur ou au niveau 1<sup>re</sup> Division, si on ne concourt pas.

**4 - La diffusion** - Les concours sont soit ouverts au public soit, le plus souvent, doublés d'un festival, ce qui permet de mieux faire connaître à un vaste public le répertoire d'hier et d'aujourd'hui.

Les quatre points sont d'ailleurs très liés : travail, émulation, création, nouveau répertoire, diffusion ne peuvent que conduire à une qualité accrue pour les musiciens et les sociétés d'une part, pour les compositeurs et les éditeurs d'autre part.

Les concours ont donc toute leur raison d'être et, une fois de plus, on ne peut que regretter qu'il n'y en ait pas partout. Et, curieusement, si on regarde l'évolution depuis quelques années, on s'aperçoit que l'on peut tracer sur la carte de France une diagonale dans le sens sud-est/nord-ouest; en dessous il n'y a pas ou très peu de concours; au-dessus ils sont beaucoup plus nombreux, que ce soit pour les harmonies, les batteries-fanfares ou les chorales. Et, ce qui pourrait devenir dramatique, c'est que cette diagonale a tendance à remonter, ce qui laisserait à penser que dans le grand sud-ouest il n'y a pratiquement plus de sociétés classées.

Quand toutes les enquêtes seront rentrées, je préparerai un document et si notre Président est d'accord, nous le publierons dans le *Journal de la CMF*.

Il nous semble qu'il serait important et nécessaire qu'au moins un concours soit organisé par chaque Fédération régionale chaque année.

Ce pourrait être un concours tout genre confondu (harmonies, batteries-fanfares, chorales, accordéons, plectres, big band...) si les effectifs fédéraux ne sont pas importants dans chaque catégorie, mais on peut imaginer d'autres formules :

- concours d'harmonies une année puis concours de chorales, puis concours de batteries-fanfares..., donc en changeant de type de formations chaque année;
- ou bien concours 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> division une année, et Supérieure, Excellence et Honneur une autre année.

Toutes les formules sont possibles pour peu qu'elles soient compatibles avec le règlement confé-

déral. On peut – et l'on doit aussi – favoriser et encourager les innovations. A ce titre, je voudrais citer et féliciter la Fédération de Picardie qui a eu l'excellente idée, en 1990, d'organiser un concours de lecture à vue et je sais que d'autres idées germent dans les têtes de nos amis Courtis, Brisse et Savary. Il serait bon que leurs initiatives et leurs idées fassent école dans d'autres fédérations.

Précisons aussi qu'il ne faut négliger aucun genre, ne laisser personne sur le bord du chemin. En général, les concours s'adressent aux orchestres d'harmonie, orchestres de fanfare, batteries-fanfares, et aux chorales. N'oublions pas les orchestres d'accordéons, les orchestres à plectres, les orchestres de chambre, les symphonies, les big band, que sais-je encore? Chaque genre doit pouvoir, un jour ou l'autre, concourir.

Avec mes collègues du Bureau de la CMF, et avec ceux de diverses commissions, nous avons déjà réfléchi à quelques modifications à apporter dans le règlement et à quelques propositions à formuler. Je les cite sans ordre de préférence et les livre à votre réflexion pour ouvrir le débat.

**1 - La durée de validité** - C'est là un point qui a été largement débattu à la Guadeloupe et qui ne devrait pas poser problème. Il nous semble nécessaire, pour des raisons de coût et de travail pour les sociétés, d'organisation dans certaines fédérations, de porter de 4 à 5 années la durée de validité d'un classement en concours.

On ne touche pas, bien sûr, au classement hors concours qui doit être validé par une participation à un concours dans l'année qui suit, année qui suit voulant dire, pour moi, avant le 31 décembre de l'année qui suit ce classement.

**2 - La carte du musicien** - C'est une vieille lune qui revient de temps en temps et notre Président a retrouvé trace d'un débat sur ce sujet en 1939 déjà. Je pense qu'une société ne doit compter que sur ses propres forces, pour assurer le même niveau de prestation en toutes occasions, et que les renforts ne doivent être que très exceptionnels, par exemple un soliste inopinément absent le jour d'une prestation ou d'un concours, ou une orchestration très particulière qui demande, une fois, la participation d'un instrument qui ne possède pas la société.

Il ne faut pas, le jour d'un concours ou d'un concert un peu particulier, vouloir faire une démonstration d'excellente qualité en allant chercher du renfort ailleurs et, le reste du temps, assurer une prestation de qualité moindre. Il y va de la crédibilité de la société et l'impact sur le public ne peut être que mauvais et entraîne une piètre opinion, non seule-

ment de la société en question mais, par amalgame, de toutes les autres.

Certes, le règlement confédéral limite l'utilisation des renforts mais le contrôle est très difficile, voire impossible. La carte du musicien avec le nom, le nom de la société, la photo et un numéro (un peu à l'image des licences en sport) faciliterait le contrôle et limiterait les cumuls ou abus. Malgré la difficulté à la mettre en place, je crois qu'il faut avancer dans cette direction.

On a même imaginé, en bureau que, constatant que les sociétés de musique étant les seules associations où il n'y ait pas de cotisation annuelle à payer, vendre cette carte 10 ou 20 F chaque année, ferait quelques ressources supplémentaires qui permettrait l'achat d'instruments ou de partitions.

**3 - Le concours pour les « Honneur »** - Nous proposons, pour les sociétés classées en honneur, un concours national ne regroupant que ces sociétés toutes ensemble, selon une fréquence à définir (tous les ans, tous les 2 ans) et, pour se maintenir en Honneur il faudrait obtenir au moins un 1<sup>er</sup> Prix. Les sociétés obtenant un 2<sup>e</sup> Prix seraient rétrogradées en Excellence et les autres, bien sûr, perdraient tout

classement. Il faut éviter que la participation à un concours tous les 3 ans ou 4 ans, ne constitue une rente pour les sociétés arrivées à la division Honneur. C'est un niveau qui mérite un travail important et constant, et qui exige une qualité jamais démentie.

**4 - Composition des batteries-fanfars** - Ayant constaté que, en formation G et H (Batterie-Fanfare de formation A ou C avec une harmonie), il arrivait bien souvent que l'orchestre d'harmonie étant tellement important et nombreux, il devenait difficile pour les jurys de faire la part des choses, nous proposons de limiter l'importance numérique de l'harmonie en reprenant les mêmes critères que nos amis des « fanfares de France ». Cela deviendrait :

- Formation G : BF de formation A avec fanfare d'au plus 19 exécutants;
- Formation H : BF de formation C avec harmonie d'au plus 32 exécutants.

Voilà, mes chers amis, ce que je voulais vous dire et vous proposer, au nom du Bureau de la Confédération, à propos des stages et des concours. Maintenant, sous l'arbitrage de notre Président, le débat est ouvert.







## ● SYNTHÈSE

par Maurice Adam, président de la CMF

Maurice Adam formule le souhait de voir se réaliser les projets définis dans le cadre du plan d'action culturelle et réaffirme, à travers un certain nombre de propositions, le souci d'une politique de rénovation et d'ouverture.

La journée d'aujourd'hui avait pour but une réactualisation de nos statuts. Nous avons aussi consacré une très grande partie de nos travaux aux objectifs culturels de la CMF : notre politique de stages, de concours, le répertoire et la création, la formation musicale des jeunes, la mise en place du diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales et chorales.

Avant d'en faire la synthèse, je tiens à renouveler mes remerciements à toutes les sociétés qui nous font l'honneur et l'amitié d'être présentes aujourd'hui.

Permettez-moi aussi de remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration du plan d'action culturelle de la Confédération Musicale de France ainsi que mes collègues qui en ont assuré la présentation aujourd'hui.

Ce plan qui vient d'être proposé et approuvé devra être mis en place dans l'ensemble des fédérations. La CMF y apportera son aide et son soutien, sa vigilance aussi. Je compte sur l'ensemble des responsables pour assurer cette mission essentielle.

Nous sommes à quelques années du début du 3<sup>e</sup> millénaire. Cela est stimulant : aujourd'hui, l'image de marque de la CMF, de ses fédérations et des sociétés musicales, qui font notre mouvement, doit impérativement évoluer compte tenu des changements culturels et sociaux qui sont le fait de toute démocratie. Cela, chacun doit non seulement

l'accepter mais aussi l'accompagner et l'assumer. Le repli sur soi, sur le passé, serait non seulement stérile mais aussi suicidaire.

Nous pouvons constater avec satisfaction qu'un certain nombre de fédérations a pris conscience de cette évolution, des idées et des pratiques. Mais un immense travail reste encore à accomplir. En fait, nous sommes tous responsables, à quelque niveau que nous soyons, de cette indispensable rénovation. Et nous devons sans tarder agir avec lucidité et efficacité.

Tout en respectant l'originalité et la diversité des composantes de notre mouvement – fédérations régionales, unions départementales, sociétés et écoles de musique – nous devons adopter une politique commune en faveur de la pratique musicale des amateurs et de la formation des musiciens et notamment des jeunes. Cette politique, une fois définie, nous devons nous y tenir pour atteindre les objectifs que nous venons de fixer.

Dans les mois qui viennent il est nécessaire de mettre en place des structures permettant une collaboration plus étroite et plus efficace entre la CMF et ses fédérations régionales. Comme en chant choral ou en pratique orchestrale, nous devons, en conservant chacun notre identité, jouer juste et ensemble.

Pour atteindre cet objectif la Confédération Musicale de France va créer un poste de conseiller technique qui sera chargé de la

coordination de nos projets pédagogiques et musicaux et qui sera appelé à se déplacer dans les fédérations régionales pour assurer le suivi et la bonne marche de la réalisation de nos projets. J'ai entrepris les démarches, notamment auprès du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports pour le financement de ce poste.

Parallèlement à cette action de la CMF, chaque fédération régionale devra se doter d'un responsable musical et technique. Il va sans dire que ce responsable devra pouvoir exercer une véritable action pour sa fédération. Cela implique qu'il soit d'une compétence reconnue. Nous aurons ainsi, sur l'ensemble du territoire, un réseau performant de conseillers techniques.

D'autre part, tout en conservant notre autonomie et notre identité, nous devons travailler en collaboration étroite avec ceux qui sont pour nous des partenaires privilégiés : la direction de la Musique et de la Danse, le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette collaboration s'impose pour la réalisation de notre plan de formation, de notre politique de stages de la préparation du diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales. Mais, pour que ce partenariat soit efficace et repose sur des bases solides, il est indispensable que nos instances de tutelle fassent preuve d'une attention et d'une détermination plus grandes à notre égard, compte tenu du sérieux de nos objectifs. La CMF est adulte et a déjà prouvé sa crédibilité dans la conduite de projets. C'est pourquoi ce partenariat, que nous demandons doit reposer sur un travail commun entre des acteurs responsables.

Dans cet esprit, je demande à la Direction de la musique et de la danse l'élaboration d'une charte triennale qui définirait les objectifs à atteindre ensemble et les moyens à mettre en œuvre. Je vous informe qu'une réunion sera organisée pour préparer le texte de cette charte au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1993.

Sur le plan régional, il est tout aussi indispensable que s'instaure, d'une façon permanente, une concertation réelle entre les DRAC et nos fédérations. Certes, cela existe déjà dans certaines régions. Il faut généraliser cette règle. C'est pourquoi je demande au directeur

de la musique et de la danse de sensibiliser à nos projets les inspecteurs de la musique en région, et les conseillers à la musique et à la danse des DRAC.

Toutes les fédérations régionales de la Confédération Musicale de France doivent être identifiées comme telles et bénéficier de la même reconnaissance sur l'ensemble du territoire. Pour atteindre cet objectif, les responsables de nos fédérations doivent apporter à cet échange leur compétence et leur dynamisme.

Nous devons également assurer des relations suivies avec les conseils régionaux. Dans ce cadre, il serait souhaitable que nos projets puissent s'inscrire dans le prochain contrat de plan État-région, notamment en ce qui concerne la préparation du diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales. Ces contrats seront programmés en 1993 pour une application allant de 1994 à 1998. Il y a là une opportunité à saisir pour réaliser un travail de fond.

La concertation avec les élus et les Pouvoirs publics s'impose également pour traiter un problème qui nous tient particulièrement à cœur : le développement musical en milieu rural, qui est un milieu particulièrement touché par le contexte économique et social d'aujourd'hui, et à qui nous devons apporter un réel soutien. Cette aide pourrait s'articuler autour de deux grands axes :

- le programme de formation en milieu rural, dans le cadre de l'intercommunalité (Districts, Sivom, Sivu);
- la formation des cadres qui pourront apporter aux sociétés musicales du monde rural la motivation, le travail et le talent.

Je vais solliciter dans les semaines qui viennent une table ronde avec les représentants de l'Association des Maires de France afin de faire le point sur les questions qui se posent et d'envisager les solutions concrètes à y apporter dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Ce problème pourrait faire partie de l'ordre du jour des colloques organisés par les fédérations régionales sur les questions de la formation et de la pratique musicale. Il faut en effet prendre l'initiative d'une concertation



entre les différents partenaires au niveau régional et départemental, comme cela avait été proposé il y a quelques mois. Je pense qu'il devient urgent d'organiser ces rencontres. Et la Confédération Musicale de France peut se mettre à la disposition des fédérations régionales pour les aider et les soutenir dans la réalisation de cet objectif.

Il faut reconnaître que certaines fédérations font un effort considérable sur le plan de la qualité de leur travail. Je voudrais leur rendre hommage ainsi qu'à tous ceux qui ont permis à la CMF, à ses fédérations et associations, d'élever le niveau musical dans les sociétés et écoles de musique.

Grâce à cet effort qualitatif nous constatons que, même dans les petites villes ou les villes moyennes, il existe aujourd'hui des formations de haut niveau, ce qui est très encourageant. Nous devons poursuivre dans cette

voie et je fais confiance à tous ceux qui voudront œuvrer dans cette direction.

Néanmoins, il est un souci dont je voudrais vous faire part : la majorité des musiciens de nos sociétés musicales sont des jeunes. Malheureusement, au sein de nos instances dirigeantes, à tous les niveaux, on peut constater que la jeunesse est très peu représentée. Je ne veux pas mettre en opposition ou en conflit les différentes générations. Mais je lance un appel d'une part aux jeunes pour qu'ils s'investissent davantage en prenant des responsabilités dans les instances de direction à quelque niveau que ce soit, et d'autre part aux responsables en place pour qu'ils accueillent et encouragent ces jeunes à venir travailler avec eux. Aujourd'hui, ce serait une erreur de ne pas prévoir l'avenir.

Chers amis, à quelques années de l'an 2 000, nous devons prendre conscience que nos associations seront sans aucun doute différentes dans leur structure, leur composition, leur répertoire. Des réformes sont nécessaires, nous devons absolument les préparer et les réaliser, c'est une condition indispensable à la survie de notre mouvement.

Ensemble, nous devons en accepter le pari et rester solidaires malgré les obstacles que nous rencontrerons. C'est ainsi que l'avenir de notre mouvement sera fécond parce que nous aurons su nous réformer en n'oubliant pas la tradition et le patrimoine culturels desquels nous sommes issus. Riche de sa longue histoire, la CMF est décidée à pratiquer résolument une politique d'ouverture sans repli ni frilosité. Ce sont ces éléments, chers collègues, que je voulais livrer à votre réflexion. Et sachez que je suis à votre entière disposition, et en permanence pour évoquer les problèmes qui se posent dans vos régions et pour en imaginer avec vous les solutions concrètes. Je vous remercie.

● *Au cours du cocktail qui a clos la journée, de gauche à droite : Claudie Bobin, Camille Roy, Maurice Adam, Thierry Le Roy, Daniel Chopinez, Philippe Fournier et Jack Hurier.*



# Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

## Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) MEHUL
- Symphonie en UT (1975) (un seul mouvement) CATEL
- Marche Lugubre (1790) GOSSEC
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) CATEL
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) REICHA

### RESTAURATION

- 3<sup>e</sup> Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) BLASIUS
- 2<sup>e</sup> Suite BLASIUS  
(marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse)

### Nouveautés

#### ORCHESTRES D'HARMONIE

- Marche militaire en Fa majeur et pas redoublé GEBAUER  
(arrangement D. Dondeyne)
- Marche et pas redoublé n° 3 R. F. GEBAUER  
(thème de la flûte enchantée, arrangement D. Dondeyne)
- Marche funèbre Adolphe ADAM  
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablaises LAMIRAULT

#### ORCHESTRES D'HARMONIE ET ACCORDÉON

- Concerto pour accordéon et petit orchestre d'harmonie D. DONDEYNE

## Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes ou Chœurs d'hommes (\*)

- La Bataille de Fleurus (1794) (\*) CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) MÉHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) (\*) CHÉRUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-1791) (\*) GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) MEHUL  
(hymne pour la Paix - avec quatre solistes)
- Te Deum (1790) (\*) GOSSEC

#### CHORALES

- Chœurs d'hommes
- Complainte de Mandrin Harmonisation F. ROBERT
- Ave Maria Y. DESPORTES

#### MORCEAUX POUR ORCHESTRES A PLECTRES

- Speranza perduta DAGOSTO
- Soirée de Printemps DAGOSTO
- Roses Trémières DAGOSTO
- Dame de Cœur DAGOSTO
- Interlude A. MILLION
- Le Directeur de théâtre W.-A. MOZART - M. MONTI

## Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs.

Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10<sup>e</sup>).

Les services proposés par la bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

S'adresser à la C.M.F. Téléphone : 48 78 39 42.



## SYMPHONIA SACRA de Désiré Dondeyne

Écrite vers 1964, cette symphonie (la 3<sup>e</sup> dans l'ordre chronologique des symphonies de l'auteur) est composée sur des thèmes liturgiques empruntés à la Semaine Sainte, et plus particulièrement à ceux des *Litanies* de la Veillée Pascale.

### 1<sup>er</sup> MOUVEMENT : ENTRÉE ET ASPERSION

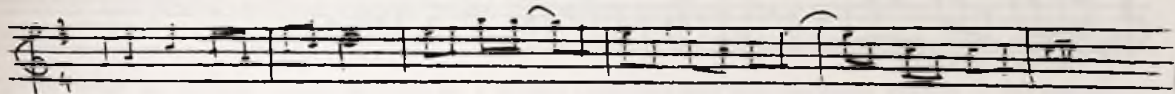
L'ENTRÉE invite les fidèles à la cérémonie par des accords de faux-bourçons graves sur lesquels des effets de cloches s'effectuent avec les flûtes, petites clarinettes, trompette sourdine, piccolo, basson.

Piccolo - Basson (mesures de 1 à 8)

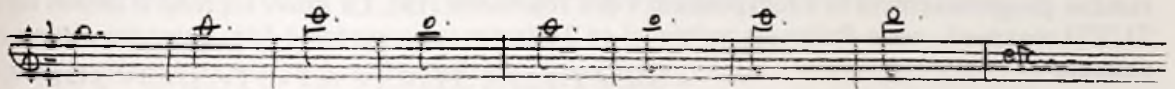
L'ASPERSION commence à la mesure 9 par le thème de *L'ASPERGES ME* qui prépare les fidèles à la Cérémonie, rite qui rappelle à la purification et se réfère symboliquement au baptême.

(Purifie-moi avec l'Hysope, et Je serai sans souillure.)

A partir de la mesure 16, ce thème se développe par les anches et la petite harmonie, en un crescendo orchestral modulant sur lequel les cuivres s'ajoutent en Tutti (mesure 35) avant un retour sur la mesure 50 moins intensif, et où le thème de l'*Aspersion* est repris en valeurs différentes dans les divers groupes de l'orchestre :



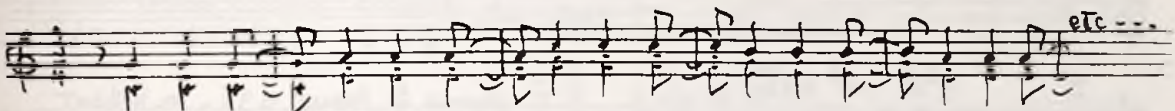
Oboë :



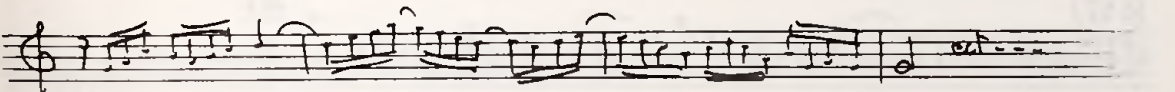
Le Grave :



Les clarinettes (avec harmonisation et syncopé)



A la Mesure 59, le piccolo et la trompette s'ajoutent en des valeurs courtes.

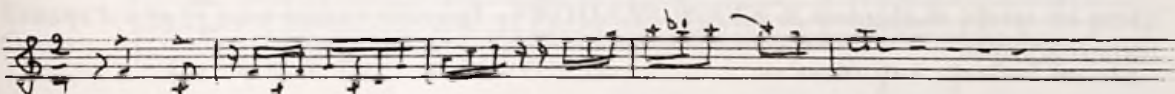


L'Aspersion se termine ensuite par un conduit vers les *Tourments et Prières*, à la timbale solo sur un *mi* suspensif...

## 1<sup>er</sup> MOUVEMENT (2<sup>e</sup> PARTIE) TOURMENTS ET PRIÈRES

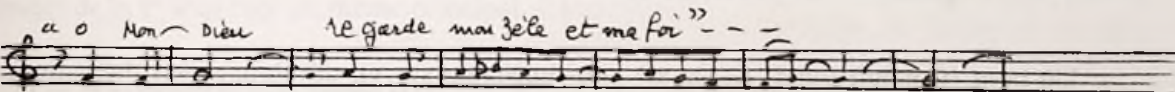
Brusquement, l'esprit est troublé par les TOURMENTS, les doutes et les hésitations de la foi :

- ♩ 100 (Tourments) (Petite harmonie et anches)



accompagnés par des rythmes de cuivres jusqu'à la mesure 24, où se fait entendre la PRIÈRE exprimée aux oboës et saxophones, tandis que les *Tourments* se perpétuent un instant dans le grave (24-25-26).

Thème de la *Prière* (extrait de *l'Imitation de Jésus-Christ*), en vers, de Pierre Corneille.



Mesure 31 : reprise des *Tourments* - Mesure 37 : retour de la *Prière*

Permanence du thème des *Tourments* sous la *Prière* en guise de pont vers un développement de la *Prière* qui s'affirme (mesure 47) avec un rythme syncopé (doubles croches répétées) aux trompettes et trombones sourdine sur pédale des contrebasses et timbales (croches permanentes).

Ce développement, en crescendo orchestral, arrive à son point culminant à la mesure 74, et retour du thème des *Tourments* tandis que celui de la *Prière* continue (mesure 83).

Un nouvel élément s'introduit (mesure 84) :



(184)  
 (Flûtes-oboés) -

Ce nouvel élément thématique s'impose (96-100) sur la *Prière* qui s'estompe momentanément, et ramène progressivement la « réexposition » des *Tourments* (126). La *Prière* reprend le dessus en TUTTI réexposé : cette *Prière* est traitée ici en 2 phrases superposées, à faire entendre distinctement :

(156) (Clar. Flûtes)  
 (Sax et sax) (re garde Mon Jeû et ma foi)

Jusqu'à la Mesure 195 - ou Relient  
 la "Prière" simple dans le grave = 201

Les flûtes et clarinettes reprennent avec les saxos les thèmes superposés de la *Prière* plus calmement et moins vite.

A la mesure 208 le Thème (*Prière*) est prolongé par le grave jusqu'à une pédale de RÉ qui enchaînera le mouvement suivant des *Litanies*.

## 2<sup>e</sup> MOUVEMENT : « LITANIES »

Les thèmes sont empruntés à la Liturgie du *Samedi-Saint* (veillée pascale). Les fidèles invoquent les saints, et chantent le *KYRIE-ELEISON* (« Seigneur exauce-nous ») afin d'apaiser leurs *Tourments*.

1<sup>re</sup> LITANIE : Kyri e e lei son

2<sup>e</sup> LITANIE : Saints - - - exauce nous - - -

Un pont (Conduit tonal) (mesure 33) nous enchaîne sur un développement thématique exposé aux Anches (clar.). Saxos (mesure 41) et les graves (mesure 45).

3<sup>e</sup> LITANIE (mesure 48) Agnus Dei qui tollis Peccata mundi - - -

4<sup>e</sup> LITANIE (Christe, audis) (exaudi nos -)

Mesure 61 : retour vers la réexposition de la 1<sup>re</sup> Litanie, avec un contrepoint en forme de pédale brodée aux piccolo et flûte, et conclusion sur pédale grave de Ré.

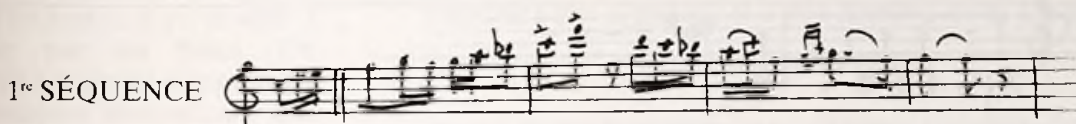
A la mesure 82, revient l'introduction de l'œuvre (entrée) qui sert de pont vers le 3<sup>e</sup> Mouvement (sorte de méditation). Les *Tourments* viennent une dernière fois, avec la Prière (103 - Sax et cors) troubler l'âme des fidèles, avant la *Vérité salutaire* (3<sup>e</sup> Mouvement).

### 3<sup>e</sup> MOUVEMENT : « LA VÉRITÉ SALUTAIRE »

(Extrait de l'*Imitation de Jésus-Christ*, en vers, de Pierre Corneille.)

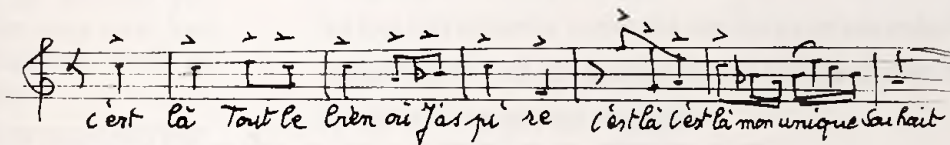
« C'est là tout le Bien où j'aspire  
« C'est là mon unique souhait »  
Ainsi Seigneur que,  
TA VÉRITÉ SALUTAIRE m'enseigne quel  
est ton chemin jusqu'à la bienheureuse fin »

Le début : Thème Principal (Anches).

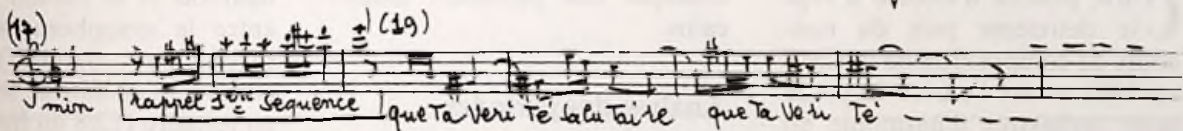
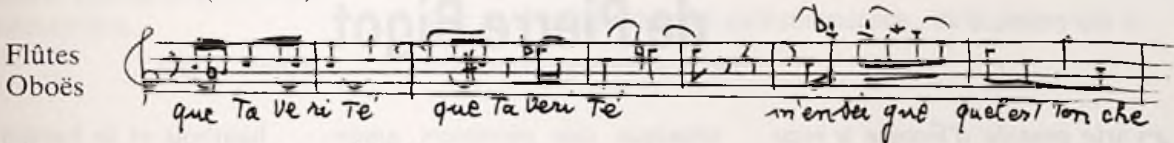


Sous ce thème principal un choral, en contrepoint, apparaît aux trompettes et trombones à la mesure 4 :

(choral)

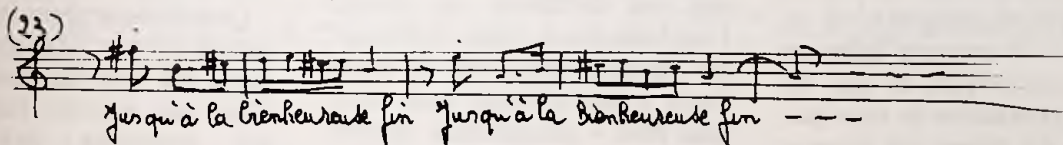


2<sup>e</sup> SÉQUENCE (mesure 10) :



Cette reprise (mesure 19) de la 2<sup>e</sup> séquence est accompagnée par des doubles croches aux anches issues de la 1<sup>re</sup> séquence du thème principal.

Fin de la 2<sup>e</sup> SÉQUENCE (mesure 23) :



Mesure 29 : retour du thème principal (1<sup>re</sup> séquence) dans un ton nouveau (*La Majeur*) ainsi que le choral (mesure 31) aux Cors (c'est là tout le Bien où j'aspire), à partir des mesures 38 et 39 une nouvelle partie (ou 3<sup>e</sup> séquence), plus calme montera en crescendo (sorte de développement central) jusqu'au retour du 1<sup>er</sup> thème principal en *Do Majeur* (mesure 48).



Mesure 57 : retour de la 2<sup>e</sup> séquence (variée) (oboës - clarinettes) jusqu'au point culminant sur un accord de *fa* # Majeur (mesure 64) sous lequel, une dernière fois, se fait entendre le choral aux trompettes.

Mesure 68 : thème principal (1<sup>re</sup> séquence) en *fa* # Majeur revenant progressivement vers *fa* Majeur, mesure 77, pour conclure définitivement à la mesure 88.

La symphonie se termine alors par le rappel de la *Prière* du 1<sup>er</sup> mouvement, suivie du rappel de l'*Asperges-me* de l'introduction.

Mesure 95 : rappel de la 1<sup>re</sup> litanie (Tutti) du 2<sup>e</sup> mouvement.

La conclusion (en Tutti) s'épanouit sur la « *Lumière Spirituelle* ».

Désiré Dondeyne

## CARTE POSTALE D'ÉCOSSE

### de Pierre Bigot

Carte postale d'Écosse a reçu le deuxième prix du concours de composition de la CMF en 1991 et est l'œuvre imposée pour orchestres d'harmonie en 3<sup>e</sup> division dans le programme des concours 1993. Cette œuvre devra son efficacité à la simplicité et à la qualité de son thème et de son orchestration. Le thème principal est en quelque sorte un hymne (1). Il est écrit dans un mode pentatonique, ce qui lui donne son caractère de musique écossaise. Ce thème est harmonisé de façon moderne, avec beaucoup d'accords de septièmes, ce qui fait que l'ensemble rappellera la

musique des pionniers américains.

#### Analyse des périodes successives

La première période présente le thème. La rythmique de l'accompagnement peut lui donner un caractère de danse. L'orchestration vient renforcer les nuances naturelles du texte (bois + saxophones, puis tutti, puis bois + saxophones, cuivres – comme un écho –, tutti, conduit aux cuivres).

La deuxième période est introduite par un jeu entre le

hautbois et le basson (à défaut entre le saxophone alto et le saxophone baryton). Nous entendons ensuite le thème joué en ternaire (12/8 au lieu de 4/4). La mélodie est jouée aux flûtes, sax soprano, hautbois et cornet. Les autres instruments jouent la basse sur les temps forts, et l'accord sur les temps faibles.

La troisième période est jouée par les cuivres, dans une nuance allant du *forte* au double *forte*. C'est une marche harmonique qui progresse par tierces majeures ascendantes. Elle est accompagnée d'un contrechant chromatique descendant. C'est très réussi!

La quatrième période est une variation polyphonique du thème (2). Il est joué dans un premier temps au basson, avec la famille des bois. Puis vient une marche harmonique de secondes majeures ascendantes aux saxophones et à la flûte, qui entraîne une certaine dramatisation du discours. Une autre marche harmonique, par secondes majeures descendantes, nous emmène au da capo.

La cinquième période est le da capo, la répétition de la première période.

La sixième période est la coda. Le thème est repris par le tutti d'orchestre, il est doublé à l'octave par les flûtes. On retrouve à la fin les contrechants chromatiques descendants qui, alliés à la cadence harmonique finale (accord du second degré bémolisé, puis accord de tonique final), ne manque pas de déclencher en nous cette joie exaltée si fréquente dans la musique américaine.

Si cette pièce propose des parties faciles à jouer, elle n'en possède pas moins une efficacité dramatique réelle, et ce grâce à la qualité et ses harmonies et de son orchestration.

**Hervé Noury**

• *Quelques conseils d'interprétation, par Pierre Bigot*

Jouer sans traîner la première partie en faisant ressortir le caractère expressif du thème et en respectant bien l'articulation.

Ne pas s'emballer à la lettre C dans l'introduction de la gigue, quitte à battre les premières mesures à quatre temps, de façon que le thème soit énoncé avec précision et légèreté.

De E à F, sans traîner et le rythme bien marqué.

La quatrième période (de F au signe de coda) est modulante et de caractère expressif. Son intensité culmine quatre mesures avant H; s'attacher à bien la préparer et la faire décroître. Veiller également à la ligne de chant et au phrasé de chaque partie.

Jouer la marche finale (lettre J) avec légèreté, sans dépasser le mouvement indiqué. Pour rester léger dans la nuance *forte* il est indispensable d'abréger chaque note du quart de sa valeur... comme le fait tout bon orchestre jouant une marche ou un pas redoublé.

L'accentuation n'est pas précisée mais la batterie (grosse caisse et cymbales) l'impose sans ambiguïté.

Ultime précision : si le thème principal a bien le caractère de la musique traditionnelle écossaise, il est cependant original et toute ressemblance avec un air populaire serait pure coïncidence... ou la preuve que le folklore se régénère sans cesse.

(1)

(2)



## CONCERTS



■ Afin de promouvoir le répertoire de quatuor à cordes, le Conseil régional d'Ile-de-France organisait le 18 décembre dernier une sélection parmi plusieurs quatuors français. Le **Quatuor Ludwig** a été choisi pour cette mission en Ile-de-France pour une durée de trois ans. Créé depuis 1985 ce quatuor français ne cesse de se produire tant en France qu'à l'étranger, sans oublier pour autant sa vocation pédagogique au sein du CNSM de Paris où il a résidence depuis deux ans. Quelques concerts à noter : le 12 mars au théâtre de Maisons-Alfort avec des œuvres de Brahms, Mozart et Honegger, le 13 mars à la salle polyvalente de Trappes (Mozart, Dutilleux, Schubert). Quatuor Ludwig, 7, rue Chaligny, 75012 Paris. Tél. : (16-1) 44 73 43 74.

■ Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le musée du Louvre, souhaitant restituer au public d'aujourd'hui le cinéma d'hier, présentera à l'auditorium du 3 au 14 mars une programmation de **films muets avec accompagnement musical**. Programmes au tél. : (16-1) 40 20 52 99.



■ **Concert musique de chambre** à l'auditorium Saint-Germain avec le concours du

CNSM de Paris, le 21 mars avec R. Strauss, Schubert, Saint-Saëns, Tessier et Grisey. Renseignements au (16-1) 46 33 87 03, 4, rue Félibien, 75006 Paris.

## FESTIVALS

■ Le château du Grand Jardin de Joinville (Haute-Marne) ouvre sa grande salle pour un nouveau festival « **Les Claviers d'Hiver** » du 4 février au 11 mars 1993. 11 concerts se proposent d'accueillir des artistes venus de toute l'Europe avec bien sûr des récitals de solistes comme Frank Braley, Jaime de Hagen et Mikhail Rudy parcourant d'une manière traditionnelle l'univers pianistique de Haydn à nos jours. Renseignements : Solange Collety, tél. : (16-1) 47 45 50 30.

■ Le festival de Bournemouth se déroulera cette année du 26 juin au 10 juillet. Il est ouvert aux chœurs d'adolescents et chœurs d'adultes ainsi qu'aux orchestres de jeunes et aux harmonies-fanfares. Renseignements : Tourism et Publicity bureau, Westover Road, Bournemouth, Dorset BH1 2BU, England.

■ Belfort accueillera du 29 au 31 mai le **Festival International de Musique Universitaire**, de renommée internationale. Ouvert à toutes les expressions musicales et tous les répertoires, toutes ces musiques seront interprétées par des musiciens étudiants et universitaires. Inscriptions : FIMU, secrétariat du Festival, Direction des Affaires Culturelles, mairie de Belfort, place d'Armes, F-90020 Belfort Cedex. Tél. : 84 54 24 41.

■ Le festival « **Aspects de la Musique contemporaine** » reçoit pour sa 10<sup>e</sup> édition le compositeur Henri Dutilleux du 20 au 28 mars à Caen. Le programme élaboré avec l'invité donnera à entendre plusieurs concerts avec la plupart des œuvres majeures du compositeur et permettra d'assister à des conférences sur les œuvres et à des projections de films... Autant d'animations qui constitueront un panorama à la fois homogène et varié de la vie et de l'œuvre du compositeur. Renseignements tél. : 31 50 05 64.

■ Pour son édition 93, le **Festival de Senlis** se déroulera sur quatre semaines du 27 février au 3 avril 1993 et offrira quatre soirées privilégiées

dans deux monuments de la ville, le Prieuré Saint-Maurice, pour les trois premiers concerts et l'ancienne église Saint-Pierre pour une clôture magistrale avec l'Orchestre régional de Picardie, direction J. Pillement et en soliste G. Poulet. Le Quatuor Ysaye inaugurerà la saison. Succèdera le pianiste A. Planes grand interprète de Ravel et Debussy. Le troisième concert recevra le Hilliard Ensemble spécialiste de la musique de la Renaissance. Renseignements Office du tourisme de Senlis, tél. : 44 53 06 40.

■ La session 1993 de l'**Académie Internationale de Musique Maurice Ravel** aura lieu du 2 au 18 septembre à Saint-Jean de Luz et Ciboure. Ouverte aux jeunes musiciens de haut niveau, elle offre des cours d'interprétation autour de la musique française du XX<sup>e</sup> siècle et du grand répertoire de musique de chambre. Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mai à l'Académie Internationale de musique Maurice Ravel, BP 251, 64502 St Jean de Luz Cedex (F).

■ L'**Académie de Musique à la Bergerie nationale** qui se déroulera du 15 au 25 avril reçoit de jeunes musiciens fréquentant les conservatoires et leur permet de travailler de façon intensive avec des professeurs de renommée internationale et de grands concertistes. Renseignements : Musique en Yvelines, 25 bis, rue de Noisy, 78870 Bailly, tél. : (16-1) 30 59 24 57.

■ Le 3<sup>e</sup> **Symposium mondial pour la musique chorale** se déroulera au Canada, à Vancouver, du 1<sup>er</sup> au 7 août 1993. Parallèlement à ce symposium destiné aux chefs de chœurs, se dérouleront un symposium de choristes et un symposium médical sur la voix. 7 jours intensifs où se succéderont concerts, conférences et ateliers. Renseignements : George Laverock, directeur du symposium, 3964 West 18th Avenue, Vancouver, British Columbia, Canada V6S 1B7.



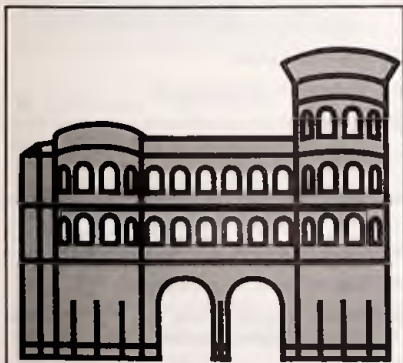
## STAGES

■ Le 2<sup>e</sup> **Stage de batterie-fanfare** se déroulant à Étampes les 19, 20 et 21 avril est ouvert aux musiciens de tous niveaux, coordonné par des musiciens professionnels de la Musique de l'Air de Paris. Renseignements à M. Bergerolle J.-L., directeur de la BF d'Étampes, 55, rue de la Roche-qui-Tourne, 91510 Lardy.

## CONCOURS

■ La ville de Privas recevra le 1<sup>er</sup> **concours européen de musique d'ensemble** les 21 et 22 mai ouvert aux groupes constitués de 5 à 20 musiciens, parallèlement à son festival européen de musique. Renseignements à l'École municipale de musique, place des Récollets, 07000 Privas.

■ **Concours du jeune musicien**, les 3 et 4 avril à Lempdes ouvert aux instruments suivants : trompette, clarinette, saxophone, flûte traversière et flûte à bec et à tous les élèves des CNR, écoles de musique et cours privés. Date limite d'inscriptions le 16 mars 1993 à tél. : 73 61 78 95.



■ Les musiciens de l'Europe fêtent l'Europe. Rendez-vous au 1<sup>er</sup> **Festival européen de la musique** qui réunira à Trèves des milliers de musiciens et musicologues venus de tous les pays d'Europe du 27 au 31 mai. Parallèlement se déroulera des **concours pour orchestres d'harmonie et de fanfare**. Le règlement complet est à votre disposition à la CMF.

■ La Fédération Musicale de Bretagne organise un **Concours de Composition** pour orchestre d'harmonie (niveau : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions) ayant pour sujet les thèmes de musique populaire. Ce concours est ouvert à tous les compositeurs sans restriction d'âge, ni de nationalité. Les œuvres devront parvenir à la Fédération Musicale de Bretagne, date limite 31 juillet, la remise des prix aura lieu en octobre prochain, 5, rue des Acacias, 35600 Redon.



■ L'Association « Flicorno d'oro », organise son 2<sup>e</sup> **concours international de musique**, qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 1993 à Riva del Garda (Italie).

Ouvert aux ensembles amateurs : harmonies (plus de 61 musiciens, de 40 à 60 musiciens, et jusqu'à 40 musiciens), fanfares et brass band. Au programme un morceau imposé et une œuvre au choix. La totalité du programme ne devant dépasser 25 minutes (30 pour une harmonie). Inscriptions jusqu'au 15 mars 1993 à : Concours international de Musique Flicorno d'oro, via Pilati, 5 CP 70, Italie, 38066 Riva del Garda.

Sicilienne, Op. 79 de G. Faure; piccolo, Concerto en Do Majeur de A. Vivaldi (Lento en Mi mineur).

– Clarinette, concerto imposé : Concertino de G. Grovlez, Éd. Phillipo et Combre.

– Basson, concerto imposé : Concerto en Si b Majeur, La Notte de A. Vivaldi, Éd. Ricordi.

Les candidats(es) devront adresser leur demande directement à : M. Le Chef de Musique, Musique de la Région Aérienne Méditerranée, BP n° 3, 13898 Aix en Provence Armées.

■ Le Centre de musique baroque de Versailles procède au recrutement de chanteurs-stagiaires qui désirent se perfectionner dans l'interprétation du style baroque, notamment français. Il leur est proposé pour les saisons 1993-1994 et 1994-1995 :

Une formation professionnelle sur 12 sessions de travail pour les deux saisons à venir et une insertion professionnelle pendant la durée de la formation.

Les auditions de recrutement auront lieu les 25 avril et 2 mai 1993. Dépôt des dossiers de candidatures avant le 31 mars au : Centre de musique baroque de Versailles, Studio Versailles Opéra, 16, rue Sainte-Victoire, 78000 Versailles. Tél. : (16-1) 39 49 48 24.

## ÉCHANGES

■ Le groupe mandoliniste Codigorese (Italie) recherche pour un échange une société susceptible de le recevoir. Contacter le : Gruppo mandolinistico codigorese, via IV novembre n. 28, Tél. : (0533) 710888, 44021 Codigoro (Ferrara) Italie.

## AVIS D'AUDITIONS

Des auditions pour le recrutement des musiciens(es) sous contrat seront organisées le 4 mars 1993 dans les locaux de la Musique de la Région Aérienne Méditerranée.

### Postes à pourvoir :

– Flûte traversière jouant le piccolo, concerto imposé : flûte, Fantaisie

## A VOS ANTENNES

■ Une leçon particulière avec Nikita Magaloff s'inscrit dans une série d'émissions diffusée par Arte qui, au-delà de la rencontre ponctuelle avec un interprète, vise à familiariser le public avec le répertoire classique ou moderne en dévoilant les secrets de l'élaboration d'une interprétation et en révélant le travail qui précède un concert.

En réunissant un maître et son élève, ces leçons s'efforcent de mettre à nu la relation secrète qui naît entre eux autour de la musique dans un cadre intime, loin des salles de concert et des grands circuits traditionnels.

Diffusion Arte, 3 mars, 22 h 10.



# LABYRINTHE MUSICAL

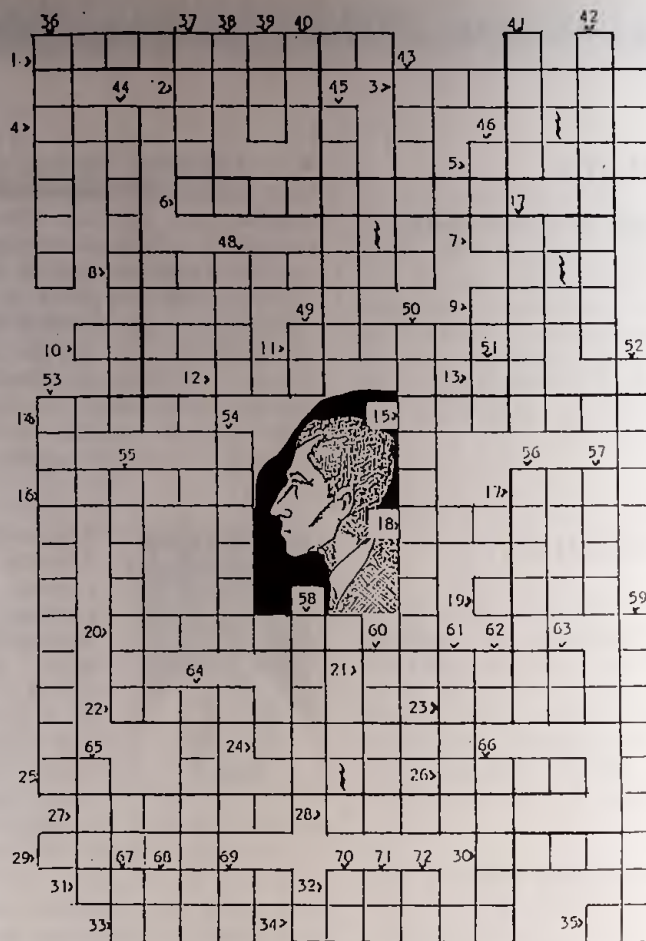
par Jack Hurier

## HORIZONTALEMENT

1. Intervalle considéré comme donnant à l'oreille une sensation de repos.
2. Celui de la voix est le passage d'une note à une autre, par glissement.
3. Faible variation répétée, à intervalles rapides.
4. Ré-Si.
5. Lié, en anglais.
6. Sans accompagnement.
7. Abréviation de Rallentendo.
8. Chopin en a composé une héroïque.
9. Vite.
10. Avec douceur, à l'italienne.
11. En anglais, Flat.
12. Avec Ponticello, le plus près possible du chevalet.
13. Enharmonique de Do bémol.
14. Courte improvisation soliste, en jazz.
15. Lieu de naissance de notre compositeur.
16. « Temps dérobé », en italien.
17. Passage à découvert.
18. Doux, à la façon anglaise.
19. Schubert en a composé plus d'un.
20. Dans la fugue, la première partie pose le sujet, et la seconde la...
21. Émission successive des notes d'un accord.
22. Facile, aisé.
23. Sert à la fabrication des anches.
24. Juste.
25. Initiales du compositeur de la symphonie « THE MUSES » (1879-1970).
26. Verve, vivacité.
27. Croche, en allemand.
28. Sa caméra enregistre aussi bien l'image que le son.
29. Initiales du père de notre compositeur.
30. S'appelait Semi-Minime, dans la notation médiévale.
31. Ensemble de plusieurs sons superposés.
32. Notre compositeur a mis en musique les contes de sa mère.
33. Il est question d'elle, au 32 Horizontal.
34. Moins rapide que prestissimo.
35. Do.

## VERTICALEMENT

36. Soprano masculin.
37. Garnier en a réalisé un célèbre à Paris.
38. Forme de théâtre japonais.
39. La musique en est un.
40. Initiales d'un compositeur (1873-1945), qui fut l'élève de Rimsky-Korsakov, et le professeur de Prokofiev.



Solution du jeu p. 60

41. Beethoven en a composé 8 avec piano, et 5 à cordes.
42. Systématique, elle connut ses premiers développements chez Schoenberg et ses disciples.
43. Instrument à trois cordes, dont la troisième peut être raccourcie par un clavier.
44. Ancêtre du métallophone et du vibraphone.
45. Fragment à répéter.
46. Mesure en anglais.
47. 56, au métronome.
48. Poème destiné à être mis en musique. Ronsard en composa de célèbres.
49. Initiales du compositeur de la 5<sup>e</sup>.
50. Établie une partition, en disposant les voix instrumentales dans un ordre déterminé.
51. Initiales du compositeur des « Brandebourgeois en Bohême » (1824-1884).
52. Moins, en italien.
53. Mendelson en a composé de superbes.
54. Celui de notre compositeur a un temps bien plus lent que celui de la danse d'origine.
55. Anflösungszeiche « all. ».
56. Cordes en anglais.
57. Fort, en anglais.
58. Succession de douze demi-tons, dans la gamme chromatique, dans un ordre déterminé par le compositeur.
59. Batterie de tambour, par des coups égaux et pressés.
60. Très, en italien.
61. Répétition, en allemand.
62. Initiales d'un autodidacte espagnol délégué de l'Espagne à l'UNESCO (1886-1976).
63. Initiales du compositeur de « The Apostels » (1857-1934).
64. Deux de plus, que dans le quintette.
65. Caisse claire, en espagnol.
66. Forme instrumentale, souvent adoptée comme finale de sonate.
67. Initiales du compositeur de « Gradus ad Parnassum » (1752-1832).
68. Initiales du compositeur du « Roi Arthus » (créé à Bruxelles en 1903).
69. Sur la deuxième ligne, en clé de Fa 3<sup>e</sup>.
70. Wagner compose celui du Rhin.
71. Initiales du compositeur d'un opéra en dialecte wallon (1858-1931).
72. Initiales du compositeur de « Parade » (avec J. Cocteau et P. Picasso) en 1917.

# Harmonies

La Discothèque D'Or de Claude Decugis

## BARCELONA '92

Band of the Belgian Air Force  
Direction : Alain CREPIN

*Barcelona' 92* / Horst Schelcke. *Convergents* / Franco Cesarini. *Granados Square* / Rob Ares. *Music for Drums* / Luc Gistel. *Memory* / Rob Ares. *Spirituals ! Spirituals !* / Rob Ares. *Balerna* / Franco Cesarini. *Suite* / Jan Segers. *Night Fantasy* / Dirk van Goubergen. *Pizzicato Polka* / J. Strauss. *Holiday on Jamaica* / Hans Fillinger. *A Happy Band Dixie* / Rob Ares. *Rock About* / Frede Gines.



■ Références - MITROPA - M. DISC - CD 92.004.

Disponible chez : MITROPA - Artherstrasse 25 - 6318 Walchwil, Suisse.

Cet enregistrement, produit par les éditions suisses Mitropa, comporte une série de 13 pièces, le plus souvent de musique légère de niveau assez facile, et plutôt utilisables pour les concerts de plein air.

La plus intéressante de toutes, et d'un goût classique, est *Convergents* de Franco Cesarini (1961), l'excellent compositeur originaire du Tessin suisse. Cette œuvre a été réalisée à l'occasion de la 29<sup>e</sup> Fête Fédérale de Musique de Lugano (Suisse), en 1991, pour les harmonies de 3<sup>e</sup> Division (en Suisse, il y a aussi une 4<sup>e</sup> Division) comme morceau imposé. Le financement a été rendu possible par le soutien de la Fondation Suisse pour la Musique.

*Convergents* est dédié aux jeunes musiciens de la Stadtjugenmusik de Zurich, dont le directeur n'est autre que Franco Cesarini. Elle est caractérisée par sa rythmique et comprend trois thèmes qui, après leur exposition successive, convergent vers la conclusion. A noter un passage central très chanté et lyrique. Un petit trésor pour nos formations de catégorie inférieure, pas toujours gâtées en musique de qualité.

La *Suite* de Jan Segers (1929) date déjà de 1973 et reçut, en 1974, le Prix de Composition de la Province d'Anvers (Belgique). Dans ses quatre numéros, cette suite, très contrastée, exprime successivement : la fête et la cérémonie solennelle, le calme et la sérénité, le mouvement et le dynamisme. Elle comporte une intéressante recherche d'harmonies et de timbres et mérite toute notre attention.

A signaler également, deux marches : *Barcelona' 92* de Horst Schelcke, écrite pour célébrer les Jeux Olympiques d'été de Barcelone et *Balerna*, du nom d'une petite ville suisse, dans le Canton du Tessin, dont l'harmonie est dirigée par l'auteur de la marche, Franco Cesarini.

Le joli solo de baryton, ou euphonium, *Memory* et un agréable *Granados Square*, du même Rob Ares (1942) permettent d'introduire une part de modernité dans nos programmes de concert.

La Musique de l'Air Belge, direction Alain Crépin, malgré des difficultés de fonctionnement, honore honnêtement son contrat au service des sociétés musicales les plus modestes.

## NEW COMPOSITIONS FOR CONCERT BAND - 8

Koninklijke Militaire Kapel  
Direction : Pierre Kuypers

*Gammatique* / Gérard Boedijn.  
*Aspects of Love* / A. L. Webber/Van

der Heide. *Misty* / Garner/Peeters. *Reach Out/I'll Be There* / Holland. *Ballet Dreams* / Lankester/Peeters. *Choral Prelude* / Willy Hautvast. *The Syncopated Clock* / Leroy Anderson. *The Pee-Double U Circus* / Jef Penders. *Chanson pour Milan* / T. Eyk. *Les Vignobles* / Kees Vlak. *From Six Spirituals* / Ted Huggens. *Olimpica* / Giovanni Orsomando.



■ Références - MOLENAAR - MBCD 31.1027.72.

Disponible aux éditions Robert Martin.

Ce disque, avec de nouvelles publications des éditions Molenaar, est bien dosé. Il reprend deux œuvres déjà anciennes du catalogue, les inévitables productions commerciales (comédie musicale, chanson à la mode, etc.) et les véritables nouveautés.

Du point de vue de la musique originale, c'est une bonne cuvée, à commencer par les deux marches. *Gammatique* de Gerard Boedijn (1893-1972) tient une place historique chez le grand éditeur néerlandais. Dès 1938, le compositeur présente sa marche à l'éditeur de musique débutant P.-J. Molenaar qui l'accepte, non sans crainte. Elle connaît depuis cette époque un succès toujours constant. Son sous-titre de « marche grandiose » fait que le tempo doit être plutôt modéré. L'interprétation de la KMK ne nous paraît pas correspondre à cette demande.

La marche symphonique *Olimpica* fut écrite en 1960, à l'occasion des Jeux Olympiques de Rome. Giovanni



Orsomando (1895-1988), en bon Italien, sait manier la mélodie à merveille. Il le prouve dans ses nombreuses et très belles marches symphoniques par le brillant et le lyrisme de ses thèmes.

Le ballet *Ballet Dreams* est une collaboration entre Coby Lankester et Marcel Peeters, un peu à la manière du tandem S. Lancen-D. Dondeyne des années 60. C'est l'histoire charmante d'une jeune danseuse qui voit enfin la réalisation du plus merveilleux de ses rêves : danser un passage en soliste. Les différentes péripéties sont narrées en neuf épisodes très courts et très variés. Mais toujours, on y trouve l'extrême délicatesse qui sied à la danse, par une orchestration raffinée et des motifs souvent confiés à des solistes (clarinette, cor, flûte). Un bel exemple de travail en commun très réussi.

Dans *Choral Prelude*, Willy Hautvast (1932) privilégie la recherche de l'équilibre sonore et du phrasé. L'œuvre est facile techniquement, et basée sur un thème, exposé initialement aux cors et aux basses, et revenant sous des aspects différents. Une pièce à la portée des orchestres à vent de niveau moyen, excellente pour débiter le concert.

On connaît universellement le génie de Leroy Anderson (1908-1975) à concevoir des compositions de musique de genre inspirées de la vie quotidienne. Ainsi, avec *The Syncopated Clock* (L'Horloge Syncopée), écrite en deux jours, utilise-t-il avec humour et talent le tic-tac, parfois capricieux, de l'horloge, par l'usage de divers instruments de percussion. A l'instar de *Tango Bleu*, *Bugler's Holiday*, *Sleigh Ride*; *The Syncopated Clock* connut un immense succès, toujours d'actualité, pour preuve cette nouvelle orchestration.

Par sa simplicité et son côté éducatif, nous avons beaucoup apprécié la suite française *les Vignobles* de Kees Vlak (1938). Conçue pour les harmonies de seconde Division, cette suite, inspirée des vendanges, utilise, dans ses six numéros, des danses anciennes (gigue, gavotte, tambourin...) de style différent. Judicieusement orchestrées, ces danses permettent de garder l'esprit de ces moments privilégiés, le chant et la danse. Les jeunes musiciens trouveront beaucoup de plaisir à déguster *les Vignobles*.

Autre talentueux compositeur néerlandais, Jef Penders (1928) s'est

laissé tenter à écrire une suite consacrée au cirque. Commandée par la SAMO Nederland, *The Pee-Double U circus* comporte cinq numéros qui présentent les divers exploits des chevaux, trapézistes, éléphants et des inévitables clowns. Avec un métier consommé et une bonne connaissance de l'orchestre à vent, Jef Penders sait traduire en musique, de façon humoristique et raffinée, les moments les plus précieux d'un spectacle haut en couleurs.

Ted Huggens (1928), une figure symbolique de l'orchestre à vent aux Pays-Bas, a un catalogue bien rempli et diversifié. Les *Six Spirituals* sont bien orchestrés, mais l'adjonction d'une batterie jazz leur ôte ce côté religieux et mystique qui est intimement lié à cette forme musicale. Dommage !

La Koninklijke Militaire Kapel (Musique Militaire Royale), direction Pierre Kuijpers, nous a semblé en progrès sur les précédentes prestations. Plus de goût dans l'interprétation, jolies sonorités et envie de jouer sont des qualités que nous avons plaisir à souligner.

#### MORTHENSON - DAHL - GREGSON - KEURIS

Stockholm Symphonic Wind Orchestra

*Paraphonia for wind Orchestra* / Jan Morthenson, *Concerto for Alto Saxophone and Wind Orchestra* / Ingolf Dahl, *Tuba Concerto / Wind Version* / Edward Gregson, *Catena* / Tristan Keuris.



■ Références - CAPRICE - CAP 21414.

Le Stockholm Symphonic Wind Orchestra est un orchestre d'harmonie composé des meilleurs musiciens professionnels de la capitale suédoi-

se, dont la mission essentielle est la promotion de la musique pour orchestre à vent suédoise. Le présent enregistrement a été réalisé en deux parties, en juillet 1989 et en mars 1991, et l'orchestre est placé sous la direction de quatre chefs d'orchestre différents, à savoir : Per Lyng, Robert Reynolds, Martin Turnovsky et David Porcelijn.

Jan Morthenson est né en 1940 à Ornsköldsvik, Suède, et a étudié la composition avec Ingvar Lidholm et Heinz-Klaus Metzger. Il a suivi des cours à Darmstadt et est diplômé de l'université d'Uppsala. Il a une importante activité en tant que compositeur, professeur, artiste et chroniqueur d'art. Il a écrit de la musique instrumentale, de la musique électronique et également pour des productions télévisées.

*Paraphonia* pour grand orchestre d'harmonie, percussion, quatuor à cordes et synthétiseur a été commandé en 1986 par « Regionmusiken de Stockholm ». Écrite en 1987, l'œuvre a été créée la même année par le Stockholm Symphonic Wind Orchestra, sous la direction de Per Lyng. Il s'agit d'une pièce d'un style très contemporain, d'une grande difficulté, en particulier rythmique. Elle nécessite des musiciens et un chef rodés à ce genre musical qui utilise « un code » pour toutes les indications spécifiques. *Paraphonia* demande aussi des oreilles exercées, en raison des inhabituelles sonorités et, aussi, de sa durée, dans une œuvre dont le compositeur dit « Qu'elle doit être interprétée comme un chant funèbre ».

Dédié au grand saxophoniste américain, d'origine allemande, Sigurd Rascher, le *Concerto pour Saxophone* d'Ingolf Dahl (1912-1970), écrit en 1949, révisé en 1953, est en trois mouvements. Au début, dans le *Recitativo*, maestoso, le saxophone exprime les plus belles sonorités de ce merveilleux instrument, il s'étale tranquillement, sans passion, le plus souvent seul. Dans le second mouvement, une plus belle part est faite à l'orchestre avec de nombreux solos : cor, baryton, flûte, hautbois. La partie médiane est plus intense avec un tutti de l'orchestre. Le retour du saxophone alto amènera la fin, nostalgique et lointaine. Allègre et brillant, le *Rondo alla Marcia* permet au soliste une volubilité lui permettant de démontrer une autre facette de son talent. Ce final est difficile

techniquement, tant pour l'orchestre, que pour le saxophone qui est très virtuose et capricieux. Une belle cadence, des harmoniques, sont les dernières occasions de s'exprimer.

Jorgen Petterson, qui fut l'élève de Jean-Marie Londeix au Conservatoire de Bordeaux, est un soliste talentueux et généreux. Grâce à des œuvres de qualité, le tuba se fait peu à peu mieux connaître du grand public. C'est un étonnant instrument soliste comme le prouve le *Concerto pour Tuba* d'Edward Gregson (1945).

Écrit à l'origine pour brass band, et dédié au grand tubiste John Fletcher, le concerto a été créé, dans sa version pour orchestre d'harmonie, par le même Fletcher, le 1<sup>er</sup> juin 1984 au Grieg Halle de Bergen (Norvège). Les trois mouvements suivent le schéma habituel : rapide, lent, rapide. *L'Allegro Deciso* initial utilise deux thèmes contrastés. Le premier, gai et rythmé, est moins intéressant que le second, lyrique. Ici, le tuba s'exprime pleinement, c'est très beau. Le *Lento* et *Lesto* qui suit commence, hésitant, et peu à peu apparaît une mélodie bien chantée, mais un peu triste. L'agitation gagne, des appels de cuivres précèdent le *tutti fortissimo*. Retour et final du tuba dans un thème avec des sons très graves. *L'Allegro Giocoso*, en forme de rondo, est d'entrée assez virulent. Ici encore, une longue mélodie bien déclamée lui donne l'occasion de montrer ses possibilités. La suite, plus technique, précède une courte cadence qui annonce la fin toute proche.

Belle œuvre de concert, ce *Concerto pour Tuba* est bien servi par un soliste de haut niveau et qui défend totalement son instrument.

Tristan Keuris, né en 1946 à Amersfoort (Pays-Bas), a étudié la composition avec Ton de Leeuw au Conservatoire d'Utrecht où il est actuellement lui-même professeur. *Catena* a été commandée en 1988 par le « Fonds pour les Arts d'Amsterdam », pour le Centenaire du célèbre orchestre Concertgebouw d'Amsterdam. C'est une composition pour 31 instruments à vent, une formation excluant donc les saxophones, cornets, bugles et euphoniums (barytons). Dans cette œuvre, Tristan Keuris a construit une chaîne (traduction du mot « Catena ») de 12 variations solidement reliées entre elles. On

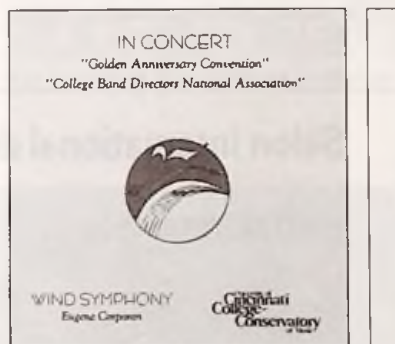
retrouve, intercalés de façon irrégulière, un certain nombre de passages de transition (*Passagio* et *Ritornello*). Si on y ajoute *Prélude*, *Postlude* et *Coda*, on arrive à 28 séquences différentes, souvent enchaînées, mais toujours brèves, puisque l'œuvre ne dure que 14 minutes.

Beau travail du Stockholm Symphonic Wind Orchestra et de ses quatre chefs, car le répertoire choisi est de catégorie supérieure. Nous aurons prochainement d'autres occasions de parler de cette belle formation.

#### IN CONCERT

« Golden Anniversary Convention,  
College Band Directors National  
Association »  
Wind Symphony of University of  
Cincinnati  
Direction : Eugène CORPORON

*Gavorkna Fanfare* / Jack Stamp,  
*Statue* / Ivan Tcherepnin, *Mosaic* /  
Michael Tippett, *Irish Tune from  
County Derry* / Percy Grainger, *The  
Gum Suckers March* / Percy Grainger,  
*Concerto for Wind Ensemble* /  
Michael Weinstein, *Greek Dances* /  
Nikos Skalkottas.



#### ■ Références - MARK - MCD - 877

Disponible chez : Mark Custom, Recording Service - 10815 Bodine Rd - PO Box 406 - Clarence, NY 14031.0406, USA.

Avec un passé déjà vieux de 125 ans, l'Université de Cincinnati (USA) est une des plus anciennes et des plus renommées institutions musicales américaines. Le Wind Symphony du Conservatoire-Collège, dirigé par Eugène Corporon et composé des meilleurs étudiants, a le niveau et la qualité des bons orchestres d'harmonie profession-

nels. Le répertoire choisi est plutôt ardu avec plusieurs œuvres récentes de grande difficulté. Aussi doit-on qualifier d'excellente la prestation des jeunes instrumentistes américains.

*Gavorkna Fanfare* de Jack Stamp (1954) a été composée pour et est dédiée à Eugène Corporon et au College Conservatory Wind Symphony, à l'occasion de leur prestation, en 1990, pour les 50 ans de la Convention CBDNA (Association Nationale des Chefs d'Orchestre d'Harmonie).

C'est très court (1' 30) mais ça fuse de toutes parts, avec obstination et éclat.

L'inauguration de la Statue de la Liberté restaurée, en juillet 1986, a donné lieu à la commande, par l'American Wind Symphony, de *Statue* d'Ivan Tcherepnin. Né à Paris, en 1943, le compositeur est issu d'une famille de musiciens célèbres. Son grand-père Nicolas fut un maître éminent en Union Soviétique, alors que son père Alexandre, établi aux États-Unis, devint chef du département de musique électronique à l'Université d'Harvard.

Dans les deux mouvements de *Statue* apparaissent des citations d'œuvres françaises, dont « La Marseillaise », et américaines, dans un style qui rappelle Charles Ives. La *Fanfare* du début est plutôt décousue, malgré un beau et puissant choral. Alors que la *Canzona* est une musique quelque peu tourmentée et bizarre, qui se termine par un hymne figurant une lente procession.

Michael Tippett est né à Londres, en 1905, et a étudié la composition au Royal College of Music avec R. O. Morris et la direction d'orchestre avec Sir Adrian Boult et Malcolm Sargent.

*Mosaic* est à l'origine le 1<sup>er</sup> mouvement du Concerto pour Orchestre que M. Tippett dédia à Benjamin Britten, en 1963, pour ses 50 ans. Commandée par le Festival d'Edimbourg, l'œuvre fut créée en août 1963 par le London Symphony Orchestra, sous la direction de Sir Colin Davis.

La pièce peut être décrite comme une mosaïque de sons. D'entrée, un duo flûte-harpe expose un thème qui sera répété de nombreuses fois. Ce leit-motiv sera entrecoupé de nombreuses interventions de groupes instrumentaux ou solistes divers. La manière est souvent différente, nos-



talgique ou nerveuse, staccato ou legato, mais la conclusion reste dans le style vraiment personnel de Michael Tippett.

Né à Melbourne (Australie), Percy Grainger (1882-1961) commença sa carrière très jeune comme pianiste concertiste de haut niveau. Comme compositeur, il fut un remarquable novateur, plus particulièrement dans le recueil des œuvres folkloriques.

« Irish Tune from County Derry » est un air irlandais du Comté de Derry, plus connu sous le nom de « Londonderry Air » ou encore de « Danny Boy ». Cette composition est très populaire et fut orchestrée pour divers ensembles : orchestre à cordes, chœur mixte et piano solo. Elle est surtout remarquable par sa libre et gracieuse simplicité.

La marche « Gum Suckers » trouve son origine dans le fait que les habitants de l'État de Victoria, en Australie, sucent les feuilles de « Gum » (Eucalyptus) pendant les mois d'été pour étancher leur soif. C'est une marche gaie et dynamique, dont le thème devient exubérant dans le tutti final.

Compositeur suisse, né à Lausanne en 1960, Michael Weinstein, également professeur et corniste, travaille actuellement à la faculté de Wheelock College et à Brandeis University. Le *Concerto pour Wind Ensemble* comporte 3 mouvements, mais seuls le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> sont enregistrés ici. On n'y trouve jamais de longues phrases, mais plutôt une alternance entre des tutti et des instruments solistes. La préférence de Michael Weinstein va le plus souvent aux cuivres, surtout aux cors et au tuba. Cela donne de très belles sonorités et de magnifiques combinaisons de timbres.

*Greek Dances* fait partie d'une série de 36 danses que Nikos Skalkotas (1904-1949) composa pour orchestre symphonique dans les années 1933-36. Ultérieurement, il réorchestra neuf de ces danses pour une musique militaire grecque. Ces quatre danses originaires de diverses régions de la Grèce - Épire, Crète, Kalamata, Sifno - sont toutes très brèves. Elles sont marquées par des rythmes quelquefois complexes et des sons très aigus aux bois. En général, le tempo est assez modéré, même si on trouve souvent une accélération finale. Si elles sont joyeuses, elles ne prêtent pas, toutefois, à l'enthousiasme ou à l'euphorie.

**ESCALES À TOULON**

**Musique des Équipages de la Flotte**  
Direction : Jean-Michel BALLADA

1<sup>re</sup> Fanfare de Guigou, *Marche des Cols Bleus* de Mayan, *Marche Russe* de Ganne, *Les Fusiliers Marins* de Goguillot, *Gruss an Kiel* de Spohr, *Marins de Provence* de J. Semler Coltery, *Marche des Matelots* de Maillot, *Saint Elme Marche* de Jansen, *Anchor Aweigh* de Zimmerman, *Hymne de l'Infanterie de Marine* de Cappé, *Méditerranée* de Lopez, *Provence Marche* de Guigou, *Les Cigalons* de Bernard, *Marins de France* de Mercier, *La Mer* de Trénet, *Cols Bleus* de Betove, *Région Maritime Méditerranée* de Guigou.

■ Références - CORELIA - CC 892715.  
Disponible chez Corelia - Châlo-Saint-Mars 91780.

Il est de tradition d'inclure dans notre rubrique des enregistrements comportant exclusivement des marches. C'est encore le cas avec le compact-disc de la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon, direction : Jean-Michel Ballada.

Les amateurs de musique militaire en seront ravis puisque de nombreuses marches avec clairons et tambours y trouvent leur place. Elles portent souvent la signature de grands noms, tels Jules Semler-Coltery (1902-1988) avec *Marins de Pro-*



vence ou Jean Maillot (1911) avec sa *Marche des Matelots*, écrite en 1961 à la demande des autorités maritimes de l'époque. D'autres, peu ou pas connus, ont apporté leur pierre à l'édifice : J.-J. Mayan, André Guigou, Paul Goguillot, Julien Janssen, Paul Cappé - avec son *Hymne de l'Infanterie de Marine* - ou A. Mercier. Pour justifier le thème de « Escales à Toulon », d'autres marches ont été ajoutées, comme la *Marche Russe* de Louis Ganne, *Gruss an Kiel* de F. Spohr ou *Anchor Aweigh* de Charles Zimmermann (1862-1916).

Le grand port de guerre méditerranéen est une terre d'accueil pour les flottes étrangères et il est fréquent d'entendre en ville, des concerts de formations venues des quatre coins du monde, en supplément, bien sûr, de ceux donnés par la Musique des Équipages de la Flotte, véritable institution pour la ville et la région.

**Salon International de la Musique Classique**

**MUSICORA 1993**



**GRAND-PALAIS  
PARIS**

**31 mars - 5 avril 1993**  
avec le concours Radio France

Pour cette 9<sup>e</sup> Édition de Musicora, les artisans restent à l'honneur pour ce rendez-vous annuel de la facture instrumentale avec une journée spécialement consacrée à elle le 2 avril. Autre point fort, une exposition sur la lutherie américaine retraçant l'histoire des plus anciennes familles de luthiers américains.

Comme les années précédentes, le Festival Musicora aura lieu au Théâtre des Champs Élysées.

Tous les jours, 11 heures-19 h 30  
Samedi et dimanche, 10 heures-19 h 30  
Nocturne 1<sup>er</sup> avril, jusqu'à 22 heures  
Lundi 5 avril, 11 heures-18 heures

# Classiques

Les CD de Jean Malraye

## MUSIQUE DE CHAMBRE

■ **Vienne, 1850.** *Dances* (Strohmayer, J. Strauss Jr., Lanner, Diabelli, X., Stelzmüller, J. Mayer). Ensemble Bella Musica, dir. Michael Dittrich.

1 CD Harmonia Mundi HMP 390 1013. Enreg. 1978-80.

On peut préférer le philharmonique de Vienne, grand spécialiste de la valse et des Strauss. Le propos est ici différent : on n'ambitionne, avec cette petite formation (flûte, 3 violons, 2 altos, 1 violoncelle, 1 contrebasse et 1 guitare) de « permettre d'entendre comment la musique a sonné dans les vieux établissements viennois avant que les orchestres de danse ne deviennent plus importants ». Et d'ailleurs Schönberg et compagnie n'ont-ils pas orchestré des valses de Johann Strauss pour ensemble de chambre ? Dans cette optique, le commentaire critique ne peut que souligner la bonne musicalité de cet ensemble, et puisqu'il exprime une intention musicologique, indiquer que c'est sans doute la source populaire qui fait que certaines danses sont d'une pauvreté bien ordinaire. N'est pas Strauss qui veut.

■ **Chausson :** *Concert op. 21* pour violon, piano et quatuor à cordes. *Pièce op. 39* en ut pour vc. et piano. Régis Pasquier, violon, Jean-Claude Pennetier, piano, Roland Daugareil, Geneviève Simonot, v., Bruno Pasquier, alto, Roland Pidoux, vc.

1 CD Harmonia Mundi HMP 390 1135. Enreg. 1983.

Voilà encore un grand compositeur français qui serait méconnu sans le célèbre « *Poème pour violon et orchestre* » et qui pourtant a écrit d'admirables partitions, comme la *Symphonie en si bémol*, le *Quatuor*, un superbe opéra peu joué hélas : *Le Roi Arthur* et le présent *Concert* d'une grande profondeur de pensée poétique, notamment dans le « grave ». Quelle habileté aussi dans l'enchaînement et la modulation. La Sicilienne est d'une féminité pleine de charme, et le finale tour à tour enjoué et passionné. Il y a beaucoup de sensualité dans cette musique, avec une interprétation de premier ordre. Peut-être moins inspirée est la *Pièce op. 39*, mais là aussi très belle exécution de Pidoux et Pennetier. Un bon hommage à la musique française.

■ **Schoenberg :** *La nuit transfigurée*, op. 4, *Trio à cordes*, op. 45. Julliard String Quartet, Walter Trampler, alto, Yo-Yo Ma, vc.

1 CD Sony classical SK 47 690. Enreg. numérique 1991.

Si l'on veut découvrir le pape du dodécaphonisme avec prudence, c'est par *La nuit transfigurée* qu'il faut commencer. Composée à 24 ans, et résolument romantique, elle est inspirée par un poème de Richard Dehmel : la nuit, un couple. Elle porte en elle un enfant conçu d'un autre, en son désir ardent de maternité, et voilà qu'à présent elle a rencontré celui qu'elle aime réellement et qui la rassure ; l'enfant étranger sera transfiguré grâce à l'influence de la nature sur l'homme, cette nature qui fait passer « une chaleur singulière de toi en moi, de moi en toi ». Tant de piètres compositeurs ont trouvé dans le sériel une échappatoire à leur impuissance. Schoenberg a montré là, la hauteur de son génie et de la science. Il est peut-être dommage qu'il se soit aventuré sur d'autres voies. Le *Trio*, dodécaphonique, utilise un tout autre vocabulaire, mais il contient autant de passion. Ce que rendent magnifiquement ces interprètes talentueux.



■ **Lawes (William, 1602-1645) :** *Fantasia - Suites pour deux violons, basse de viole et orgue*. London Baroque (I. Seifert et r. Gwilt, viol., Ch. Medlam, b.d. viole, R. Egarr, org.).

1 CD Harmonia Mundi HMC 901 423. Enreg. num. 1992.

Dans le fourmillement baroque du temps du roi Charles 1<sup>er</sup>, les *Fantaisies* de Lawes apparaissent comme l'œuvre d'un esprit inventif et lui-même fantaisiste, et chercheur de nouvelles formules mélodiques et contrapuntiques. C'est intéressant, et les londoniens que voici sont des spécialistes du genre.

London Baroque



Quatuor mosaïques (Photo Aufidis-Yañez)

■ **Haydn** : *Les sept dernières paroles de notre rédempteur sur la croix*. Quatuor mosaïques (E. Höbarth, A. Bischof, v., A. Mitterer, alto, Chr. Coin, vc).

1 CD Astrée E 8742. Enreg. numén. « Live » Vendredi Saint 1992.

Sympathique version, un peu « sage » toutefois par rapport au caractère dramatique de l'œuvre.

■ **Rameau** : *Pièces de clavecin en concerts*. Christophe Rousset, clavecin, Ryo Terakado, violon, Kaori Uemura, v. de gambe.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901 418. Enreg. num. 1992.

Interprétation appliquée de ces cinq célèbres concerts.



■ **Krommer** (Franz, 1759-1831) : *Concertos pour 2 clar. op. 35 en mi bém. et op. 36 en mi bém.*

**Hoffmeister** (Franz-Anton, 1754-1812) : *Concertos pour 2 clar. en mi bém.* Walter et Ann Boeykens, clar. Nouvel Orchestre de Chambre de Belgique, dir. Jan Caeyers.

1 CD Harmonia Mundi 901 433. Enreg. num. 1992.

La clarinette est l'instrument romantique par excellence. Avec ces deux auteurs, on est dans la transition classique-romantique. Mozart, Schubert, Beethoven, Weber sont des noms qu'on peut évoquer dans l'environnement stylistique de ces deux-là. Krommer est semble-t-il le plus créatif. Les Boeykens père et fille ont même son, même technique, même style, même musicalité. De la clarinette au top niveau. Un remarquable CD.

Walter Boeykens (Photo Alvaro-Yañez)

■ **Falla** : *Sept chansons populaires espagnoles*. *Concerto* pour clavecin, flûte, hautbois, clar., violon et vclle. El gran teatro del mundo. Victoria de Los Angeles, sop., Luis Vidal, clav., Cor Lieder Camera, orchestra de cambra teatre Lliure, dir. Joseph Pons.

1 CD Harmonia Mundi 901 432. Enreg. num. 1992.

*Les sept chansons* sont ici données dans l'orchestration de Halffter très conforme au style de son maître. La grande Victoria de Los Angeles les interprète avec un art accompli, fait d'un subtile mélange de simplicité et d'un sens de l'expression qu'elle a nourri au théâtre lyrique où elle fut championne. Elle en garde notamment les admirables pianissimi dont elle a le secret. Notons particulièrement la célèbre jota, nana et l'étonnant Polo tout droit issu du flamenco. Le *concerto* fut créé en 1926 par Wanda Landowska. Falla s'y montre très créatif dans le domaine des recherches sonores. La prise de son est un peu trop respectueuse de la réalité et le clavecin manque de présence. *Le Grand théâtre du monde* est un drame religieux de Calderon. Falla écrit une musique de scène pour la représentation de 1927 à Grenade. Il emprunte à de nombreux auteurs : une fanfare à Gaspar Sanz (XVII<sup>e</sup> siècle), une cantiga à Alphonse X, des chants au cancionero musical populaire espagnol de son maître Pedrell, un tantum ergo à Vittoria, y apportant touche personnelle et unité. Très beau.

MUSIQUE SACRÉE

■ **Byzance** : *Les grandes liturgies orthodoxes*

Chants de liturgie slavonne : *Office de l'Exaltation de la Sainte-Croix, Grand Carême et Nuit de Pâques* /

Chœur des moines bénédictins de l'Union (Chevetogne), dir. Dom. Grégoire Bainbridge, OSB.

*La Divine Liturgie de Saint-Jean Chrysostome.* Chorale Sofia. Ivan Petrov, Alexandre Deianov, Vassil Stoitzev, dir. Dimitre Rouskov.  
2 CD Harmonia Mundi, TFI 990611.12. Enreg. 1965, 76.

Ces deux chorales nous donnent des chants orthodoxes une interprétation très sobre et par là même émouvante. Celle de Sofia semble toutefois être formée de voix plus travaillées, si celle des moines paraît plus authentique.

## MUSIQUE SYMPHONIQUE

■ **Berlioz** : *Symphonie fantastique.* Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesu.

1 CD Harmonia Mundi HMP 390 072. Enreg. 1980.

Il s'agit de la réédition de l'édition microsillon. Bonne version classique d'une lecture claire.

## CLAVIER

■ **Hummel** : *Sonate en la, op. 81* 24 études op. 125, Danielle Laval, piano.

1 CD Valois-Auvidis V 4667. Enreg. num. 1992.

Élève de Mozart et de Clémenti, remarquable virtuose du piano, Hummel a côtoyé tous les grands de son temps : Haydn, Beethoven, Schubert, Weber, Chopin, Mendelssohn, Thalberg et Clara Schumann (trois de ses élèves) !!...

Découvrez ce compositeur méconnu à tort, oh ! combien. Il a assimilé toutes les possibilités de la musique de l'époque avec une science et un art éprouvés, en même temps qu'une grande sensibilité. Vous serez étonnés de voir qu'à côté de Chopin, il y a Hummel, à côté de Beethoven, Hummel, de Schumann, encore Hummel, de Mozart toujours Hummel. *La sonate n° 5* est un monument. Les 24 études écrites dans les 24 tons sont inspirés par divers auteurs : Mozart, Bach, Scarlatti, Schumann, Chopin. Très bonne interprétation de Danielle Laval, qui rend très bien toute la diversité stylistique de Hummel.

■ **Rossini** : *Péchés de vieillesse* (extr. de : Album de chateau, album des enfants dégourdis, album de chaumière).

**Rossini-Liszt** : *Ouverture de Guillaume Tell.* Frédéric Chili, piano.

1 CD Harmonia Mundi 907 102. Enreg. num. 1992.

Le répertoire rossinien d'après Guillaume Tell est méconnu bien à tort. Rossini était un excellent pianiste, et en outre un humoriste, un précurseur de Satie par son goût pour les titres farfelus : *Spécimen de mon temps, Prélude soi-disant dramatique...* La virtuosité de certaines pièces évoque Liszt et il faut celle du jeune Chiu pour surmonté triomphalement les difficultés. La transcription de *l'ouverture de Guillaume Tell* n'a pas grand intérêt.

■ **Kuhnau** (Johann) : *Frische claviersfrüchte. 7 sonates.* John Butt, clavecin.

1 CD Harmonia Mundi 907 097. Enreg. num. 1991.

Le nom de Kuhnau (1660-1722) est associé à Bach qui lui succéda en 1723 au poste de cantor de St Thomas de Leipzig, et aussi, a un moindre degré, à Haendel qu'il influença. Ces 7 « sonates de bonne invention et manière pour jouer sur le clavier » furent éditées en 1696. La parenté avec Jean-Sébastien est évidente, tant pour le style que pour l'habileté d'écriture. Butt donne de ces sonates une lecture d'une totale précision : tout le texte, rien que le texte. Le clavecin est un instrument que sert à merveille l'enregistrement.

■ **Ravel** : *Concerto piano pour la main gauche.*

**Prokofiev** : *Concerto piano n° 4 pour la main gauche.*

**Britten** : *Diversions pour piano pour la main gauche.*

**Léon Fleischer**, p., Boston Symphony Orchestra; dir. Seiji Ozawa.

1 CD Sony classical SK 47 188. Enreg. num. 1990.

C'est bien connu : Paul Wittgenstein est le plus célèbre des « Handicapés du bras droit » (blessé pendant la guerre de 14-18, il dut être amputé). Et s'il créa bien l'œuvre de Ravel

en 1932 et celle de Britten 10 ans plus tard, il refusa au grand dam du compositeur, celle de Prokofiev, auquel disait-il « je ne comprends rien, pas une seule note, et que je ne jouerai jamais » ! Décision un peu trop péremptoire certes, mais il faut bien dire que, malgré son caractère brillant, ce n'est pas la meilleure œuvre de Prokofiev. Par contre, Wittgenstein fut très satisfait des *Diversions*, plus d'ailleurs que du Ravel dont il trouvait trop longues les cadences. Il y a en effet beaucoup de poésie vraie chez Britten. L'interprétation de Fleischer et d'Ozawa est très en place et bien sonnante.

## LYRIQUE

■ **Purcell** : *The Fairy Queen.* Deller Consorts (H. Sheppard, J. Knibbs, Chr. Clarke, sop. A. Deller, M. Deller, contre-tén., J. Buttrey, N. Jenkins, tén., M. Bevan, N. Platt, bar.) Stour musicus chorus and orchestra, dir. Alfred Deller.

2 CD Harmonia Mundi HMP 390 257.58. Enreg. 1972.

La réédition attendue de l'admirable enregistrement de 72 des Deller. Jouée avec cette vie, ce rythme, la musique du XVII<sup>e</sup> siècle est fort attrayante. *The Fairy Queen* est en fait « Le songe d'une nuit d'été » et ces interprètes en rendent tout à fait bien le caractère théâtral : on s'y croirait, à écouter par exemple Norman Platt, ivrogne plus vrai que nature. Et la prise de son, très large et étalant savamment les plans, n'est pas démodée.

■ **Haendel** : *Ottone, Re di Germania.* Drew Minter, contre-tén., Lisa Saffer, sop., Michael Dean, bar.-basse, Juliana Gondek, sop., Ralf Popken, contre-tén., Patricia Spence, m.-sop. Freiburger Barockorchester, dir. Nicholas Mc Gegan.

3 CD Harmonia Mundi HMU 907 073.75. Enreg. num. 1992.

*Ottone* date de 1723, alors que le King's théâtre de Haymarket était encore exploité par l'Académie d'opéra italien et fut repris plusieurs fois modifié. La présente version est la production de Mc Gegan au Stad-



halle de Göttingen. Ce chef semble être un spécialiste de Haendel (il a gravé chez Harmonia Mundi *Agripina, Apollo e Dafne, Clori, Tirsi e Fileno, Theodora, Susanna, Le Messie, La Resurrezione, Water music* et plusieurs CD d'airs). Sa direction est vivante, et il a un bon plateau de chanteurs, les contreténors paraissant pâlots à côté des dames, notamment Juliana Gondek, au superbe timbre. Mais Minter a une grande technique de vocalisation.

■ **Debussy** : *Le Martyre de Saint-Sébastien*. Sylvia Mc Nair, sop., Ann Murray, Nathalie Stutzmann, m.-sop., Leslie Caron, récitante. London Symphony Chorus et Orchestra, dir. Michael Tilson-Thomas.

1 CD Sony classical SK 48 240. Enreg. num. 1991.

Cette œuvre de commande écrite avec la collaboration d'André Caplet, fut créée sous la direction de celui-ci en 1911 au Châtelet, sans grand succès. On en a fait des adaptations pour le concert ou le ballet. Il s'agissait au départ de la musique de scène pour le drame de d'Annunzio, qui durait 5 heures à la création. La durée de ce CD est de 66 minutes. Le récit a été écourté, mais l'intégrité de la partition de Debussy semble être respectée. Bonne interprétation musicale et vocale (notons la présence de la française Nathalie Stutzmann dans le rôle du Jumeau Marcellien). Leslie Caron en récitante paraît bien réservée.

## CHANT

■ **Delalande** : *Petits motets* : misere à voix seule et chœur. *Vanum est vobis ante lucem. Miserator et misericors. Cantique quatrième.*

**Lemaire** (Louis, 1693-1750) : *Assumpta est Maria.*

**Morin** (Jean-Baptiste, 1677-1754) : *Regina Coeli.*

Véronique Gens, Sandrine Piau, Noémie Rime, Arlette Steyers, sop. Les Arts Florissants, dir. et orgue : William Christie.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901 416. Enreg. num. 1990-92.

Interprétations sans reproches par cette brochette de sopranos et des ensembles, sous le label Christie, avec toutefois une impression de monochromie, voire de monotonie, hormis quelques pages dont le *Regina Coeli* à 2 sopranos. Intérêt musicologique : la découverte de deux compositeurs français peu connus : Lemaire élève de Brossard, et Morin musicien proche du Régent.

■ **Humfrey** (Pelham 1647-1674) : *Verse Anthems*. Donna Deam, sop., Drew Minter, contretenor, Roger Covey-Crump, John Potter, tén., David Thomas, basse. Choir Of Clare College, Cambridge. Romanesca, dir. Nicholas Mc Gegan.

1 CD Harmonia Mundi 907 053. Enreg. num. 1992.

Un des titres de gloire de Humfrey est d'avoir enseigné Purcell. Protégé du roi francophile Charles II, il va lui-même voyager « au frais de la princesse » en Italie et en France où il étudia auprès de Lully. Il composa 18 motets, inspirés de la musique de la cour de France, et qui contiennent de réelles beautés expressives, que rendent très bien ces anglais, qui semblent avoir une vision des musiques anciennes moins platoniques que les arts florissants.

■ **Marcello** (1686-1739) : *Psaumes XIV et XVII*. Roberto Balconi, contre-ténor, Guy de Mey, ténor, Klaus Mertens, bar., Maria Zadori, sop. Membres de la Capella Savaria, dir. Pal Nemeth.

1 CD Quintania-Harmonia Mundi QUI 903 048. Enreg. num. 1992.

Ses pairs avaient décerné à Marcello le titre de « Prince de la musique ». Il est célèbre pour ses concertos, ses sonates, pour un ouvrage théorique, satire de l'opéra italien, *le théâtre à la mode* et surtout pour ses 50 psaumes de David, parus sous le titre *d'Estro poetico armonico* à Venise de 1724 à 26, dans une traduction italienne de Girolamo Giustiniani. *Le psaume XVII* est très typique du style de Marcello. Par sa richesse d'invention, qui utilise toutes les ressources mélodiques, polyphoniques, rythmiques possibles, il montre à quel point Marcello, – qui influença les compositeurs non seulement du XVIII<sup>e</sup> mais aussi

du XIX<sup>e</sup> siècle – possédait la science musicale (il fut le maître de Galuppi). L'équipe de chanteurs et musiciens (clavecin, orgue, violoncelles, viole de gambe, contrebasse, luth) est excellente mais le chantre à qui sont dévolues les « intonations juives » sans doute par souci d'authenticité à peu de charme...

■ **Kurt Weill** : *Vom Tod im Wald*, op. 23. *Concerto pour violon et vents*, op. 12. *Das Berliner Requiem*. Alexandre Laiter; tén. Peter Kooy, basse, Elisabeth Glab, violon. Chœur de la chapelle royale. Ensemble musique oblique, dir. Philippe Herrewegue.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901 422. Enreg. num. 1992.

Le compositeur de l'opéra de quat'sous, émule de Busoni et Stravinsky, apparaît ici sous un angle qui fait oublier le style comédie musicale qui l'a rendu célèbre. C'est très intéressant par les recherches, souvent réussies, qui conduisent Weill vers la libération tonale et une palette de modulations concernant non seulement la tonalité mais aussi les rythmes, les timbres, dans une grande liberté notamment dans le *concerto*. Les œuvres vocales sont écrites sur des textes de Brecht et seront pour beaucoup, dans cette excellente version, une révélation.

■ **Schubert** : *Winterreise*. Dietrich Fischer-Dieskau, bar., Murray Perahia, piano.

1 CD Sony classical SK 48 237. Enreg. num. 1990.

Le grand baryton allemand n'a rien perdu de sa belle voix et de son art mélodiste. Peut-être qu'avec des cheveux blancs il a encore gagné en intériorité, ce qui convient à merveille à ces lieder où transparaissent nostalgie et désenchantement, et dont l'expression finale et suprême est le « Iciermann », ce pauvre vieillard qui moule comme à perpétuité la chanson du temps qui passe, qui passe, qui passe... et que ponctue une cadence sans cesse interrompue sur l'accord de dominante. Perahia est tout à fait à la hauteur : on le sait virtuose, la virtuosité consiste aussi à faire humblement passer les choses simples qui en disent long.

## FESTIVALS

23 mai 1993	Saint-Épain (37)	Festival de musique	M. Guy David, 3, rue Rémy-Quenault, 37800 St Épain
23 mai 1993	Châtelleraut (86)	Festival de musique	Mme Arlette Dazas, 23, chemin de l'Envigné, 86100 Châtelleraut
6 juin 1993	Artannes (36)	Festival de musique	Mme Christelle Pelletier, 104, allée du Lys, 37260 Artannes
13 juin 1993	Savigny-en-Véron (37)	Festival départemental	M. Jean-Paul Leduc, 4, rue Henri-Matisse, 37340 Fondettes
13 juin 1993	Saint-Cyr-sur-Menthon (01)	Festival de musique du groupement Bage-Pont de Veyle	M. Gilbert Meunier, président de l'Espérance, 01380 St Cyr sur Menthon. Tél. : 85 36 30 55
20 juin 1993	Vernou/Brenne (37)	Festival de musique	M. André Aubert, 14, rue Lucien-Arnoult, 37210 Vernou/Brenne
20 juin 1993	Neuville-les-Dames (01)	Festival de musique du groupement des Dombes	M. Jean Chapeland, 01400 Neuville les Dames. Tél. : 74 55 61 29
20 juin 1993	Collonges-Fort-l'Écluse (01)	Festival de musique du groupement du Pays de Gex	M. Daniel Coupechoux, 01550 Collonges Fort l'Écluse
27 juin 1993	Charge (37)	Festival de musique du canton d'Amboise	M. Jacques Bonnigal, 6, rue d'Enfer, 37530 Limeray
4 juillet 1993	Attignat (01)	Festival de musique du groupement musical Bresse Revermont	M. Roland Vernoux, Confranchesse, 01310 St Martin le Châtel. Tél. : 74 30 94 15
4 juillet 1993	Auzouer-en-Touraine (37)	Festival de musique	M. André Poussin, rue de la Quintaine, 37110 Auzouer en Touraine
4 juillet 1993	Chemille/Deme (37)	Festival de musique	M. Gérard Lebert, 7, rue Racotterie, 37370 Chemille/Deme
4 juillet 1993	Nouans-les-Fontaines (37)	Festival de musique	Mme Christine Chaumeil, Les Brandes, 37460 Nouans les Fontaines
Du 13 au 18 juillet 1993	Riom-Es-Montagne (15)	Festival international de musique civile et militaire « Fanfarama 93 »	M. Jean-Jacques Dubois, 17, place du Monument, 15400 Riom es Montagne. Tél. : 71 78 01 99
Du 27 au 29 août 1993	Chatelguyon (63)	Rassemblement des Anciens de la musique nationale des Chantiers de la Jeunesse	M. Armand Lyonne, 3, allée du Gamay, 63140 Chatelguyon. Tél. : 73 86 12 14

## CONCOURS

9 mai 1993	Fontaine (38)	Concours de batterie-fanfare	M.J.M. Belmudes, 78, rue Roger-du-Maraïs, 38430 Moirans. Tél. : 76 35 43 18
16 mai 1993	Agen (47)	Concours national pour orchestre d'harmonie toutes catégories	UDSM-M. Fondriest Jean-Claude, 67, avenue Jean-Jaurès. 47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83.
16 mai 1993	Dunkerque (59)	Concours national pour orchestres d'harmonie, orchestres de fanfares et batteries-fanfares	Féd. Rég. des Sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélémy-Delapaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82
23 mai 1993	Savonnières (37) Villandry	Concours national de Chorales	M. Hubert Pasquier, 11, rue de Chatonnay, 37510 Savonnières. Tél. : 47 50 04 44.
29 et 30 mai 1993	Fontenay-le-Comte (85)	Concours national pour orchestres d'harmonie, fanfares, batteries-fanfares et big bands	M. le président Daniel Coirier, 2, rue de la Charroulière, 85200 St Michel Le Cloucq. Tél. : 51 69 12 77
30 mai 1993	Bouzonville (57)	Concours national de musique et de chant réservé aux chorales, orchestres à plectres et d'accordéons.	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré. 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10
30 mai 1993	Tarbes (65)	Concours national de musique pour harmonie, fanfares, batteries-fanfares et big bands	F.D.S.M. des Hautes-Pyrénées, M. Alain Seres, 2, rue de Loubéry, 65460 Bours. Tél. : 62 37 61 79
6 juin 1993	Oyonnax (01)	Concours pour Orchestres d'Harmonie toutes catégories	M. Bernard Guyennon, Conservatoire de Musique, Centre culturel Aragon. Tél. : 74 73 58 13



5 et 6 juin 1993	Tonneins (47)	Concours inter-régional de batteries-fanfares à l'occasion des 80 ans des « Volontaires Tonneinquois et Pompons bleus », ouvert à 7 régions	M. Pierre Goury, secrétaire général, 5, rue Sophie-Cottin, 47400 Tonneins. Tél. : 53 79 05 04
13 juin 1993	Gezaincourt (80)	Concours-festival pour batteries-fanfares, concours de classement	M.J.C. Niquet, 25, rés. Bellevue, 80630 Beauval. Tél. : 22 32 90 46
17 octobre 1993	Lomme (59)	Concours national - Festival pour orchestres d'accordéons	M. le Président, Féd. Rég. des Sociétés musicales Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthelémy-Delespaul. 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82

## CONGRÈS

6 et 7 mars 1993	Cavaillon (84)	Congrès départemental de la Fédération du Vaucluse	Fédération départementale des sociétés musicales et chorales de Vaucluse, M. Georges André, 8 bis, place des Études, 84000 Avignon. Tél. : 90 82 10 99
4 avril 1993	Feignies (59)	Congrès annuel de la Fédération régionale des Sociétés musicales Nord-Pas-de-Calais	M. le Président, Féd. Rég. des Sociétés musicales Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthelémy-Delespaul. 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82
Du 21 au 25 avril 1993	Béthune (62)	Congrès annuel de la CMF	CMF, 103, bd de Magenta, 75010 Paris
16 mai 1993	Saint-Marcel (71)	Congrès départemental de la FMSL, 65 <sup>e</sup> anniversaire	FMSL, M. Roger Remandet, 27, av. N.-Niepce, 71100 Chalon sur Saône
23 mai 1993	Châtelleraut (86)	Congrès départemental UD Vienne	M. Pierre Nocquet, bd Sous-Blossac, 86000 Poitiers
13 juin 1993	Saint-Cyr-sur-Menthon (01)	Congrès départemental de la Fédération musicale de l'Ain	M. Jean Vayer, Secrétaire général FMA. 01570 Manziat. Tél. : 85 30 00 30 M. Gilbert Meunier, 01380 St Cyr sur Menthon. Tél. : 85 36 30 55
17 octobre 1993	Saint-Maixent (79)	Congrès de la Fédération Poitou-Charentes	M. J.-M. Dazas, EMMA Lençloître, place du Général Pierre Lençloître, 86140 Lençloître
7 novembre 1993	Chateaurenault (37)	Congrès départemental de l'UDESMA 37	M. André Aubert, 14, rue Lucien-Arnoult, 37210 Vernou/Brenne
17 novembre 1993	Sarrebouurg (57)	71 <sup>e</sup> congrès de la Fédération Lorraine	M. Christian Greiner, 4, rue Saint-Nicolas, 57400 Sarrebouurg

## STAGES

Du 4 au 7 mars/ du 27 au 30 avril 1993	Tours (37)	Stages d'orchestre d'harmonie cadet et junior	M. Pascal Belin, La Sablière, 37340 Clère les Pins
Du 11 au 18 avril 1993	Biscarosse (40)	Stage d'harmonie junior	Mme Giselle Larche, 16, avenue Foch, 40160 Parentis en Born. Tél. : 58 78 42 93
Du 18 avril au 1 <sup>er</sup> mai 1993	Le Pouget (34)	Stage orchestre Junior d'Eure-et-Loir	M. Hurier, UDSMA 28. Tél. : 23 35 37 65
Du 17 au 30 juillet 1993	Saugnac (40)	Stage de musique et vacances, orchestre : harmonie, cordes, accordéon, chorale	M. J.-M. Dazas, EMMA Lençloître, place du Général-Pierre-Lençloître, 86140 Lençloître



# PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

**FABRICANT** spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945





A vendre prix modique 45 uni- formes, veste rouge, pantalon marine, képi et plumet/genre histo- rique. Photo à disposition. Fan- fare-le-Noirmont, Bernard Lab, secrétaire, 2725 Le Noirmont, Jura Suisse. Tél. heures repas 039/53 14 42.

Société vend soubassophone Courtois, 3 pistons, Sib verni avec étui, état neuf. Hélicon argenté, 3 pistons Si b, pavillon démontable avec housse, bon état. Tél. : (16) 53 64 51 30.

Vends : 9 tambours Napoléon 3/4 fût bois noir, cercles blancs, 1 grosse caisse, fût et cercle en métal, le tout en bon état. S'adresser à : Jacky Desclos. Tél. : (16) 31 23 79 23.

### Recherche

Part. Cherche instruments anciens ou mauvais état, bois, cuivres, col. saxo. très vieux, recherche sax. basse et contre- basse, ophicleïdes, etc. M. Cou- let, 7, rue des Écoles. 95320 St Leu la Forêt. (16-1) 30 40 82 21.

Recherche tous instruments de musique, fanfares, harmonies, violons, violoncelles, contre- basses, archets, même en mau-

vais état. Patrick Delpierre, 5 et 7, villa Biron, 93400 St Ouen. Tél. : (16-1) 40 11 25 94.

Le Réveil musical de Brebières recherche occasion paire de tim- bales tonique dominante. Tél. : 21 22 30 14, M. J.-P. Bremard, 43, avenue du Groupe-Lorraine, 62117 Brebières.

Recherche partition : arrange- ment réalisé par Alfred Reed sur *Autumn leaves (Les feuilles mortes)*, écrire au journal sous n° 337 qui transmettra.

Urgent : Sté de musique recher- che jeu de timbales occasion. Écrire ou tél. : 80 49 62 07. M. Alain Duc, av. de la Gare, 21350 Vitteaux. Étudie toutes propositions.

### A noter

Du nouveau dans l'Est Parisien : Thierry Thibault, tubiste bien connu de l'ensemble Epsilon vient d'être nommé professeur de tuba au Conservatoire nation- al de Raincy (93). Pour tous ren- seignements ou inscriptions, contacter le secrétaire du conservatoire au (16-1) 43 02 08 41.



## DISTRIBUTEUR DE HOUSSES POUR CUIVRES "SUPER" REMBOURÉES

Trompette .....	360F
Trompette double .....	840F
Trompette basse .....	480F
Clairon basse .....	480F
Cor rond .....	600F
Cor pavillon droit .....	600F
Basse saxhorn "antichoc", tuba ou c. basse "antichoc" .....	1950F
Tambour .....	500F
Poignées trompette ou clairon avec scrache .....	50F

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE  
Téléphone 77.33.90.31 - Télécopie 77.37.17.56



## Bulletin d'Abonnement

Je désire m'abonner  ou me réabonner  au Journal de la C.M.F.

1 an, à partir du numéro de .....

Ci-joint mon chèque de ..... F  
à l'ordre de CMF-Diffusion.

NOM (en lettre d'imprimerie) .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

Code postal ..... VILLE .....

Pays .....

Veillez abonner (chèque joint) ou adresser un numéro gratuit de ma part à :

... abonnement(s)  numéro gratuit

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

### Tarifs :

France : 145 F (6 numéros)

Étranger : 200 F (6 numéros)

Prix au numéro : 30 F

Chèque à l'ordre de : CMF-DIFFUSION

à adresser à : CMF, 103, bd Magenta - 75010 PARIS

Tél. : (16-1) 48 78 39 42 - Télécopie : (16-1) 45 96 06 86

### SOLUTION DU LABYRINTHE MUSICAL

36  
1. C O N S O N A N C E 43  
A 54 21 P O R T 15 31 V I B R A T O  
4. S I Y T E T R I 46 I O  
T Y R E E 51 B O U N D  
R L 61 A C A P P E L L A 37 A  
8 N 48 R L 71 R A L L  
7 21 P O L O N A I S E D I  
H D 49 S 59 91 F A S T  
10. D O L C E 11. B I E M O L 61 G E 52  
53 N 121 S U L R 131 S I M  
15. B R E A K 54 151 C I B O U R E  
A 55 B H 56 57 N  
16. R U B A T O E 171 S O L O  
G E L 181 S O F T O  
A C E T R U  
R A R 59 R 191 L T I E D 59  
O 201 R E P O N S E 60 E 61 62 N 63 R  
L R 64 E 211 A R P E G E O  
L 221 E A S Y R S 231 R O S E A U  
E 65 E 241 G I U S T O 66 L  
25. S C P E A 261 B R I O E  
271 A C H T E L 281 V I D E O M  
29. R J 67 68 U 69 70 71 72 301 N O I R E  
311 A C C O R D 321 O Y E D N  
331 M E R E 341 P R E S T O 351 U T



# SELMER, LES SAXOPHONES



UNE LONGUE HISTOIRE...



Depuis la création de son premier saxophone en 1922, SELMER a apporté une contribution importante à l'évolution de l'instrument.

Son développement est historiquement associé aux plus grands noms du jazz et de l'enseignement académique. Que de mutations, perfectionnement et innovations pour répondre aux désirs des générations successives, aux couleurs du temps !

Aujourd'hui, SELMER propose une large gamme de saxophones, du soprano au basse.

Des caractéristiques acoustiques incomparables, une mécanique précise : l'instrument des "grands" !



H. SELMER & Cie  
instruments de musique  
18, rue de la Fontaine au Roi  
75011 Paris France





# Editions Robert Martin

106, Grande rue de la Coupée  
71850 CHARNAY-LES MACON  
TEL : 85 34 46 81  
FAX : 85 29 96 16

Vincent  
**Bach**

*Bergerault*  
FRANCE

**BUFFET**  
Crestmon  
PARIS

**couesnon**

*Courtois*

**glotin**  
FRANCE

HAUTBOIS  
RIGOUTAT

**LEBLANC**  
PARIS

**Noblet**  
Paris

**PAiSte**

HENRI  
**SELMER**  
PARIS

**Vandoren**

YANAGISAWA

YAMAHA

*Zildjian*

*Votre  
Partenaire*

GRAND CHOIX

D'INSTRUMENTS

ET D'ACCESSOIRES.

SERVICE APRÈS-VENTE,

RÉGLAGES, RÉPARATIONS.

**CATALOGUES  
SUR DEMANDE**